LORÉDAN LARCHEY



L'Esprit de tout le monde

L'ESPRIT

DE TOUT LE MONDE

ADDITIONS DE LA DERNIÈRE HEURE

Achevé d'imprimer depuis un an, ce recueil est de ceux qui se rectifient et s'augmentent chaque jour. Voici les *addenda* qui me tiennent le plus au cœur :

Le jeu de mots du haut de la page 321 a été donné pour la première fois dans les *Souvenirs* de L. de Rochefort, qui lui donne la date approximative de 1797.

J'ai retrouvé le mot qui suit (l'*Amour n'est pas borgne*) dans le *Magasin récréatif* de 1771. La scène ne se passe pas aux Tuileries, mais l'histoire est bien la même.

La lecture des Entretiens de M. de Bismarck, publiés par Busch, m'a prouvé que ce grand homme risqua un calembour latin (s. v. p.), au moment où on discutait à sa table le titre impérial à prendre par le roi de Prusse à Versailles en 1871. Ce jeu de mots m'a frappé parce que M. de Bismarck, dans un autre entretien, déclare que le latin lui paraît inutile, et qu'il l'a entièrement oublié. Pure coquetterie !

Enfin, dans la nouvelle édition de son amusante *Cuisine messine,* M. Auricoste de Lazarque a donné une belle réponse du général Tartas, qui appartient à l'Histoire. Comme le brave général répétait pour la millième fois :

— Jamais le soleil n'a vu Tartas tomber de cheval.

— Mais la lune? mon général, demande un sceptique.

— La lune ! Monsieur !!... Hé bien ! je m'asseois dessus. . . . .

Comme disait le prince de Ligne après une de ses causeries avec Frédéric le Grand (page 79) : « Il n'y a que les bêtises qui fassent rire. »

15 Février 1892.

L'Esprit

DE

TOUT LE MONDE

COMPILÉ PAR

LORÉDAN LARCHEY

JOUEURS DE MOTS

BERGER-LEVRAULT ET Cie, ÉDITEURS

PARIS
5, Rue des Beaux-Arts

NANCY
18, Rue des Glacis

1892

Deuxième Édition



INTRODUCTION

Il était temps de passer les jeux de mots en revue. — Tout le monde s'en est moqué et chacun en a fait. — Pourquoi le discrédit du calembour ne saurait atteindre le jeu de mots. — Victorien Sardou étymologiste. — La question de paternité est secondaire ici. — Omissions volontaires et involontaires. — L'esprit français devant le cosmopolitisme et l'éducation nouvelle.

L'esprit de conversation a toujours joué un rôle considérable en France. Mes *Joueurs de mots* n'en représentent qu'un petit côté ; ils marchent ici les premiers, en raison de la place occupée par eux dans l'histoire de notre langue qu'il fallait posséder parfaitement pour se livrer à leur récréation favorite.

Une autre raison m'a déterminé encore. C'est qu'on dit adieu en ce moment au latin et à la mythologie. Or, un certain nombre de mes jeux de

mots sont des réminiscences latines, parfois mythologiques ; le gros du public instruit les dédaigne depuis longtemps ; bientôt, on ne les comprendra plus du tout. Il fallait donc se hâter, ou renoncer par exemple à conserver le souvenir de la fine ironie du ministre Maurepas lorsqu'il répondit : *cum spiritu tuo,* aux respectables académiciens qui lui avaient fait trop attendre cette légende de trois mots : *Pax cum Anglis,* — destinée à une médaille commémorative de la paix avec l'Angleterre.

Ceci est du latin simple qui peut encore passer. De même pour le latin devenu proverbial ; il est en quelque sorte francisé dans cette anecdote :

Lorsque Rœderer cessa de travailler avec le premier consul, il fut nommé sénateur. Cette faveur n'était, par le fait, qu'une disgrâce. Néanmoins, il fut invité à dîner trois jours après à la Malmaison, et Bonaparte lui dit dès son entrée :

— Hé bien ! citoyen Rœderer, nous vous avons envoyé à nos pères conscrits.

— *Ad patres....* oui, général.

Mais il n'en est pas de même pour l'*Equo ne credite Teucri* de Montmaur (page 168), si fin d'ailleurs, et si digne d'être reproduit. Il eût été grand dommage de ne pas le donner avant qu'on ait oublié tout à fait Pégase avec le cheval de Troie.

Un genre non moins perdu est largement représenté ici. Je veux parler de l'épigramme, ce moyen de trousser aimablement une méchanceté. Nos marquises ne feraient plus, comme Mme de Sablé, cette épitaphe pour un sot sans bonté :

Ci-dessous gît un grand seigneur
Qui de son vivant nous apprit
Qu'un homme peut vivre sans cœur,
Et mourir sans rendre l'esprit.

Ce n'est pas que l'esprit du jour soit moins vif, mais, je le répète, il a pris un autre tour. Victorien Sardou est peut-être le seul qui n'ait pas perdu la tradition du jeu de mots épigrammatisé. Sa définition de l'amour est à retenir :

On s'enlace;
Puis, un jour,
On s'en lasse.
C'est l'amour.

Elle rappelle un peu cet amer résumé de notre passage sur la Terre :

On sort, on crie;
Et c'est la vie.
On crie, on sort;
Et c'est la mort.

Il y a de légères variantes. Je donne le texte qui m'a paru le plus expressif, sinon le plus correct.

A la Chambre de 1848, ce genre était cultivé encore par un député des Bouches-du-Rhône, Astouin; il avait improvisé quatre vers au bas d'un croquis du marquis de Dampierre, représentant le député breton Méolle, qui louchait fortement :

A ce portrait, on reconnaît sans peine
Méolle au regard incertain.
On lit au bas : *Ille-et-Vilaine ;*
On pourrait lire : *il est vilain.*

J'ai classé mes joueurs de mots par catégories sociales, afin de mieux démontrer que leur passe-temps est de ceux auxquels on s'abandonna partout et toujours. Il est vieux comme le monde. Les Latins en usaient dans cette recommandation de prendre garde aux filles trop courues : *ne pereas per eas*. Dans l'Écriture même, Jésus ne dédaigne point de dire à son apôtre : *Tu t'appelleras Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon église.* De bonnes âmes ont cherché bien inutilement à prouver que ce n'était pas une équivoque ; elles croyaient sans doute que la religion pourrait en souffrir. Crainte chimérique, zèle peu adroit. Le jeu de mots n'était là qu'une image naturelle en ces pays d'Orient où le langage reste coloré comme le ciel. La pierre angulaire entrevue par le Christ n'en reste pas

moins élevée ; elle n'a rien de commun avec le genre bas de la grossière équivoque : « *Dieu fit les planètes, faisons les plats nets* », placée par Rabelais dans son *Gargantua*.

Je cite à dessein Rabelais à cause du feint courroux qu'il manifeste ailleurs contre de telles façons de parler. C'est comme Voltaire, qui, tout en se révoltant contre la tyrannie du calembour, s'amuse des grands pendards de Mme de la Villemenue, appelle *Coge pecus*[1] l'abbé Coger ; *Frélon*, le critique Fréron, fait de Palissot un *polissot*, et présente le père Adam à ses amis en faisant observer que ce n'est pas le premier homme du monde.

Il y a bien des jeux de mots qui valent mieux et qui ont même la valeur d'un enseignement.

Trouvez une leçon d'indépendance judiciaire qui vaille le mot du président Séguier : *La cour rend des arrêts et non des services*.

Une leçon d'indépendance législative qui vaille le mot d'Andrieux, membre du Tribunat : *On ne s'appuie que sur ce qui résiste*.

1. En ce genre, Ménage l'avait devancé en appelant Rabelais *Rabie-læsus* (enragé). J'ai cité, pages 221 et 223, d'autres à-peu-près d'Eugène Sue, Balzac, etc., etc. ; on peut rappeler encore ceux de Balzac appelant *filou-en-troupe* les philanthropes, et de l'abbé Galiani appelant *écono-mystificateurs* les économistes, qui ne doivent pas être pris au pied de la lettre ; ils ne visent que les brebis galeuses.

Louis XV fut-il modeste ? Peut-être bien, à ne voir que la façon dont il se laissa mener. Mais la plus belle leçon de modestie qu'on puisse se donner à soi-même est certainement sortie de sa bouche avec son mot des lunettes (page 15). A l'occasion, il la donne fort bien à autrui. Sa réponse au sportman Lauraguais est justement célèbre (page 16).

Du reste, il est étonnant de voir combien de souverains brillent dans la repartie modeste. Les empereurs surtout se distinguent, pour ne citer que le *j'ai l'honneur de le raser* de Joseph II d'Autriche (page 21) et *la tête me tournerait* du czar Alexandre (page 26).

Quelquefois, le jeu de mots a la valeur d'une prophétie politique, comme celle de *l'empereur sur-numéraire* de Villemessant (page 219).

C'est, à l'occasion, une leçon de sens moral, comme les *oui pour les noms* de Paër (page 234).

Quelle leçon aussi dans certains jeux de mots populaires ! Les liaisons trop publiques et trop multipliées de Louis XIV pouvaient-elles être mieux condamnées que par cette seule manière de prononcer le nom de Mme de Maintenon : *Madame de Maintenant ?*

Et les tripotages de Bourse, comme le roué

Canillac les définit bien en disant que Law n'a pas inventé son système de banque : *Moi aussi je fais des billets, je les passe et je ne les paie pas.*

Tout donc bien considéré, le jeu de mots me paraît une gaîté permise et valant mieux que sa réputation, à la condition de s'y livrer à propos, d'y rester naturel et de n'en point faire abus. Sa recherche m'a séduit parce qu'elle montre le côté enjoué, *blagueur* si l'on veut, du caractère national. Notre section d'*anonymes,* nécessairement incomplète, est presque une petite histoire de France. Le lecteur y trouvera des attaques à tous les régimes, manifestations plus ou moins heureuses du grand besoin de gouailler qui a toujours dominé en France. Les personnes n'y sont pas plus ménagées que les gouvernements, mais la mêlée est trop confuse et, par cela même, trop inoffensive, pour m'exposer au soupçon d'avoir voulu plaire ou déplaire.

Le vrai compilateur, et je me suis honoré de ce titre, ne saurait être homme de parti.

Nos sections de personnages accusent merveilleusement certains caractères. La gaîté courageuse de l'abbé Maury éclate dans ses deux facéties :

Y verrez-vous plus clair? et *Vous savez bien, mesdames, qu'on n'en meurt pas* (page 164). Les malices toujours aimables d'Henri IV aident à comprendre sa longue popularité. Caustique à froid et pince-sans-rire, Talleyrand se révèle ici tel que Vitrolles l'a peint dans ses *Mémoires*, et Vitrolles est un véridique qui connaissait bien son homme. — Je dois ajouter qu'on chercherait vainement trace de bons mots dans les *Mémoires de Talleyrand*; leur envolée est trop haute; ils contiennent même un passage qui proscrit le bon mot dans l'entretien. Mais l'arrêt doit peu inquiéter, parce que l'auteur proscrit également en masse les souvenirs de la Révolution, ce qui ne l'a point empêché d'y figurer.

Pour Talleyrand d'ailleurs, comme pour tous nos personnages, je ne fais nulle difficulté d'avouer que la preuve manque. On ne trouve d'autre garantie que la tradition dont les incertitudes sont accrues par des variantes assez nombreuses. Et pourtant il le faut répéter : l'empreinte de ces jeux de mots est trop personnelle pour qu'ils sortent tous de fabrique. Cela serait pour quelques-uns qu'ils mériteraient encore d'être retenus, sous réserves, comme spécimens de l'esprit français. La question de paternité reste secondaire, car

notre recherche n'est pas de celles qui périssent pour un *si non è vero.*

Bien qu'il n'en ait pas l'air, ce recueil d'anas en est à sa deuxième édition.

On trouve difficilement la première qui aura bientôt ses vingt ans. C'était peu de chose : un petit volume de 230 pages, tiré à mille sur papier chamois, publié et vendu dans le courant de l'année 1867 avec une facilité qu'expliquait l'appui fraternel de la presse, toujours acquis aux confrères aventureux qui s'impriment à leurs frais.

Ce que je faisais alors, ce que je fais encore de temps en temps, pour les livres dont pas un éditeur ne veut. Ainsi parurent les premières éditions de mon *Dictionnaire des noms,* de mon *Dictionnaire d'argot,* des *Cahiers du capitaine Coignet* qui ont fait leur chemin depuis, mais qui n'auraient jamais vu le jour si je ne m'étais risqué tout seul sur la route, et si les journaux ne m'avaient aidé.

Pour les *Joueurs de mots,* les choses ne se passèrent pas autrement. Il me souviendra toujours d'un libraire qui me dit avec sa bonne franchise : « Voyez-vous ! si j'éditais votre livre, j'aurais trop peur que mes amis se moquent de moi. »

Notez qu'après mon ami Jannet, dont il a dignement vulgarisé la réforme elzévirienne, cet homme craintif était l'éditeur qui a le plus fait depuis trente ans pour l'élégance et la distinction des publications françaises.

Son effroi était bien fait pour me gagner. Je ne me croyais pas plus brave que lui ; comme lui, je tenais ridiculement à la considération de mes amis. Et pourtant j'ai tenu bon.

Il est vrai que j'avais pour moi le prince de Ligne ; cet humouriste absolument distingué n'a pas craint de le déclarer : *il n'y a que les bêtises qui fassent rire* (page 79).

Et puis le travail de cette compilation m'avait donné du cœur, avec la certitude que le jeu de mots plaisait en cachette. Dans le monde, on en rougit, on le déplore, on demande humblement pardon pour ses écarts, et puis il arrive qu'on cède à ses attraits comme à ceux d'une jolie femme qui a trop fait parler d'elle. L'esprit est comme la chair, il a ses moments de faiblesse. Sand elle-même, qui a si bien condamné les calembours de son ami Poncy dans une lettre qu'a publiée sa *Correspondance*, eh bien ! George Sand, dans cette même *Correspondance*, écrit à son fils, le 24 mars 1848, à propos

des fameuses circulaires ministérielles rédigées mais non signées par elle : Ce qui m'amuse, c'est que cela s'adresse aux *maires,* et que tu vas recevoir les instructions de ta *mère*. (Souligné dans l'original.)

Puis, parlant des numéros du *Bulletin de la République,* un journal officiel de 1848 : *Affiche* les tiens et *fiche*-toi de les voir détruits par la pluie. (Toujours souligné.)

Ce n'est pas tout encore, car elle débuta de bonne heure dans cette carrière criminelle : « Faites carder mes matelas, écrit-elle à Boucoiran le 31 août 1834, je ne veux pas être mangée aux vers de mon vivant. »

On voit que ce grand esprit avait ses raisons pour condamner toute tendance aux jeux de mots ; c'est qu'ils étaient une de ses parties faibles.

J'ai comparé tout à l'heure le jeu de mots à certaines jolies femmes. La comparaison pourrait se pousser plus loin, car il arrive souvent au même jeu de mots de passer en plus d'une main, et de se redonner comme tout neuf à l'aide de quelques petits artifices de toilette.

Et vraiment, quand on le fait reparaître à propos, il ne perd rien de ses charmes. Le tout est de tomber à l'heure psychologique, comme on dit aujourd'hui.

Je collectionne ces réapparitions avec amour, et c'est leur très grand nombre qui me fait répéter une dernière fois : non, le jeu de mots n'est point si dédaigné.

On dit *joueur de billard*, on dit *joueur de whist*, on ne dit pas *joueur de mots*. L'expression cependant m'a paru bonne pour qualifier des gens d'esprit plus relevé que celui du faiseur d'équivoques ordinaire ou *calembourdier*, comme on l'appelait au dernier siècle.

Calembouriste s'est dit également ; il est de formation plus régulière, mais il manque de la pointe de malice qui semble assimiler le calem*bourdier* au conteur de *bourdes*.

ÉQUIVOQUE : *mauvais jeu de mots, calembour*, dit Littré, qui a cru justifier sa définition par deux exemples où je ne trouve rien de concluant. Dans le premier, il est parlé de *vieilles équivoques ramassées dans la boue*, et dans le second d'*équivoques infâmes. Équivoque* n'est pris là en mauvaise part qu'à cause de ses adjectifs. Supprimez-les, et il lui reste le sens neutre reconnu ailleurs par Littré lui-même, celui de *interprétation à double entente*.

Littré aura sans doute subi l'influence du vers de Boileau qu'il cite :

De quel genre te faire, équivoque maudite.

Mais, encore là, c'est une malédiction qui ne peut se passer d'un adjectif.

Donc l'équivoque est une interprétation à double entente, pas autre chose. Quand elle se recommande par l'esprit et l'à-propos, je l'appelle *jeu de mots*. Quand elle en manque, je lui laisse le nom de *calembour* et je dirai plus loin pourquoi. En attendant, affirmons par des exemples notre distinction.

S'il est vrai que Louis XVI ait dit à M. de Bièvre : *Marquis, vous qui faites des calembours, faites-en donc sur moi.* — En répondant : *Sire, vous n'êtes pas un sujet,* Bièvre a donné mieux que le roi ne demandait; c'est un jeu de mots bien amené.

Mérite qu'on retrouve dans cette pointe à l'adresse des bas bleus au cœur inflammable : *les femmes qui composent sont à moitié rendues.*

Mais quand le même M. de Bièvre a dit : *Il est bon à mettre en cage,* à celui qui annonçait *un ciel*

serein ; quand il a dit : *Le maçon seul est édifiant,* à celui qui accusait d'irréligion la franc-maçonnerie, — il a fait des calembours vulgaires.

Le calembour, c'est le jeu de mots forcé, à jet continu, arrivant sans motif, reposant sur des consonnances bêtes, incomplet dans l'idée que soulève l'équivoque, n'exigeant ni raffinement d'esprit, ni connaissance des délicatesses de la langue.

Tel, celui-ci qu'on débitait encore, il y a cinquante ans, aux parades de nos foires. Bilboquet le criait toujours en se rengorgeant d'un air vainqueur, et en faisant siffler sa cravache, avec des intonations à la Frédérick-Lemaitre :

— *Paillasse, mon ami, dis-moi !... Pourquoâ... ne faut-il jamais faire attendre une jolie femme qui met son corset ?*

— *Dam' not' maître !.. je ne sais pas,* répondait le pitre en prenant son air le plus bête et en se cambrant d'avance pour diminuer les effets du grand coup de pied que lui détachait aussitôt le patron en s'écriant :

— *En vérité, je ne sais pourquoâ je te donne des gages... Imbécile !... Triple rhinocéros ! !...* (Hila-

rité générale.) *Tu ne sais donc pas qu'une jolie femme se* LACE *en vous attendant*[1].

Voilà l'équivoque d'ordre inférieur. J'ai promis de dire pourquoi on l'appelle *calembour*. En cela on est, sans le savoir, d'accord avec la tradition qu'on avait perdue, que Victorien Sardou a retrouvée le premier, et qui n'est pas encore assez connue.

C'est au *Figaro* qu'il donna la primeur de sa découverte ; elle date du 31 janvier 1875, et, comme beaucoup de bonnes choses, elle est oubliée déjà.

Homme de recherche et sachant tirer parti des textes, M. Sardou a parfaitement démontré que nos étymologistes accrédités avaient fait fausse route en allant chercher *calembour* dans les noms d'un abbé et d'un comte de Calemberg n'ayant jamais rien fait pour mériter cet honneur, appartenant d'ailleurs à un pays où le mot n'eut point

1. Ces farces de tréteaux étaient le reflet d'un genre qui eut longtemps la vogue sur des scènes plus relevées ; Odry lui dut sa réputation et Paris fut suivi par la province. En voici un exemple rapporté par Couailhac :

Le théâtre de Strasbourg avait pour régisseur un myope, grand faiseur de mots. Il s'appelait Lescot. En venant annoncer l'indisposition subite de Mme Valmont, première chanteuse, il n'aperçoit pas la dernière marche du trône d'Isabelle (on jouait *Robert le Diable*) ; il trébuche et tombe tout de son long. On rit, on applaudit, on crie : « Lescot, un calembour ! — Comment, messieurs, fait-il en se relevant, vous venez de voir la chute de l'Escaut sur la Seine, et cela ne vous suffit point. »

cours après eux, en des temps trop antérieurs à celui où le mot fit fortune chez nous. M. Sardou s'est moqué avec non moins de raison de ceux qui ont forcé les deux mots italiens *calamaio* et *burlare* à s'accoupler pour leur imputer la paternité du mot *calembour* que l'Italie n'a pas plus connu que l'Allemagne de Calemberg.. C'est au château de Montjean, non loin de Paris, que M. Sardou l'a retrouvé, en parcourant un recueil manuscrit de Fuzelier, l'auteur dramatique du XVIIIe siècle. Fuzelier était alors un familier du château, propriété de Mareuil, fermier général, adorant la chanson et invitant, pour chanter, joyeuse compagnie. Comme plus tard, au Caveau, chacun chantait la sienne, sauf un gros abbé du nom de Chérier qu'on plaisantait sans cesse, et qui restait court à tout propos. Enfin, le 26 février 1720 (la date y est), il annonce qu'il va s'exécuter, et entonne, sur l'air *Plaignons les malheurs de Lulli*, ce premier vers :

Pleurons tous en ce jour

On rit, et, tout troublé, il balbutie :

...Du bois de calambour.

Impossible au bon abbé d'aller plus loin. Son

dernier mot parut si drôle qu'il fit fortune ; chacun le répétait en racontant l'aventure. Fuzelier le dit expressément : « Le mot est devenu proverbe. » Mareuil, le châtelain de Montjean, improvisa là-dessus une chanson :

Pour ne jamais rester court,
Prenez gaule de calambour,
Touchez avec cette baguette
Le stupide ou l'homme d'esprit,
Vous verrez que d'une sornette,
Ainsi que d'un bon mot, il rit.

Le trait n'est pas merveilleux, mais il continue à fortifier l'étymologie, ce qui est l'essentiel. Ce n'est pas tout encore. L'abbé Chérier prit ce jour-là le titre d'*abbé de Calambour;* on donna même le nom de *forest de Calembourg* à une partie réservée du parc où la bande joyeuse alla chanter en chœur le *cantique du calambour* qui débutait ainsi :

Ce bois mystique est le réduit
De tout plaisant qui seul rit
Landerirette
Des prétendus bons mots qu'il dit
Landeriri.

Du texte précité, il ressort donc que *calembour* fut un mot détourné de son acception primitive

parce qu'il avait servi de rime à un pauvre rimeur dans l'embarras; ridiculisé avec lui, il prit le second sens de *sornette* et *prétendu bon mot*.

A l'origine, ce n'était qu'un bois exotique, appelé aussi *calemboue*. Le dictionnaire d'Alberti (1771) traduit en italien par *legno d'aloe* (bois d'aloës) le *bois de calemboue* français, et il a soin de spécifier qu'il n'a rien de commun avec la plante purgative du même nom. On l'appelle encore, dit-il, *bois d'aigle, agalloco*. En 1809, le bois de calembour figure sur nos tarifs douaniers sous le nom de *calambac;* il vient surtout d'Amboine, de Timor et de Cochinchine en morceaux de six pouces et plus. Comme il est aromatique, on en faisait des boîtes, des étuis; à Java, on le pulvérisait pour parfumer l'haleine. Enfin, l'*Aide-Mémoire de pharmacie* d'Eusèbe Ferrand (1883) mentionne le *bois de calambac,* ou *bois d'aloès vrai,* comme un tonique très rare; le *bois d'aigle* en est la contrefaçon.

Nous n'avons guère été chercher nos joueurs de mots plus loin que le règne de Henri IV.

Ce qui ne veut pas dire qu'ils aient manqué... Mais les documents sont rares, et les chroniqueurs ont dédaigné cette menue récolte.

Ainsi, faudrait-il recourir à Mézeray, qui n'est pas une autorité, pour inscrire en tête de notre défilé le nom de Robert le Pieux, régnant en l'année 996. Ce roi débonnaire aurait souffert étrangement de la mauvaise humeur de sa femme, Constance d'Arles (996). Il patientait en offrant à Dieu ses tribulations. Un jour qu'il composait un hymne de circonstance — commençant par ces mots : *O constantia martyrum* (O constance des martyrs), — voici la reine qui vient jeter sur le parchemin un regard soupçonneux :

— Que faites-vous ?

— Une pièce de vers en votre honneur.

Il n'avait heureusement écrit que *ô constantia*, ce qui suffit à désarmer la mégère.

On met deux jeux de mots à l'actif de Louis XI, l'un sinistre et l'autre aimable. Lorsqu'il voulut mettre fin aux trahisons du connétable de Saint-Pol, il l'aurait mandé près de lui, écrivant que son Conseil avait besoin d'une tête comme la sienne.

La tête du connétable devait y rester en effet, car il fut décapité peu après son arrivée, mais ce n'est point de son plein gré qu'il vint.

Avec Raoul de Lannoy, le jeu de mots est plus

vraisemblable. Comme il s'était distingué par son ardeur à l'assaut du Quesnoy, Louis XI lui aurait passé sa chaîne d'or au col avec ce compliment :

« Vous poussez si fort en avant que je vous veux enchaîner. »

Florence avait reçu Charles VIII en alliée lors de sa campagne en Italie. Comme son premier magistrat, Pietro Cappone, s'opposait énergiquement à ce que l'armée y fît sonner ses trompettes, disant qu'il empêcherait plutôt de les entendre en faisant sonner toutes les cloches de la ville, le roi de France émerveillé lui dit :

— Cappone (chapon), tu parles comme un coq.

L'avidité du chancelier Du Prat, qui demandait toujours pour les siens, avait fini par excéder tellement François Ier qu'un beau jour il refusa net, en se bornant, pour tout motif, à cette réminiscence classique : *Sat prata biberunt* [1]...

---

1. Sous Henri II, le jeu de mots latin était encore en honneur. Dans son *Traité sur la défense des places fortes,* Carnot glorifie la résistance victorieuse du prince de Guise, qui sut défendre Metz avec 5,000 soldats et 500 gentilshommes. « On frappa, dit-il, plusieurs médailles pour éterniser la mémoire de la délivrance de Metz. L'une représentait la devise de l'empereur. C'étaient les colonnes d'Hercule avec le mot latin *ultrà,* pour faire entendre qu'en Afrique ce prince avait porté ses armes au delà des pays qu'avait parcourus le grand Alcide.

Sous la devise, une aigle enchaînée et attachée aux colonnes avec ces

Prat voulait dire *pré* dans le pays d'Auvergne d'où venait la famille Du Prat.

A l'occasion, les ducs de Lorraine n'ont pas été en reste avec nos rois. Voici un mot amusant de Charles II. Il peut se placer à la fin de 1588 ou au commencement de 1589, et se trouve dans les *Historiettes* de Tallemant des Réaux :

On avait fait des préparatifs pour recevoir à la cour de Lorraine le grand écuyer de France, Bellegarde, envoyé par Henri III.

La veille du jour indiqué, un conseiller lorrain revenant de la campagne, se présente de nuit aux portes de Nancy. Comme elles étaient fermées, il crie : « *Ouvrez à Monsieur Legrand !* »

On croit que c'est le grand écuyer appelé ordinairement *Monsieur le grand* par abréviation. La garde court aux armes. Le duc, prévenu en hâte, veut recevoir immédiatement le voyageur et reste stupéfait à la vue de son conseiller :

— Quoi ! c'est vous ! Où donc est Monsieur le grand ?

— Mais, c'est mon nom.

— Sortez, fait le duc en colère, vous n'êtes que le grand sot !

---

mots : *Non ultrà metas*. L'équivoque était sur *metas* qui visait à la fois *Metz* et *colonnes*.

M. l'intendant général Robert a reproduit cette médaille dans un de ses excellents travaux sur la numismatique. Au point de vue épigraphique, l'équivoque *Metz-Metas* n'était qu'un à-peu-près, bien qu'on lise *Metats* sur une monnaie mérovingienne. Rappelons-la cependant parce qu'il est des souvenirs à rappeler quand même.

Je regrette d'avoir omis étourdiment cette définition fameuse de Godeau :

« *La Provence est un pays pauvre, et comme elle ne porte guère que des jasmins et des orangers, on la peut appeler une gueuse parfumée.* »

Fait évêque de Grasse pour la gloire d'un calembour du cardinal Richelieu, Godeau avait le droit de marcher sur ses brisées.

J'ai oublié encore le mot terrible de Piron contre Robbé, qui venait de faire son poème sur la syphilis : *L'auteur paraît plein de son sujet.*

Je n'ai pas dit non plus qu'un jeu de mots avait compromis, en 1770, le duc de Choiseul, lorsqu'il eut maille à partir avec le Dauphin, père de Louis XVI. Dans le feu de la discussion, il avait été jusqu'à dire :

— Monseigneur, je puis avoir le malheur que vous soyez mon maitre, mais jamais je ne serai votre serviteur [1].

Faut-il ajouter qu'un Anglais connu dans le Paris de 1840, Lord Seymour, avait baptisé *Fra*

1. Ses paroles sont reproduites d'après une lettre écrite par lui-même à la comtesse de Valbelle, quand il se justifia du soupçon injuste d'avoir causé la mort du Dauphin.

Diavolo son meilleur cheval pour avoir le plaisir de répondre à ceux qui en demandaient la raison :

— Parce qu'il vole.

Je n'ai point parlé non plus de l'excentrique Minet *dit* Rosambeau, arrivant avec un bicorne galonné et des épaulettes à torsades pour jouer Oreste dans *Andromaque* sur le théâtre de Caen, et lisant au public ébahi l'engagement stipulant qu'il jouerait les premiers rôles en général. C'est Mlle Flore qui le conte dans ses *Souvenirs*.

J'ai négligé le mot attribué à Rochefort sur Pyat, meneur et déserteur de la Commune : *Il fuit comme un tuyau de conduite.*

Sans parler de celui qu'on l'accuse d'avoir commis au *Tintamarre* sur un poète arrivé par la politique : *L'avenir est à qui perd ses vers.*

Ni du projet d'épitaphe d'Aurélien Scholl pour feu G... qui brigua de son vivant tous les emplois :

Ci-gît G...
A la seule place qu'il n'ait jamais demandée.

Ni des deux définitions si justes d'Alphonse Karr ; la première, à propos du décolletage des robes, habits, gilets de cérémonie : *Moins on est vêtu, plus on est habillé.*

La seconde à l'adresse de certains courtisans du suffrage universel : *Les discours au peuple sont de longues tartines, mais sous ces tartines il n'y a pas de pain.*

Le jeu de mots se glisse même dans les commissariats de police. Je produis à l'appui ce fait-divers qui a fait son tour de France, car il a été cueilli dans le *Petit Marseillais* du 19 mai 1891, auquel il est arrivé par télégramme :

On nous télégraphie de Paris, 18 mai :

M. M..., qui vient de célébrer ses justes noces en l'église de Notre-Dame-de-la-Gare, était un gaillard. D'après les chiffres les plus modérés, il avait huit maîtresses.

Furieuses, les huit maîtresses résolurent de tirer vengeance : elles se munirent de bols et se dissimulèrent dans la foule au moment où la noce descendait les marches de l'église. Alors vociférant, elles se précipitèrent sur le marié et lui jetèrent au visage une partie du liquide.

M..., qui se crut brûlé, se mit à pousser des hurlements. Une bagarre s'ensuivit, la robe de la mariée et les vêtements des gens de la noce furent arrosés... d'huile.

Toute la noce fut amenée au commissariat de M. Oblot.

— Pourquoi avez-vous jeté de l'huile sur le marié ? demanda le magistrat à une des filles qui était enceinte.

— Il m'avait fait une tache, j'ai voulu lui en faire une autre.

J'ai donné des mots d'Alexandre Ier, mais on en faisait bien d'autres à la cour de Russie où le fran-

çais était parlé de préférence. En voici un triple échantillon, sous la garantie de V. Couailhac :

Le Pce N..., directeur général des théâtres, était aussi désordonné dans sa tenue que son frère le grand chambellan était correct.

— Voyez votre frère, disait le czar. Au moins il est habillé, il est coiffé...

— De main de maître, achève N..., en s'inclinant.

Sa belle-sœur, appelée la belle Antonia, était en effet au mieux avec le souverain.

N... n'avait pas plus d'ordre dans sa comptabilité que dans sa tenue. Les acteurs des théâtres impériaux en souffraient. Un jour, l'empereur Nicolas, qui se plaisait à causer avec eux, rencontre dans son jardin réservé Frogères, le premier comique. C'était pendant les fêtes de Pâques.

— Vous voilà heureux, dit le czar. Vous ne jouez pas et vos appointements n'en courent pas moins.

— Ils courent si bien qu'il est impossible de les attraper.

On s'explique ; les acteurs sont payés ; N... est suspendu de ses fonctions. Il n'en reparaît pas moins à la cour pour dire :

— Oh ! Sire, pendez-moi... Mais ne me suspendez plus !

Parmi les jeux de mots involontaires ou prétendus tels, on peut encore placer les *coquilles* typographiques les plus célèbres. Sont-elles dues à l'inadvertance ou à la malice des compositeurs ?

La malice est supposable s'il est vrai qu'on ait

lu dans le *Moniteur* parlant de la dernière maladie du prince Jérôme-Napoléon : *le vieux persiste,* au lieu de : *le mieux persiste.* La faute aurait été reconnue au ministère d'État, et le départ du numéro n'aurait pas eu lieu avant rectification.

Dans une apostrophe irritée aux typographes, reproduite par Babou, Léon Gozlan s'écrie : « Merci ! vous autres qui m'avez fait dire *laissons frire la République* pour *faire la République,* qui n'avez pu imprimer *catholique,* et qui avez mis *calothique.* »

Les joueurs de mots, sans le savoir, sont parfois les plus drôles. A preuve cette naïveté diplomatique qui avait besoin d'être certifiée par un ministre anglais, Lord Malmesbury; elle figure dans ses *Mémoires* à la date du 4 mars 1865. Une ânerie de secrétaire, dit-il, fait porter sur les invitations adressées au nom de la Reine qu'elle recevra le corps diplomatique *mâle et femelle.*

Le plus grotesque fut que cette naïveté courrouça certains ambassadeurs; ils en référèrent à leurs cours respectives.

Aux jeux de mots commis inconsciemment se rattachent bien des vers de tragédies que je n'ai

pas donnés. Depuis un siècle, on a cité et recité ceux-ci :

> Sur le sein de l'épouse, on écrase l'époux.
> . . . .
> Plus le désir est grand, plus l'effet se recule.
> . . . .
> La vache paît en paix dans ces gras pâturages.
> . . . .
> Quoi ! je ne t'ai point dit quelle était ma querelle !

Toutefois, les auteurs de ces équivoques involontaires étaient si loin d'en soupçonner le ridicule qu'il leur arrivait de les défendre quand même. Marmontel conte dans ses *Mémoires* comment il perdit la voix du président Hénault pour l'Académie, parce qu'en citant une chanson de lui il avait passé un ô de triste figure dans ce vers :

> Que d'attraits ! Dieux ! qu'elle était belle !

Le président avait dit :

> Que d'attraits ! O Dieux ! qu'elle était belle !

Messieurs de la Comédie française accueillirent mieux la spirituelle réclamation de Lemierre, lorsqu'ils jouèrent l'*Orphelin de la Chine* de Voltaire au lieu de sa *Veuve du Malabar*, qui attendait :

> Par vos délais longs et sans fin,
> C'est assez me mettre à l'épreuve.
> Vous qui protégez l'orphelin,
> Ne ferez-vous rien pour la veuve ?

Il y a des jeux de mots qui se ressemblent.

Choisir est souvent embarrassant. Sacrifier paraît dur. Il nous est arrivé de prendre ce dernier parti en donnant la priorité au plus ancien. Ainsi avons-nous conservé un mot de Velpeau de préférence à celui qu'Olympe Audouard attribue dans ses *Souvenirs* au critique Azevedo.

Pendant une soirée, une femme qu'il détestait avait eu une crise nerveuse. On s'empresse, on l'emporte :

— Qu'est-ce ? demande Azevedo.

— Une dame qui se trouve mal.

— Sapristi ! elle se rend justice.

Il arrive que le même mot est attribué vers le même temps à différentes personnes.

Ce que dit Bret, page 185, ressemble à ce que dit un avocat de Bordeaux, page 140. Le premier texte a pour lui un nom de personne, le second offre la garantie d'un nom de lieu et d'une date.

Autant que possible, je me suis efforcé de mettre en garde contre le faux et de placer l'original en regard des copies. Il est curieux de voir le même jeu de mots circuler avec tant de modifications *Le conte des mille et une nuits* (page 246) en offre un exemple amusant. On prête aussi à Sophie Arnould une partie des mots de Bièvre.

Quand il s'agit d'individualités moins connues, la version suspecte est plus difficile à reconnaître. J'y ai été pris page 249 où j'ai rendu Montrose victime d'un mot de M[lle] Mars qui tomba en réalité sur Thénard. Pages 154 et 155, j'ai attribué à M. de Belley deux mots du père André (celui des Cordeliers et celui de la religieuse qui fait ses vœux).

Il y a des mots que je n'ai point donnés non plus, parce qu'ils ne peuvent être vrais.

Tel, celui qu'une chroniqueuse de 1890 place dans la bouche de Talleyrand disant à l'ambassadeur d'Angleterre en lui montrant les épaules nues de la duchesse de Dino, qui dansait vis-à-vis d'une brune Moscovite : « J'espère que nos satins de France sont préférables à tous les cuirs de Russie. »

Dans la bouche de Talleyrand, c'eût été une grossièreté et une maladresse, même en supposant les Moscovites brunes, ce qui n'est pas l'ordinaire. Et il ne fut ni grossier, ni maladroit.

Tout dernièrement, à propos du voyage à Paris de l'impératrice douairière d'Allemagne, un journal a cité une équivoque plus vraisemblable et plus spirituelle; je n'oserais toutefois la certifier.

Flattés par l'intérêt que l'auguste visiteuse montrait pour les beaux-arts, nos artistes étaient sur le point d'aller à l'Exposition de Berlin. Ils furent amenés à se dédire, par un concours de maladresses qui ne leur étaient pas imputables. L'incident devint une grosse affaire. On prétend que l'annonce du brusque départ de l'impératrice fut alors affichée dans la cour de l'ambassade allemande.

Un plaisant en aurait pris texte pour charbonner en face, dans la rue, l'avis de rigueur à Paris pour inviter les passants à se garer :

Prenez garde à la peinture !

« Il a fait son temps, le vieil esprit français. On est las de ses pointes émoussées, de ses traits alourdis, de ses mots toujours les mêmes, retapés par les collectionneurs d'anas. Le progrès moderne veut autre chose. »

J'ai vu cet arrêt quelque part et je me suis incliné. Il est, en effet, probable qu'on demandera d'autant moins au français qu'on possédera plus de langues étrangères [1]. Et celles-ci sont à l'ordre du jour.

---

1. Je ne puis m'empêcher de penser ici à cette réflexion de Balzac, dans *La maison Nucingen* : « Il eut bien de la peine à se munir de quatre langues, c'est-à-dire à s'approvisionner de quatre mots contre une idée. »

D'autre part, les sciences exactes dont les applications ont tant fait pour la vie moderne, rendront de plus en plus indifférent aux considérations d'ordre littéraire, historique ou philosophique qui tenaient si grande place dans l'échange des idées. Tenons compte aussi de la prédominance des exercices de sport où la voltige intellectuelle n'a rien à voir, car elle ne saurait donner du biceps pour manier l'aviron, du coup d'œil pour tirer à la cible, ni de l'aplomb pour tenir bien en selle.

Nous aurons donc un esprit de conversation procédant de la manière de vivre nouvelle. Sera-ce vraiment *l'esprit français,* à cette heure où la France devient de plus en plus la grande patrie de tout le monde?

Mme d'Agoult annonçait déjà l'invasion il y a quarante ans : « Lorsque l'empire revint, dit-elle dans ses *Souvenirs,* on s'aperçut que nos mœurs avaient entièrement changé et que rien ne serait plus impossible que de faire revivre en France l'ancien esprit français.... Déjà, sous le règne de Louis-Philippe, les quatre salons dont on parlait le plus étaient les salons de quatre étrangères[1] : la

1. Mme d'Agoult n'est pas juste en ce qui regarde le salon de Mme de Circourt, français à double titre, non seulement parce que le nom de Circourt

princesse de Lieven, Mme Swetchine, Mme de Circourt, la princesse Belgiojoso; trois Russes et une Italienne. Ce n'était pas bien bon signe à mon avis pour l'esprit français. »

Les craintes de Mme d'Agoult se confirment-elles? L'esprit français s'est-il fondu au creuset de notre cosmopolitisme? Ou l'esprit cosmopolite se francisera-t-il comme ces vignes étrangères qui, une fois transplantées, prennent notre goût de terroir?

Sans trancher la question, il me sera permis de dire que l'esprit de bon aloi n'est pas chose périssable. Pour le montrer, qu'on me permette de rappeler un fait bien connu.

Comparaissant devant René d'Argenson, lieutenant de police, Desfontaines s'écriait pour excuser ses mauvaises actions : *Il faut bien que je vive.*

Et le magistrat faisait ainsi justice du prétexte :

— *Je n'en vois pas la nécessité.*

Aujourd'hui qu'on remet à la mode, sous un masque américain, la vieille formule de Desfontaines, aujourd'hui qu'on cherche à trouver dans

---

était (comme il est encore) honorablement connu dans le monde littéraire, mais parce que Mme de Circourt, une Tolstoï par sa mère, n'avait pas attendu son mariage pour écrire dans une revue française. La naturalisation par les Lettres vaut bien des lettres de naturalisation.

les besoins d'une prétendue *lutte pour la vie* une excuse pour les coquins de tout rang, — le mot de d'Argenson n'a rien perdu de sa force ni de sa moralité. Il est encore plus actuel qu'au temps de Louis XIV.

De même pour cette piquante appréciation des titres de certain vaniteux qui se prétendait issu d'un compagnon de Godefroy de Bouillon :

— Si celui-là descend des Croisés, c'est par les fenêtres.

Un journal du mois d'août 1891 l'attribuait au cardinal de Lavigerie, mais elle date en réalité du siècle dernier. Elle n'en fait pas moins bonne justice des mascarades nobiliaires de nos contemporains.

24 août 1891.

Lorédan Larchey.

ORDRE DES JOUEURS DE MOTS



JOUEURS DE MOTS



SOUVERAINS



HENRI IV

Aucun roi n'eut plus de gaîté dans l'à-propos. Tous ses mots sont bien connus ; ils se distinguent par une franchise et par une liberté d'allures sans égale.

Voyez-le reçu par les bons bourgeois de Chartres. Son armée vient d'ouvrir leurs portes, car on y tenait pour la Ligue. Devant un pont-levis stationne la députation du corps de ville ; l'orateur commence un discours solennel :

— Sire, la ville est soumise à Votre Majesté, tant par le droit divin que par le droit romain...

— Ajoutez *par le droit canon !* fait le vainqueur qui passe outre en remerciant du geste.



Il jouait volontiers sur le mot *canon*. A propos de son abjuration, imposée par la politique, il se plaisait à répéter :

« Le meilleur canon est celui de la messe. Il m'a fait roi. »



C'est aussi lui qui passe pour avoir ainsi excusé un président rouennais resté court dans sa harangue :

« Les Normands sont sujets à manquer de parole. »

Le mot n'était pas politique, mais l'occasion de le placer était si belle !



Mme d'Entragues fut une de ses amies. On veut cependant qu'elle lui ait tenu rigueur au début et que, comme le Roi demandait tout bas par où l'on pourrait bien gagner sa chambre, elle ait répondu fièrement :

« Par l'église ! »



Cette belle vertu fut beaucoup plus le fait de Mme de Guercheville, qui le repoussa. Mais du moins sut-il battre royalement en retraite. Attachant d'emblée une si vertueuse sujette à la personne de Marie de Médicis, il motiva de la sorte cette promotion peu attendue :

« Vous êtes si vraiment dame d'honneur, que la reine ma femme vous doit prendre pour telle. »



Dans une visite à l'abbaye de Poissy, il remarque Louise de Maupeou, depuis abbesse de Saint-Jacques de Vitry, et lui demande :

— Qui est votre père, mignonne ?

Effarouchée, la sainte fille répond :

— C'est le bon Dieu, Sire.

— Ventre-saint-gris ! je voudrais être son gendre[1].



Chaque ville de France possédant une confrérie d'arquebusiers avait jadis sa devise spéciale, et les qualifiait par un dicton. Paris avait pour dicton : *les badauds ;* Meaux, *les chats ;* Étampes, *les écrevisses ;* Corbeil, *les pêches ;* Magny, *les œufs ;* Meulan, *les hiboux ;* Mantes, *les chiens.*

Henri IV n'eut garde de l'oublier, lorsqu'après la bataille d'Ivry, il répondit aux députés de Mantes apportant à Rosny les clefs de leur ville :

— Messieurs, je n'étais pas inquiet de vous ; bons chiens reviennent toujours à leur maître !



André Theuriet rappelait dernièrement certaine réception des verriers de la Meuse qui peut tenir son rang dans la série.

1. Le Régent semble s'être inspiré de cette réflexion quand il fit à sa fille, l'abbesse de Chelles, une réponse que nous verrons plus loin.

Au bas de la côte de Blesme, le roi, qui voyageait, vit se ranger le long de la route un groupe de singuliers personnages à la mine fière et à l'accoutrement campagnard. Ils se tenaient tête nue, sous la bruine, l'épée en verrouil, un placet à la main.

— Qui sont ces gens-là ? demanda Henri IV.

— Sire, ce sont des gentilshommes souffleurs de bouteilles.

On prétend qu'il cria au conducteur de sa litière : « Eh bien ! dis-leur de souffler au c.. de tes chevaux pour les faire marcher plus vite...[1]. »

Cette facétie ne l'aurait pas empêché, bien entendu, d'accorder les nouvelles lettres patentes qu'on lui demandait.



Henri IV obligé de s'arrêter dans un village pour dîner, fit asseoir devant lui le meilleur causeur du pays, afin de l'entretenir pendant le repas.

— Comment t'appelles-tu ?

— Sire, je m'appelle Gaillard.

— Hé bien ! dis-moi, quelle différence y a-t-il entre Gaillard et Paillard ?

— Il n'y a que la table.

---

1. Nos pères affectionnaient les images de ce genre. Ils répétaient jadis un quatrain sur les ouragans de mars qui se terminait par cette apostrophe au mois « tempestueux » :

.....Si tu ne sais où souffler,
Souffle au derrière de l'hiver.

— Ventre-saint-gris! j'en tiens! dit le roi en riant, je ne croyais pas trouver si grand esprit dans si petit village.



— Tu étais de la Ligue, demandait Henri IV à un de ses secrétaires, nommé Nicolas. Eh bien, qu'en penses-tu maintenant?

— Sire, on a rendu à César ce qui était à César.

— Rendu!.... Dis *vendu!* car on me l'a bel et bien vendu.

Allusion aux stipulations de son traité secret avec Brissac, qui gouvernait alors Paris.



Dans une visite à la veuve du prince de Condé (le bossu), il s'amuse d'un luth sur le dos duquel on avait gravé ces deux mauvais vers:

> Absent de ma Divinité,
> Je ne voy rien qui me contente.

Faisant un renvoi au mot *divinité,* il ajoute de sa main plus bas:

> C'est fort mal connoistre ma tante,
> Elle aime trop l'humanité.

« La bonne dame avoit esté fort galante », fait observer Tallemant des Réaux au récit duquel je me conforme, sans oublier un autre qui fait du *luth* un *lit,* et

de la *princesse de Condé* une *comtesse de Clèves,* Marguerite de Bourbon, aussi tante d'Henri IV.

M. de Noailles, son amant, aurait écrit sur le lit :

Nul heur, nul bien ne me contente,
Absent de ma Divinité.

Henri IV, n'étant encore que roi de Navarre, aurait ajouté de sa main :

N'appelez pas ainsi ma tante.
Elle aima trop l'humanité.



Les ancêtres du peintre Mignard étaient d'origine anglaise. Une observation du roi leur fit quitter le nom de Moore. A une revue, il remarque dans les rangs un père accompagné de six fils. Frappé de leurs belles mines, il veut savoir comment s'appellent ces braves gens. Mais à peine a-t-il entendu le nom de Moore :

— Eh ! non, dit-il, ce ne sont point là des Maures, mais bien des mignards.

En sa qualité de mécréant, le Maure passait autrefois pour un type de laideur.



En roi qui aime à faire causer, Henri IV écoutait un jardinier de Fontainebleau se plaindre de la mauvaise qualité des terres : rien n'y pouvait pousser.

— Eh bien ! il faut y semer des Gascons.

— Des Gascons...? répète le jardinier ébahi.

— Eh oui !... Ils prennent partout, ajoute le roi, avec un coup d'œil à l'adresse du duc d'Épernon, qui était de Gascogne et passait pour âpre à la curée.



S'il faut en croire Tallemant des Réaux, Henri IV n'avait pas bonne opinion de la délicatesse de Sully. Comme il avait trébuché dans la cour du Louvre en voulant saluer, le roi, qui était au balcon, dit :

« S'il avait autant de pots de vin que lui sur la conscience, le plus fort de mes Suisses en serait tombé tout de son long. »



Sollicité par son neveu, M. de Nevers, Henri IV accorde à La Vieuville le collier du Saint-Esprit.

Au moment de la remise, le cérémonial voulait que le récipiendaire prononçât, à l'église, ces paroles du centenier de l'évangile : *Domine, non sum dignus.*

— Je le sais bien ! je le sais bien ! murmure malicieusement le roi, — mais c'est mon neveu qui m'en a prié [1].



Deux médecins calvinistes rentrent dans le giron de l'Église romaine. L'abjuration fait du bruit, et Henri IV

1. La Vieuville contait la chose lui-même, dit Tallemant des Réaux, de peur qu'un autre ne la contât le premier, « car il n'étoit point beste ».

l'annonce lui-même à Duplessis-Mornay par ce facétieux pronostic :

— Duplessis, la Religion est bien malade... Les médecins l'abandonnent.

LA DUCHESSE DE BAR

Le don de plaisanterie semble héréditaire dans la famille de Henri IV. Sa sœur Catherine de Bourbon, duchesse de Bar malgré elle (car elle aimait le comte de Soissons), avait eu parmi ses valets de cuisine un certain Fouquet de la Varenne, qui devint le confident du roi ; — un de ces confidents comme il en faut aux souverains galants. Le poste était lucratif, et le sieur Fouquet reparaît un jour en magnifique équipage aux yeux de son ancienne maîtresse. Il en reçoit ce compliment :

— Eh ! Fouquet, comme te voilà beau ! Allons, je le vois... tu as plus gagné à porter les poulets de mon frère qu'à piquer les miens [1].



1. Il fut baron de Sainte-Suzanne, contrôleur des postes et gouverneur d'Angers. Belle fortune pour un lardeur-piqueur de viandes.

C'est ce pauvre Fouquet qui mourut de saisissement en entendant dire *maquereau* par une pie qu'il était sur le point de tirer à la chasse. Il ne se doutait pas que cet oiseau diabolique avait été seriné par un paysan dont il avait déserté la maison.

Je n'ai point caché que Mme de Bar en tenait pour le comte de Soissons. Un jour la voyant rêveuse, son frère lui dit :

— De quoi vous avisez-vous d'être triste? Nos affaires sont au meilleur état.

— Oui, pour vous ! dit-elle, vous avez votre compte, mais moi, je n'ai pas le mien.

M. DE VENDÔME

Un bâtard de Henri IV, M. de Vendôme, s'arrête à Noyon et prend logis à l'auberge des Trois-Rois. Le fils de la maison venait d'être reçu avocat. Comme tel, il jugea convenable d'aller tirer sa révérence à un hôte de si grande qualité. Ce garçon vaniteux et niais s'annonce ainsi :

— Monsieur, je suis le fils des *Trois-Rois*.

— Le fils des Trois Rois ! s'écrie M. de Vendôme avec de grands saluts.... Moi, Monsieur, je ne suis le fils que d'un... Prenez donc le fauteuil !... Je vous dois le respect.

LE PRINCE DE BOURBON-CONTI

Le surintendant Servien ayant fait faire à Meudon cette belle terrasse qui a coûté des sommes immenses, chacun l'allait voir par curiosité, dit le président Bouhier dans ses *Souvenirs*.

Le prince Louis de Bourbon s'y étant promené comme les autres, le surintendant, qui savait les murmures du peuple contre cette dépense, et voulait qu'on la crût moindre, dit à M. le prince :

— Tout le monde se persuade que cette terrasse me coûte des sommes infinies. Cependant, Monseigneur, vous ne sauriez croire à combien peu elle me revient ; elle ne me coûte que dix mille écus.

— Vraiment, répondit M. le prince, c'est encore plus que je ne pensais, car j'imaginais qu'elle ne vous coûtait rien [1].

CHRISTINE DE SUÈDE

Pendant son séjour en France, la reine Christine de Suède fut avertie par Mlle de Montpensier que les dames de la cour se moquaient de sa perruque et de ses habits. Lorsqu'elle parut ensuite au cercle de la reine, elle le trouva fort divisé sur la question de savoir si on pouvait sans ridicule porter en même temps le manchon et l'éventail, en raison des variations [2] du jour qui était alors froid le matin, étouffant l'après-dîner :

— Mesdames, dit-elle, si j'étais à la place de votre reine, je défendrais les éventails à la moitié d'entre

---

1. Nos historiens s'accordent cependant sur la probité de l'administration de Servien.

2. *De la température* peut-être sous-entendus. On dit de même *la beauté de ce jour* pour *la beauté de la température de ce jour.*

vous qui est déjà trop éventée. Et l'autre n'a pas besoin de manchons, car elle est déjà bien assez chaude.

Je laisse à penser les rages de l'assistance. Aussi Mlle de Montpensier disait-elle à sa royale amie, en parlant des ennemies qu'elle s'était faites parmi les dames qui avaient leurs entrées à la cour[1] :

— Vos ennemies ne sont à craindre ni à pied ni à cheval, mais seulement sur le tabouret.

LOUIS XIV

Si le grand Roi fut souvent flatté, il sut à l'occasion rendre la pareille avec à-propos.

Le prince de Condé venait le saluer après la victoire de Senef. Fort incommodé par la goutte, il marchait en s'excusant :

— Je demande pardon de ma lenteur à Votre Majesté.

— Qui est chargé de lauriers, ne saurait aller vite.



Duguay-Trouin lui contait comment il avait rallié son escadre dans un combat :

— Je fis faire à *La Victoire* le signal de suivre.

— Et elle vous a obéi, comme toujours.



1. Ce qu'on appelait *avoir le tabouret*.

Moreau, l'un de ses musiciens ordinaires, n'était pas bien avec l'archevêque de Reims. Outré par quelques railleries, le prélat avait menacé de lui faire donner congé.

Bientôt en effet, comme l'artiste chantait au concert de la cour, l'archevêque se place derrière le fauteuil du roi et manifeste hautement son improbation.

Louis XIV entendait cette critique bruyante. Comme il n'en ignorait pas le vrai motif, il finit par se retourner du côté de l'archevêque[1] :

« Monsieur de Reims, soyons francs! Ce n'est pas que Moreau ne chante bien,... mais il parle mal. »

LA DAUPHINE

La belle-fille de Louis XIV, Marie-Anne-Victoire de Bavière, avait de la délicatesse dans l'esprit.

Un jour qu'elle dormait, ou, du moins, faisait semblant de dormir, entre la princesse de Conti, qui, après l'avoir bien considérée, fait tout haut cette réflexion :

---

1. M. de Reims n'était pas aimé. — Un jour le roi voyait venir de loin, dans les avenues de Versailles, le carrosse épiscopal qu'il ne reconnaissait point :

— Il me semble, dit-il, que je vois venir un carrosse à six chevaux?

— Pardonnez-moi, Sire, répondit le marquis de La Feuillade,... il y en a sept.

— Comment donc ? repartit le roi.

— C'est, Sire, que le septième est dans le carrosse.

(*Souvenirs du président Bouhier.*)

— Mme la Dauphine est encore plus laide en dormant que lorsqu'elle veille.

— Eh ! Madame, tout le monde n'est pas enfant de l'amour, répliqua celle-ci sans ouvrir les yeux.

La princesse de Conti était fille de Louis XIV et de Melle de La Vallière.



Voici encore d'elle une repartie charmante.

Louis XIV lui parlait de la grande-duchesse de Toscane :

— Vous ne m'aviez pas dit, Madame, que vous aviez une sœur très belle.

— Il est vrai, Sire, répondit Mme la Dauphine, j'ai une sœur qui a pris toute la beauté de la famille,.... mais j'en ai eu tout le bonheur.



LE PRINCE DE CONDÉ

Un fermier des gabelles du nom de Méraut avait été taxé de cent mille écus. Comme on parlait de sa mésaventure devant le prince de Condé, il dit :

« Ne le plaignez pas tant. Ces messieurs ne sont pas comme les oiseaux. Tant plus on les plume, et mieux ils volent. »



Regardant à Chantilly la statue équestre du connétable de Montmorency, un duc de Ventadour dit au prince de Condé : « Voilà notre grand-père. »

Bien que Ventadour fût en effet un parent, le prince choqué fit semblant de ne pas entendre, et finit par dire au duc qui recommençait son propos :

« Il est vrai que mon grand-père est à cheval. Quant au vôtre, il est entre ses jambes. »

LE DUC DU MAINE

Le duc du Maine, fils légitimé de Louis XIV, jouait dans une chambre où se trouvait le grand Condé. Impatienté, celui-ci réprimande :

— Vous faites bien du bruit, Monsieur.

— Plaise à Dieu, Monsieur, que j'en puisse faire un jour autant que vous.

L'excuse est bien fine pour un enfant.

LE RÉGENT

L'abbesse de Chelles, fille du régent Philippe d'Orléans, écrivant pour demander une faveur, avait usé de la formule ordinaire : *épouse de Jésus-Christ*.

Pour toute réponse, le régent aurait laissé échapper cette réflexion devenue fameuse :

« Il y a trop longtemps que je suis brouillé avec mon gendre pour rien accorder à sa femme. »

Il fallait que la demande fût inconsidérée, car ce prince accordait volontiers.

LOUIS XV

Visitant en 1762 les nouveaux bureaux du ministère de la guerre, il prend sur une table des lunettes qu'il essaye en disant : « Voyons si elles valent mieux que les miennes. »

On juge l'occasion unique pour glisser sous les yeux du roi son propre éloge, une superbe calligraphie qui devait être remise à la sortie.

Rejetant papier et lunettes, il se contente de dire : « Je vois qu'elles ne sont pas meilleures que les miennes.... Elles grossissent trop les objets. »



On attribue encore à Louis XV une citation heureusement placée. Il était question de nommer Papillon à l'intendance des menus plaisirs.

— Votre Majesté n'ignore pas que c'est un sot? objecte un ennemi du futur intendant.

— Raison de plus ! fait le roi.... Un poète n'a-t-il pas dit :

Les sots sont ici-bas pour nos menus plaisirs ?



Un jour, à Versailles, Louis XV aperçoit le comte de Lauraguais. Il aimait peu cet excentrique qui faisait alors (1766) parler de lui comme sportman et comme philosophe. Cependant, il lui adresse la parole :

— D'où vient Monsieur de Lauraguais?

— D'Angleterre, Sire.

— Et qu'avez-vous été faire là?

— Apprendre à penser, Sire.

— Panser quoi?.... Des chevaux!

. . . .



Le prince de Ligne ne croit point que M. de Lauraguais ait osé répondre ainsi. Mais Lauraguais en a risqué bien d'autres. C'est lui qui disait au retour de Londres :

« L'Anglais est l'homme le plus libre de la terre, mais son peuple est le moins libre qui existe. En fait de fruits mûrs, il n'a que la pomme cuite, et je n'ai trouvé chez lui de poli que l'acier. »

Lauraguais prenait pour impolitesse des habitudes de silence réfléchi qui avaient déjà fait porter par Saint-Évremon ce jugement beaucoup plus juste :

« Je ne connais rien de plus rare qu'un Français qui pense et qu'un Anglais qui parle. »



Pendant une séance accordée à Latour, le célèbre pastelliste, le roi demande ce qu'on dit de nouveau à Paris :

— On n'est pas content, s'écrie Latour, qui se mêlait de politique. On trouve que les affaires vont mal.

— Elles peuvent prendre meilleure tournure, répond le roi piqué.

— Ce serait difficile, continue Latour en insistant... Et puis, nous n'avons plus de marine.

— Mais, Monsieur, je crois que vous oubliez celles de Vernet.

C'était replacer en maître le grand artiste sur son véritable terrain. Ce trait a été conservé par le duc de Lévis dans ses *Souvenirs*[1].

LOUIS XVI ET MARIE-ANTOINETTE

Pour commencer, citons les *Mémoires secrets,* dits de Bachaumont (21 août 1778) :

« On prétend que la Reine a singulièrement annoncé au Roi la certitude de sa grossesse :

---

1. Sa version est de beaucoup préférable à une autre qui fait dire à Louis XV : *mon cher Latour.* Cette seule familiarité suffit pour montrer la fausseté du récit suivant :

« Le peintre Latour négligeait souvent ses pinceaux pour s'occuper de politique. Un jour il déclamait avec beaucoup de chaleur, chez la marquise Pompadour, sur la decadence de la *marine* française. Louis XV entre : « Eh ! de quoi parlez-vous donc avec tant de chaleur ? » — Le peintre n'ose l'avoner, le prince insiste. — « Sire, puisque Votre Majesté l'ordonne, il faut bien lui avouer que je disais qu'il n'y a plus de *marine* en France. — Plus de *marine !* mon cher Latour, et Vernet ? »

« Sire, lui a-t-elle dit, je viens vous demander justice « contre un de vos sujets qui m'a violemment in-« sultée... »

« Le Roi, ému du ton sérieux de Sa Majesté, s'est empressé de la faire expliquer.

« Oui, Sire, a-t-elle continué, il s'en est trouvé un « assez audacieux, le dirai-je ? pour me donner des coups « de pied dans le ventre. »

« Alors son auguste époux a compris le calembour, et en a ri de bon cœur. »

Grimm répète l'anecdote dans les mêmes termes.



Cette autre équivoque est ainsi contée par le prince de Ligne dans ses *Remarques sur La Harpe* :

« Quoique j'aime ses grosses touches, Sedaine n'auroit jamais dû être reçu à l'Académie. Je soupois dans les Cabinets ce jour-là. Le roi demanda qui avoit fait le discours de réception ? On lui répondit que c'étoit Marmontel.

« Et ce malheureux Louis XVI qui avoit de l'à-propos, gai et brusque très souvent, se ressouvenant du refrain du *Richard Cœur-de-Lion* de Sedaine, fredonna :

Quand les bœufs vont à deux,
Le labourage en va mieux. »

En effet, Sedaine et Marmontel avaient tous deux une certaine lourdeur d'allures.



A l'Exposition de peinture de 1777, Joseph Vernet, qui avait alors soixante-trois ans, ajoute encore à sa renommée en exposant ses deux tableaux *le Calme* et *la Tempête*. Marie-Antoinette voulut voir l'artiste, et l'accueillit par cette gracieuse allusion :

« Je vois, Monsieur Vernet, que vous faites toujours ici la pluie et le beau temps. »



Louis XVI n'aimait pas les dettes de jeu. Un prince de sa famille, qui n'avait pu faire contribuer le trésor royal au désintéressement de ses créanciers, s'en venge en déclarant qu'il ne faut plus dire : « *Louis, roi de France et de Navarre* », mais : « *Louis, roi de France et avare.* »

On rapporte le propos au souverain qui ne s'en fâche point :

« Il a raison. Je suis roi de France et ...avare... du bien de mes sujets. »



Toutes ces reparties de Louis XVI paraissent d'autant plus dignes de foi, que dès sa première jeunesse, elles préoccupèrent les contemporains. C'est ainsi que Bachaumont le montre répondant au comte de Provence qui, sur je ne sais quelle faute de français, l'engageait à mieux posséder sa langue :

« Et vous, mon frère, tâchez de retenir la vôtre. »



L'assemblée des notables (1787) fut le prologue de la Révolution. Mais Marie-Antoinette était loin de prévoir alors le dénouement fatal, et ne pensait qu'à rire des acteurs du drame. Je relève encore ceci dans les *Souvenirs* du prince de Ligne :

« Au spectacle de la Cour, à Versailles, la reine avoit eu la bonté de me permettre de me placer sous sa loge, d'où je pouvois causer avec elle. Je ne pus m'empêcher de la regarder, le même jour que les notables furent nommés, lorsque Cassandre dit, dans l'opéra du *Tableau parlant :*

Les notables du lieu vont ici s'assembler.

« La reine me fit des yeux terribles pour me faire taire, en cas que je voulusse faire l'aimable là-dessus. »

L'EMPEREUR JOSEPH II

Lorsque Joseph II vint en France, en passant par Genève, il ne voulut pas voir Voltaire ; en revanche, il visita Buffon à Paris. Il eut en entrant un mot aimable et spirituel. Buffon, qui n'avait pas été prévenu, s'excusa d'être en robe de chambre.

« Point de toilette ! répondit l'empereur[1], c'est le peintre de la nature que je viens chercher. »

1. La popularité de Joseph II en France n'était point aussi grande à Vienne, parait-il, car on trouva un jour sur la porte d'un hôpital de fous qu'il avait fait construire, cette inscription :

Josephus ubique secundus,
Hic primus.

Certain jour, il se rasait dans une chambre d'auberge, lorsqu'une servante, stupéfaite de tant de simplicité, vint lui demander s'il était réellement de la maison de l'empereur.

Elle l'avait vu descendre seul d'un cheval de poste et ne pouvait se figurer que ce fût lui.

L'empereur se retourne et dit froidement :

« J'ai l'honneur de le raser. »

CATHERINE II

Comme le prince de Ligne, M. de Ségur, qui fut du voyage de la grande Catherine en Crimée, rend hommage à son enjouement : « S. M. nous raconta, dit-il, qu'on la blâmait d'avoir permis le mariage d'un de ses capitaines de vaisseau avec une négresse. Mais, ajoutait-elle en riant, c'est un effet de mes vues ambitieuses sur la Turquie. J'ai fait célébrer l'union d'un représentant de la nation russe avec la mère Noire. »

La question d'Orient troublait déjà les têtes souveraines, et c'est pourquoi la proie reste encore intacte. Chacun s'en console en empêchant le voisin d'y toucher.

NAPOLÉON Ier

On craignait sa jeunesse, lorsqu'il fut question de le placer à la tête de l'armée d'Italie.

— Trop jeune! aurait-il dit, trop jeune!.. mais, dans six mois, j'aurai Milan.

On lui présente le baron Vollant.

Il s'écrie : « Vollant! Beau nom pour un commissaire ordonnateur. »

La plaisanterie était mauvaise, et le baron Vollant ne pouvait en rire. Il se retranche derrière les deux L de son nom.

« Deux L! raison de plus, continue le persifleur impitoyable... Avec deux ailes, on n'en vole que mieux ! »



On lui prête une intention facétieuse dans le choix de certains fonctionnaires, tels que *Lannes,* colonel général des Suisses et *Grisons ; — Gardanne,* gouverneur des pages, — *Bigot* de Préameneu, ministre des cultes ; — *Jean Bon,* préfet de Mayence ; — Perrin, duc de *Bellune.* Étant simple trompette d'artillerie, ce dernier avait reçu de ses camarades le sobriquet de *Beausoleil.*



Lorsque Napoléon fit duc de Dantzick le maréchal Lefebvre, il voulut que l'huissier de son cabinet apprît ce titre au nouveau dignitaire en l'annonçant. Et il lui tendit la main en disant :

« C'est bien de vous qu'il s'agit. Quand je fais un duc, ce n'est pas un conte. »



Lors de la discussion du Code civil au Conseil d'État, on en était arrivé à la question de savoir comment une femme, ayant abandonné le domicile conjugal, pourrait être contrainte d'y rentrer. Le grave Merlin était le premier à donner son avis :

— D'abord, si la femme résiste, on la sommera.

— Ne plaisantons pas, dit l'Empereur.

— Je ne plaisante en aucune manière.

— Eh bien! quand vous l'aurez assommée, en serez-vous plus avancé?

A ce mot, rien ne put arrêter l'hilarité du Conseil, que l'Empereur ne tarda point à partager.

A plusieurs versions connues de ce fait, j'ai préféré celle du comte Réal comme la plus sûre. On la retrouve dans le tome Ier de ses *Indiscrétions,* et c'est bien une de ces grosses plaisanteries comme Napoléon paraît les aimer.

LOUIS XVIII

Il n'eut point d'enfants. Cependant on parla, vers 1781, de la grossesse de sa femme, et Marie-Antoinette lui demanda « si on pouvait se flatter qu'il y eût quelque fondement à ce bruit ».

— Oui, Madame, fit-il en riant, il n'y a même pas de jour où cela ne puisse être.

La Reine comprit qu'elle s'était hasardée, et s'en tira

en disant : « Puisque vous répondez si bien, je ne vous ferai plus de question. »

Sentant sa fin prochaine, il aurait fait donner à la garde du château ce mot d'ordre symbolique :

Saint-Denis. — Givet.

Je doute fort de ce jeu de mots de la dernière heure. Il sent la fabrique, comme le : *Partez ! Charles attend,* qui aurait servi à congédier ses médecins. On peut affirmer davantage celui dont fut honoré M. Roger, lors de sa nomination académique, nomination médiocrement justifiée par des titres littéraires comme la comédie de l'*Avocat*. Faute de mieux, le roi partit de là pour faire ce compliment :

« Votre cause, Monsieur, a été gagnée par un très bon avocat. »



Comme l'*Avocat,* imité de l'italien, n'appartenait pas en propre à Roger, le compliment passa pour une malice. Ainsi, l'auteur des *Salons de Curtius* (1826), où nous avons puisé ces détails, ne soutient Roger que pour mieux le perdre : « Sans doute, écrit-il, on ne peut dire que M. Roger soit un profond moraliste, mais c'est un écrivain correct. Pour lui les Lettres n'ont plus de secrets. »

Le nouvel académicien était secrétaire général des

Postes, et en ce temps on parlait beaucoup du fameux Cabinet noir où se violait le secret des correspondances privées.



Lorsqu'il était comte de Provence, Louis XVIII aimait à mystifier les pages. Comme l'un deux allait visiter les Invalides à la suite de Madame, il lui recommanda de ne pas oublier de demander l'homme sans tête.

Aux Invalides, on rit au nez du naïf, et, comme on se moquait encore de lui au retour, il s'écria tout irrité :

— Pourquoi n'y aurait-il pas un invalide sans tête, quand on voit tant de grands seigneurs sans cervelle ?

On lui donna le fouet, mais il avait raison. Les intrigues étourdies des grands furent de moitié dans la Révolution accomplie par le peuple.

FRÉDÉRIC VI

Au congrès de Vienne, on remania la carte de l'Europe en donnant à plusieurs souverains un surcroît de sujets appelés âmes en langage diplomatique.

Le roi de Danemark, Frédéric VI, ne fut pas du nombre des favorisés. En revanche, on le choya fort,

et comme l'empereur d'Autriche lui faisait ce beau compliment :

— A Vienne, V. M. a gagné tous les cœurs.

— Tous les cœurs, soit... mais pas une âme, répondit-il.

L'EMPEREUR ALEXANDRE.

Nous ne pouvons quitter Louis XVIII sans parler de l'empereur Alexandre, qui protégea, en 1815, l'intégrité de la France menacée par les alliés.

Des flatteurs ayant parlé de mettre sa statue sur la colonne Vendôme privée de la statue de Napoléon, il aurait sagement répondu : « Le piédestal est trop haut, la tête me tournerait. »



Châteaubriand conte ce trait un peu différemment. Alexandre aurait dit, en regardant la colonne : « Si j'étais à cette hauteur, je craindrais que la tête me tournât. »

NAPOLÉON III

Avant le coup d'État, il passait pour s'être assuré la neutralité de M. Dupin, ce qui explique sa réponse à la question :

— Et le Président de la Chambre ! Ne pensez-vous point à le faire arrêter ?

— M. Dupin !..... il s'arrêtera tout seul.



Un parent lui avait fait une demande d'argent. Comme elle venait après beaucoup d'autres de date trop récente, un refus lui est opposé. Emportement du demandeur qui finit par s'écrier :

— Tenez ! vous n'avez rien de votre oncle.

Napoléon III répond froidement :

— Vous vous trompez, j'ai sa famille.



En 1869, Gustave Claudin, autorisé à faire une biographie populaire de Napoléon III, dit l'avoir entendu rappeler cet autre jeu de mots fait pendant son séjour d'Amérique, après la tentative de Strasbourg : « Je suis resté presque tout le temps à New-York. Errant avec le marquis de Gricourt dans une des plus belles avenues, j'aperçus à la boutique d'un changeur cette inscription : *On demande des napoléons pour des souverains.* ... Comme cela m'irait ! dis-je à Gricourt. »



Les *Souvenirs* de Jules Troubat, publiés en 1890, contiennent une version qui diffère légèrement. Elle

vaut la peine d'être donnée parce qu'elle émane du prince Pierre Bonaparte qui ne parle point de Gricourt. Lui seul serait passé dans une rue de New-York avec Napoléon, devant la boutique du changeur où se trouvait placardé l'avis :

On demande napoléons pour souverains.

Et Louis-Napoléon aurait dit : « J'ai bien envie de me présenter [1]. »

LE PRINCE NAPOLÉON.

La déclaration de guerre à la Prusse lui valut un rappel par dépêche.

Il naviguait alors avec Renan et se trouvait en station avec son yacht dans un port de mer du Nord. Il donne aussitôt l'ordre d'appareiller.

— Quelle direction ? demande le capitaine.

— Pour Charenton !

1. Ce n'est point la première fois du reste qu'il pensait au pouvoir en Amérique. Les mémoires de Lord Malmesbury contiennent à ce sujet un fait curieux. Louis-Napoléon, visité par lui dans sa prison de Ham, le pria de faire solliciter sa mise en liberté par l'Angleterre, s'engageant en revanche à ne plus reparaître, parce qu'on lui offrait la présidence de Nicaragua. Une fois à la tête de ce dernier État, il comptait faire commencer les travaux d'un canal interocéanique dans lesquels il réserverait à l'Angleterre la part du lion.



GENS DE COUR

ET GENS DE PLACE

Mme D'ENTRAGUES

Les bons mots d'Henri IV semblent avoir mis les femmes de sa cour en verve.

Nous avons déjà donné un mot de Mme d'Entragues.

C'est elle encore qui, trouvant à Henri IV l'air trop bonhomme, disait :

« J'ai vu le Roi, mais je n'ai pas vu Sa Majesté. »

Mme DE RANDAN

Mme de Simier, encore une amie du Vert-Galant, avait débuté par tirer du jeune Randan une promesse de mariage dont il ne put se dégager que par un don de six mille écus. Elle en fit de magnifiques toilettes, et passant au Louvre avec une robe garnie de plumes de paon devant la mère de sa victime, elle dit insolemment : « L'oiseau m'est échappé, mais il y a laissé des plumes. »

Mais la douairière de Randan avait bon bec, et elle la remit à sa place avec ces mots :

— Vous ne portez, ma mie, que celles de la queue. Cela ne l'empêchera pas de voler.

Mme LOISEAU

Dansant un ballet chez la vieille reine Marguerite de Valois, la duchesse de Retz s'irrita de la présence d'une dame Loiseau qui n'était pas invitée, et le lui fit sentir par cette impertinence :

— Pourriez-vous me dire si Loiseau a des cornes ?

— Quand c'est un duc [1], oui, Madame ! fit la curieuse, qui était prompte à la riposte.

La duchesse passait pour galante.

D'AUBIGNÉ

En retour de services réels où il prétendait n'avoir pas épargné sa bourse, Agrippa d'Aubigné reçoit un portrait du Roi. Une telle ladrerie mérite une punition. Il l'inflige en quatre vers :

Ce prince est d'étrange nature ;
Je ne sais qui diable l'a fait :
Car il récompense en peinture
Ceux qui le servent en effet.

1. On sait qu'on appelle *duc* ou *grand-duc* le hibou, qui a sur la tête deux aigrettes de plumes, placées comme des cornes.

BASSOMPIERRE

Lui aussi avait servi Henri comme ambassadeur en Espagne. Il contait un jour comment, à son entrée à Madrid, il montait une jolie petite mule envoyée par S. M. Catholique. On en riait, et le roi se met à dire :

— La belle chose que c'était de voir un âne sur une mule !

— Tout beau, Sire ! réplique Bassompierre... c'est vous que je représentais.



Plus tard, sous le règne de Louis XIII, Bassompierre faisait sa partie dans un jeu de société à la mode. Chaque personne se cachait la moitié du visage pour se faire dire : « Vous ressemblez à tel ou tel animal. »

Vint le tour d'un personnage qu'on savait espion du cardinal de Richelieu.

— Pour celui-là, proclame Bassompierre... c'est un barbet... Nous savons tous qu'il *rapporte* merveilleusement.

Lorsqu'il fut mis à la Bastille, on veut aussi qu'il ait demandé des livres.

— Quel livre ? aurait demandé le gouverneur.

— Un livre contenant certain passage par lequel je puisse m'en aller d'ici.

SULLY

Retenu par la présence d'une amie, Henri IV avait fait défendre sa porte. Soupçonnant la vraie cause de cette invisibilité, Sully attendit en observateur dans les environs, et ne tarda point à voir sortir une dame vêtue de vert. Il se présenta aussitôt, et le roi l'accueillit en disant qu'il avait eu un accès de fièvre :

— Elle m'a quitté tout à l'heure seulement, dit-il.

— En effet, dit Sully, je viens de la voir passer : elle était verte[1].



On tient au Louvre une conférence religieuse, où l'abbé Du Perron triomphe du ministre Duplessis-Mornay, une lumière du protestantisme.

— Eh bien ! dit Henri IV à Sully, votre pape a donc été terrassé ?

---

1. Ce mot a paru si heureux qu'il a été attribué à d'autres personnes. Voici une seconde version :

« Monseigneur est souffrant, il faut attendre », disait-on chez l'archevêque De Harlay à l'Angely, le fou de Louis XIII.

En attendant, le visiteur remarque la sortie d'une dame à robe verte. Puis, il est reçu par M. de Harlay qui se plaint d'avoir eu plusieurs évanouissements.

« En effet, dit l'Angely, je viens d'en voir disparaître un, il était habillé de vert. »

Le prélat lui donna, dit-on, quatre pièces d'or pour ne pas répéter ce bon mot, mais il faut que le fou n'ait pas tenu parole.

— Riez ! Riez !... Mornay est si bien le pape qu'il fera son adversaire cardinal.

Le succès de Du Perron lui valut en effet le chapeau rouge.

ROQUELAURE

Le maréchal d'Albret avait voulu en conter à Mme de Courcelles ; il fut repoussé, bien qu'elle ne fût pas cruelle et qu'on lui donnât d'ordinaire quatre amants pour le moins. Roquelaure s'en moquait en disant :

« Ce brave maréchal, à qui rien ne résiste, n'a pu l'emporter ; il y avait trop de monde dans la place. »



Lorsque Henri IV fit donner un banquet à Paris au connétable de Castille et à sa suite, chaque Espagnol avait à table un Français en face de lui. Le vis-à-vis du maréchal de Roquelaure rotait constamment, et répétait chaque fois, par civilité : *La sanita del cuerpo, señor mareschal.*

Impatienté, Roquelaure prend son temps et, lui tournant le dos, riposte bruyamment du bas, avec ces mots : *La sanita del culo, señor Español.*



Ce railleur fut bien rabroué dans une rue de Paris, un jour qu'il s'était avisé de faire le facétieux avec une crieuse de maquereaux :

— A quoi reconnais-tu les mâles ? lui demanda-t-il.

— Jésus ! Rien de plus aisé. Ils sont borgnes tous.

(Roquelaure avait perdu un œil.)



— Y conçois-tu rien ? lui disait Henri IV. Au temps où tout était réuni contre moi, je mangeais de bon appétit. Maintenant que je n'ai plus rien à souhaiter, mon estomac fait faute.

— La chose me surprend peu, répond Roquelaure... En ce temps-là, vous étiez excommunié... et un excommunié a toujours un appétit du diable.

LE DUC DE ROHAN

Le duc de Rohan, l'auteur des *Mémoires,* rencontre en Italie (1598) un voyageur anglais plein de morgue aristocratique. Apprenant qu'il était fils de boucher, il s'écria :

« On ne peut nier que celui-là soit issu de grand seigneur. »

LE COMTE DU LUDE

On parlait fort librement à la Cour, s'il faut en croire Tallemant des Réaux.

La reine-mère, Marie de Médicis, ayant commandé un jour devant le comte du Lude qu'on lui apportât son voile, celui-ci dit en riant : « Un navire à l'ancre n'a besoin de voile. »



L'intimité de la reine et du maréchal d'Ancre était si connue qu'on fit alors circuler un quatrain grossier que je ne répéterai pas entièrement. Il était dit que si la reine avait un nouvel enfant, il serait tout noir :

Car il seroit d'encre.

RICHELIEU

Un courtisan sollicitait, en 1631, Richelieu pour être compris dans la promotion de l'ordre du Saint-Esprit. Comme il n'avait à faire valoir aucun service de guerre sous Henri IV ni sous Louis XIII, le cardinal tourna la chose en plaisanterie :

« Vraiment, Monsieur, dit-il, je m'étonne fort que n'ayant servi ni le Père, ni le Fils, vous pensiez au Saint-Esprit. »



Lorsque l'abbé Godeau lui présenta sa paraphrase du cantique *Benedicite omnia opera Domini,* Richelieu

fit ce remerciement : « Puisque vous me donnez le *Benedicite,* je vous donnerai *grâces.* »

Godeau eut quelques jours après l'évêché de Grasse.



Le cardinal avait choisi pour emblème un œillet rouge panaché de blanc avec la devise : *Candorem purpura servat.* (La pourpre fait valoir sa blancheur.)

Allusion à sa robe rouge, aux lis blancs des armes de France, et aux services rendus par lui à l'État.



Un des familiers qui en usaient le plus librement avec lui était le chanoine Mulot.

Le cardinal lui joua quelques tours, entre autres celui de faire mettre des épines sous la selle de son cheval. La bête rua si fort que Mulot faillit se rompre le cou. Enfin, il trouve moyen de descendre, et court en colère sur le cardinal en criant :

— Vous êtes un méchant homme.

—Taisez-vous ! Taisez-vous ! ! dit Richelieu en riant, je vous ferai pendre.... Vous révélez le secret de ma confession.

MÉNIQUET

Richelieu goûtait fort les jeux de mots de deux de ses pages.

Un jour qu'entrait M. de Lansac, il dit au premier :

— Méniquet, vite une équivoque sur M. de Lansac!

— Il me faut une pistole, Monseigneur. Sans quoi je ne saurais.

— Comment, une pistole!!

— Oui, Monseigneur. Et, si je n'équivoque pas bien, V. E. me fera donner le fouet.

On donne donc la pistole au page qui l'empoche en criant : *Pistole en sac!*

Richelieu lui en fit compter dix.

LE DUC D'ÉPERNON

Tombé dans la disgrâce du roi, le duc d'Épernon, qui soutenait le parti de la reine-mère, quitta le Louvre pour se retirer dans son gouvernement de Metz. Comme il descendait le grand escalier, il croise des courtisans qui l'avaient desservi et leur dit :

— Vous montez, Messieurs, et nous descendons.

« Ce que les courtisans avaient bien noté », ajoute le *Mercure* de 1619, où j'ai relevé ce propos que dès 1617, on a fait adresser par d'Épernon au cardinal de Richelieu, sur l'escalier de la cour du Cheval-Blanc, à Fontainebleau [1]. La version qui précède est plus pro-

1. Ce mot est daté du commencement de 1618 par le *Mercure Français* de 1619, p. 127.

bable, car le cardinal n'était pas alors mieux vu, puisqu'il fut relégué en 1619 à Avignon.

MAZARIN

Ayant fait venir de bons tableaux italiens, le cardinal Mazarin jugea décent de faire couvrir les nudités par des feuilles de figuier peintes à la détrempe. On en glosa. Des demoiselles « enjouées et gaillardes », au dire du Mis de Châtres, s'étant permis de dire d'une certaine Vénus qu'elle ne serait tout à fait en beauté qu'à la chute des feuilles, un petit page imagina de laver les feuilles pendant la nuit. Or le lendemain, le cardinal devait faire à la Cour les honneurs de la galerie ; je laisse à penser sa colère. On fit une enquête, on découvrit le coupable, et, sans égard pour sa naissance (c'était un Du Prat), Mazarin dit à l'écuyer :

— Prenez des verges de bouleau, et faites-lui bien connaître, en le fouettant, qu'elles sont, elles aussi, meilleures après avoir perdu leurs feuilles.

LE MARQUIS DE CHATRES

On pourrait me suspecter ici d'invention si je ne citais mes sources. Le texte de cette historiette véridique se trouve dans les *Jeux d'esprit* du marquis de Châtres. (Cologne, 1697.)

Les ambassadeurs des cantons suisses étant venus à Saint-Germain pour faire leur cour à Louis XIV, S. M. chargea le maréchal de Grammont de leur faire les honneurs de Paris. S'apercevant de leur grand amour pour le vin, et en particulier pour le gros vin d'Orléans, le maréchal leur dit :

— Messeigneurs, voulez-vous me faire l'honneur de prendre un méchant dîner en mon hôtel pour ce lundi prochain. Mais à petit manger bien boire.

— Monsieur, répondit le premier ambassadeur, vous entrez trop bien dans nos inclinations. Nous tenons dans un festin les viandes pour l'accessoire et le vin toujours pour le principal.

Le lundi suivant, sur le coup de onze heures, les ambassadeurs ne manquèrent pas de se rendre à l'hôtel de Grammont où ils furent agréablement surpris par la vue de nombreuses bouteilles rangées en bataille. On les invite aussitôt à en goûter, mais le tonnerre et le sillery vieux n'obtiennent point leur approbation ; on les trouve trop pâles de couleur et de goût. Le marquis de Châtres, se rappelant leur estime pour le vin d'Orléans, en demande au maître d'hôtel qui proteste tout indigné :

— Monsieur, vous n'y pensez point. C'est un vin pour les porteurs de chaises.

— Faites ce que je vous dis, Monsieur le maître d'hôtel.

On apporte donc du vin d'Orléans, bien trois charges de crocheteurs, et on se met en devoir de leur

donner l'assaut dès l'apparition des potages de santé où plusieurs ambassadeurs versent tout d'abord une bonne quantité de vin, disant que sans cela « la souppe leur donneroit la colique ».

On porta ensuite les santés du roi, de la reine, de toute la maison royale, de chaque canton suisse, de chacun des ambassadeurs, de M. le maréchal de Grammont. Ce qui fit bien quarante verres de vin par tête, car il n'y eut aucune supercherie dans les rasades.

Là-dessus, un page présente l'eau d'anis pour chasser le goût du vin, mais les ambassadeurs la crachent en se déclarant empoisonnés et redemandent du vin.

Enfin, le maréchal, qui n'en pouvait plus, demanda congé pour faire sa méridienne, et le marquis de Châtres, de son côté, s'esquiva pour un pressant besoin. Ne connaissant pas les êtres de la maison, il entre dans la cuisine où il trouve un officier qui écorchait un chevreau :

« Je ne sçay, lui dit-il, quel animal tu escorches, mais je sais bien que, pour moy, je vais *écorcher le renard*[1]. »

Quand M. de Châtres eut fait cette belle expédition, il alla retrouver les ambassadeurs qui sortaient de pareille épreuve, et la mettaient en balbutiant sur le compte de l'anis dont ils n'avaient cependant pas voulu. A les entendre, c'était ce poison d'anis qui les

1. On sait qu'on dit vulgairement *écorcher le renard* pour *vomir*, parce que le renard est une bête si puante qu'on a mal au cœur en l'écorchant. Quant à *jeter du cœur sur le carreau*, c'est une équivoque sur le carreau du jeu de cartes et le carreau qui recouvrait le sol dans les salles à manger.

avait tous fait *jeter du cœur sur le carreau.* — Par contre, c'était le vin d'Orléans qui les avait sauvés.



Le même marquis de Châtres raconte encore dans ses *Jeux d'esprit* que Louis XIV, allant chasser à Compiègne, fit un jour commander ses équipages de vénerie et de fauconnerie. Ils se mirent en chemin sous la conduite des officiers appelés *chef du Vol du Cabinet* et *chef du Vol du Héron.*

Lors du coucher qui se fit à Chantilly, certain voleur trouva le moyen de dérober dans le cabinet du roi une petite montre d'or garnie de diamants, ornée d'un portrait du roi en émail qui couvrait le fond de la boîte.

Là-dessus, grand bruit ; enquête des officiers qui avaient leurs entrées. On ne trouve rien. Chacun regardait avec défiance son voisin lorsque le marquis de Châtres s'en fut trouver le cardinal Mazarin et lui dit :

— La chose est bien simple. On n'a qu'à mander Seluselles.

— Alors, vous le suspectez ?

— Naturellement. N'est-ce pas lui qui a le Vol du cabinet ?

LE M^al^ DE GRAMMONT

Jetant une carte mal à propos, au jeu de la Cour, il peste contre lui-même en disant : « Morbleu ! j'ai joué comme un Matignon. »

Or, le maréchal de Matignon se trouvait derrière lui. On a beau savoir qu'on n'est pas en renom de malice, on n'aime pas à l'entendre dire tout haut. Il dit donc à l'oreille de Grammont :

— Vous êtes un sot.

— C'est bien ce que je voulais dire, repart l'autre avec un beau sang-froid[1].

M. DE LAIGLE

Placé sur le passage de Louis XIV, ce gentilhomme le regarde avec une fixité telle que le monarque s'étonne et dit :

— Votre nom, Monsieur?

— Je me nomme Laigle. V. M. n'ignore pas que l'aigle a seul le pouvoir de fixer le soleil.

Flatterie d'autant plus adroite que Louis XIV avait adopté le soleil pour emblème.

LA FEUILLADE

Le comte de La Chaise avait acheté la charge de capitaine de la porte.

Jusque-là inconnu à Versailles, il paraît un beau ma-

---

1. On a conté la même histoire en mettant le président Goussaut à la place de Matignon. Grammont se serait écrié « Je suis un franc Goussaut. » — *Goussaut* voulait dire *épais d'esprit et d'encolure.*

tin avec la baguette noire, insigne de sa charge. A son aspect, le duc d'Uzès dit en riant au maréchal de La Feuillade :

— On ne dira pas du moins que La Chaise soit venu en mendiant, le bâton blanc à la main.

— Il n'avait garde, répond le maréchal, il avait trop bien frotté son bâton à la robe de son oncle.

Cet oncle était le fameux père La Chaise, confesseur du roi.

M. DE VIVONNE

Louis XIV témoignait sa surprise de ce que M. de Schomberg, un Allemand, se soit fait tour à tour naturaliser Hollandais, Anglais, Français et Portugais.

— Que voulez-vous, Sire, répond Vivonne, c'est un pauvre homme qui essaie de tous les *états* pour vivre.

Mot plus piquant que juste. Si Schomberg s'était fait Portugais, il y avait été forcé par la révocation de l'édit de Nantes, et il avait bravement gagné au service de la France son bâton de maréchal.

Mme DE MONTESPAN

Si le père La Chaise eut de l'influence sur un monarque ombrageux, on l'accusait aussi d'être le plus facile des directeurs de conscience. Comme il avait dispensé Louis XIV de l'usage des sacrements, il fut

accusé par Mme de Montespan de favoriser les infidélités de son amant. Le roi communia. Il ne lui en fallut pas davantage pour crier au sacrilége.

« Ce père La Chaise, dit-elle, n'est qu'une chaise de commodité [1]. »

M. DE MONTESPAN

Il jouait au lansquenet. Comme il pestait en perdant sur sa carte (le roi de cœur), une présidente lui lance cette méchante allusion aux infortunes conjugales dont Louis XIV était la cause :

— Calmez-vous, Monsieur, ce n'est point le roi de cœur qui vous a fait le plus de mal.

— Si ma femme est à un Louis, vous êtes à trente sous ! riposte le mari furieux.

M. DE PHELYPEAUX

Comme ambassadeur à Turin, Phelypeaux avait dévoilé les sourdes menées du duc de Savoie contre la France ; elles causent le désarmement des troupes de Victor-Amédée, qui servaient sous Vendôme. En 1703, elles sont entourées et réduites à l'impuissance en

1. Les chaises percées tenaient alors lieu de water-closet. D'où l'expression *aller à la garde-robe* où elles se trouvaient généralement.

un seul jour, à la même heure. Le duc furieux envoie chercher Phelypeaux, notre ambassadeur, et l'apostrophe en le tirant par un bouton de son habit :

— Morbleu ! Monsieur, vous le saviez ! !

— Oui, Monseigneur, mais mon bouton n'en savait rien.

Et Phelypeaux se dégage brusquement en portant la main à la garde de son épée.

Ce qui ne l'empêcha point d'être emprisonné ; il ne recouvra sa liberté que l'année suivante.

Mme DE SÉVIGNÉ

« Je ne sais, écrit Mme de Sévigné, auquel de nos courtisans la langue a fourché le premier. Ils appellent tout bas Mme de Maintenon... *Mme de Maintenant.* »



C'est vers le même temps que Louis XIV, ayant dit à propos de la situation critique des affaires de France : « Nous maintiendrons la couronne »,

On répétait, en équivoquant : *Maintenons-la !*



Le marquis de Langey avait un procès avec sa femme qui l'accusait d'impuissance. On ordonna le

congrès. Un peu avant qu'il en vînt à cette grande épreuve, Mme de Sévigné lui disait un peu gaillardement :

— Pour vous, votre procès est dans vos chausses.

CANILLAC

Après la banqueroute de Law, Canillac, un des familiers du Régent, disait au spéculateur :

« Vous m'avez volé mon système. Moi aussi, je fais des billets, je les passe, et je ne les paie pas. »

Mlle BÉRAUD

Le maréchal de Villeroy étant allé à Lyon en 1714, ce ne furent que fêtes et réjouissances. Une dame de Paris écrivit là-dessus pour demander à quelle dame le maréchal avait jeté le mouchoir. La vieille demoiselle Béraud, qui avait été autrefois fort des amies du maréchal, ayant vu cette lettre, dit à la dame qui l'avait reçue :

« Mandez à votre amie que M. le maréchal ne se mouche plus. »

LA MARQUISE DE LA BAUME

Elle demandait la lieutenance du Lyonnais pour son fils, le comte de Tallard, alors âgé de dix-sept ans, depuis maréchal de France.

A quoi le roi, opposant sa trop grande jeunesse :

« Hé, Sire, repartit-elle, ne lui opposez point un défaut qui se répare tous les jours. »

LE MARQUIS DE CHOISEUL LA BAUME[1]

Ce jeune marquis était neveu de l'évêque de Châlons. Comme il se trouvait dans un état de mélancolie profonde, son oncle lui en demanda la raison. Il dit avoir vu une *cafetière* qui lui plaisait beaucoup, mais qu'il n'était pas assez riche pour avoir.

— Elle est donc bien chère ?

— Hélas ! oui, vingt-cinq louis.

L'évêque les donna, à condition qu'il la verrait. Quelques jours, après il en demanda des nouvelles à son neveu.

« Je l'ai, mon oncle, je vais la chercher. »

Il revint et lui présenta une très jolie *cafetière,* connue depuis sous le nom de Mme de Bussy.

---

1. Né en 1733, plus tard général et guillotiné sous la Terreur. L'évêque était un Choiseul-Beaupré, mort en 1763.

Mme DE LA SABLIÈRE

Elle était galante, et un magistrat de ses parents la catéchisait d'un ton grave :

— Quoi, Madame, toujours de l'amour ! toujours des amants ! Les bêtes n'ont du moins qu'une saison.

— C'est vrai, Monsieur, mais vous en convenez le premier... ce sont des bêtes.

Le magistrat resta court. En vérité, il y avait de quoi.

LE COMTE D'ARGENSON

Ce lieutenant de police admonestait le pamphlétaire Desfontaines qui s'excusait d'écrits condamnables :

— Mais, Monseigneur, il faut bien que je vive.

— Je n'en vois pas la nécessité.



Bouhier conte que M. d'Aligre, président à mortier au Parlement de Paris, mort en 1720, était d'esprit très médiocre.

« Un jour, signant le contrat de mariage d'un parent avec lequel il avait quelques affaires, et craignant que sa signature ne lui portât préjudice, il mit au bas de son nom ces mots : *Ut testis*.

« M. d'Argenson, qui n'était alors que lieutenant de police, signait après lui, et, pour s'en moquer, mit au bas de la sienne : *Ut testiculus.*



« On dit que vous êtes au mieux avec ma femme, disait plus tard un autre d'Argenson ministre de la guerre, au comte de Sebourg qui demandait une place... Les gouvernements de la Bastille et des Invalides vont vaquer, il est vrai. Mais si je vous présente pour le premier, on dira que j'ai voulu vous éloigner ; s'il s'agit du second, on dira que c'est Mme d'Argenson qui vous y envoie. »

Anecdote souvent répétée avec cette différence qu'on a mis Ségur pour Sebourg.

LE DUC DE LAUZUN

En 1713 il voyait, comme beaucoup d'autres, ses revenus atteints par certaine ordonnance qui avait diminué les rentes sur l'hôtel de ville de Paris. Il s'en plaint hautement dans une visite à Mme Desmarets, femme du contrôleur général des finances. En bonne épouse, celle-ci plaide les circonstances atténuantes ; elle allègue le proverbe : *Il n'y en a point de plus embarrassés que ceux qui tiennent la queue de la poêle.*

— Parbleu, Madame, repart le duc, ceux qu'on fricasse le sont bien davantage.

Mme DE POMPADOUR

On a d'elle plusieurs jeux de mots qui sentent leur esprit fort, entre autres ce passage d'une lettre à l'archevêque de Paris :

« Pour vos jésuites, il faut les abandonner. Un homme qui les connaît bien disait l'autre jour qu'ils n'avaient rien fait de bon que d'apporter le *quinquina* du Pérou. Il faut donc avoir la *fièvre* pour aimer ces gens-là ? »



On veut aussi que Mme de Pompadour, voyant sortir le prêtre qui l'avait assistée à ses derniers moments, l'ait retenu par ces mots :

— Restez un moment encore, nous nous en irons ensemble.

ROUILLÉ DU COUDRAY

Membre du conseil des Finances sous la Régence, et fort honnête homme. Son seul défaut était de boire volontiers.

Le duc de Noailles, qui présidait le conseil, alla jusqu'à lui dire, au fort d'une discussion :

— Monsieur Rouillé, cela sent la bouteille.

— Cela se peut, Monsieur, mais cela ne sentira jamais le pot-de-vin.

LE MARQUIS DE SOUVRÉ

Après la mort du cardinal Fleury, ceux qui avaient été au ministère avec lui durent successivement quitter la place. On en plaisantait à la Cour. Un jour que le roi allait chasser à Rambouillet, il dit à Souvré :

— Hé bien ! Souvré, que chasserons-nous aujourd'hui ?

— Sire, le contrôleur général....

Et le contrôleur perdit en effet son portefeuille bientôt après.



C'est le même Souvré que Louis XV taquinait en disant :

— Vous vieillissez... Où voulez-vous être enterré ?

— Sire, aux pieds de Votre Majesté.

Louis XV en fut triste et rêveur tout le jour, dit Duclos. Il aimait de parler de mort aux autres, mais la réciproque lui plaisait moins.



On prétend que, dans sa jeunesse, Louis XVI aurait encouru le mécontentement du roi pour avoir dit des leçons d'allemand que prenait Mme de Pompadour :

« Je ne nie point qu'elle parle allemand, mais elle écorche le français. »

Comme Louis XVI n'avait que neuf ans à la mort de la favorite, la réflexion ne pourrait être placée dans la bouche du Dauphin, mort en 1765. Mais elle n'est pas même de ce dernier. Nous voyons par cet extrait du *Journal de Barbier* (janvier 1769) que son auteur fut encore M. de Souvré :

« Le marquis de Souvré, maître de la garde-robe et favori du roi, est forcé de vendre sa charge à cause d'un bon mot. Je m'étonne, avait-il dit, que Mme de Pompadour veuille apprendre l'allemand quand elle écorche encore le français. »

M. DE CONFLANS

Le cardinal de Luynes se trouvant chez la duchesse de Chevreuse, M. de Conflans plaisanta son Éminence, qui avait pris pour porte-queue un chevalier de Saint-Louis. Le prélat se retranche derrière l'usage d'avoir un gentilhomme pour caudataire :

— Et qui plus est, ajouta-t-il, le prédécesseur du mien portait le nom et les armes de Conflans.

— Il y a longtemps, en effet, qu'il se trouve dans ma

famille de pauvres hères forcés de tirer le diable par la queue.

Son Éminence, déconcertée, devint la risée générale, et en fut si furieuse qu'elle ne reçut plus chez elle cet homme à bons mots...

La réplique de M. de Conflans a fait les délices de tous les recueils d'anas. Elle est rapportée pour la première fois dans les *Mémoires secrets* dits de Bachaumont. (Avril 1768.)

M. DE BRISSAC

Le lâche et sanguinaire comte de Charolais surprend M. de Brissac chez sa maîtresse :

« Sortez, Monsieur ! » dit-il.

Brissac repart sans broncher :

« Vos ancêtres auraient dit : Sortons ! »

LE Mal DE RICHELIEU

La Cour de France fait son carême de 1773. Un prédicateur, l'abbé de Beauvais, ne craint pas de flétrir devant Louis XV la conduite des vieillards débauchés :

— Eh bien ! maréchal, dit le roi en prenant le bras de Richelieu au sortir de la chapelle, ne vous a-t-il pas semblé que l'abbé lançait quelques pierres dans votre jardin ?

— Je le confesse... Et même si bien lancées qu'elles ont dû arriver jusqu'à votre parc de Versailles.



Lorsque Moncrif demanda la place d'historiographe de France après la mort de Voltaire, on veut aussi que Richelieu lui ait dit :

« Historiographe !... Tu veux dire *historiogriffe.* »

En fait d'histoire, Moncrif n'avait fait que celle des chats. On attribue généralement ce trait à d'Argenson, le ministre de la guerre. Nous avons préféré le témoignage de Grimm.



C'est à lui que l'*Art de désopiler la rate* (1775) attribue la fameuse réponse : « Nous nous saluons bien, mais nous ne nous parlons guère », faite à un seigneur surpris de le voir s'incliner devant une croix. Mais on a vu que le mot est en réalité de Bautru, c'est-à-dire beaucoup plus ancien.



Le comte de Grasse meurt, et son commandement de l'armée navale des Antilles est donné en 1778 au comte d'Estaing. La situation de nos affaires en paraissait beaucoup plus incertaine.

« Allons ! dit le maréchal. Après avoir rendu *grâces* à Dieu, nous allons nous remettre au *destin.* »



Un officier combattant sous les ordres du comte d'Estaing avait été pris par les Anglais et n'avait dû sa liberté qu'à M. de Bouillé dont le prénom était *Amour*. A son retour il fit le quatrain suivant :

Conduit par un fatal *destin,*
Je croyais ma perte certaine.
J'implorais tous les dieux en vain,
Amour seul me tira de peine.



Célèbre par ses bonnes fortunes, le galant maréchal fut aussi courtisé qu'il courtisa. S'abandonnant à lui sans qu'il l'en ait sollicitée, une vieille coquette soupirait :

— Ah ! je le sens, je me damne pour vous.

— Et moi je me sauve ! fait Richelieu s'évadant.



Bien qu'octogénaire, il eut la témérité de se remarier. Une princesse lui demandait en riant, le lendemain, comment il avait pu se tirer d'un pas si difficile. Elle dut se contenter de cette réponse :

« Le plus difficile n'est pas d'en sortir. »



Sur ses vieux jours (avril 1773), il devait être la victime d'une équivoque cruelle. Une grave maladie de peau, suite de ses campagnes amoureuses, nécessitait, entre autres remèdes, l'application quotidienne de tranches de veau cru sur son épiderme. A la première nouvelle du régime, le duc de Fronsac, son fils, va partout déclarer que son père n'est plus qu'un vieux bouquin relié en veau[1].



A l'occasion, le père lui rendait la pareille. Comme il faisait encore la cour aux dames, quelqu'un lui dit :

— Toujours papillon, Monsieur le maréchal !

— Ne suis-je pas le père de cette chenille ? dit-il en montrant Fronsac.



On voit que son esprit n'avait pas faibli avec l'âge. Sept ans après, les *Mémoires* de Bachaumont donnent de lui ce mot très fin :

(Janvier 1780). — Toujours élégant, M. le maréchal de Richelieu avait adopté la mode nouvelle de porter deux montres.

Un de ses familiers voit les bijoux sur sa cheminée, les prend pour les admirer de plus près, laisse tomber

1. On sait que *bouquin* voulait dire aussi *débauché*.

l'une d'abord, puis l'autre en voulant rattraper la première. Tout affligé de l'accident, il se confond en excuses.

« Pourquoi vous désoler? fait le maréchal avec une indifférence apparente, je ne les ai jamais vues aller si bien ensemble. »

LA MARQUISE DE FLEURY

En 1776, d'Alembert regrettait la perte du ministère Turgot devant la marquise de Fleury, qui ne l'aimait point :

— Au moins, vous ne nierez pas, dit-il, qu'il ait fait un furieux abatis dans la forêt de vos préjugés.

— C'est donc pour cela qu'on nous a débité tant de fagots.

Mlle DE LESPINASSE

Comme on parlait devant elle du vrai bonheur, elle finit par s'écrier :

« Qui est-ce qui est heureux ?... des misérables !... »

On attribue cette réflexion à d'Alembert, son ami.

Béranger devait la paraphraser plus tard dans sa chanson : *Les gueux sont des gens heureux.*

M. DE BIÈVRE (1752-1789).

Cet écuyer de Monsieur, ce mestre de camp de cavalerie, ce marquis fils d'un chirurgien du roi, auteur d'une assez bonne comédie qui resta longtemps au répertoire, — *le Séducteur,* — est connu par un nombre prodigieux de jeux de mots souvent détestables. On peut dire qu'il a discrédité le genre.

Voici un choix autant que possible dégagé des inepties que les *Bièvriana* placent sur la même ligne :



— Marquis, disait un jour Louis XVI, vous qui faites des calembours, faites-en donc sur moi.

— Sire, vous n'êtes pas un sujet [1].



En 1775, le comte d'Artois lui fit faire un à-propos du même genre en disant :

— Monsieur de Bièvre, je ne vous demande qu'une pointe, mais je la veux courte et bonne.

— Monseigneur oublie que nous sommes en été... Les courtes-pointes ne sont pas de saison.



1. Un historiographe du calembour, Couvret, prétendait en 1807 que le mot était du célèbre *Dennis* (?) auquel M. de Bièvre l'avait volé.

A la Cour, les propos de M. de Bièvre ne ménagent rien. On sent que sa manie est entourée d'indulgence.

« Voilà un prince revenu sur l'eau. Il fait des choses louables », proclame-t-il quand le duc de Chartres, duquel on médisait fort, retire son jockey de la rivière, et met en location les boutiques du Palais-Royal.

« Monsieur Lenoir n'a plus la *peau lisse* », annonce-t-il en voyant qu'une éruption a couvert de boutons la figure du lieutenant de police (1775).

« Si M. Lenoir a pris pour maîtresse une dame Leblanc, dit-il encore, ce ne peut être que pour faire œuvre *pie.* »

Le roi livre passage à quelques flatuosités. M. de Bièvre murmure à l'oreille des courtisans : « Bonne nouvelle ! des bruits de paix courent à Versailles. »

On craignait alors beaucoup la guerre. Grimm rapporte cette équivoque mémorable à la date du 24 février 1778, et ajoute qu'un seigneur dont par malheur on n'a point retenu le nom, reprit : « Vraiment, ils n'ont pas lieu sans fondement. »

Si Grimm n'avait pas laissé la réputation d'un correspondant sérieux, je n'aurais pas osé enregistrer ces facéties. Elles étaient dans l'esprit du temps.

Bien avant la chanson de Vatout on a célébré le maire d'Eu. Lors de la convocation des notables, M. de Bièvre allait répétant que le maire d'Eu serait de l'assemblée, mais que le maire d'Avallon avait refusé de se trouver près de l'endroit où il *siégeait.*



Reposons-nous sur le trait suivant :

Mlle Laguerre, de l'Opéra, s'abandonnait aux excès de la bonne chère et du vin. Comme elle avait paru ivre au théâtre, le marquis de Bièvre dit :

— Je crois que nous aurons la paix avec l'Angleterre.

— Comment le savez-vous ?

— Ne voyez-vous pas que Laguerre ne peut plus se soutenir ?



En s'élevant contre la mauvaise administration de Calonne, le comte de Toulouse s'écriait :

— Ce sont les écuries d'Augias.

— Il faudrait le Necker [1] pour les nettoyer », ajoute M. de Bièvre.

Necker revint en effet comme directeur général (1788).



Le marquis de Villette lui avait enlevé Mlle Raucourt, du Théâtre-Français, bien que Bièvre eût acheté ses bonnes grâces par un contrat de 4,000 livres de rente viagère. Aussi n'appelait-il plus Raucourt que *l'ingrate Amaranthe* (*à ma rente*).

---

1. La rivière allemande le Neckar s'appelle aussi Necker.

Il ne se borna point d'ailleurs à l'équivoque, et fit annuler le contrat par le lieutenant de police.



Dans le feu d'une discussion avec le chevalier de Damas, il riposte :

« Vous êtes tranchant, Monsieur. Rien qu'à cela, j'eusse deviné en vous un Damas. »



Après avoir assisté au grand couvert, il affirme avoir vu, de Versailles, des huîtres traverser le Palais royal.



Mlle Desrones, sa maîtresse, lui fait don de son portrait. Il trouve l'œuvre mal réussie, tout exprès pour placer cette critique :

« Quel mauvais peintre a pu faire une croûte de ma mie ? »



On célèbre le mérite des bougies composées par le chirurgien Daran pour prévenir les rétentions d'urine. Il s'en moque, demandant si l'inventeur prend des vessies pour des lanternes (1775).



M. de Bièvre voulut être de l'Académie. Et pourquoi pas? Sans compter sa comédie du *Séducteur,* n'avait-il pas publié la tragédie de *Vercingéto-Rixe* (1770), *les Amours de l'ange-lure et de la fée-lure* (1772), *l'Almanach des Calembours* (1771), *la Lettre à la comtesse-Tation par le sieur de Bois-Flotté, étudiant en droit fil* (1770)?

Mais la candidature de l'abbé Maury triomphe, et Bièvre se console par cette réminiscence classique[1] :

« *Omnia vincit amor et nos cedamus* AMORI. »



Au théâtre, il dit, en écoutant siffler le *Persifleur* de Sauvigny : « Ce *père* a bien des enfants au parterre. »

Il dit : « Ma foi ! je suis de l'avis de l'aspic ! » au dénouement de la *Cléopâtre* de Marmontel, où un serpent mécanique faisait entendre un sifflement préparé par Vaucanson, le grand faiseur d'automates.



Il définit ainsi l'*Adèle de Ponthieu,* œuvre de Saint-Marc : « Opéra de cinq marcs... qui ne pèse pas une once. »



1. On en fait aussi honneur au marquis de Chimènes (Ximénès), général, homme de lettres ami de Voltaire.

Enfin il exprime son sentiment sur Arlequin, en déclarant qu'il le préfère à Lekain, parce que le premier possède un *art* qu'on ne trouve pas dans le second.



Un jour le marquis de Bièvre remettait à Prault, son libraire, le manuscrit de sa comédie du *Séducteur*. Après lecture, Prault se pose en donneur de conseils :

— Monsieur le marquis, voici qui vous classe parmi nos meilleurs auteurs dramatiques, mais plus de calembours ! car vous abusez vraiment de....

— Ah ! pardi ! c'est nous la donner belle ! Puisqu'il en est ainsi, mon cher Prault, j'en ferai sur toi et sur toute ta maison. Pour toi, tu es un *Prault blême* (il était très pâle), ta femme est une *Prault fanée* (elle avait cinquante ans), et ta fille une *pro nobis !*

— Gare la prophétie ! car elle est assez jolie ! ajoute la *Correspondance secrète* de 1784, à laquelle j'emprunte le récit de ce tour de force.



Il fallait que tout chez lui conservât un reflet de sa passion favorite. Sa campagne même recélait plus d'un monument élevé au calembour. Sur la porte de sa laiterie il avait fait peindre un I majuscule, pour le seul plaisir de dire au visiteur :

— Qu'y a-t-il là ?

— Je ne sais.

— Comment, vous ne reconnaissez pas la *lettre I?*



Il ne faut donc pas s'étonner si Bièvre fut sacré *grand calembourdier* par tous les nouvellistes du temps.

Plein de son art, le facétieux marquis ne respecta rien.

Que Molé tombe malade, « Quel *fat alité!* » murmure-t-il en voyant tout Paris assiéger la porte de cet acteur à bonnes fortunes [1].



Comme la maladie, la mort devient à son tour matière à plaisanterie :

— Encore une fausse nouvelle, dit-il à celui qui lui annonce la mort du maréchal de Conflans (1777).

— Vous en doutez?

— Pourquoi cela! je parle d'une fosse nouvelle... à creuser. Rien de plus!



Au mois de septembre 1764, on enterre un jeune homme que sa liaison avec la Miré, de l'Opéra, passe

1. Un recueil moderne attribue ce mot à Boileau, mais sans pouvoir en nommer la victime.

pour avoir poussé à sa perte. Le grand calembourdier propose aussitôt cette épitaphe musicale :

LA MI RÉ LA MI LA.



Son carrosse croise un convoi funèbre. Il crie au cocher :

— N'avance pas ! Mes chevaux prendraient *le mors* aux dents.



Un avare puisait toujours dans les tabatières d'autrui. Au moment où il allongeait le doigt dans sa direction, Bièvre demande :

— Vous prenez donc du tabac habituellement.

— Vous le voyez.

— Pardon! fait-il en fermant brusquement sa boîte, moi, je n'en prends point, je l'achète.



Il n'avait pas encore vu l'Italie, et désirait fort accompagner un diplomate de ses amis qui partait pour Rome en mission. Celui-ci consent, mais à une condition. Il faudra que Bièvre sacrifie à la dignité diplomatique ses deux grandes passions : celle des calembours, et celle du bilboquet où il est passé maître.

Bièvre jure tout ce qu'on veut, n'emporte pas de bil-

boquet, et reste bouche close. On fait séjour à Lyon. Invitation de cérémonie chez l'intendant. Dès son entrée, Bièvre voit un bilboquet sur la cheminée d'un petit salon. Il lui tourne héroïquement le dos, mais un invité s'en empare et se montre d'une telle maladresse que Bièvre n'y tient plus. Il lui donne une leçon si bien appuyée que l'assemblée ne peut réprimer son enthousiasme. Le novice reconnaissant éclate à son tour, et s'écrie : « Oh ! Monsieur, si j'avais votre adresse ! »

L'occasion d'équivoquer était trop belle. Bièvre oublie encore sa parole, et riposte :

« Aux Terreaux, hôtel des *Trois-Rois.* »



Bièvre n'a pas même fait grâce aux bas-bleus de son temps, il a fait douter de leur vertu par cette pointe acérée :

« Les femmes qui composent sont à moitié rendues. »



— Combien d'années me donnez-vous ? lui demandait une vieille coquette ?

— Ma foi, Madame ! vous en avez assez sans que je vous en donne.



— Vous ne m'attraperez pas, dit une autre. Je suis plus rusée que vous ne croyez, Monsieur le marquis !

— Ah ! Madame, c'est un air (*r*) que vous vous donnez.



Tant d'insolence méritait une punition. Le grand calembourdier trouva plusieurs fois à qui parler, et des revers successifs vinrent amoindrir sa gloire. Le premier fut peut-être le plus sensible.

C'était à déjeuner, chez Sophie Arnould. Un melon paraît sur la table. Tout en tranchant, Bièvre dit d'un air prétentieux : « Votre melon a les pâles couleurs ! »

Mais la spirituelle Sophie l'écrase en quatre mots :

— Quoi d'étonnant ?... Puisqu'il relève de couches[1] !



Une autre fois, le marquis, à pied et en grand costume, se trouve surpris sur le quai par une grosse pluie. Passe le carrosse d'un ami. Quel bonheur ! M. de Bièvre arrête le cocher, s'avance vers la portière : « Mon cher, remisez-moi de grâce... je suis trempé. »

Après un instant de feinte réflexion, l'ami fait signe au cocher de continuer en criant :

« Je ne comprends pas celui-là. »



1. La tradition de ces jeux de mots a tellement dégénéré dans certaines compilations qu'un *Dictionnaire amusant* de Charles de Bussy met dans la bouche de Bièvre la réponse de Sophie Arnould.

J'ai dit qu'il était fils d'un chirurgien du roi, nommé Maréchal. Dès l'acquisition de sa terre de Bièvre, en 1777, il abandonna le nom paternel et prit le titre de marquis. De la part d'un railleur, c'était maladroit, et Genlis ne tarda pas à le faire sentir en lui disant :

« Pourquoi t'être arrêté en si beau chemin? Il fallait te faire appeler, non le marquis, mais le Maréchal... de Bièvre. »



Enfin, c'est à Mercier que nous devons le récit de la plus cruelle mystification subie par M. de Bièvre. Nous la reproduisons comme un petit modèle de moquerie amusante :

Oui, le calembour est terrassé ; mais c'est depuis peu. En vain M. de Voltaire avait dit à Mme du Deffand : *Liguons-nous ensemble, ne souffrons pas qu'un tyran si bête usurpe l'empire du grand monde.* Le grand-maître des calembouristes gouvernait cet empire avant et depuis la mort de ce gentilhomme; mais il vient enfin d'être détrôné: il a trouvé son maître. Humilié, vaincu, tous ses lauriers sont flétris. Et qui a battu en ruine cette illustre réputation? Qui fait donc que M. le marquis de Bièvre n'offre plus aujourd'hui qu'une tête découronnée? C'est un *M. de Chambre.*

Il rencontre le monarque des calembouristes, étalant cette paisible dignité que donne une souveraineté tranquille. Il l'accueille, il le flatte; il lui demande un jour pour commencer une liaison honorable et précieuse. Le monarque promet; le malin courtisan s'esquive aussitôt, rentre chez lui et écrit ce billet au souverain, qui était loin, hélas ! de redouter un pareil coup de foudre:

Empressé de vous recevoir, vous m'avez laissé, Monsieur, le choix du jour.

Je vous invite pour mercredi et vous prie de vouloir bien accepter la fortune du pot.

De Chambre.

Ce nouveau Cromwell jouit en paix de son forfait médité; il est assis au rang d'où il a précipité son adversaire, invaincu jusqu'alors; et des acclamations universelles semblent devoir affermir le sceptre entre ses mains. On ne cite plus : *Le roi n'est pas un sujet.* On a réservé toutes les louanges pour l'heureux mot, le mot triomphant, de *M. de Chambre.*

Heureux Parisiens, vous savez rire à peu de frais! Bon peuple, que tes plaisirs sont innocents!

Le 8 prairial de l'an VII, le théâtre des Troubadours de Paris revenait à M. de Chambre, en donnant un *calembour* en un acte, intitulé : *M. de Bièvre ou l'Abus de l'esprit.*

Julie de la Tour est promise par son oncle à M. de Bièvre; mais elle aime mieux M. de Chambre; elle trouve que Bièvre fait trop d'esprit et elle ne consent à lui donner la préférence que dans le cas où il renoncerait à ses calembours. Bièvre, empressé de plaire, détache à Julie ce couplet :

Air : *J'ai vu par tous mes voyages.*

Oui, je vous jure, et pour la vie,
De renoncer au calembour ;
Je sens que la plaisanterie
Blesse le véritable amour.

Quand le cœur est de la partie,
Pour plaire on a tout ce qu'il faut,
Et l'on ne peut *gagner* Julie
En *jouant* avec un *défaut* (dé faux).

Julie, qui ne cherchait qu'à le trouver en *défaut,* profite de l'inpromptu ; Bièvre s'excuse sur l'habitude qui l'a emporté. L'habitude, répond Julie, est une seconde nature : je sens, Monsieur, que j'avais trop exigé. Ne soyez pas étonné que je ne joigne pas mon consentement au choix de mon oncle.

Julie sort et laisse *Bièvre* désolé de ce qu'elle va devenir femme de... *Chambre.*



Tout le reste est de même force. Pour compléter la légende de M. de Bièvre, ses biographes veulent qu'il soit mort comme il avait vécu, l'équivoque à la bouche. Condamné en 1789 par les médecins, il serait allé demander aux eaux de Spa un adoucissement qui ne se produisit point, et aurait dit au départ :

— Oh ! je le sens, je m'en vais de ce pas.

Il mourut en effet quelques jours après, à Coblentz.

LE DUC D'AYEN

Pour le faire passer à la postérité, il a suffi de sa fameuse pointe sur la création projetée d'une place de vice-chancelier (novembre 1762) :

— Cela ne fera qu'un vice de plus dans l'État.

. . . .

L'*Encyclopediana* fit plus tard honneur de ce mot à Fouché, lorsqu'il fut question de nommer Talleyrand vice-grand électeur de l'Empire.

M. DE LOUVOIS

Il fut le véritable auteur du fameux quatrain contre Sophie Arnould et le prince d'Hénin :

Depuis qu'auprès de ta catin,
Tu fais un rôle des plus minces,
Tu n'es plus le prince d'Hénin,
Mais seulement le nain des princes.

Les vers sont reproduits par Grimm et Bachaumont en 1779. M. de Champcenets, qui s'en était laissé attribuer la paternité, paya sa fausse gloire de deux ans d'exil. Il était dangereux de plaisanter un prince capitaine des gardes du comte d'Artois.

CARACCIOLI

Un vrai Parisien que cet ambassadeur de Naples. Sa prédilection pour la France ne lui fit pas considérer comme une bonne fortune sa promotion à la vice-royauté de Sicile. A son audience de congé, comme Louis XVI lui adressait ce compliment :

— Vous allez occuper une belle place.

— Oui, Sire, mais j'aime mieux la place Louis XV.

C'était alors le nom de la place Vendôme qu'habitait Caraccioli.



On a redit plus souvent encore sa réponse à Louis XV qui lui parlait femmes :

— Monsieur l'ambassadeur, faites-vous l'amour à Paris ?

— Non, Sire, je l'achète tout fait.

. . . .

Caraccioli avait alors 60 ans ; il était venu comme ambassadeur en 1770. Louis XV, mort en 1774, a très bien pu lui adresser cette dernière question, mais le départ de Caraccioli ne dut avoir eu lieu que sous le règne suivant.

Il ne pouvait souffrir l'Angleterre.

« Qu'on ne me parle point, disait-il, d'un pays où on parie sur la vie !... Un jour, mon cheval s'emporte. On le laisse faire, et deux Anglais se contredisent en me suivant de l'œil. J'entends crier : *Il se tuera. — Il ne se tuera pas. — Je parie cinquante guinées. — Tope !* — D'un trait, je touche à une barrière. Vous croyez que son préposé va barrer le passage. Point ! il le livre, parce qu'on lui crie : *Il y a gageure !*

« Enfin le cheval s'abat. Mon chapeau tombe à gauche, ma perruque à droite, et moi au milieu, n'ayant même pas vu celui qui gagnait. »

« Il y a vingt mots à citer de ce Caraccioli que j'aimais beaucoup », ajoute le prince de Ligne.

Quel dommage qu'il n'en ait pas cité plus de deux !

LE PRINCE DE GUÉMÉNÉ

Voyant entrer dans la chambre de sa femme un homme mal vêtu, il demanda ce que venait faire ce misérable à culotte déchirée :

— C'est un savant qui me montre l'hébreu.

— Prenez garde, Madame ! il vous montrera bientôt le derrière. (1775.)

LE DUC DE NIVERNOIS

Lorsque Louis XV installa solennellement le parlement Maupeou, Mme du Barry, qui avait assisté à la cérémonie, dit au duc de Nivernois :

— Les anciens parlements n'ont plus rien à espérer. Vous l'avez entendu. Le roi a déclaré qu'il ne changerait pas.

— Oui, Madame... Mais alors il vous regardait.



Encore deux mots de ce duc qui ne le cèdent point au premier.

Il n'avait pu obtenir un régiment pour un de ses parents. Comme on félicitait devant lui le nouveau co-

lonel qui avait enlevé ce grade à force d'intrigues, et disait avec un semblant de modestie :

— Ce qui me flatte le plus, c'est que je n'ai fait aucune démarche.

— Je le crois bien, murmura le duc, quand on rampe, on ne marche pas[1].



Lors de son élection à l'Académie, le comte de Tressan, qui avait à se reprocher une épigramme contre le duc de Nivernois, fut agréablement surpris d'apprendre que le vote de ce seigneur lui avait été favorable. Il court le remercier. La conversation se poursuit sans allusion au passé. Seulement, à la fin, le duc dit en reconduisant le visiteur :

— Eh bien ! Monsieur le comte, vous voyez qu'en vieillissant nous perdons la mémoire.

. . . .

On mit rarement plus de délicatesse dans l'oubli d'une injure. Il faut remercier Grimm de nous en avoir conservé le souvenir, à la date du 17 décembre 1780.

M. DE LAURAGUAIS

Grimm rapporte qu'on mangeait mal et qu'on médi-

1. Attribué depuis à bien d'autres, ce jeu de mots se trouve dans la *Chronique scandaleuse* de 1783.

sait beaucoup chez M. d'Aligre, ce qui fit dire à Lauraguais :

« En vérité, si on ne mangeait pas ici son prochain, ce serait à mourir de faim. »



Arrêtés dans une rue étroite, les cochers de M. de Lauraguais et de M. de Barentin se disputaient le passage avec force injures.

Impatientée, Mme de Barentin montre sa laide figure à la portière, en s'étonnant d'une telle discourtoisie :

— Hé! Madame, fait le comte, pourquoi ne pas vous être montrée plus tôt?... Il y a longtemps que nous aurions reculé.

M. DE MAUREPAS

Il fut ministre en un temps où on blâmait le goût excessif de Marie-Antoinette pour la parure.

« Eh bien! Monsieur le comte, dit-elle un jour au sortir de ses appartements, voyez à quelle simplicité se réduit notre toilette. Me voici en satin vert uni, de la tête aux pieds. »

Le ministre ne manqua pas une si belle occasion de déclarer qu'il ne s'étonnait pas de voir l'*univers aux pieds* de la reine, — à laquelle, rapporte le nouvelliste Metra (1776), « ce calembour très heureux a fait grand plaisir ».

Autre mot du même.

Lors de la paix conclue avec l'Angleterre en 1783, il demande à l'Académie des inscriptions la légende d'une médaille commémorative.

Après six mois d'attente, une députation lui apporte cette devise plus que simple : *Pax cum Anglis.*

— *Et cum spiritu tuo!* achève spirituellement le ministre.



Qui ne connaît son mauvais quatrain sur Mme de Pompadour ? Il lui valut vingt-quatre ans d'exil, — six ans par vers.

> Belle marquise, on vante vos appas.
> Vous êtes aimable et très franche,
> Mais tout cela n'empêche pas
> Que vos fleurs ne soient des fleurs blanches.

LE PRINCE DE LIGNE

Il raconte qu'en passant à Munich, un chambella peu lettré lui demanda :

— Avez-vous vu ces comtes *Moraux de Marmontel* dont on parle tant ? je crois bien qu'ils ont passé par ici.

— Cela se peut, répondit-il avec un beau sang-froid, mais peut-être avez-vous confondu Moraux de Marmontel avec Moreau de Seychelles.

Lorsque le prince de Prusse, depuis Frédéric-Guillaume II, vint à l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, il eut un évanouissement qui le contraignit à se retirer.

— Quoi d'étonnant! dit le prince de Ligne,... en une telle Académie le prince royal ne pouvait que se trouver sans connaissances.



Quand il était plaisanté à son tour, il en était le plus heureux. C'est à son hôtel de Vienne que le marquis de Bonnay lui composa d'avance cette épitaphe :

> Ici-gît le prince de Ligne,
> Il est tout de son long couché.
> Jadis, il a beaucoup péché,
> Mais ce n'était pas à la ligne.



Comme Voltaire, il a fait publiquement profession de mépriser le calembour, et comme lui, il s'y est abandonné malgré son dédain. Il écrivait de Russie à la marquise de Castries en 1787, à propos du Tiers-État qui commençait à lever la tête : « Vous ne prenez que le parti des gens qui vous amusent, et vous adoptez pour opinions politiques celles qui vous inspirent les mots

les plus piquants et les plus spirituels. Vous vous moquez du tiers et du quart[1]... »



Vingt-huit ans plus tard, il retrouvait sa gaieté pendant les débats de l'interminable congrès de Vienne. Comme ses membres masquaient leurs dissentiments par une série de bals, le prince de Ligne répondait aux mécontents :

— De quoi vous plaignez-vous ? Si le congrès ne marche pas, il danse.



Il avait connu tous les souverains de son temps, et fait assaut d'esprit avec le grand Frédéric[2]. Quelques bribes d'un de ses entretiens vont nous montrer avec quel art délicat il usait du jeu de mots quand il trouvait à qui parler.

---

1. On disait le *Tiers* pour le *Tiers-État*. Le mot du prince de Ligne a été repris sous Louis-Philippe, et on en a fait une arme contre M. Thiers ; elle était, comme on voit, moins nouvelle qu'elle n'en avait l'air.

2. Ce précurseur du nouvel empire d'Allemagne avait, de son côté, l'esprit trop français pour que nous ne lui offrions pas une place. On connaît de lui le trait suivant :

Il fait construire une église luthérienne. La façade achevée, on découvre qu'elle ne donne aucun jour à l'intérieur. Les pasteurs représentent au roi que leurs ouailles n'y voient point assez clair pour lire un psaume. Il se contente d'écrire ces mots de l'évangile en marge du placet :

Bienheureux ceux qui croient et ne voient point.

« Frédéric venait de nommer Virgile.

« — Quel grand poète ! Sire ; mais quel mauvais jardinier !

« — A qui le dites-vous ? répondit le roi. N'ai-je pas voulu planter, semer, labourer, piocher, *Géorgiques* à la main ? Mais, Monsieur, me disait mon jardinier, vous êtes une bête, et votre livre aussi : ce n'est pas ainsi qu'on travaille. Ah ! mon Dieu, quel climat !

« — Il n'y a donc que les lauriers qui poussent chez vous, Sire.

« Le roi me fit une mine charmante, et, pour détourner la fadeur par une bêtise, j'ajoutai bien vite :

« — Et puis, Sire, il y a trop de grenadiers dans ce pays-ci ; cela mange tout.

« Le roi se mit à rire, parce qu'il n'y a que les bêtises qui fassent rire.



Le prince de Ligne n'eut point à combattre la France, et il a dit pourquoi :

« La première fois que je vis le prince Albert, après la bataille de Jemmapes qu'il avait perdue, il demanda si je le trouvais changé depuis une maladie qui en avait été la suite.

« Je vous trouve, Monseigneur, lui dis-je, l'air encore un peu défait. »

Le mot blessa, et valut à celui qui l'avait fait son éloignement indéfini du commandement.

LE SECRÉTAIRE DE FRANKLIN

On lit dans les *Mémoires secrets* du 17 avril 1780[1].

« Il se répand un calembour d'une espèce assez singulière. On raconte qu'un particulier se nommant *Franqlin,* est venu de province, muni de ses titres, pour voir avec le fameux Franklin s'il ne serait pas son parent : que celui-ci, après les compliments réciproques, l'a prié de conférer avec son secrétaire sur cet objet : que le secrétaire, dès l'aperçu du nom, lui a observé qu'il ne s'écrivait pas de même, et, sans en voir davantage, lui a dit :

— Monsieur, de votre Q faites un K, et vos papiers vous serviront.

LE MARQUIS DE LA VIEUVILLE

Chamfort assure que la Vieuville obtint un succès fou dans un dîner d'Anglais où, suivant l'usage, était portée la santé des dames. Milord B... avait dit :

— Je bois au beau sexe des deux hémisphères.

— Et moi, répondit le marquis de la Vieuville, je bois aux deux hémisphères du beau sexe.

1 M. le Bon Oscar de Watteville m'apprend qu'antérieurement le mot a été dit par l'héraldiste D'Hozier à un représentant de la famille Queret, de Bretagne, qui voulait descendre des comtes de Kerret.

LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG

La maréchale de Luxembourg qui jugeait des autres par elle-même, ne croyait pas à la chasteté de son sexe. Le prince de Ligne l'a entendue dire :

« Je ne connais en France que trois vertus ; elles s'appellent Vertu*bleu !*... Vertu*chou!*... et Vertu*gadin !*

LE DUC DE LAUZUN

Le loto faisait fureur sous Louis XVI, et surtout un certain loto dit *loto-dauphin*. Allusion au royal enfant et au poisson, réputé jadis pour aimer les marins parce qu'il se joue volontiers dans le sillage des navires. Beaucoup de dames de la cour aimaient d'autant plus ce jeu qu'il permettait de tricher facilement. Aussi ne se faisaient-elles pas faute de crier *mon dauphin !* pour annoncer un *quine,* même quand ce quine n'était point réel.

Victime de ces petites manœuvres, le duc de Lauzun finit par s'en apercevoir et par abandonner la partie, après avoir beaucoup perdu.

— Quoi ! nous quitter déjà ! s'écrient en chœur les tricheuses.

— Oui, Mesdames, tout bien considéré, le dauphin ne mérite pas sa réputation, il n'est point l'ami de l'homme.

TURGOT

Sous son ministère (1774), on proposait déjà des systèmes d'impôt progressif. Comme on lui en avait soumis un, Turgot écrivit en marge :

« C'est l'auteur qu'il faut exécuter, et non le projet. »

M. DE THUGUT

Lorsque la Pologne n'existait qu'en subissant le protectorat de la Russie, son représentant éclipsait le roi Stanislas II au point de faire, malgré sa présence, recommencer une représentation théâtrale à laquelle il était venu en retard. Ceci explique comment le baron de Thugut, envoyé autrichien, reçu par Stanislas en audience solennelle, se laissa tromper par l'attitude dominatrice de l'ambassadeur russe, M. de Stackelberg, au point de lui faire les trois révérences dues au souverain.

On voit d'ici l'effet produit sur l'assistance.

Pour effacer le ridicule de sa méprise, il se trompa de cartes le soir au jeu de la cour, s'écriant à voix haute :

« Pardon ! je ne sais en vérité ce qui m'arrive aujourd'hui. Je prends toujours les valets pour des rois. »

. . . .

C'est aux *Mémoires* de M. de Ségur qu'on doit le souvenir de cette belle revanche.

LA DUCHESSE DE BIRON

La duchesse de Biron assistait à une représentation d'*Iphigénie*, à la Comédie-Française. La soirée fut tumultueuse. On touchait à l'an 1790, et on sévissait déjà contre l'aristocratie. Une pomme est lancée du parterre à la loge de la duchesse, qui l'expédie, le lendemain, à La Fayette, avec ces mots :

« Permettez-moi de vous offrir le premier fruit de la révolution qui soit arrivé jusqu'à moi. »

MADAME P...

Elle était jolie, spirituelle et femme d'un fournisseur de l'armée sous le premier Empire. Un soir de réception, les œillades plongeantes d'un chef de division au ministère de la guerre lui font presque regretter sa robe décolletée. Le fâcheux se rapproche ; il obsède tellement la dame qu'elle lui dit :

« Je vous en prie, Monsieur Arcambal, retirez-vous!... Vous le savez, nous autres fournisseurs, nous n'aimons pas qu'on y regarde de trop près. »

LECERF

Quand le premier consul Bonaparte voulut récompenser les services du général Rampon, il fit savoir

qu'il désirait voir son nom sur une liste à présenter par le Conseil des Cinq-Cents.

L'assemblée accueillit l'invitation avec docilité, moins Lecerf, dont les opinions restaient républicaines ; il écrivit sur son bulletin :

Rampon,
puisqu'il faut ramper

TALLEYRAND

Ses mots, très fins, justifient sa réputation. Nulle part, on ne les trouve recueillis avec plus de soin que dans les *Souvenirs* d'Amédée Pichot. Je commence par le plus connu.



Le beau général Dorsenne arrive en retard pour dîner chez M. de Talleyrand qui habitait alors rue d'Anjou-Saint-Honoré. Il trouve tout le monde à table :

— Vous nous pardonnerez, général, fait le maître de la maison, mais vous savez que les dames n'attendent jamais.

— Excusez-moi, Monseigneur, mais au moment où j'allais me rendre chez V. A., j'ai été retenu par un maudit pékin.

— Général, oserais-je vous prier, pour mon instruction particulière, de me dire ce que c'est qu'un pékin.

— Mon Dieu, Monseigneur, nous avons l'habitude d'appeler pékin tout ce qui n'est pas militaire.

— Comment donc!.... mais c'est comme nous.... Nous appelons militaire tout ce qui n'est pas civil.



Il en arriva autant au général Montbrun, mais Talleyrand, qui l'aimait, le mit à l'aise avec ce compliment :

« Vous arrivez le dernier. Qu'est-ce que cela prouve?... Que vous n'étiez pas invité à venir sur un champ de bataille. »



Le duc de Montmorency ayant proposé aux États généraux l'abolition des titres de noblesse, Talleyrand l'aborda le lendemain en disant:

— Vous êtes le premier de votre maison qui ait mis bas les armes.

La valeur des Montmorency était légendaire.



Talleyrand n'aimait pas Châteaubriand, qui le lui rendait bien. Peut-être Fontanes lui avait-il conté comment, parlant du grand succès des *Martyrs,* il en avait fait l'analyse enthousiaste.

Sur quoi Talleyrand fit observer que l'ouvrage était

comme ses héros Eudore et Cymodocée, — dévoré par les bêtes.



Invité à donner l'investiture à l'évêque constitutionnel de Versailles, il aurait esquivé cet honneur compromettant en donnant cette défaite :

« Je jure tant qu'on veut, mais je ne sacre point. »



Nommée à une charge de cour, la duchesse de M. devait prêter serment entre les mains du prince de Talleyrand, un des grands officiers de la couronne. S'il faut en croire l'*Encyclopédiana,* elle se rendit chez lui en toilette de bal. Et le prince de lui dire en souriant :

— Voici, Madame, une jupe bien courte pour un serment de fidélité.



L'empereur voulut faire passer au service de sa personne M. d'Aligre, ancien membre du Parlement, alors chambellan de la grande-duchesse de Berg.

Celui-ci ayant préféré garder son poste, M. de Talleyrand calma le mécontentement impérial en disant :

— Ce que fait d'Aligre est tout simple. C'est un ancien

président, son père était président, son grand-père fut président, il devait être le chambellan d'une souveraine... Ne faut-il pas soutenir l'honneur de la robe !



— On fait des épigrammes contre Sieyès, on a tort, disait Cambacérès... Son esprit est très profond.

— Profond ! murmure Talleyrand... Vous voulez dire : *creux*.



— Citoyen ministre, comment vont les affaires extérieures ? demandait le directeur Rewbell.

— De travers, comme vous voyez.

Rewbell louchait, et Talleyrand, qui était boiteux, l'épargnait d'autant moins que Rewbell l'avait injurié en plein conseil, criant : « Vil émigré, tu n'as pas le sens plus droit que le pied. »



Lors du Congrès de Vienne, M. de Talleyrand, notre ministre, trouva, chez Marie-Louise, l'archiduc Charles qui tenait le roi de Rome sur ses genoux :

— Reconnaissez-vous cet enfant ? lui dit l'archiduc.

— Monseigneur, répondit le ministre, je le connais, mais je ne le reconnais plus.



Pendant le procès Fualdès, Mme de L..., croyant mortifier Talleyrand, lui adresse ce mauvais jeu de mots sur sa claudication :

— Quelle horreur! Croiriez-vous, Monsieur, qu'on vient d'écrire sur la porte de votre hôtel : *maison Bancal.*

— Que voulez-vous, Madame!... Le monde est si méchant. On vous aura vue entrer [1].



Il demande un riche fournisseur militaire, et dit en apprenant qu'il était allé à Barèges prendre les eaux :

— Il faudra donc toujours qu'il prenne quelque chose.



On blâmait devant lui la Chambre de 1815 :

— Croiriez-vous qu'elle prétend sauver la France?

— Le Capitole n'a-t-il pas été sauvé par des oies [2]?



Un baron, grand chasseur, voulait à toute force être

1. L'assassinat de Fualdès avait été commis à Rodez, dans une maison de prostitution tenue par une vieille du nom de Bancal.

2. Je prends ce mot avec plusieurs autres dans les très curieux mémoires de Delescluze qu'a publiés la *Revue rétrospective* de MM. Paul Cottin et Henri Bertin.

présenté à M. de Talleyrand qui, pour s'en débarrasser, charge son ami Montrond de le mystifier dès son entrée. Voici le baron interrogé aussitôt sur ses prouesses :

— Vous ne manquez jamais votre coup ? dit Montrond.

— Jamais, dit l'autre. Et on lui fait détailler par le menu le nombre et l'espèce de ses victimes. Puis Montrond, s'adressant cette fois au maître de la maison, s'écrie :

— Il tue tout ! gibier de plume, lièvres et lapins.

— En ce cas, mon cher Montrond, il ne nous reste plus qu'à chasser la grosse bête.



On demandait à Talleyrand ce qui s'était passé à la Chambre des Pairs, lors de la dernière discussion entre Mgr d'Hermopolis et M. Pasquier (1827). Le prince répondit :

— Il s'est passé la même chose que pour le trois pour cent, le ministre a été constamment au-dessous du pair.



La première fois qu'il reçut M. Thiers, une dame s'en étonna :

— Quoi ! fit-elle, vous recevez ce parvenu ?

— Il n'est point parvenu ; il est arrivé.



Bien d'autres traits seront à citer lorsque nous traiterons des autres genres d'esprit. Il parlait peu en général, écoutait les autres, en étudiant ce qu'il avait à dire, et ne le disait qu'à la fin. On a beaucoup parlé de sa vénalité, en reconnaissant toutefois les services rendus au pays. Le secret de cette contradiction apparente se trouve peut-être dans ce mot terrible d'un de ses ennemis :

— Talleyrand a vendu tous ceux qui l'ont acheté.

M. DE MONTROND

Cet ami de Talleyrand a rivalisé d'esprit avec lui. On connaît sa recommandation au comte Alexandre de Girardin qui hésitait à légitimer son fils Émile :

« Dépêche-toi de le reconnaître. Ou, plus tard, c'est lui qui ne te reconnaîtra plus. »



Lors de la conspiration Malet, le duc de Rovigo, qui avait un peu perdu la tête, fut sous les verrous un moment. C'était pendant la nuit. La duchesse, épouvantée, s'était jetée hors du lit, naturellement peu vêtue.

En contant la chose, Montrond ne manquait pas de conclure: « Le duc a été faible ..., mais sa femme s'est bien montrée. »



On lui doit une définition qui a fait son chemin.

« Les affaires, c'est l'argent des autres », a dit Gavarni.

Mais M. de Montrond avait dit mieux, quarante ans plus tôt :

« Les affaires, c'est le bien d'autrui. »

BEUGNOT

Après le retour de l'île d'Elbe, on veut que Beugnot, préfet de l'Ain en 1814, ait répondu à Napoléon demandant s'il avait vu des oiseaux de passage :

— Un aigle, Sire !

Je n'en crois rien. Qu'il l'ait dit à Louis XVIII après Waterloo, cela m'étonnerait moins.

M. DE CORBIÈRE

Lors de l'invasion des Trois-Cents qui devaient voter comme un seul homme, à la Chambre des députés, sous la Restauration, un membre de la droite disait à M. de Corbière :

— Où diable avez-vous été les prendre? Pas un orateur! pas une tête!

— Eh ! tant mieux, ce n'est pas des têtes, mais des boules qu'il nous faut.



Ce ministre ne se gênait guère plus avec le roi qu'avec la Chambre. Lorsqu'il vint travailler aux Tui-

leries pour la première fois, il déposa, selon son habitude, son mouchoir, sa tabatière et ses lunettes sur le bureau de Louis XVIII, qui dit tout surpris :

— Avez-vous fini de vider vos poches, Monsieur de Corbière ?

— J'ai tort, sans doute, mais ce que je puis affirmer, c'est que je ne les remplirai jamais au service de Votre Majesté.



Le général Lamarque place le mot dans ses *Souvenirs* d'avril 1822. Je le préfère à un autre moins respectueux qui est celui-ci :

« Votre Majesté aimerait-elle mieux que je les remplisse ? »

M. DE MARTIGNAC

En quittant le ministère, Martignac dit à M. de la Bourdonnaye qui l'y remplaçait :

— Permettez-moi, Monsieur le Comte, de vous recommander mon cocher, un ancien militaire, un brave homme, appelé Colbert.

— Ma maison est au grand complet, répondit la nouvelle Excellence ; je regrette de vous refuser.

Ce fut une maladresse, ajoutait Martignac, en contant le fait, car il a perdu l'occasion d'entendre dire qu'il y avait un Colbert au ministère !

J'ai trouvé ce mot ainsi que les deux suivants dans l'*Événement* du 25 mai 1879. M. de Frontenay ajoute encore ceux-ci :

Après sa mission en Espagne, la régence du royaume fit Martignac grand-croix de l'ordre de Charles III, et lui offrit une riche tabatière ornée du portrait de Ferdinand VII, encadré dans un cercle de trente-six diamants de grande valeur.

« Avouez, disait Martignac en montrant la tabatière, qu'on a tort quand on affirme que le roi est mal entouré. »



Un jour, il vit passer à cheval le comte de Peyronnet connu par son air hautain. M. de Peyronnet montait fort mal.

« L'équitation, dit Martignac, est la seule chose qu'il ne traite pas cavalièrement. »

M. DE BOISSY

Le marquis de Boissy venait de déblatérer à la tribune, selon sa noble habitude. En descendant, il manque de tomber.

— Il faudrait un supplément de garde-fous, murmure le président.

— Pourquoi pas de parapets ?

On accusait le duc Pasquier de flatuosités.

La méchanceté a bien couru. Mme de Bassanville lui a même fait les honneurs de ses *Salons d'autrefois*. Je la donne pour ce qu'elle vaut; elle a son pendant dans un autre mot qui eut même fortune et qui est aussi peu vraisemblable, mais plus fin.

Pasquier avait laissé échapper un petit bruit en s'asseyant à une table de whist, à côté de Mme de M... Celle-ci dit négligemment en jetant une carte sur la sienne :

« J'aime à croire, Monsieur le Duc, que c'est un singleton[1]. »



Le chancelier Pasquier avait une place à l'Académie, comme il en eut ailleurs beaucoup d'autres. Un de ceux qui lui reprochaient de changer souvent de parti fit ce quatrain pour l'élection :

Pasquier dans notre Académie
Avait juré d'être reçu,
C'est le seul serment de sa vie
Qui par lui ait été tenu.

LAMARTINE

En 1832, lorsqu'il fut de la Chambre, on lui demanda de quel parti il était :

— Du parti social.

1. On sait que le *singleton* est, au whist, une carte unique dans sa couleur.

— Social, mais ce n'est qu'un mot.

— C'est une idée.

— Mais le parti social n'a point de banc dans cette Assemblée.

— Eh bien! je siégerai au plafond.

Il devait en effet tout dominer par la suite.

LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Alphonse Karr déclare ne pas sortir des bornes de la vérité dans cet extrait de ses *Guêpes* de 1840 :

SUITE DES TRAVAUX DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, SUITE DES DISCUSSIONS PARLEMENTAIRES.

Question de la conversion.

MM. les députés se font passer de petits papiers sur lesquels on lit:

Quel est le sentiment qui maigrit le plus les hommes?

Quels sont les trois départements qui ne mettent pas de beurre dans leur cuisine?

Ces questions circulent, et chacun essaye de les résoudre. L'Œdipe le plus fort écrit sa réponse, et les papiers recommencent à circuler. Deux de ces papiers que nous avons eus dans les mains contiennent, outre ces questions, les réponses que voici:

Sur la première: L'admiration (*la demi-ration*).

Sur la seconde : Aisne, Aube, Eure (*haine au beurre*).

N.-B. — Il n'y a pas dans ce précis des travaux parlementaires la moindre plaisanterie. Tout est vrai [1].

Roqueplan seconde l'œuvre des *Guêpes* en révélant dans ses *Nouvelles à la main* tous les mots commis lorsqu'il s'agit de savoir si on laisserait faire de Paris une place de guerre.

Dans un cercle d'hommes et de femmes politiques, où se traitait la question des fortifications, on se demandait :

— Êtes-vous *enceinte continue* ou *fort détaché?*

— Je suis *enceinte,* dit Mme ...

— Et moi *enceinte continue,* ajouta Mme..., jeune mère de six enfants.

— Moi, je ne suis plus *enceinte* depuis que je ne suis plus *maire,* dit M. Berger.

— Quant à moi, je suis *fort détaché,* s'écria M. Corne, député de l'opposition.

Vers le même temps, ce quatrain fut composé par M. Berville et répandu sur les bancs de la Chambre, après la discussion de la loi sur la contrefaçon littéraire :

De la contrefaçon maladroit adversaire,
Villemain a parlé beaucoup et sans effet.
Il prêchait pour son saint; mais, il aura beau faire,
Il sera toujours contrefait.

---

1. A moins qu'Alphonse Karr ne l'ait inventé. Ce railleur aimait l'équivoque. On connaît son mot sur un pêcheur d'Étretat qui avait essayé de se pendre plusieurs fois :

— Tout pêcheur qui se repend est sûr d'être sauvé.

On sait que, sans être contrefait, Villemain avait le haut du corps dévié.

M. DE SALVANDY

Mme de Bassanville, généralement bien informée de l'histoire anecdotique du règne de Louis-Philippe, met un joli mot à l'actif de M. de Salvandy, alors ministre de l'instruction publique.

Obsédé par les instances de son coiffeur Richard, ami du dentiste Désirabode, le roi avait promis de faire comprendre celui-ci dans une fournée de chevaliers de la Légion d'honneur. Le ministre de l'intérieur, auquel il exprime d'abord sa volonté, pare le coup en disant que les dentistes sont du ressort de son collègue à l'instruction publique. C'est au tour de Salvandy de faire la grimace. Il élude une première fois la nomination. Le roi finit par se fâcher et lui dit :

— Faut-il que Désirabode aille se jeter à vos pieds?

— Il est donc aussi pédicure ! répond le ministre en faisant l'étonné.



Autre histoire de décoration prise à la même source.

Le duc d'Orléans, qui aimait beaucoup le peintre Biard, rencontrait toujours à son atelier D.., un familier de la maison, qui lui plut également par sa gaieté.

D.., qui était ambitieux, finit par se faire présenter à Louis-Philippe auquel il demanda vite une place. Le roi promit sans tenir. D... fut si adroit, si tenace, que la croix lui fut offerte en compensation. Mais il ne tenait qu'à l'argent.

— Je vous en supplie, Sire, fait-il... Que V. M. ne daigne point me nommer.

— Et pourquoi cela, Monsieur?

— J'avouerai au roi que je n'aime pas les cordons sans sonnettes.

M. DE FALLOUX

En 1851, M. de Falloux était du groupe parlementaire qui travaillait à la fusion des orléanistes et des légitimistes. Comme M. de Laboulie, grand joueur de whist, n'était point de son avis, M. de Falloux lui dit :

— Vous prophétisez que nous échouerons... Mais est-ce une raison pour ne pas faire ce que vous appelez souvent une invite au roi?

— Quand on joue son roi trop tôt, on le fait couper.

— Mais quand on le joue trop tard, on perd la partie.



Après le coup d'État, M. de Falloux, d'abord retenu prisonnier avec ses collègues de la Chambre, venait de

quitter la caserne du quai d'Orsay pour rentrer chez lui en compagnie de MM. Des Rotours et Benoist d'Azy, lorsque M. Dupin leur apparaît souriant.

Mal reçu parce qu'il était soupçonné de s'être entendu avec Louis-Napoléon, Dupin dit :

— Eh ! mon cher collègue, que voulez-vous que j'y fasse ? *Novus rerum nascitur ordo.*

— Ah ! oui, riposte de Falloux :

Le latin, dans les mots, brave l'honnêteté.



On racontait devant M. de Falloux l'histoire d'un jeune homme du grand monde qui s'était vivement épris à Rome d'une jeune patricienne, et qui avait fini par l'épouser.

— Ce qu'il y a de singulier, disait le narrateur, c'est que le jeune homme ne parlait que le français, et la jeune fille, l'italien ! Comment pouvaient-ils s'entendre ?

— C'est bien simple, dit M. de Falloux. N'avaient-ils pas la traduction en regard[1] ?

LE PRINCE DE L...

— Pourquoi ne venez-vous pas me voir ? disait à Eugène Sue le prince de L...

---

1. Je ne crois pas que personne ait publié ce mot délicat avant le *Figaro*.

— Je ne fais jamais de visites.

— Monsieur votre père en faisait, dit le prince froissé.

Le père du romancier était chirurgien. Qu'est-ce que le prince de L...? Je crains qu'il ne soit inventé pour les besoins de la cause. Le luxe démocratique d'Eugène Sue lui fit bien des ennemis.

M. DE CONTADES

Après le coup d'État, en 1851, la duchesse de Luynes allait avec son fils, M. de Contades, demander un laissez-passer pour voir les députés prisonniers. Le président s'était réservé le droit de les accorder. Comme elle sortait de l'Élysée, son fils lui fit remarquer l'entrée de M. Leverrier qu'on savait partisan du coup d'État :

« Vois-tu, notre grand astronome!... Cette fois encore, on dira que pas un ne le devance dans la découverte des planètes nouvelles. »

M. DE MORNY

Son énergie aux heures critiques ne l'empêchait point de plaisanter. On veut qu'il ait dit à Napoleon III, la veille du coup d'État :

« Que vous réussissiez ou non, demain, vous êtes sûr d'avoir une sentinelle à votre porte. »



Ce soir-là, il s'était rendu à la première représentation du *Château de Barbe-Bleue,* à l'Opéra-Comique. Après une visite à plusieurs loges, il se présente dans celle de Mme Liadières qui lui parle des bruits de la journée :

— On annonce que le Président va balayer la Chambre. Que comptez-vous faire, Monsieur de Morny ?

— Madame, s'il y a un coup de balai, je tâcherai de me mettre du côté du manche.

Le mot est devenu proverbial. Nous le donnons d'après les *Nouveaux mémoires* du Dr Véron.



On parlait beaucoup des grandes entreprises financières auxquelles le nom de M. de Morny était mêlé. D'où la phrase toute faite : « Morny est dans l'affaire », que le *Figaro* finit par répéter, avec le jeu de mots : *Morny soit qui mal y pense.*

Il datait, par le fait, de la monarchie de Juillet. Ce fut, je crois, l'*Artiste* qui le prêta pour la première fois comme devise à Mme la comtesse Lehon.

CRÉMIEUX

Lorsqu'on jugea prudent d'écrouer un certain nombre de représentants pour assurer le succès du coup d'État, Crémieux fut transféré de Mazas à Vincennes

où se trouvaient déjà des députés de la droite. Rumeur à son entrée. Léo de Laborde l'interpelle avec colère [1] :

— Hé bien ! où est le peuple, ce peuple qui, pour employer vos expressions à la Chambre, était *une sentinelle invisible veillant sur l'Assemblée.*

— Invisible, en effet... Vous avez pu le constater comme moi.

PIÉTRI

Le préfet de police Pietri n'était point un adepte du spiritisme. En sa présence, chez la princesse ***, on fait parler une table qui dénonce sa liaison avec une fort jolie mondaine. Une fois parti, sa colère éclate et il trouve la plaisanterie fort mauvaise.

M. de Saulcy qui l'accompagnait et qui était spirite ou feignait de l'être, car c'était un grand railleur, essaie de le calmer :

— Pourquoi accuser la princesse ? L'Esprit seul est coupable.

— L'Esprit... Vous voulez dire son esprit.



A la préfecture de police, on est sceptique par métier. L'officier de paix Lombard me contait que l'admi-

1. Donné sous la garantie des *Salons* de Mme de Bassanville.

nistration avait envoyé un agent en observation chez une vieille femme de Clignancourt qui donnait des consultations médicales en faisant parler les tables.

L'assistance était nombreuse. Un jour, après l'exposé des maux d'un client, la table consultée fait entendre un seul coup correspondant à la lettre A... Puis, plus rien...

Chacun se regarde et cherche à comprendre.

Tout à coup, la bonne femme, inspirée, s'écrie :

« J'y suis, c'est par l'Améopathie qu'il faut vous soigner. »

UN MAIRE DE BESANÇON

En 1857, on inaugurait le chemin de fer qui met Besançon en communication avec la Suisse. Chaque pays avait là ses représentants : d'un côté, l'avoyer du canton de Vaud avec deux échevins ; de l'autre, le maire et les deux plus anciens conseillers municipaux de Besançon. La fête ne pouvait se passer de discours. L'avoyer vaudois évoque le premier l'ancienne amitié des Helvètes et des Bisontins. Le maire de Besançon, César Convers, lui donne cette joyeuse réplique :

« Il existe encore, le lien dont vous avez parlé, Monsieur l'avoyer. Entre nous et nos bons voisins du pays de Vaud, mêmes habitudes laborieuses, mêmes allures, même extérieur... Et tenez ! nous voici trois Francs-Comtois, n'avons-nous pas trois têtes de Vaud ? »

Et touchant du doigt son crâne dépouillé, il indique les têtes chauves de ses collègues.

Inutile de demander si on éclata de rire. Jusqu'à sa mort, Convers se plut à rappeler cet à-propos dont il était fier.

Ses malins compatriotes le battirent plus tard avec ses propres armes.

Comme c'était un ancien libéral rallié à l'Empire, on traduisait son nom de César Convers par *Cæsari Conversus* (converti à César).

JULES FERRY

Sa notoriété politique commence avec une brochure qui fit grand bruit sous l'Empire : *Les comptes fantastiques d'Haussmann*.

Ce jeu de mots était rappelé dans le *Petit Marseillais* du 5 janvier 1891 par M. Paul Bosq qui l'attribue à Nefftzer.

Mais M. Jules Ferry a pour lui sa publication.

DE GASTÉ

En 1876, le jeu de mots faisait encore fortune près de nos législateurs. Sur ce terrain, je ne saurais mieux faire que copier le *Journal officiel* du 10 novembre :

M. le président. — La parole est à M. de Gasté pour développer l'amendement qu'il a aussi présenté sur ce chapitre.

M. de Gasté. — M. le ministre de la marine a rectifié cette assertion qu'il y avait deux aumôniers sur un même navire, et la Commission n'en a pas tenu compte.

Voici ce qui est arrivé : il y avait à bord un aspirant qui a un nom très long, il s'appelle Labbé... du Bourquet de Lalande Boudant. On a dit : Ce doit être un second aumônier. (*Rires.*)

Il y avait encore sur le même bâtiment, le *Montcalm*, un officier qui s'appelait Labédollière. Cela aurait pu faire aussi bien trois aumôniers, alors qu'il n'y en avait qu'un, l'abbé Clairet.

LE MARQUIS DE TILLANCOURT

En 1869, Arsène Houssaye, toujours grand ordonnateur de fêtes, en offre une à l'Agriculture dans son château de la Folie près de Laon. Tout ce qui peut exciter l'appétit de la foule y est prodigué. Depuis le bœuf jusqu'à la caille, tous les animaux comestibles rôtissent aux grandes broches, comme autrefois aux élections de l'empereur d'Allemagne.

Le marquis de Tillancourt, un des dix mille invités, tombe en arrêt devant une Vénus de Milo postée à l'entrée du parc.

« On voit bien, s'écrie-t-il, que c'est la déesse de l'Agriculture. Elle manque de bras. »



Pendant ce temps, les agriculteurs de la fête retrouvaient leurs forces pour interrompre une course de cochons inscrite au programme, et s'en disputer les membres palpitants. Ce qui fit dire à un rival de M. de Tillancourt :

« Ces cochons se mangent entre eux. »

HAUSSMANN

M. le baron Haussmann a publié ses mémoires ; on y remarque cette malice amusante à l'adresse de notre trop moderne noblesse.

Au temps où il était préfet de la Seine, un flatteur disait :

— On devrait vous nommer duc de Paris.

— Paris n'est qu'un comté, et son titulaire est de famille royale.

— Alors duc de la Dhuys, puisqu'on vous doit l'arrivée de ses eaux.

Hé bien ! qu'on me nomme aque-duc.



HÉRALDISTES

ET CHERCHEURS DE DEVISES

De bonne heure, l'art héraldique donna des lettres de noblesse au jeu de mots. Il fourmille dans les devises.

D'abord, celle de Jacques Cœur, le trésorier de Charles VII :

A cœur vaillant rien d'impossible.

Mathieu de Foix, comte de Comminges en 1443, avait pour armes des amandes avec la devise :

En croissant nous amandons.

Les Guise avaient des A entourés d'O, avec ce jeu de mots qui faisait allusion à leurs prétentions au trône et à la position respective des deux lettres : *Chacun A son tour*.

Les Kergus en Bretagne qui avaient pour devise : M qui t'M (*Aime qui t'aime*).

Dans Guise et Kergus, on n'équivoque à vrai dire,

que sur des lettres. Bien plus nombreux étaient les jeux de mots qui portaient sur la devise, comme celui de la maison d'Adhémar.

Plus d'honneur que d'honneurs.



Comme équivoques sur les noms, citons :

Les Morlaix de Bretagne : *S'ils te mordent, mords-les.*

Les Vaudrey en Bourgogne : *J'ai valu, vaux, et vaudray.*

Les Henri de la Motte (Bretagne) : *Toujours en ris, jamais en pleurs.*

Le bâtard Jacques de Savoie : *Sans fourvoyer sa voie.*

Les Achey de Franche-Comté : *Jamais las de hacher.*

Un de la Baume de Suze : *A la fin tout suze.*

Du Bec — Crespin (Normandie) : *Se taire ou bien dire du bec.*

Cléron d'Haussonville (Franche-Comté, Lorraine) :

Haut son, clairon !
Pour l'honneur de ta maison.

Bouton (Franche-Comté) : *Le bouton vaut bien la rose.*

Toustains (Normandie) : *Tous teints de sang.* — Allusion aux blessures reçues dans maints combats.

Louis de Vienne (Bourgogne) : *Tout bien à Vienne,* ou *Tout bien advienne.*

Lenfernat (Brie) : *Qui fait bien l'enfer n'a.*

Guyot d'Amfreville : *Guy haut se tient.* — C'est au gui que s'adresse un des termes du jeu de mots. (Il couronne les arbres.)

Beaujeu : *A tout venant, beau jeu.*

Petyt (Angleterre) : *Qui s'estime petyt, deviendra grand.*

Thiennes (Hollande) : *Une voie tienne quoi qu'advienne.*

Le Maistre de Sacy portait trois soucis d'or, avec la devise : *Au maistre les soucis.*



Les latinistes eux-mêmes se sont mis de la partie.

Un comte de Lude, en 1557 : *Fortunam virtute lude.*

Un baron de Senecey, en 1564 : *In honore senesce.*

Mathieu Molé : *In mole virtus.*



Et si nous jetons un coup d'œil sur les écus d'autrefois, nous voyons beaucoup de jeux de mots dans les armes parlantes.

Rappelons les plus connus :

Les Pellevé de Normandie portaient de gueules à une tête humaine d'argent, le poil *levé* d'or. (*Poil* s'écrivait jadis *pel.*) Les Ailly, de gueules à deux branches *d'allier ;* les Créquy, d'or au *créquier* de gueules ; les Mailly, d'or à trois *maillets* de sinople. Le poète Santeuil portait d'or à une tête d'Argus semée d'yeux sans nombre *cent-œil.* La famille de Racine portait un rat et

un cygne, mais il ne garda que le second, et son génie lui en donnait le droit.

Les villes de Lyon, d'Arras et de Reims portaient également pour armoiries un lion, des rats et des *rains*, appelés aujourd'hui *rainceaux*.



Comme les gentilhommes, nos marchands avaient leurs fabricants de devises qui ne dédaignaient pas l'occasion de placer un jeu de mots :

Rue de Richelieu, une lingère avait pour enseigne un singe vêtu de batiste, avec la légende :

Au Saint Jean-Baptiste.

Rue Saint-Roch, un tapissier nommé Bélan avait un mouton au-dessous duquel on lisait :

Au mouton Bélan, tapissier.

Nos pères ont vu les dernières enseignes allégoriques représentant un cygne et une croix, avec la légende :

Au signe de la croix.

Ou la botte d'*épis sciés,* chargée de symboliser le commerçant de denrées coloniales ;

le K *barré,* et surtout le *bon coing* si recherché par les cabaretiers.

Mlle Flore raconte en ses mémoires qu'à Pontoise, en 1816, elle admira l'enseigne de l'auberge *Au Grand*

vainqueur, figuré par un grand O, un petit numéro 20, et un cœur.



Il y a cinquante ans, quelques barbiers de province exposaient encore cinq tignasses, sous l'invocation de *saint Ignace.*

Une marchande de poissons avait été jusqu'à prendre pour enseigne un merlan dans un soulier, avec ces mots :

A la marée chaussée.

Des imprimeurs lyonnais, les Carteron, avaient fait sculpter au-dessus de leur porte une balance, sur les plateaux de laquelle se trouvaient des poids d'un quart de livre, dits *quarterons.* Au-dessous, on lisait :

Les Carterons font les livres.

Quelquefois, le jeu de mots se conforme aux vices de prononciation de son auteur. A Strasbourg, un excellent brasseur, désireux de rallier les étudiants, avait fait peindre au-dessus de sa porte un éléphant dressé sur ses pieds de derrière avec ces mots :

A l'élève en droit,

qu'il prononçait : *A l'éléphant droit.*

Quand il était de mode d'insulter Louis-Philippe, un pâtissier prit cette enseigne à double entente :

LE ROY
FAIT DES BRIOCHES.

Un savetier alla jusqu'à mettre sur la sienne :

AU TIRANT COURONNÉ.

J'aime mieux la corsetière qui s'était mise sous l'égide de cette inscription pleine de promesses :

Je soutiens les faibles ; je réduis les forts ;
je ramène les égarés.

Les moralistes du XVIe siècle publièrent des dictons si richement rimés qu'ils deviennent de vrais jeux de mots. Contentons-nous d'en citer trois :

Argent
Ard gent.

C'est-à-dire : l'argent brûle les hommes.

En trésor
Cœur très ord.

C'est-à-dire le cœur de celui qui thésaurise est très impur (*ord,* en vieux français, d'où notre mot *ordure*).

Bonne guerre
N'est bonne guère.

Proverbe suffisamment expliqué par cet autre : *Bonne ne peut être la guerre.* Les trois citations viennent du *Trésor* de Meurier, imprimé en 1578.



GENS DE GUERRE

BAYARD (1521)

Le comte de Nassau fait sommer la garnison de Mézières au nom de Charles-Quint. Mais c'est Bayard qui commande, et qui fait cette réponse :

— Bayard de France ne craint pas roussin d'Allemagne.

Pour bien comprendre, il faut se rappeler qu'autrefois on appelait *bayard* un cheval de selle *bai*-brun, et *roussin* un cheval de somme. Le sens d'âne est plus moderne. Pensons ensuite à la barbe rousse de Charles-Quint, et nous aurons senti toutes les beautés de ce fier jeu de mots.



En jouant ainsi sur son nom, le *chevalier sans peur et sans reproche* ne se permettait qu'une allusion populaire. Les Espagnols, qui connaissaient sa bravoure, faisaient alors courir ce dicton :

Muchos grisones, pocos baiardos.

En France, beaucoup de grisons (d'ânes), mais peu de bayards.

CRÉQUY (1629)

Ce vieux maréchal allait assiéger Gavi, forteresse génoise. Un pessimiste lui représente la force d'une ville que l'empereur Barberousse lui-même n'avait pu prendre. Il murmure en caressant sa moustache :

« Ce que Barberousse ne put, Barbegrise le pourra. »

Et il emporte la place.

LE DUC D'ÉPERNON (1596)

Après la prise de Brignoles, un paysan provençal le fait sauter, en plaçant deux longs sacs de poudre (appelés *saucisses*) sous sa salle à manger. Le duc est blessé avec ses convives, mais il s'en console par cette plaisanterie :

« J'étais trop bon chrétien pour manger des saucisses un jour maigre. »

L'explosion avait eu lieu un samedi.

DU FOUR

Dans le temps des guerres de religion, ce capitaine huguenot rencontre des Jésuites à cheval. Il demande :

— A qui êtes-vous ?

— Nous sommes de la Compagnie de Jésus.

— Je la connais, mais c'est une compagnie d'infanterie. A pied, à pied, mes Pères !

Et il prit leurs montures.

LE PRINCE DE CONDÉ

Lors des premiers troubles de 1562, c'est L'Estoile qui le raconte, une entrevue de la reine mère et du prince de Condé a lieu près de Beaugency. Catherine de Médicis sourit en voyant les casaques blanches des cavaliers du prince et demande d'un air moqueur :

— Eh ! pourquoi tous ces meuniers ?

— Pour charger vos ânes, Madame, répond le prince avec gravité.

La farine se portait alors à dos d'âne dans les sentiers étroits et escarpés qui menaient à beaucoup de moulins.



D'Aubigné rapporte le fait différemment. A la conférence de Thoury, voyant les hoquetons blancs des cavaliers du prince de Condé, Catherine de Médicis lui demanda : « Vos gens sont meuniers, mon cousin ? » et reçut cette réponse : « C'est pour mieux toucher vos roussins. »

Toucher voulait dire « piquer », et *roussin,* « cheval de somme ».

LA MEILLERAYE

Même avant l'Empire, plus d'un guerrier crut avoir le bâton de maréchal dans sa giberne. Un gentilhomme breton le faisait sentir au brave La Meilleraye :

— Sachez, Monsieur, que si je ne suis pas maréchal de France, je suis du bois dont on les fait.

— Vous avez raison, repart froidement le maréchal, et quand on en fera de bois, vous pourrez y prétendre.

TOIRAS

Un officier lui demande la permission d'aller voir son père agonisant. Comme c'était à la veille d'un combat, le maréchal de Toiras soupçonne quelque prétexte et lui donne ce congé :

« Allez, Monsieur, allez ! Je vois que vous connaissez le commandement : *Père et mère honoreras, afin que tu vives longuement.* »



Voici la contre-partie du mot de M. de Toiras.

A la fin de la campagne de 1761, un garde du corps,

que des affaires instantes appelaient dans sa province, vint présenter sa démission.

Celle-ci est acceptée, mais MM. de Fougères et de La Luzerne, sous les ordres desquels il se trouvait, le raillent plus que de raison en disant :

— Allez ! Monsieur, allez planter des choux !

— Oui, Messieurs, je vais bêcher mon jardin, et je n'y laisserai venir ni luzerne ni fougères.

LE DUC DE LA FERTÉ

Pendant la première guerre de Savoie, où le duc de La Ferté servait sous M. le maréchal de Catinat en qualité de lieutenant général, on buvait de fort mauvais vin. Et cependant le duc ne laissait pas d'en boire tous les jours un peu plus que de raison. Quelqu'un lui en témoignant un jour son étonnement :

« Que voulez-vous ! répondit-il... il faut bien aimer ses amis avec leurs défauts. »



Étant à table avec Mme de La Ferté qu'il n'aimait guère, la conversation tomba sur les croix et les coulants de diamants à la mode. Sur quoi, il dit en montrant sa femme :

« Pour moi, voilà ma croix !... (Puis portant le verre à sa bouche) Et voilà mon coulant ! »

Deux de ses justiciables, les seigneurs de La Grange et du Colombier, de la paroisse de Saint-Maurice, non loin d'Étampes, s'étaient querellés sur le droit de prendre le premier à l'église un morceau de pain bénit. Ils convinrent de se battre dans un champ à coups de poing pour ne pas tomber sous le coup de l'édit rigoureux qui punissait de mort les duels. On les sépare assez maltraités l'un et l'autre. Mandé par-devant le maréchal de La Ferté, La Grange donna pour excuse que la querelle étant venue pour un point d'honneur, leurs poings avaient paru aptes à en décider.

« C'est très bien, dit le maréchal, et les édits ne parlant que d'armes offensives, vous ne tombez point sous leur coup, vous étant servis des armes de la nature. Mais encore faut-il savoir qui aura le premier du pain bénit... M'est avis que ce doit être celui d'entre vous qui sera le premier réduit à porter besace. On ne saurait refuser le pain au pauvre. »



Le jeu de mots de La Grange et Colombier sur *Point d'honneur* rappelle un proverbe du XVIe siècle qui disait :

A point d'honneur, point d'honneur.

... Pour montrer que l'honneur n'est réellement pas intéressé à ce qu'on nomme point d'honneur. C'est pour la galerie qu'on se bat.

Autrement on ne saurait expliquer comment l'hon-

neur d'un mari trompé consiste à se faire enlever la vie par celui qui vient de lui enlever sa femme.



Le maréchal de la Ferté étant au dîner du roi, S. M. lui dit : « Il faut que vous soyez amoureux pour porter aussi belle écharpe [1]. » Là-dessus, M. de Turenne se mit à rire avec les railleurs, car l'écharpe, jadis blanche, était vieille et couverte de taches de graisse.

Le maréchal ne se démonta point : « Il est vrai, Sire, que mon écharpe et moi avons tous deux le défaut d'ancienneté ; il m'eût été facile de la faire teindre en rouge comme n'auraient pas manqué de faire certaines personnes (M. de Turenne avait un peu auparavant pris le parti des princes contre le roi)... Nous au moins nous n'avons jamais voulu changer de couleur. »



L'accoucheur en renom était alors un Dr De la Cuisse, qui avait eu l'honneur d'être appelé par la reine. Le maréchal s'en moquait en disant :

« Si la reine était comme ma femme, elle n'aurait pas besoin de ce La Cuisse. La maréchale n'a qu'à lever la sienne pour accoucher. »



1. Les amoureux juraient de porter toujours l'écharpe donnée par la dame de leurs pensées.

Son écuyer était de la famille de Quatrebarbes. Le maréchal se plaisait à le plaisanter : « Je ne sais comment diable il peut faire avec ses quatre barbes, car je n'en ai qu'une qui me donne bien de la peine. »

Et comme on le rasait un matin avec un rasoir à manche d'or, il tourna la tête vers le comte de Nogent, et répéta un proverbe bien connu :

A vieille mule frein doré.



« A la guerre, disait encore le maréchal au marquis de Châtres (voyez ses *Jeux d'esprit,* 1697), tout n'est qu'heur et malheur. Quelques-uns semblent invulnérables. D'autres, tous blessés ou estropiés, sont tellement persuadés d'être en butte à la mauvaise fortune que, comme le maréchal de Rantzau, ils ont dans leurs valises des jambes de bois préparées d'avance. Pour moi j'ai eu un coup de canon dans les fesses que je n'ai pu remplacer, car l'on n'en fait point de bois. Aussi, comme mon médecin m'avait ordonné depuis peu un lavement à la suite d'une fâcheuse colique, l'apothicaire avec sa seringue me fit si grande douleur que je ne pus m'empêcher de crier et d'accuser tout haut la fatalité qui use de toutes les sortes de canons pour me blesser au derrière. »

VILLARS

C'était en 1719, au beau temps du boursicotage de la rue Quincampoix et de la banque de Law.

— Eh bien! Mr le Maréchal, demandait un courtisan agioteur, vous êtes-vous réservé beaucoup d'actions?

— Dans l'histoire, oui, Monsieur! répond solennellement Villars.

Ce n'était point modeste, mais la leçon était bien placée dans la bouche du capitaine qui avait sauvé la France à Denain.

UN OFFICIER

C'était au dix-huitième siècle, en Italie.

Un officier se fait follement blesser dans une rencontre avec l'ennemi, et meurt après cette facétie dernière :

« On m'avait bien dit que je n'avais pas de plomb dans la cervelle, mais la dose est trop forte. »

NOAILLES

L'hydropisie dont souffrait le maréchal de Saxe ne l'empêcha point de se faire porter en litière sur le champ de bataille de Fontenoy. Comme il paraissait ensuite éprouver quelque soulagement, Louis XV l'en félicita :

— Monsieur le Maréchal, vous regagnez la santé en

gagnant des batailles. Le gonflement de vos membres semble moins grand.

— Il est vrai, fit observer le maréchal de Noailles, que M. le maréchal de Saxe est le premier homme du monde que la victoire n'ait pas enflé. »

LE MARÉCHAL DE SAXE

— Voilà le comte d'A. déplacé! annonçait-on au maréchal de Saxe, à propos du renvoi d'un mauvais officier.

— Déplacé! il l'était depuis sa nomination.

CHEVERT

— Ne remettrez-vous point cet homme à sa place? lui disait-on à propos d'un tapissier faisant un étalage ridicule de sa parenté avec le grand capitaine.

— Je n'en viendrais pas à bout... Il sait mieux faire un siége que moi.

LE COMTE DE LOMÉNIE

En 1782, la frégate *la Gloire* rencontre un vaisseau anglais en faisant route pour l'Amérique et soutient glorieusement une lutte inégale. MM. de Ségur et de Loménie qui se trouvaient à bord, plaisantaient conti-

nuellement le baron de Montesquieu qui avait entendu parler des *Liaisons dangereuses,* et qui, ne sachant pas que c'était le titre du roman à la mode, leur demandait quelque éclaircissement. Comme un boulet ramé (deux boulets réunis par une barre de fer) était venu briser le banc de quart, Loménie lui dit :

« Ah ! tu veux savoir ce que c'est que *les liaisons dangereuses*. Eh bien ! regarde. »

LE MAJOR D'ARLANDES

Passionné pour les problèmes aérostatiques, il se risque l'un des premiers dans une *montgolfière* (1783). C'était une grande hardiesse alors, Louis XVI lui reproche amicalement de courir des chances fâcheuses pour son avenir.

« Votre Majesté daignera me pardonner, fait le spirituel officier. Mais son ministre de la guerre m'a fait tant de promesses en l'air, que j'ai pris la résolution de les aller chercher. »

La *Correspondance secrète* de Métra date ce mot de décembre 1783, mais elle l'attribue à un ami du major.

SOLDATS

Plus d'une fois, on murmura dans l'armée d'Égypte. Le général Caffarelli, qui ne se laissait pas abattre, haranguait les mécontents.

— Nous savons bien, mon général, dit un soldat, que vous avez vos raisons; n'êtes-vous pas là-bas en même temps qu'ici ?

— Comment... que dis-tu? fait le général en se redressant sur sa jambe de bois.

— Pardi! vous avez encore un pied en France.



Un soir de 1806, le prince Eugène Beauharnais passait devant la fenêtre d'un corps de garde des Tuileries, il entend prononcer son nom :

— Oui, disait un soldat, le prince Eugène se marie avec une princesse de Bavière.

— Allons! réplique son camarade, en voilà une qui aura un bel homme.

— C'est dommage qu'il n'ait plus de dents.

— Est-ce qu'on en a besoin pour prendre une bavaroise!

LE PRINCE DE SCHWARZENBERG.

En 1814, il passait pour l'auteur de cette piquante équivoque sur la fragilité de la Restauration:

« On peut tout faire avec des baïonnettes, excepté s'asseoir dessus. »

LE GÉNÉRAL THOMAS.

« Tu devrais t'appeler Thomas Martial, et non Martial Thomas », disait toujours d'Hautpoul à un de ses vieux compagnons d'armes.

La plaisanterie était de celles qui honorent. Thomas s'en fatigua néanmoins et répondit un beau jour :

« Que dirais-tu si on t'appelait *poule d'eau* au lieu de *d'Hautpoul ?* »

BUGEAUD

Un pompier de Lyon faisait de la propagande un jour d'émeute, il est remarqué par le maréchal Bugeaud qui le contraint à la retraite par cette apostrophe :

« Tu es chargé d'éteindre le feu, et non de l'allumer... Fais ton métier ou je ferai mon devoir. »

PÉLISSIER

Le maréchal jouait à l'occasion sur les mots et assez heureusement. Devant Sébastopol, un officier de cavalerie qu'il affectionnait, M. de Berny, fut décoré sur sa proposition. Aussitôt le brevet reçu, il fit venir le titulaire et lui dit à brûle-pourpoint :

— Avez-vous vu la *Croix de Berny?*

— Pardon, Monsieur le Maréchal, voulez-vous parler de la localité ou du roman?

— Ni l'une, ni l'autre !
— Alors, je ne connais pas.
— Si fait, je vais vous la montrer.
Et il lui tend la croix de la Légion d'honneur.



Plus tard, lorsqu'il fut installé à la grande chancellerie de la Légion d'honneur, on construisit sous ses fenêtres le pont qui met en communication le jardin des Tuileries et la rue de Solférino. Mais celle-ci était à créer, et il fallut percer tout exprès le jardin. Aussi le maréchal s'écria-t-il en apprenant que le pont s'appellerait pont de Solférino :

« Hé bien ! le pont est comme la bataille, il ne mène à rien. »

La critique fut répétée à l'Empereur qui lui fit tout exprès manifester son mécontentement par un aide de camp de service.



MÉDECINS

COCTIER

Un moment disgracié par le soupçonneux Louis XI, son médecin Coctier (et non Coitier) s'était réfugié dans une maison qu'il avait fait bâtir rue Saint-André-des-Arcs. Au-dessus de la porte un abricotier sculpté avait la mission d'annoncer à ceux qui ne savaient pas lire, — l'*abri-coctier*.

GUY PATIN

« On peut le tailler, — il en a bien taillé assez d'autres », écrivait-il au sujet de la maladie calculeuse qui retint Mazarin à Metz. — On sait que la taille[1] était un impôt foncier.

Ce cruel jeu de mots est une revanche du : *ils chantent, donc ils payeront*, attribué au cardinal Mazarin, parlant du peuple écrasé de contributions nouvelles[1].



1. Certaine princesse du sang passait par une ville de province. Tous les

Le médecin Renaudot, fondateur de la *Gazette de France* (1631), avait un nez court qui lui valut cette autre facétie de Guy Patin après la perte d'un procès:

« Monsieur, vous avez joué à qui perd gagne; car vous êtes entré camus à l'audience, et vous en sortez avec un pied de nez. »

LA MARTINIÈRE

Auteur d'un mot célèbre donné pour la première fois en 1773 par les *Mémoires* dits de Bachaumont. Le roi souffrait alors des excès de sa vie galante.

— Il me paraît être temps que j'enraye, disait-il à son chirurgien La Martinière.

— Votre Majesté ferait mieux de dételer.

Corps l'allèrent complimenter et, entre autres, celui de l'Élection, qui ne se composait que de trois Élus (on appelait ainsi les magistrats chargés de répartir l'impôt ou la taille). Leur chef était un magistrat de belle humeur qui s'exprima ainsi: « Madame, nous représentons en ce moment la preuve sensible de cette sainte vérité : Beaucoup d'appelés et peu d'élus.

« Néanmoins, des absences regrettables ne nous empêcheront pas de faire honneur aux devoirs de notre charge qui nous permettent de prononcer sur le fait des tailles, et nous certifierons à tous que la vôtre est accomplie. »

Double et galant jeu de mots qui dut avoir grand succès au temps où les mots de *taille* et d'*élus* avaient cours. Nous regrettons qu'on n'ait pas conservé le nom de son auteur.

BOUVARD

En 1780, le chancelier du comte d'Artois, M. de Bastard, meurt au moment où la justice allait le juger comme prévaricateur.

— Il n'est pas étonnant, dit-on, qu'il en soit mort. Il ne pouvait plus rien prendre.

Le docteur Bouvard qui le soignait est accusé de ce jeu de mots, ce qui est vraisemblable, car il disait en riant, après le décès, qu'il avait tiré d'affaire son malade.



Les *Souvenirs* du duc de Levis attribuent un mot encore plus piquant à Bouvard. On prétend qu'il répondit à un cardinal connu par ses mœurs peu régulières (d'autres disent à l'abbé Terray), qui se plaignait de souffrir comme un *damné*.

— Quoi! déjà, Monseigneur?



« Pour moi, ajoute Levis, je crois bien qu'il a pu dire cela d'un de ses malades, mais non pas à lui. »

S'il faut s'en rapporter aux *Mémoires* de Bachaumont, le mot a bien été dit par Bouvard, mais à un autre prélat. Il daterait de 1777.

La Roche-Aymon, le grand aumônier, pris par une

attaque de goutte, aurait accueilli sa visite par cette plainte :

— Je souffre comme un damné.

— Déjà, Monseigneur ?

Un médecin seul pouvait se permettre pareil jeu de mots, et le ton plaisant qu'il prit sans doute pouvait rassurer le patient qui lui avait laissé le droit de parler librement.

UN DOCTEUR DAUPHINOIS

En 1784, des commissaires royaux condamnent le magnétisme. Un médecin dauphinois rime, pour la circonstance, une épigramme dont voici la fin :

Si quelque esprit original
Persiste encor dans son délire,
Il sera permis de lui dire :
Crois au magnétisme,... animal ?

LENOIR

Le Docteur Malgaigne, qui nasillait un peu, finissait un discours à l'Académie de médecine.

— Quel talent ! disait un de ses admirateurs. Et quelle variété d'aperçus. Comme il sait parler de tout !

— Vous trouvez ? murmure son confrère Lenoir... Pour moi, je ne l'entends jamais parler que du nez.

FLAMAND

Cité devant le conseil de discipline de la garde nationale de Paris, le Docteur Flamand, qui se jugeait plus apte à composer des rébus qu'à monter sa garde, fit porter à l'audience ce plaidoyer énigmatique :

Aves	Par suite de plusieurs	Aves
Prendre	Je n'ai pu, Messieurs,	Prendre
Nous	De monter la garde.	Nous,
Pot	Je n'ai pu quitter l'	Pot
E	Où mon vin était	E.
Voir	Pourtant on me fait	Voir
Aînés	Que vous allez être	Aînés
Quatre murs	A me mettre	Quatre murs.
Ouverte	Voyant ma prison	Ouverte,
Vue	J'ai différé notre	Vue.
Mise	D'un ami j'ai pris l'	Mise,
Faites	Espérant sur ces	Faites
Ailles	Ne pas vous trouver sans	Ailles.

Après avoir longtemps examiné le billet, le conseil interpelle son porteur qui répond : « C'est un rébus ». (Rires.)

Le président : Encore faut-il en avoir la clef?

Le monsieur : Il suffit de mettre *entre* au bout de chaque ligne, et on lit :

« Par suite de plusieurs entraves, je n'ai pu, Messieurs, entreprendre de monter la garde. Entre nous, je n'ai pu quitter l'entrepôt où mon vin était entré. Pourtant on me fait entrevoir que vous allez être entraînés à me mettre entre quatre murs : voyant ma prison entr'ouverte, j'ai différé

notre entrevue. D'un ami j'ai pris l'entremise, espérant, sur ces entrefaites, ne pas vous trouver sans entrailles. »

Au milieu du rire général, l'officieux ami du docteur Flamand l'entend condamner à passer vingt-quatre heures entre les murs de la maison d'arrêt.

Deux médecins étaient proposés pour la décoration. Le moins ancien fut promu, grâce aux démarches de sa femme, amie d'un ministre. Le docteur évincé ne pardonna jamais à son confrère.

— Voulez-vous obtenir la croix, disait-il méchamment. Faites comme l'escargot. Rampez, et surtout, montrez vos cornes.

VELPEAU

Appelé par une malade jeune et jolie, Velpeau s'apprêtait à lui faire une opération légère, lorsqu'elle s'écrie toute éplorée :

— Pas encore, Docteur!... Je sens que je vais me trouver mal.

— Allons donc, chère Madame!... Vous seriez la seule de votre avis.



GENS DE ROBE

Vers 1602, un La Baroire achète pour onze mille écus une charge de conseiller au parlement. C'était une grosse bête, dit Tallemant des Réaux ; on le reçut parce qu'il était gendre d'un secrétaire de Villeroy. Sa nullité était si grande que, dans un simulacre d'examen de droit coutumier, on prétendit qu'il lui avait été demandé si *les femmes répondaient pour leurs maris*, afin de lui dire ensuite :

« Eh bien ! allez chercher la vôtre, afin qu'elle réponde pour vous.[1] »

---

1. Les plaisanteries de ce genre sont nombreuses. En voici une plus moderne ; elle montrera que la tradition ne se perd pas.

— Qu'est-ce qu'une caution ? demandait un examinateur de droit à un candidat peu ferré. — C'est une garantie prise, répondit-il avec embarras. — De quel genre et dans quel but ? — Elle doit parer à certaines éventualités. — Alors, si le temps se couvre et si je sors avec mon parapluie, je prends une caution. — Pardon ! fait l'élève en se ravisant, vous ne prenez qu'une précaution.

LE PRÉSIDENT DE HARLAY

Son esprit caustique emportait la pièce. Ces quelques traits nous ont été conservés par les *Souvenirs* du président Bouhier:

La veuve de Triboulot, fameux marchand de vins, s'était présentée à son audience avec un habit magnifique et une jupe couverte de gros galons d'or cousus en cercles. Après l'avoir ouïe, il lui dit: « Vous êtes donc la veuve à Triboulot? »

A quoi cette femme ayant répondu que oui :

— Vraiment! voilà de beaux cerceaux pour une vieille futaille!



Un fils de financier, récemment promu conseiller au parlement de Paris, fut visiter M. de Harlay, son premier président. Comme il portait sa robe de mauvaise grâce et qu'il s'y embarrassa même de telle manière qu'il pensa tomber[1], il le pria de l'excuser sur ce qu'il n'était pas encore accoutumé à ce *harnois*-là.

« Monsieur, repartit M. de Harlay, il y a des gens pour qui c'est un harnois durant toute leur vie. »

1. Ces conseillers novices étaient trop nombreux alors. L'un d'eux étant allé à Rome, fut baiser les pieds du pape Alexandre VIII. S. S. lui ayant demandé qui il était, et le jeune homme ayant répondu qu'il était conseiller du roi de France :

« *O re di Francia,* s'écria le pape, *che tu sei mal consigliato!* » (Roi de France, que tu es mal conseillé.)

Il n'aimait point les avocats diffus et les ramenait à la question en disant : « Avocats ! Avocats !! Songez qu'on vous appelle ainsi parce que vous devez toujours songer *à vos cas*[1]. »



— Je voudrais être livre, puisque vous aimez tant votre bibliothèque, disait aigrement à son mari la présidente de Harlay.

— Je le voudrais également, ma mie, à la condition que vous soyez Almanach, répondit-il, donnant à entendre qu'il en serait débarrassé au bout de l'année.

Le président Bouhier et Tallemant des Réaux content cette répartie en termes à peu près semblables.

MAITRE PARISE

C'était un avocat au parlement de Dijon. Un jour qu'il plaidait à la Tournelle pour un jeune homme accusé d'avoir fait un enfant, le président Jacob, voulant demander pour qui il plaidait, lui dit par distraction :

— Parise, est-ce vous qui avez fait cet enfant ?

— Non, Messieurs, repartit-il froidement, c'est ma partie.

---

1. Cette saillie est mise généralement sur le compte d'un « juge royal » non dénommé. On ne saurait affirmer que c'était M. de Harlay.

MAITRE PUCELLE

Lorsqu'une Rohan épousa le comte de Chabot, sa famille voulut faire casser le mariage qu'elle taxait de mésalliance. La cause fut plaidée par Pucelle qui ne manqua point d'utiliser à sa façon le vers d'Horace :

Desinit in piscem mulier formosa superne.

On appelait alors *chabot* un petit poisson à grosse tête. La citation demeura célèbre au barreau.

M. DE LA GUESLE

Je dois encore l'historiette suivante aux *Souvenirs* du président Bouhier ; elle donne une étrange idée des mœurs judiciaires de son temps.

M. de La Guesle, autrefois premier président au parlement de Paris, était fort replet. Un jour, comme il s'endormait à l'audience, un conseiller, qui ne l'aimait point, dit à son voisin : « Voyez ce gros cochon, comme il dort ! » Ce qu'entendant, M. de La Guesle répondit brusquement :

— D'un cochon tout est bon, mais d'un âne rien ne vaut.

UN PROCUREUR

Comme le président de Lamoignon était à sa terre de Baville, arrive un procureur au parlement nouvel-

lement créé. Il avait obtenu la permission de venir le premier subir un examen de capacité.

On faisait alors collation. Le président dit au conseiller de Brillac, qui se trouvait là : « Je vous prie d'interroger ce procureur. »

Avant de quitter la table, à laquelle étaient assises plusieurs dames, M. de Brillac pique de sa fourchette un abricot confit et dit en riant :

— Procureur, parlez-nous des confitures.

— *Déconfiture,* dit l'autre sans se démonter, c'est le bien d'un homme qu'on met au sou la livre pour le distribuer à ses créanciers.

LE PRÉSIDENT DE NOVION

On lui demandait son avis sur la légitimation des nombreux bâtards de Louis XIV :

« A mon avis, dit-il, Louis XIV n'aurait dû faire des princes qu'avec la reine et non avec du parchemin. »



Un solliciteur attendait que M. le premier président de Novion voulût bien lui donner audience. C'était en son château de Villebon. Le président le trouve considérant attentivement les sculptures de la cheminée où se voyaient entrelacés quatre P.

— A votre sens, dit-il, que signifient ces quatre P?

— Ils signifient que je dois espérer, car ils commencent ces quatre mots : *Pauvres Plaideurs, Prenez Patience.*

— Comptez bien, fit M. de Novion, vous trouverez que cela veut dire : *Prenez Patience! Première Plaidée.* Votre cause sera donc jugée la première[1].

LA CHALOTAIS

D'après la *Correspondance* de Métra, un mot de ce président au parlement de Rennes aurait suffi pour causer les troubles de Bretagne et la suppression des parlements. Comme on affirmait que le duc d'Aiguillon s'était couvert de gloire au combat de Saint-Cast (1758) :

— Dites plutôt qu'il s'est couvert de farine,... ajoute La Chalotais, faisant allusion à d'autres récits qui accusaient le duc de s'être caché dans un moulin pendant l'action.

COQUELET

Invité à souper par une dame peu ferrée sur l'orthographe (péché très bien porté au dernier siècle), il

---

1. Je donne ici la version du marquis de Châtres, l'auteur des *Jeux d'esprit*, mais il en est une autre de Tallemant des Réaux. D'après lui, c'est sur le carrosse du premier président de Bordeaux, M. de Pontac, qu'on avait peint quatre P que les plaisants traduisaient ainsi : *Pauvres plaideurs, prenez patience.*

s'empare de chaque plat, et découpe les portions sans vouloir prendre la sienne.

— Pourquoi cette rage de couper toujours et de ne manger point ? demande la maîtresse du logis.

— Ne suis-je pas ici, Madame, au seul titre d'écuyer tranchant ?

Et Coquelet présente son billet d'invitation qui portait : *Je vous veux à couper pour demain.*

Certains historiens veulent que la dame ait ajouté :

— Tiens, c'est vrai, il y a *couper !*... J'ai oublié la cédille.

Mise sur le compte de bien d'autres, l'histoire a, depuis, été reproduite bien souvent.



L'avocat Coquelet détestait son confrère Linguet qu'il déchira dans cette charade :

Mon premier sert à pendre, (Lin)
Mon second mène pendre, (Guet)
Et mon tout est à pendre. (Linguet)

Quand il plaidait contre lui, il affectait de scander son nom : *Lin-gu-et.* Et celui-ci ripostait en l'appelant : *Coqu-é-let.* Coquelet n'était en effet ni beau ni heureux en ménage.



Un avocat et un procureur général du parlement de Bordeaux étaient voisins de campagne. L'avocat va

rendre visite au procureur général. Après les premières civilités, voyant qu'on ne l'invitait ni à s'asseoir ni à se couvrir (c'était au jardin), il prend le parti de faire l'un et l'autre. Le maître de la maison s'en formalise et parle avec aigreur du temps où les avocats n'auraient osé mettre un bonnet ni prendre une chaise en la présence du procureur général. L'avocat s'écrie tout d'un coup : « Il fallait donc qu'en ce temps-là mes confrères n'eussent ni cul ni tête. » (1775.)

LE NOTAIRE SAINFRAI

Un homme riche avait envoyé chercher un notaire de Paris, nommé *Sainfrai,* pour dicter son testament. Il lui recommanda d'en rédiger les clauses d'une manière si nette qu'il ne pût y avoir contestation.

« Un testament qui ne soit pas contesté ! répondit Sainfrai, il faudrait que je fusse bien habile ! Jésus-Christ, qui était Dieu, n'en a jamais fait qu'un, et on le conteste encore. »



Je donne ici l'extrait d'un dictionnaire d'anecdotes de 1816 parce qu'il contient le nom du notaire. Bien qu'il manque dans le texte des *Lettres philosophiques* de Pougens (1826) où je retrouve une autre version, celle-ci me semble préférable :

— Faites-moi un testament où il n'y ait rien à reprendre, disait un vieux bourgeois à son notaire.

— Ah! Monsieur, s'écria celui-ci, Dieu n'en a jamais fait que deux ; et il y a près de dix-huit cents ans que l'on dispute sur l'ancien et sur le nouveau. »

ANDRIEUX

Napoléon ne trouvait point le Tribunat assez docile. Andrieux, qui était académicien et qui avait été juge au tribunal de Cassation, ne craignit point de défendre ses collègues. Il lui suffit pour cela d'une phrase :

« Sire, on ne s'appuie que sur ce qui résiste. »



Il était impossible de mettre en neuf mots plus d'esprit et de bon sens.

Mais si bien enveloppé qu'il fût, cet acte d'indépendance fit éliminer Andrieux en 1802.

Réduit à cinquante membres sur cent, et malgré les garanties offertes par leur élection à trois degrés, le Tribunat disparut tout à fait cinq ans après. De son côté, Andrieux se trouva plus à l'aise dans une chaire de littérature au Collège de France, où les auditeurs ne lui manquèrent pas, malgré le peu d'étendue de sa voix.

Aussi, disait-on : « Il sait se faire entendre, à force de savoir se faire écouter. »

LE PRÉSIDENT SÉGUIER

Elle est célèbre à juste titre sa réponse à l'insinuation de retirer le nom du duc d'Angoulême du dossier de la procédure Ouvrard :

« La Cour rend des arrêts et non pas des services. »



Parmi bien d'autres mots du même, on peut distinguer aussi ce conseil à un avoué sollicitant un *défaut* pour son confrère absent :

— Maître D..., ne vous chargez donc point des défauts d'autrui. Vous avez assez des vôtres.



UN AVOCAT

Roqueplan raconte ceci dans ses *Nouvelles* de 1842 :

« A l'issue d'un procès célèbre terminé ce mois-ci, un illustre abbé, partie dans le débat, va trouver son défenseur. Il demande le taux de ses services et solde en se récriant sur son élévation :

— J'avoue, Monsieur, que l'éloquence est fort chère aujourd'hui.

— Vous oubliez que *le Verbe s'est fait chair*, M. l'Abbé. »



DUPIN AINÉ

M. Dupin aîné jouissait alors de la réputation que posséda plus tard M. de Tillancourt. Roqueplan croit cependant qu'il faut être réservé à son égard. « On prête, dit-il dans les *Nouvelles à la main* de 1844, tous les calembours politiques à M. Dupin, comme on prête à Arnal et à Alcide Tousez tous les calembours non parlementaires. »

Un des moins mauvais n'est pas même de lui, il se trouve dans les Œuvres du prince de Ligne que j'ai cité page 78. On va le reconnaître :



En politique, Dupin ne marcha point toujours du même pas politique que M. Thiers. C'est dans un de ces désaccords qu'il aurait dit :

— Arrive ce qu'on voudra ! je me moque du tiers... et du quart.



Après une séance ennuyeuse de la Chambre, il disait : « On peut comparer la Tribune à un puits. Un seau n'y peut monter sans que l'autre descende, mais la Vérité n'en sort jamais. »



Une autre fois, c'était un samedi (en latin *Sabbatis dies*) et les débats avaient été orageux :

« Messieurs, s'écria le Président, on voit bien que c'est aujourd'hui le jour du sabbat. »



En 1847, après la fameuse séance où M. Guizot, faisant face aux députés qui évoquaient les souvenirs de son voyage à Gand, déclarait que leur mépris ne monterait jamais à la hauteur de son dédain, Dupin résumait ainsi son opinion :

« Bien grande tempête pour un petit ouragan. »

Comme on voit, tout cela est médiocre, à l'exception de son mot sur la tribune parlementaire.

BERRYER

Comme on le félicitait d'avoir été reçu à l'académie :

« Oh ! mon Dieu, fit le grand avocat, ces messieurs n'ont pas été exigeants... Je n'ai eu qu'à *parler*. »

Il n'avait pas en effet d'autres titres que ses discours et ses plaidoyers.



A côté de cette fine allusion, plaçons une réplique terrible.

Un transfuge du parti légitimiste sollicitait une place importante. Craignant les épigrammes, il allait répétant : « Vous savez qu'il est question de moi... Au fond,

mon acceptation serait un sacrifice à la bonne cause. Ne serais-je pas ainsi plus à même d'assurer le triomphe de la légitimité, de préparer en quelque sorte son lit...

— Il ne manquera point de paillasse, interrompt Berryer.



Un de ses amis s'étonnait de ne pas le voir mettre à profit pour sa fortune ses belles relations.

— Vous n'auriez eu qu'à vous baisser pour en prendre.

— Eh! justement... C'est que je ne voulais pas m'abaisser.

CORMENIN

A la mort d'Élie Berthet (février 1891), le chroniqueur de l'*Illustration*, Rastignac, a parlé de la passion du romancier pour la pêche à la ligne. Elle fut ardente surtout en 1848, alors que le gouvernement nouveau déplaçait plus de fonctionnaires qu'on ne lisait de romans. Un jour que Berthet croyait avoir découvert un poste favorable pour taquiner le goujon, arrive un autre pêcheur qui dit sans préambule :

— Je parie, Monsieur, que vous êtes républicain...

— Oui certes, mais à quoi le reconnaissez-vous ?

— Je le vois, parce que vous avez pris ma place.

Berthet se mit à rire, et se recula fraternellement devant le nouveau venu qui était Cormenin.

Berthet comprenait d'autant mieux la plaisanterie qu'au temps où on manifestait sur les boulevards, ses camarades le précédaient toujours de quatre pas, en criant : *Liberté ! Liberté !!...* pour avoir le plaisir de répondre ensuite aux interpellations de la police :

« Ce n'est pas *Liberté* que vous avez entendu, c'est *Élie Berthet !...* Tenez, le voilà derrière... On n'a donc plus le droit de s'appeler par son nom ! »



PRÉLATS

ET GENS D'ÉGLISE

L'ABBÉ BAIGNES

— Il faut céder votre bénéfice, disait Louis XI.

— Sire, fait l'abbé subtil, j'ai mis quarante ans pour arriver aux deux premières lettres de l'alphabet, A, B... Laissez-moi du temps pour apprendre les deux suivantes, C, D.

SAINT VINCENT DE PAUL

Un seigneur criait aux oreilles du bon Vincent de Paul :

— Je veux que le diable m'emporte si...

— Ah, Monsieur ! fait le saint, je vous retiens pour le bon Dieu.

DANÈS

L'évêque de Verdun, qui parlait pour la France, dénonçait au concile de Trente certains abus de la chancellerie romaine. Un prélat italien s'en irrite, et interrompt en latin : *Gallus cantat !*

— *Utinàm ad hujus galli cantum excitaretur Petrus, et fleret amarè,* interrompt à son tour Danès, évêque de Lavaur, ambassadeur de France, en retournant victorieusement l'équivoque[1].

Pallavicino, l'historien du concile, avoue que ce jeu de mots hâta l'adoption de certaines réformes.



Un prédicateur de la Ligue avait pris ces mots pour texte d'un sermon contre Henri de Bourbon : *Eripe nos, Domine, à luto* (Tirez-nous, Seigneur, de la bourbe) .. qu'il traduisait ainsi :

Seigneur, débourbonnez-nous !

LE PÈRE ANDRÉ

Ce fameux prédicateur populaire excellait en l'art de saisir son auditoire.

1. Le coq (le Gaulois) chante. — Fasse le Ciel qu'au chant de ce coq (ce Gaulois) saint Pierre (le Pape) se réveille et pleure amèrement.

Cette équivoque sur *coq* et *gaulois* était ancienne, populaire en Italie. On sait du reste que l'église gallicane ne voulut point reconnaître les décisions du concile (1542).

Un jour, il s'écrie à la façon des marchands de la rue : « Moult tarde !... Moult tarde !... »

Puis quand tous les auditeurs se regardent étonnés, il poursuit :

« Moult tarde... le pécheur à faire pénitence.[1] »



Une autre fois, il s'attaque à la maison royale :

« Foin du roi !... foin de la reine !... foin de monseigneur le dauphin !... » (sensation).

Puis il reprend : « Foin de vous tous ! foin de moi-même ! car c'est écrit dans les prophéties : *Omnis caro fœnum.* »



Mais rien de comparable au sermon où il se mit à soupirer en regardant les dévotes, et dit doucement :

« Que je vous aime !! que je vous aime !... (Puis, enflant sa voix après une pause extatique)... Que je vous aime !!!... disait Jésus-Christ à son Église. »



Ayant pris à partie les imperfections féminines, il disait en chaire :

« Savez-vous pourquoi la femme est nommée en

1. *Moult* se prononçait et se prononce encore *mou* en patois lorrain, avec le sens de *beaucoup*. C'est le *multùm* latin (qui se prononçait *moultoum*) abrégé par la langue d'oil.

latin *mulier ?*... Parce qu'elle était *mule hier,* parce qu'elle est mule aujourd'hui et parce qu'elle sera mule *in æternum.* »

LE CARDINAL DU PERRON

La galante Mme de Simier, qui fit tant parler d'elle sous Henri IV, finit par avoir des visées parnassiennes.

Son poème *La Magdelaine,* imité de l'italien, comprenait trois parties. Comme elle avait fait solliciter l'avis du cardinal Du Perron, ce prélat rendit le manuscrit avec cet éloge à double entente :

« Dites à Mme de Simier qu'elle a fait admirablement la première partie de la vie de la Madeleine. »

C'était *Madeleine pécheresse.*



— L'amour est-il bien véritablement péché mortel ? lui demandait-elle en une autre occasion.

— Si cela était, répondit le cardinal, vous seriez morte depuis longtemps.

LE CURÉ ROULET

On faisait des jeux de mots non seulement à la porte des maisons, comme le médecin de Louis XI, Coctier, mais à l'intérieur.

Un curé de la paroisse Saint-Barthelemy, du nom de Pierre Roulet, avait fait sculpter sur le manteau de sa cheminée les saintes femmes au tombeau de Jésus-Christ. Au-dessous on lisait : *Viderunt revolutam lapidem*. (Elles ont vu *pierre roulée.*)

L'ÉVÊQUE DU PUY

Armand de Béthune, évêque du Puy en 1665, avait un très grand nez. Un jour, le duc de Roquelaure, qui n'en avait presque point, le plaisantait fort. Celui-ci finit par s'en lasser :

« Hé ! Monsieur, dit-il, laissez mon nez ! Croyez-vous qu'il ait été fait aux dépens du vôtre ? »

LE PÈRE FAURE

Avant d'être nommé évêque d'Amiens en 1653, ce cordelier prêchait la Passion dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois. La reine arriva lorsque le sermon était déjà commencé. En la voyant prendre place, il lui adressa ce vers de l'*Énéide :*

Infandum, Regina, jubes renovare dolorem.

Puis, l'ayant saluée, il recommença[1].

1. Je trouve ce jeu de mots peu connu dans un recueil publié en 1813, *la Récolte de l'Hermite.*

LE PÈRE MÉNÉTRIER

Un admirateur lui dédia cet anagramme (fautif d'une lettre) :

Claude Ménétrier
Miracle de nature.

C'était un hommage à la mémoire prodigieuse du bon père. Passant à Lyon, Christine de Suède avait fait prononcer devant lui trois cents mots hétéroclites qu'il répéta ensuite dans le même ordre, et tels qu'ils étaient inscrits sur une liste dressée tout exprès.

Toutefois, le Père Ménétrier n'en tirait point vanité, car il répondit à l'anagrammatiste cité plus haut :

Je ne prends pas pour un oracle
Ce que mon nom vous a fait prononcer,
Puisque pour en faire un miracle,
Il a fallu le renverser.

L'abbé d'Aumont ne pouvait pardonner au maréchal d'Albret de lui avoir enlevé sa loge à la Comédie, un jour de première représentation[1]. Comme le maréchal n'avait point fait la guerre, l'abbé allait répétant :

« Il n'a jamais pris que ma loge. »

1. Les *Souvenirs* de Mme d'Adhémar (t. II, p. 210) nomment ici l'abbé de Choisy et le maréchal de Duras.

D'une façon ou de l'autre, le fait pourrait remonter à 1670.

LE CARDINAL DE BOUILLON

Grand aumônier de France en 1671, ce cardinal tomba dans la disgrâce du roi qui lui fit redemander le cordon du Saint-Esprit. Il en esquiva la remise par cet à propos sacré :

Ne projicias me à facie tuâ, et spiritum tuum ne auferas à me. (Ne me rejette point hors de ta présence, et ne m'enlève pas ton Esprit.)

Mgr CAMUS, ÉVÊQUE DE BELLEY

Je laisse ici la parole à l'abbé Raynal, auteur des *Anecdotes littéraires :*

M. de Belley, prêchant la Passion à Saint-Jean-en-Grève, devant Gaston d'Orléans, s'aperçut que ce prince était placé entre M. de Mercy et M. de Bullion, intendants des finances. Il en prit texte pour faire cette apostrophe au Sauveur crucifié :

« Ah ! Seigneur, quand je vous vois entre deux larrons, etc., etc. »

On rit dans l'assemblée. — Gaston, qui dormait, se réveille en sursaut, et demande de quoi il s'agit.

« Ne vous inquiétez pas, lui dit M. de Bullion en lui montrant M. de Mercy, c'est à nous deux qu'on parle. »



Un peu après la mort du président De Mesme, dont la tombe était aux Grands Augustins de Paris, près du Pont-Neuf, comme M. de Belley faisait en cette église un grand sermon sur le néant des honneurs d'ici-bas :

« Une fois expirés, dit-il, les plus gros sires ne sont plus que des cirons ; les rois, des roitelets ; les papes, des papillons. »

Puis, indiquant les maçons qui gâchaient du mortier dans un coin de l'église pour sceller la tombe de M. de Mesme, il ajouta : « Voyez l'œuvre qui s'achève. Elle me fait considérer que cet ancien président à mortier n'est plus qu'un résident au mortier. »



M. de Belley n'était pas l'ami des moines. Dans un sermon fait aux Cordeliers le jour de Saint-François : « Mes Pères, leur disait-il, admirez la grandeur de votre saint : ses miracles passent ceux du Fils de Dieu. Jésus-Christ avec cinq pains et trois poissons ne nourrit que cinq mille hommes, une fois en sa vie. Et saint François, avec une aune de toile, nourrit tous les jours, par un miracle perpétuel, quarante mille fainéants. »

Attribué aussi au Père André, mais, même dans sa bouche, *fainéants* paraît un bien gros mot.



Une autre fois, parlant contre la vénalité des offices du royaume, M. de Belley s'exprima ainsi dans l'assemblée des trois États du royaume :

« Qu'eussent dit nos pères de voir passer les offices de judicature à des femmes et à des enfants au berceau ? Que reste-t-il à faire de plus, sinon, comme cet empereur ancien, d'admettre des chevaux au Sénat?... Et pourquoi non ? puisque tant d'ânes y sont entrés! »



Pour garder son siège de Belley, il refusa deux évêchés considérables (Arras et Amiens), disant au cardinal de Richelieu :

« La petite femme que j'ai épousée *belle est* assez pour un camus. »



Avant de commencer un sermon à Notre-Dame, il fit cette allusion plus spirituelle aux grandes dotations exigées par certaines communautés religieuses :

« Messieurs, on recommande à vos charités une jeune demoiselle qui n'a pas assez de bien pour faire vœu de pauvreté. »

LES CHANOINES DE CHARTRES

Les chanoines de Chartres ayant perdu leur procès contre leur évêque, parce qu'il était soutenu par le crédit de Mme de Maintenon, l'un d'eux dit :

« Comment aurions-nous gagné ? Nous avions contre nous le roi, la dame et le valet. »

UN MINIME

Un jésuite en carrosse rencontrant un minime, lui crie :

Minime, minime, semper minimus eris.

(Minime, minime, tu seras toujours le plus petit.)

Il en reçoit à bout portant cette riposte :

Jesuita, Jesuita, non ibat Jesu ita.

(Jésuite, jésuite, ce n'est pas ainsi qu'allait Jésus.)

La rencontre, peu vraisemblable, dut être inventée par un ennemi de la Compagnie de Jésus. On la trouve dans les notes du président Bouhier (1720).

UN ABBÉ

Un abbé sollicitait depuis longtemps un bénéfice. Le Père La Chaise, duquel cette grâce dépendait, l'exhorte à la patience :

— Votre heure n'est pas encore venue.

— Elle peut venir à votre volonté, réplique l'abbé, puisque vous gouvernez le soleil.

On sait que le soleil était l'emblème de Louis XIV, dont le Père La Chaise était confesseur.

UN ÉVÊQUE D'AGDE

Voulant le diocèse de Périgueux, il fit connaître son désir au roi par ces trois phrases auxquelles on ne peut refuser le mérite de la concision :

Sire,
Je suis né gueux,
J'ai vécu gueux,
Je veux périr-gueux...

En ce temps, on ne faisait pas sonner l'*r* de *périr*.

J'ai trouvé cet à-peu-près pour la première fois dans *Le cochon mitré à la rose* (1689, in-12).

LES PÈRES DE L'ORATOIRE

Le corps des emballeurs de Paris n'ayant point de saint marqué pour leur fête, et désirant en avoir un, consulta sur cela les Pères de l'Oratoire. Ils leur conseillèrent de choisir saint Ignace.

Les emballeurs suivirent ce conseil, et, depuis ce temps, ils en font la fête en l'église même des Pères de

l'Oratoire, ce que les jésuites n'ont jamais pu empêcher, dit le président Bouhier.

On en riait, parce qu'en langage familier, on appelait *emballeur* celui qui circonvenait autrui par de belles paroles et faisait croire ce qu'il voulait. Du reste, la Compagnie de Jésus n'était pas en reste avec celle de l'Oratoire, et lui avait joué plus d'un tour.

L'ABBÉ DE BUSSY

L'évêque de Chalon-sur-Saône, fils de Félix, premier chirurgien du roi, était de l'Assemblée du clergé de 1700, où fut réglé le don au roi. Comme il ne cessa de répéter qu'il fallait que le clergé se saignât pour le service du roi, l'abbé de Bussy-Rabutin s'écria tout d'un coup fort plaisamment :

« Monseigneur, aurez-vous, comme votre père, toujours la lancette à la main ? »

SANTEUIL

Un mari se plaignait à lui des infidélités de sa femme.

« Belle affaire, vraiment ! dit le moine poète. Ce n'est qu'un mal d'imagination. Peu en meurent, beaucoup en vivent. »

Mot très fin, toujours vrai, bien souvent reproduit sans le nom de Santeuil.

« M. le prince de Condé et M. le duc de Bourbon ayant amené avec eux Santeuil à la tenue des États généraux de Bourgogne, en 1694 et 1697, j'ai fait grande connaissance avec lui, dit le président Bouhier, et je lui ai ouï dire plusieurs plaisantes choses. Je me souviens, entre autres, qu'un jour, M. le Duc ayant voulu contrôler quelques vers qu'il avait faits, et, s'étant échauffé sur cela avec lui pour le contrarier :

— Voyez-vous bien, Monseigneur, lui dit-il tout d'un coup, vous êtes prince du sang, et moi je suis prince du bon sens.



En quoi Santeuil se vantait, car il était souvent un vrai fou, parfois assez méchant. C'est lui qui disait des vers composés par l'académicien Regnier-Desmarais pour la statue de Louis XIV de la place des Victoires :

— C'est des vers à renier.

Regnier se prononçait *renier*.

UN ABBÉ

A la première représentation du *Brutus* de Voltaire, un abbé, placé sur le devant d'une loge, est apostrophé par les cris de : *A bas la calotte!*

Impatienté, il prend sa calotte et la jette au parterre avec cette réprimande :

« Tiens ! tu mérites bien de la recevoir. »

M. LE GALLICK

Le lendemain de la mort de Louis XV (1774), on disait devant M. Le Gallick, supérieur de Saint-Sulpice :

— Le roi est mort de la petite vérole.

— Il n'y a rien de petit chez les grands.

Ce mot sanglant n'était pas juste, car la petite vérole était bien le mal dont mourut Louis XV. Un peu après, M. Le Gallick se vit obligé de donner sa démission et de se retirer à Issy.

M. DE LA MOTTE

Cet évêque d'Amiens se trouvait embarrassé de placer à sa table quatre dames de la cour, parmi lesquelles Mmes d'Havré et de Noailles. Il tranche la question de préséance par cette excuse originale :

« Quand j'ai un quatorze de dames, je ne puis me résoudre à en écarter aucune. Voyez donc, Mesdames, à vous placer vous-mêmes. »



Un barbier maladroit lui avait écorché le menton. Il s'en allait confus, lorsque M. d'Amiens s'aperçoit de l'accident et le fait rappeler :

« Mon ami, dit-il en lui mettant une nouvelle pièce

de monnaie dans la main, je vous avais payé pour la barbe. Voici pour la saignée. »

Les barbiers saignaient autrefois.



Celui-ci s'excuse sur ce que le rasoir a rencontré un bouton.

« J'entends, j'entends, achève l'impitoyable évêque, vous n'avez pas voulu que le bouton fût sans boutonnière. »

L'ABBÉ GALIANI

Entendant dire à un homme que la nouvelle salle d'Opéra était sourde, Galiani, qui ne pouvait pas souffrir la musique française, s'écria :

— Qu'elle est heureuse !

L'ARCHEVÊQUE DE LYON

« Ce qui est singulier et vrai, dit Condorcet, c'est que ce fut M. de Calonne, celui qui fut en émigration le conseiller le plus intime des princes, qui proposa en 1788 toutes les idées vraiment révolutionnaires. Mais cela n'accommodait point le haut clergé.

Un jour M. de Calonne disait à l'archevêque de Lyon :

— Monseigneur, je serai peut-être haï du clergé

(parce qu'il proposait alors la répartition générale de l'impôt), mais la volonté d'avoir fait le bien de la France me rendra illustre.

— Je crains, lui répondit l'archevêque, que vous ne soyez que notable.

En ce temps où l'assemblée des notables menait grand bruit, c'était une première malice. Le ministre riposte :

— Bah ! vous me donnerez toujours une petite place au calendrier.

— Grec, répliqua M. de Marbœuf.

Ce mot était piquant, parce que la réputation de M. de Calonne, sous ce rapport, n'était pas intacte. »

LE CURÉ LANGUET

Ayant appris qu'un marquis de sa paroisse avait légué sa fortune à un couvent de Carmes, Languet, curé de Saint-Sulpice, court exposer les besoins de ses pauvres et fait changer à leur profit les dispositions du testateur. A peine se retirait-il avec les notaires, qu'il rencontre à la porte le prieur et le sous-prieur des Carmes.

On fait assaut de politesse pour se céder le pas. Après force révérences, M. Languet finit par dire :

« Mes Pères, c'est à vous de passer. Vous êtes de l'Ancien Testament et je suis du Nouveau. »

On prétendait autrefois que le prophète Élie était le fondateur de leur ordre.

L'ABBÉ MAURY

Deux admiratrices du premier essor de la Révolution, Mmes de Coigny et de P..., assistaient un jour à une séance de l'Assemblée nationale. L'abbé Maury fit un discours qui leur déplut, et, comme elles le manifestaient assez haut :

« Monsieur le Président, dit l'orateur en les montrant du doigt, faites donc taire ces deux sans-culottes ! »



Le comte de Montlosier, qui avait été lié intimement avec l'abbé Maury, a conservé de lui deux autres jeux de mots. Le premier est connu, le second n'est point parlementaire, mais il est bien drôle. Nous citons les *Mémoires* de Montlosier :

« Quand l'abbé Maury avait fait quelques discours virulents, comme il n'avait pas de carrosse et qu'il lui fallait subir à pied, en sortant de l'Assemblée, la revue de tout un peuple de curieux, je m'étais aperçu qu'il aimait à sortir avec moi. C'était par surabondance de précaution, car seul il se tirait fort bien de ces petites crises. Il prenait un air plaisant et goguenard qui, en annonçant de la sécurité et du calme, lui attirait une

sorte d'estime. Un jour (c'était dans les premiers temps de notre translation à Paris) on le poursuivait dans les rues, en criant : *A la lanterne! à la lanterne!* Il s'arrête tout à coup et dit à cette tourbe :

« Eh bien! quand je serai à la lanterne (il montrait de la main celle qui était au-dessus de sa tête), y verrez-vous plus clair? La foule se dissipa en riant. »



Une autre fois il passait auprès du marché. Des femmes de la Halle l'ayant aperçu le saluent de l'épithète à la mode poissarde d'alors :

— Bonjour, mon vigoureux.

— Bonjour, Mesdames.

— Tu as bien de l'esprit, mais, tu as beau te débattre, tu n'en seras pas moins foutu.

— Oh! Mesdames, vous savez bien qu'on n'en meurt pas.

Les voilà qui rient, et qui lui sautent au cou pour l'embrasser.

L'ABBÉ DES ILETS

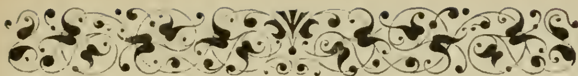
Sa figure ingrate lui valait de mauvaises plaisanteries dans le café où il déjeunait tous les matins. La limonadière faisait chorus avec les railleurs et criait dès son apparition.

— Voici M. l'abbé! Versez du café au laid!

Le pauvre abbé finit par s'apercevoir du manège. Allant un jour régler au comptoir, il se vengea par cette douce et triste riposte :

— Vous avez, Madame, d'excellent café, mais je crains que vous n'ayez point de bon thé.

Donné pour la première fois dans un petit opuscule de Barba (*Des Calembours comme s'il en pleuvait,* 1800), ce mot fut attribué plus tard à Kératry.



GENS DE LETTRES

JODELLE

Le quatrain de Jodelle contre les entortillages prophétiques du fameux Nostradamus est justement célèbre. Il a sa place marquée en tête de notre série, car il est antérieur à 1570.

Nostra damus cùm falsa damus,
Nam fallere nostrum est,
Et cùm falsa damus,
Nil nisi nostra damus.

Elles viennent bien de nous les faussetés que nous publions, car tromper est notre affaire, et, quand elles sont publiées, elles ne contiennent rien qui ne soit de notre invention.

MONTMAUR

Savant aussi enclin au parasitisme qu'à la médisance. Aussi l'accusait-on de... n'ouvrir jamais la bouche qu'aux dépens d'autrui[1].

1. *L'Art de désopiler la rate* (1749) fait honneur de cette équivoque à un abbé de la Victoire contre un nommé G...

Équivoque sanglante, que Montmaur relevait gaiement en répétant à ses hôtes de chaque jour :

— Fournissez les viandes et le vin !... je me charge du sel.



Il est vrai que le sel ne lui faisait jamais faute. On envoie à son adresse un pamphlet fait contre lui par un rimailleur qui avait pris le nom de Pégase, comme le cheval ailé de la fable. Il se contente de renvoyer son exemplaire aux Pithou, de Troyes, qui avaient agréé la dédicace du livre.

Seulement, il avait écrit sur la première page cet à-propos Virgilien : *Equo ne credite, Teucri.*

(*Gens de Troyes, ne croyez pas ce cheval.*)



Puis, c'est le tour du *Perroquet,* autre satire de Ménage contre Montmaur. Comme on en faisait l'éloge tout exprès pour le vexer, il déroute les plaisants en se rangeant à leur avis : « Vous avez raison de louer Ménage ; un grand parleur tel que lui ne pouvait faire qu'un excellent perroquet. »



On s'entend pour attaquer Montmaur en une maison où il était attendu pour dîner. A peine a-t-il paru,

qu'un convive, avocat de renom, fils d'huissier, crie: « Guerre! guerre!... »

Et Montmaur de crier plus fort que lui :

« Vous dégénérez, Monsieur, car votre père n'a jamais dit que: Paix! paix! »

C'était le mot que les huissiers de tribunaux avaient charge de répéter à l'audience pour imposer silence.



A un autre repas, chez le chancelier Séguier, un valet répand le jus d'un potage sur l'habit de Montmaur, qui pressent une insulte concertée. Et comme l'amphytrion était chef suprême de la justice, il en appelle à lui par cet axiome du Palais :

— *Summum jus, summa injuria.*

MONTAIGNE

— Que les médecins sont heureux! disait-il. Leurs succès brillent au grand soleil... et la terre couvre leurs fautes.

MAYNARD

Nos vieux poëtes ne pensaient pas toujours à la gloire. Je n'en veux pour preuve que le fameux quatrain de Maynard, — fort injuste d'ailleurs pour ce qui

le regardait, car il fut président, diplomate, académicien et conseiller d'État.

Maynard qui fit des vers si bons,
Eut du laurier pour récompense !
O siècle maudit quand j'y pense !
On en donne autant aux jambons.

VAUGELAS

L'abbé Raynal dit dans ses *Anecdotes littéraires* de 1752 que le cardinal de Richelieu ayant souhaité que l'Académie française travaillât tout de bon à un dictionnaire, on lui représenta que l'unique moyen d'avancer ce travail était d'en charger principalement Vaugelas, et de faire rétablir pour cet effet par le roi une pension de deux mille livres dont il n'était plus payé. Le cardinal ayant goûté cet expédient, Vaugelas l'alla remercier.

Dès son entrée, Richelieu lui dit :

— Eh bien ! Monsieur, vous n'oublierez point dans le Dictionnaire le mot de *pension*.

— Non, Monseigneur, et encore moins celui de *reconnaissance*.

THÉOPHILE

— Je ne taille ma plume qu'avec mon épée, disait fièrement d'Audiguier au poète Théophile.

— Je ne m'étonne plus que vous écriviez si mal, répond celui-ci.

BAUTRU

Le marquis de Châtres donne, dans ses *Jeux d'esprit* (1697), Bautru comme auteur d'un pamphlet sur le duc d'Épernon : l'*Hipposandre ou l'homme-cheval*. Le duc en racheta tous les exemplaires, et fit bâtonner Bautru, dans la cour du Louvre, par quatre sergents aux gardes. Comme ils frappaient fort : « Battez ! criait le patient, mais ne me tuez pas ! » Il fut trois mois à guérir. L'enquête ordonnée à son sujet n'aboutit point, à cause du crédit d'Épernon et de ses amis. Lorsque Bautru reparut au Louvre, il eut encore le chagrin d'entendre, sur son passage, un sergent qui répétait à la porte du corps de garde : « Battez ! mais ne me tuez pas ! »

Mais il eut le stoïcisme des bons courtisans, et se contenta de répondre au compliment de condoléance du roi :

— La porte de votre Louvre a un écho merveilleux, car elle vient de me répéter les paroles que je disais à mes bourreaux.



Après avoir été bâtonné par les gens du duc d'Épernon, Bautru fut obligé de s'appuyer sur un bâton pour marcher.

— Avez-vous la goutte ? demandait la reine.

— Non, Madame.

— C'est, dit le prince de Guéméné, qu'il porte le bâton comme saint Laurent porte son gril; c'est la marque de son martyre.



Quand il fut encore bâtonné par le marquis de Bourbonne, il prit plus gaiement la chose. Comme on le regardait sans mot dire la première fois qu'il parut au Louvre :

— Eh quoi ! dit-il, me croit-on devenu sauvage pour avoir passé par les bois ?



Ses médisances au sujet de la comtesse de Vertus qu'il avait aimée lui valurent une dernière correction du marquis de Sourdis.

Il fut bien près d'être aussi vilainement accommodé par le duc de Montbazon qu'il avait fort raillé, disant qu'il était, au Conseil d'État, « un asne prenant le Grand-Caire pour un homme » ; il l'appelait aussi le plus beau *corps nu* du monde, à cause des légèretés de Mme la duchesse. M. de Montbazon ayant déclaré qu'il le bourrerait de grands coups de pied à la première rencontre, la reine mère dut s'entremettre à la sollicitation du coupable qui répétait :

« Madame, voyez son pied ! (le duc était énorme) Que deviendrait le pauvre Bautru ! »



Ses bouffonneries n'épargnaient personne, et, bien qu'il fût la créature de Richelieu, le sacré Collège n'était pas épargné. Comme on lui montrait la liste de dix cardinaux nouvellement promus, et presque tous roturiers, Bautru dit : — Mais je n'en vois que neuf.

— Vous comptez donc pour rien le premier, Facchinetti.

— Excusez-moi, dit-il, je croyais que c'était le titre.

En italien, *facchinetti* veut dire : *les petits faquins*, c'est-à-dire *les petits commissionnaires*.



Il s'attaqua même à une comédie de Boisrobert qui partageait avec lui la faveur de Richelieu, disant que, pour un bon homme, il avait fait un acte bien méchant.



Il montait l'escalier du Louvre en compagnie d'un courtisan dont la bouche sentait fort mauvais. Cet homme arrive essoufflé au dernier degré :

— Ouais ! dit-il, je perds l'haleine.

— Ah ! Monsieur, repartit Bautru, quel bonheur pour vos amis, si vous dites vrai !



Il disait au roi d'Espagne : « Votre Majesté devrait confier la garde du trésor au bibliothécaire de l'Escurial... Il est incapable de toucher à son dépôt. »

Le bibliothécaire était complètement illettré.

L'abbé de la Rivière étant revenu de Rome sans avoir pu se faire nommer cardinal, le malin Bautru, le voyant tout enrhumé, lui détache ce compliment de condoléance :

« Voilà ce que c'est que d'être revenu de Rome sans chapeau. »



On sait que les poètes avaient autrefois pour éditeurs des gens de qualité que leur reconnaissance remboursait en pompeux éloges.

C'est pourquoi Bautru fit cette présentation d'un poète à D'Émery, le surintendant :

— Voici un homme qui vous donnera l'immortalité, si vous lui donnez de quoi vivre.



— C'est trop long, disait Bautru en rendant un mauvais poème sur lequel on avait sollicité son avis.

— Que faut-il donc faire ? fait piteusement l'auteur.

— Retranchez la moitié d'abord... Et puis, vous supprimerez l'autre.



Cet académicien, conseiller d'État, grand goguenard et grand débauché, mort en 1665, fit encore plusieurs mots célèbres qu'on a mis sur le compte de bien d'autres, à commencer par celui-ci.

Comme il passait un enterrement, il ôta son chapeau

devant le crucifix. Son irréligion était si notoire qu'un voisin le railla, disant :

— Ah ! voilà qui est de bon exemple.

— Nous nous saluons, répondit Bautru, mais nous ne nous parlons pas.

Je donne ici la version de Tallemant des Réaux. Il en est d'autres avec variante. On a même fait honneur du mot à Voltaire.



Bautru ayant la goutte, ses amis allaient tous les jours lui tenir compagnie. Un jour, dit le président Bouhier, que M. de Mortemart, père de Mme de Montespan, y était, Bautru se fit apporter la collation, qui consistait en un très bon jambon de Bayonne. Sur quoi, quelqu'un de la compagnie s'étonnant qu'il mangeât d'une viande si contraire à son mal :

— Messieurs, s'écrie-t-il, si elle n'est pas bonne pour la goutte, elle est bonne pour le goutteux. De plus, je suis aise de vous faire voir que je ne suis point juif.

Et il en mangea bravement.



Le duc d'Orléans se promenait au Luxembourg par une chaleur excessive. Bautru quien était incommodé et qui était découvert, s'avisa de dire : « Les princes n'aiment personne. »

Le prince prit aussitôt la parole, déclarant que ce reproche ne pouvait pas le regarder, qu'il aimait fort

ses amis. — Si votre Altesse les aime, reprit Bautru, elle les aime au moins bien rôtis.



Il avait trois frères non moins facétieux que lui. Je cite ailleurs le comte de Nogent qui était l'aîné. Adam, son cadet, docteur en théologie, chanoine d'Angers, connu sous le nom de prieur de Matras, était coureur de filles, et il lui en avait cuit. Comme il était en traitement et prenait un bain de vapeur dans son grenier, un ami qui le cherchait se mit à crier au bas de l'escalier : *Adam, ubi es ?*

Il ne manqua point à répondre du même latin :

— *Domine, mulier quam mihi dedisti fefellit me* [1].



Elle est de Bautru cette prophétie sur Charles Ier d'Angleterre, le Louis XVI anglais, que les concessions ne devaient pas sauver :

— C'est un veau qu'on mène de marché en marché, et qu'enfin on mènera à la boucherie.

---

1. On aimait alors à équivoquer en latin, et cette société, moins policée que la nôtre, montrait une instruction plus solide à certains égards. Les femmes même n'avaient pas peur de parler en cette langue.

On sait que le cardinal de Richelieu fit décapiter à Lyon M. de Thou, pour n'avoir pas révélé le secret d'une conspiration. Quelques mois après, le cardinal mourut. La sœur de M. de Thou étant venue voir ce ministre sur son lit de parade, répéta tout haut les paroles de Marthe à Jésus-Christ : « *Domine, si fuisses hic, frater meus non fuisset mortuus.* (Monseigneur, si vous aviez été en pareil état, mon frère eut évité la mort) ».

Mme DE LA SUZE

Les procès ne manquaient point à Henriette de Coligny, comtesse de la Suze, un bas-bleu du dix-septième siècle, qui abjura sa religion pour ne voir, ni en ce monde, ni en l'autre, disait-elle, un mari trop jaloux.

Un jour qu'elle plaidait contre la duchesse de Châtillon, les deux dames se rencontrent au Palais. M. de la Feuillade, cavalier servant de la duchesse, dit avec son ton gascon à Mme de la Suze, qui avait accepté le bras du poète Benserade :

— Vous avez la rime de votre côté.... Et nous avons a raison.

— Ce n'est donc pas sans rime ni raison que je plaide, répond la dame prompte à la riposte.

GOMBAULT

Sous Louis XIII, tout Paris goûtait fort une troupe de ballet nomade dirigée par une Poitevine du nom de Liance, qui était fort jolie et non moins vertueuse. Ne pouvant posséder la belle, La Roque, capitaine des gardes de M. le Prince, voulut du moins avoir son portrait ; il en chargea un peintre réputé du nom de Beaubrun. Gombault fit là-dessus un quatrain :

Une beauté non commune
Veut un peintre non commun.
Il n'appartient qu'à Beaubrun
De peindre la belle brune.

BENSERADE

Corneille meurt dans la nuit du dernier jour de septembre 1684, juste à l'instant où l'Académie change de directeur trimestriel. De là, grande discussion entre le directeur sortant, Lavau, et le directeur entrant, Racine. C'est à qui aura, selon l'usage, le droit de diriger à ses frais le service de l'illustre défunt. On décide en faveur de Lavau, ce qui vaut à Racine ce beau compliment de condoléance de Benserade :

— Si quelqu'un de nous avait pu prétendre à l'honneur d'enterrer le défunt, c'est assurément vous, Monsieur.



La barette de cardinal est donnée à un prélat avec lequel il venait de soutenir une discussion assez vive :

— Étais-je assez fou, dit Benserade, de quereller avec un homme qui avait la tête si près du bonnet !



Sa causticité n'épargna pas non plus M. de Mercœur, bon prélat qui ne s'était jamais piqué de science. Lorsqu'on lui annonça son entrée au collège des cardinaux :

— Ce sera donc le premier où il soit jamais entré, fit remarquer Benserade.



Le marquis de Langey était appelé *marquis du Congrès* parce que la nullité de son premier mariage avait été prononcée par arrêt après un congrès public avec sa première femme. Son impuissance avait été constatée. Il ne tarda point à contracter un second mariage, duquel naquirent deux enfants. Langey s'en vantant avec ostentation à Benserade, en reçut cette réponse :

« Moi, Monsieur, je n'ai jamais douté que Mlle de Navailles, votre première femme, fût capable d'engendrer. »

FURETIÈRE

Benserade trouvait cependant à qui parler.

Étant à l'Académie, il prit la place de l'abbé Furetière qu'il n'aimait pas, et dit en s'y mettant :

— Voici une place où je vais dire bien des sottises.

— Courage ! crie Furetière, vous avez bien commencé.

DULOT

Marie de Vignerot, nièce du cardinal de Richelieu, s'étant mis en tête de soutenir que son mariage avec M. de Combalet n'avait jamais été consommé, un poète nommé Dulot lui fit cet anagramme :

Marie de Vignerot,
Vierge de ton mari.

MALHERBE

Un neveu de Malherbe le vint visiter au sortir du collège où il avait appris durant neuf années. Invité à traduire quelques vers d'Ovide, il s'en tire si mal que le poète lui donne brusquement le conseil de laisser là les humanités pour le métier des armes.

— Mon neveu, croyez-moi. Soyez vaillant!... Vous ne valez rien à autre chose.



On aimait alors à sculpter des devises sur les manteaux des cheminées. Un président de Provence ayant demandé à Malherbe ce qu'il pensait d'une devise de sa composition, celui-ci qui la prisait peu répondit brusquement :

— Il eût fallu la mettre plus bas.

Voulant dire qu'elle était bonne à jeter au feu.

LINIÈRES

— Mes vers me coûtent peu, lui disait Marolles.

— Ils vous coûtent ce qu'ils valent.

PHILIPPE QUINAULT

Se voyant riche, il voulut occuper une charge, et en acheta une d'Auditeur des Comptes. Mais on fit

quelque difficulté de le recevoir. Messieurs de la Chambre disaient qu'il n'était pas de l'honneur d'une Compagnie aussi grave de recevoir un homme qui avait fait des tragédies et des comédies. Cet incident fut cause qu'un anonyme fit les vers suivants :

Quinault, le plus grand des auteurs,
Dans votre corps, Messieurs, a dessein de paraître.
Puisqu'il a fait tant d'auditeurs,
Pourquoi l'empêchez-vous de l'être?

Cette opposition ne dura pas longtemps et Quinault fut reçu. (1660-1670.)



On n'a pas nommé l'auteur de ces vers, mais j'ai de fortes raisons pour croire que ce fut Quinault lui-même, car il était coutumier du fait.

Louis XIV, qui aimait le théâtre, lui ayant indiqué un sujet d'opéra, notre librettiste sut fort bien profiter de la circonstance pour le prier, en vers, de doter ses cinq filles. Voici le placet :

Ce n'est pas l'Opéra que je fais pour le roi
Qui m'empêche d'être tranquille,
Tout ce qu'on fait pour lui doit paraître facile.
. . . .
La grande peine où je me vois
C'est d'avoir cinq filles chez moi
Dont la moins âgée est nubile.
Je dois les établir et voudrais le pouvoir,
Mais à suivre Apollon on ne s'enrichit guère.
C'est, avec peu de bien, un terrible devoir
De se sentir pressé d'être cinq fois beau-père,

Quoi ! *cinq actes* devant notaire
Pour cinq filles qu'il faut pourvoir.
O ciel ! peut-on jamais avoir
Opéra plus fâcheux à faire.

SAURIN

Jean-Baptiste Rousseau rougissait d'avoir un père cordonnier. Il avait pris le nom de Verniettes. Mais il avait compté sans Saurin.

Ce faiseur d'anagrammes se mit en campagne et trouva, dans le nom d'emprunt, tous les éléments de l'arrêt destiné à en faire justice. De *Verniettes* il fit ces trois mots vengeurs :

— *Tu te renies.*

(Les lettres U et V avaient alors la même valeur.)

MÉNAGE

De son temps déjà, on adorait les particules. C'était à qui en ferait marcher une devant son nom de famille. Ménage s'en moquait et se plaisait à répéter :

— Je n'en connais qu'un qui ne prendra pas le *de* pour commencer, c'est Loyal, notre avocat.

BOILEAU

Son nom met en éveil la belle humeur du commandeur de Forbin-Janson, vis-à-vis duquel il se trouve à dîner.

— Peut-on s'appeler Boileau ! s'écrie-t-il... Parlez-moi de Boivin. A la bonne heure ! voilà un nom que je prendrais.

— Pensez plutôt à réformer le vôtre, Monsieur le Commandeur. A votre place, je troquerais Janson contre Jan-farine. La farine n'est-elle pas encore plus préférable au son que le vin ne l'est à l'eau ?

La réputation de rigidité de Patru était si bien établie que Boileau disait à Racine, lorsque les critiques de celui-ci lui paraissaient excessives : « *Ne sis Patru mihi !* » au lieu de *patruus*.

FURETIÈRE ET LA FONTAINE

Furetière avait reproché à La Fontaine de ne pas savoir distinguer le bois *en grume* et le bois *marmenteau*[1]. Le bruit ayant couru un peu après qu'il avait essuyé une volée de coups de bâton (on bâtonnait

---

1. Le bois *en grume* est du bois de charpente débité avec son écorce ; le bois *marmenteau* est un bois de haute futaie, conservé pour la décoration d'une maison.

ferme alors), La Fontaine lui envoya cette question mortifiante :

Toi, qui de tout as connaissance entière,
Écoute, ami Furetière :
Lorsque certaines gens,
Pour se venger de tes dits outrageants,
Frappaient sur toi comme sur une enclume ;
Avec un bois porté sous le manteau ;
Dis-moi si c'était bois en grume,
Ou si c'était bois marmenteau ?

Furetière répliqua :

Il est du bois de plus d'une manière.
Je n'ai jamais senti celui que vous citez ;
Notre ressemblance est entière,
Car vous ne sentez pas celui que vous portez.

Le dernier vers fait allusion aux galanteries de Mme de La Fontaine, ajoute l'abbé Raynal, qui a donné dans ses *Anecdotes littéraires* tout le débat ainsi que le mot suivant.



La Loubère s'étant attaché à M. de Pontchartrain, contrôleur général des finances, obtint par son crédit un fauteuil à l'Académie française. Ce fut à cette occasion que La Fontaine fit l'épigramme terminée par ces vers :

C'est un impôt que Pontchartrain
Veut mettre sur l'Académie.

RACINE

N'a-t-il point fait ce vers pour le sergent (huissier) de ses *Plaideurs?*

> Ses rides sur son front gravaient tous ses exploits.

LA MONNOYE

Ruiné par la banqueroute de Law, il lui faut vendre les médailles décernées comme prix par l'Académie. Son chagrin est exprimé dans une pièce de vers qui se termine ainsi :

> ...Pour d'aussi belles médailles,
> Il faut avouer, c'est un vilain revers.

BRET

Un vaniteux de qualité se targuait du respect infini que lui témoignaient les paysans de sa seigneurie :

— Pas un n'oserait s'asseoir ou se couvrir devant moi.

— Corbleu ! s'écria Bret, enfonçant son chapeau et se plongeant dans un fauteuil..... Mais vos gens n'ont donc ni cul ni tête [1] !

---

1. J'ai donné, page 140, un mot presque semblable.

PIRON

Ses mots célèbres ne sauraient être cités tous ici, et pour cause. En voici toujours quelques-uns ; ils ont leur mérite, sans être les meilleurs.

De son temps comme du nôtre, la salle des séances publiques de l'Académie se trouvait souvent trop petite. On faisait queue à la porte, et Piron, confondu parmi les simples mortels, ne se montra pas un jour des plus patients :

— Vraiment, cria-t-il, il est plus difficile d'entrer ici que d'y être reçu [1].

Le mot serait plus piquant si Piron n'avait pas échoué dans sa candidature.



Elle est classique, cette autre pointe faite en passant dans la cour du Louvre, devant la salle des séances de l'Académie :

— Tenez ! voyez-vous, ils sont là quarante ayant de l'esprit comme quatre.



Un jeune poète avait soumis à son examen un gros manuscrit. Comme il venait ensuite le reprendre, il

1. On attribue aussi ce mot à l'abbé Raynal ; après avoir entendu un discours d'entrée médiocre, il aurait dit :
« Il est plus difficile d'entrer ici que d'y être reçu. »

remarque que Piron n'a porté en marge aucune observation.

— Quoi! Monsieur! pas même une croix!! fait-il tout ravi.

— Des croix!... Des croix!! Vouliez-vous que je fisse de votre œuvre un cimetière?



Un autre débutant lisait une tragédie qui ne brillait pas par sa nouveauté. A chaque vers d'emprunt, Piron soulevait son chapeau.

— Qui saluez-vous, Monsieur? demande le poète surpris.

— Jeune homme, je salue de vieilles connaissances.



En tenue de cérémonie, il rencontre l'abbé Desfontaines, qui était un dépravé :

— Mon pauvre Piron, cet habit n'est guère fait pour vous.

— Et vous, l'abbé! êtes-vous fait pour le vôtre?



Combien de fois aussi n'a-t-on pas cité la réponse de Piron à un ami qui lui reprochait de s'être grisé un vendredi saint.

— Il faut bien que l'humanité chancelle quand la divinité succombe.

Piron, qui était replet, suait à grosses gouttes au parterre de la Comédie. On en rit autour de lui, et les voisins chuchotent que Piron cuit dans son jus.

— Ajoutez, crie-t-il, qu'il cuit entre deux plats.



Un autre soir, son œil moqueur était fixé sur une femme galante.

— M'avez-vous assez considérée ? fait-elle impatientée.

— Je vous regarde, Madame, mais je ne vous considère pas [1].



L'abbé Le Blanc logeait près de la forge d'un maréchal. Quelqu'un demandant son adresse à Piron :

« Allez dans cette rue, dit-il, il loge à côté de son cordonnier. »



Les jeux de mots de Piron faillirent lui coûter cher dans sa jeunesse. Lorsque les chevaliers de l'arquebuse de Beaune remportèrent en 1715 le prix d'un concours ouvert à Dijon, Piron se moqua d'eux dans une pièce burlesque, puis il continua la lutte en équivoquant à tout

1. Encore un mot rajeuni par les anecdotiers de notre temps. J'ai sous les yeux un recueil qui en fait honneur à Romieu. En ce genre on peut citer la réponse d'un saint, interrogé sur l'impression que lui avait laissée la vue d'une jolie femme. « Je l'ai vue, dit-il, mais je ne l'ai pas regardée. » (*Élite des bons mots*, 1712.)

propos sur le surnom familier d'*ânes de Beaune* donné aux Beaunois en un temps où les confréries d'arquebusiers et d'archers de chaque ville étaient qualifiées par une épithète plus ou moins flatteuse.

Non content de rimer, il avait ostensiblement battu la campagne des environs, coupant les chardons qui s'offraient à sa vue.

« Eh, parbleu, répondait-il aux passants étonnés de sa fureur, je suis en guerre avec les Beaunois, je leur coupe les vivres. »

En 1717, les Beaunois rendirent à leur tour le prix de l'arquebuse. Piron voulut y aller ; on l'avertit en vain du danger ; il n'écouta rien et se contenta de remercier ses amis en deux vers :

Allez ! je ne crains pas leur impuissant courroux,
Et quand je serais seul, je les *bâterais* tous.

Cela n'empêcha point Piron d'aller dans la journée à la comédie. Un petit-maître qui, sans doute, trouva une scène attendrissante, apostropha le parterre qui était fort tranquille d'un *paix-là ! paix ! Messieurs, on n'entend pas !*

— *Ce n'est pas faute d'oreilles !* cria Piron.

Il n'attendit pas que la toile fût baissée pour sortir et bien lui en prit, car une troupe de jeunes gens essaya de le joindre l'épée à la main. Piron redoubla sa course en criant : « *Messieurs, vos fers me blessent* », et leur fit perdre bientôt la trace de ses pas. Ce fut la clôture de cette tragi-comédie.

FONTENELLE

Fontenelle se fait annoncer d'assez grand matin chez une dame de ses amies. La dame le fait entrer et paraît en déshabillé :

—Voyez, Monsieur de Fontenelle, on se lève pour vous.

— Oui, mais vous vous couchez pour un autre, ce dont j'enrage.

La colère de Fontenelle avait alors 92 ans, ce qui lui ôtait beaucoup de sa force.



Au lit de mort, il reçoit la visite de La Place qui lui dit :

— Comment cela va-t-il ?

— Cela s'en va.

ROY

Roy avait fait une satire contre l'historien des chats, Moncrif, lors de son entrée à l'Académie. Celui-ci s'en vengea par des coups de canne un soir, après souper, mais sa victime ne les reçut point sans mot dire.

— Patte de velours, par grâce! criait Roy sous le bâton.

MONCRIF

Moncrif, octogénaire, cachait son âge. Pour s'en assurer, M. de Maurepas fit relever la date de sa réception dans le corps des maîtres d'armes qui leva tous les doutes. Louis XV en rit beaucoup, rapporte d'Argenson, et trouvant Moncrif chez la reine lui dit :

— Savez-vous qu'on vous donne 80 ans ?

— Oui, Sire, mais je ne les prends pas.

On a fait plus tard honneur de cette repartie à Sophie Arnould.

CHIMÈNES

Je laisse ici la parole au prince de Ligne :

« Il m'arriva quelque chose d'assez plaisant avec Mme Denis à Ferney. Je lui racontai devant Voltaire une histoire qui lui était arrivée, croyant que c'était à Mme de Graffigny.

« Voici le fait. Le marquis de Chimènes lui dit un jour : « Je parie que, quelque vers que vous me citiez, « je vous en dirai l'auteur. »

« Mme Denis en cita. Chimènes rencontrait toujours. Quoique avec assez peu d'esprit, elle fit sur-le-champ quatre vers et demanda à M. de Chimènes de qui ils étaient, bien sûre de le prendre en défaut.

« — Eh bien? Monsieur, de qui sont-ils ?

« — C'est de la *Chercheuse d'esprit,* Madame. »

La *Chercheuse d'esprit,* une des bonnes pièces de Favart, était alors populaire. Le prince de Ligne ajoute : « Excellent ! Excellent ! dit M. de Voltaire en riant quand j'eus terminé mon récit... Comme cette femme en sera restée bête ! Ah le bon tour ! elle a eu son paquet ; elle l'a bien mérité. »

VOLTAIRE

Satisfait d'avoir vu représenter sa tragédie d'*Œdipe,* le Régent fait sortir Voltaire de la Bastille :

— Soyez sage, dit-il, et j'aurai soin de vous.

— Que de reconnaissance ! dit Voltaire, mais je supplie Votre Altesse de ne plus se charger de mon logement ni de ma nourriture.



A l'exemple de beaucoup de gens d'esprit, Voltaire s'amusait des jeux de mots, tout en maudissant les auteurs de ceux qu'il ne commettait pas.

On sait qu'il affectait de donner le nom de *Frélon* à son critique Fréron, et qu'il appelait *Coge pecus* l'abbé Coger.

Après l'expulsion des jésuites, il avait recueilli à Ferney le père Adam, qui n'était pas le plus malin de la Compagnie, et il en abusait pour le présenter à tout venant avec cette formule.

— Messieurs, voilà le père Adam. Inutile de vous avertir que ce n'est pas le premier homme du monde.



C'est aussi à Ferney que se présenta, en l'an 1777, la femme du fermier général Paulze, très désireuse de voir le philosophe. Voyant qu'on fait difficulté de l'introduire, elle se fait annoncer comme la nièce du ministre Terrai. Voltaire, qui a celui-ci en horreur, charge le domestique de cette déclaration de guerre :

— Dites à cette dame qu'il est inutile de me voir, que je ne suis point beau, qu'il ne me reste plus qu'une dent et que je la garde contre son oncle.



Je prends le récit suivant dans les *Mémoires* dits de Bachaumont, à la date du 30 mars 1778. « L'autre jour, Mme de la Villemenue, vieille coquette qui désire encore plaire, a voulu essayer ses charmes surannés sur le philosophe ; elle s'est présentée à lui dans tout son étalage et, prenant occasion de quelque phrase galante qu'il lui disait et de quelques regards qu'il jetait en même temps sur sa gorge fort découverte :

— Comment, s'écria-t-elle, Monsieur de Voltaire, est-ce que vous songeriez encore à ces petits coquins-là ?

— Petits coquins, reprend avec vivacité le malin vieillard, petits coquins, Madame ! ce sont bien de grands pendards !

Il avait mandé à Mme de Maurepas que, à la chute du ministère Turgot, il désespérerait du bien public, entrerait dans les ordres et se ferait moine. La chute arrive et cette dame le somme, en riant, de tenir sa parole en annonçant que Clugny a remplacé Turgot.

Voltaire s'en tire par cette équivoque :

— Je ne m'en dédis pas ; je me fais moine de Clugny.

Clugny était à la fois le nom du ministre et de la maison mère des Bénédictins.



Ceci vaut mieux :

On présente Voltaire et Vaucanson à un prince étranger qui, peu friand de littérature, entretient à part le fabricant d'automates. Celui-ci, homme de tact, veut persuader Voltaire que le prince n'a cessé de le questionner à son sujet. Mais Voltaire ne s'y trompe pas :

— Je reconnais ici votre talent. Vous savez faire parler les princes comme les automates.



On racontait un soir, chez lui, des histoires de voleurs.

— Et moi aussi, j'en sais une, s'écria-t-il en riant, et je la dirai, cette fameuse histoire de voleur, quand mon tour viendra.

Son tour vint et il borna son récit à ces huit mots :

— Il y avait une fois un fermier général.... Ma foi, j'ai oublié le reste.

En 1778, Voltaire reçoit une députation des comédiens français auxquels il a promis la tragédie d'*Irène*. En parlant des remaniements qu'il s'est empressé d'y faire, il dit à Mme Vestris :

— Madame, j'ai travaillé pour vous cette nuit comme un jeune homme de vingt ans.

Cette galanterie a été mise depuis sur le compte de Fontenelle, et on a fait répondre par la dame : « Mais ce n'est qu'en ratures. »

C'est une polissonnerie invraisemblable.



C'est en 1778 que, Voltaire se plaignant à l'Académie de la pauvreté de notre langue officielle qui n'avait pas encore accueilli le mot *tragédien*, dit : — Notre langue est une gueuse fière ; il faut lui faire l'aumône malgré elle.

En ce moment, une partie de nos écrivains ont bien dépassé la charité de Voltaire pour cette pauvre langue, mais j'ai vraiment peur qu'ils ne lui jettent trop de gros sous à la tête.



Enfin qui ne connaît la réponse fameuse aux députés de l'Académie de Soissons qui qualifiaient leur compagnie de Fille aînée de l'Académie française.

« Oui, Messieurs, fille aînée, c'est-à-dire fille sage, fille honnête et n'ayant jamais fait parler d'elle. »

A ces échantillons de son savoir-faire, on voit combien Voltaire avait peu de mémoire en disant à Mme du Deffant, à propos du calembour :

« Madame, ne souffrons pas qu'un tyran si bête usurpe l'empire du monde. »

Non seulement il est coupable d'avoir aidé le tyran, mais il s'est, comme beaucoup de gens d'esprit d'ailleurs, donné le plaisir innocent d'être aussi bête que lui quand, par exemple, il écrivait à D'Alembert que l'ouvrage le plus pie de sa façon était encore sa tragédie d'*Olympie* (ô l'impie !).

Mme DU DEFFANT

— Nierez-vous, Madame, lui disait le cardinal de Polignac, que saint Denis décapité ait porté sa tête entre les mains pendant une lieue ?

— Que me fait une lieue, dit-elle ! Il n'y a que le premier pas qui coûte.

VOISENON

Le prince de Conti avait certains griefs contre Voisenon ; il lui tourne brusquement le dos à l'instant où l'abbé allait lui adresser la parole. Sans se laisser démonter, l'abbé poursuit :

— Que de bonté ! Monseigneur, Votre Altesse m'en

voulait, disait-on. Mais elle vient de me prouver le contraire.

— Comment cela ?

— Jamais, on le sait, Votre Altesse ne tourne le dos à l'ennemi.

On a mis en 1862 ce mot au crédit du maréchal Bosquet s'adressant, comme simple capitaine d'artillerie, au maréchal Bugeaud.

DUCLOS

Pour mieux perdre La Chalotais dans l'opinion, lorsqu'on lui intenta son fameux procès, on fit crier dans la rue le rapport de son accusateur.

— Le croiriez-vous, disait-on à Duclos, le rapport contre La Chalotais s'est vendu.....

— Comme le rapporteur.

RUBEL

Laus de Boissy affectant de dire qu'il n'avait rien de commun avec les gens de lettres, et que, s'il faisait quelque publication, c'était pour son seul amusement, Landrin de Rubel lui décocha ces quatre vers :

Boissy ne sera pas des nôtres,
Il n'écrit que pour son plaisir.
Et, lorsqu'on veut réussir,
Il faut écrire un peu pour le plaisir des autres.

BUFFON

La belle-fille de Buffon déshonorait un époux fort épris et s'en moquait ouvertement. A un dîner de famille, elle demande à son beau-père : « Vous qui avez si bien observé, comment expliquez-vous que ceux qui nous aiment le plus soient ceux que nous aimons le moins ?

Le célèbre naturaliste se contenta de répondre :

— Je n'en suis pas encore au chapitre des monstres.

LINGUET

Cet avocat rageur a laissé deux à-propos.

La première fois, c'était à la Bastille. A peine y faisait-il son entrée qu'un inconnu offre ses services.

— Qui êtes-vous ? demande Linguet.

— Je suis le barbier de la Bastille.

— En ce cas, il y a longtemps que vous auriez dû la raser.

De nos jours, on a poussé l'audace jusqu'à mettre ce mot sur le compte de Proudhon, à Mazas.



La seconde fois, il s'agissait d'un autre genre de punition. Vers 1787, le maréchal duc de Duras avait été persifflé par Linguet. Pour toute réponse, il l'avait fait

menacer du bâton qui servait alors de riposte aux grands seigneurs. Notre avocat se défend par une nouvelle plaisanterie :

— M. de Duras me bâtonner ! tant mieux ! je serai fort aise de le voir faire usage de son bâton une fois en sa vie.

Allusion perfide à l'insigne d'un maréchal peu guerrier. Elle le couvrit de ridicule.

LEMIERRE

Après la prise de la Bastille on le pressait de composer une tragédie.

— Inutile de chercher..... Elle se fait toute seule dans la rue.

Lemierre ne disait que trop juste.

MERCIER

Dans la préface de sa *Néologie,* Mercier raconte que Morellet avait entrepris un *Dictionnaire du commerce* si longtemps annoncé et payé, sans jamais paraître, qu'on lui décocha cette épigramme méritée :

— Il ne fait pas le *Dictionnaire du commerce,* mais le commerce du Dictionnaire.

GEOFFROY

En 1782, Piis et Barré persifflèrent Geoffroy, rédacteur de l'*Année littéraire,* qui s'était avisé de critiquer un de leurs vaudevilles. Équivoquant sur les noms de deux rues de Paris, ils disaient que leur critique n'était pas Geoffroy-l'Angevin, mais Geoffroy-l'Asnier. Celui-ci renvoya la balle avec ce quatrain :

Oui, je suis un ânier, sans doute,
Et je le prouve à coups de fouet
Que je donne à chaque baudet
Que je rencontre sur ma route.

MM. Piis et Barré, disent les *Mémoires secrets* de Bachaumont, sont humiliés des plaisanteries dont on les accable. M. Guichard vient de leur porter le dernier coup dans un quatrain qui finit par ces deux vers :

Au bon Jésus je fais cette prière :
Auge Piis ingenium.

GRIMOD DE LA REYNIÈRE

Il a consacré aux parasites quelques lignes de son *Almanach des Gourmands* (1803). Nous en tirons ces deux historiettes. Comme il recevait beaucoup et comme il poussait assez loin le franc parler, on peut en toute vraisemblance lui en laisser l'honneur :

Un parasite, se trouvant éloigné de quelques fruits

fort beaux, casse l'assiette en voulant piquer une poire avec son couteau.

— Morbleu, Monsieur, lui crie le maître de la maison, quand on pique l'assiette..., on ne la doit point casser.



Un autre écornifleur fourrait sournoisement son dessert en poche[1]. L'amphytrion s'en aperçoit et verse dans cette poche une carafe d'eau en murmurant :

— Allons, allons ! Elle a bien assez mangé pour boire un coup.

LE CHEVALIER DE BOUFFLERS

Nous sommes en 1789. C'est la mode des dons patriotiques à l'Assemblée Nationale. Un député donne l'exemple à ses collègues en offrant les boucles d'or de ses souliers.

Boufflers l'imite et répond galamment à ceux qui lui demandent :

— Où sont donc vos boucles?

— Je les ai mises aux pieds de l'Assemblée.



Le prince Henri de Prusse, frère de Frédéric le Grand, s'était lié en 1788, dans un voyage à Paris, avec la com-

1. Les poches du XVIIIe siècle offraient plus de facilité que les nôtres.

tesse de Sabran et le chevalier de Boufflers. Comme il assistait en leur compagnie à une représentation de *Castor et Pollux,* opéra fort goûté alors, il s'amusa à questionner l'enfant de Mme de Sabran, qui se trouvait à côté de lui dans la loge :

— Qu'est-ce que Castor et Pollux ?

— Deux jumeaux sortis du même œuf.

— Mais alors, vous aussi êtes sorti d'un œuf ?

L'enfant répondit par cet impromptu que lui avait soufflé Boufflers aussitôt :

Ma naissance n'a rien de neuf,
J'ai suivi la commune règle.
Mais c'est vous qui sortez d'un œuf,
Car vous êtes un aigle.

Cet à-propos sur l'aigle héraldique de Prusse eut un grand succès. Notre récit est préférable à celui des *Mémoires* de Mme d'Adhémar qui fait réciter les vers au prince dans une visite à l'École militaire.

CHAMFORT

La première représentation du *Coriolan* de La Harpe est donnée le 3 mars 1784 au profit des pauvres. Chamfort se moque ainsi de la pièce et de sa philanthropique annonce :

Pour les pauvres la Comédie
Donne une pauvre tragédie ;
Nous devons tous en vérité
Bien l'applaudir par charité.

De Suard, toujours dédaigneux, il disait :

— Son goût est le dégoût.



Voici encore de lui un autre mot porté à tort au crédit de Talleyrand.

— On m'accuse d'avoir fait bien des méchancetés, disait Rulhières d'un air innocent... Hé bien ! la main sur la conscience, je n'en ai pas plus d'une à me reprocher.

— Quand finira-t-elle ? s'écrie Chamfort.

CONDORCET

Il détestait Necker. Lorsque ce ministre publia son fameux *Compte* rendu, Condorcet profita de la couleur bleue de la couverture pour dire partout :

— C'est un conte bleu.

RIVAROL

En 1788, un exil à Villers-Cotterets semblait ramener au duc d'Orléans la faveur populaire. Rivarol fit cette réflexion :

— Malgré les lois de la perspective, le prince paraît s'agrandir en s'éloignant.

Dans quel recueil n'a-t-on pas vu figurer sa fameuse repartie à Mme de Staël qui croyait l'intriguer dans un bal masqué. Sans chercher même à soulever le masque, Rivarol borne son examen à la chaussure et dit :

— Quel vilain piédestal !

Même en n'oubliant pas que Mme de Staël prenait des airs de statue et qu'on prononce *Stal* pour *Staël,* le mot est bien mauvais.

CHAMPCENETS

Condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, il goguenarde jusqu'au bout, demandant à Fouquier-Tinville :

— Pourquoi ton suppléant n'est-il pas là ?

— Que lui veux-tu ?

— Hé parbleu !... qu'il me remplace.

MARTAINVILLE

Sa propagande contre-révolutionnaire le fit traduire en jugement. On veut qu'un calembour l'ait sauvé.

A l'appel du président : « Approche, citoyen *de* Martainville, » il proteste ainsi :

— Mon nom est Martainville. Le citoyen président oublie qu'il est ici pour me raccourcir et non pour m'allonger.

Le magistrat, piqué au jeu, aurait terminé le débat par cette réplique triomphante :

— Eh bien ! qu'on l'élargisse !

DELILLE

Le poète Delille improvisait avec une grande facilité. « Je me rappelle, dit Chazet dans ses *Mémoires,* qu'ayant été chez lui pour sa fête, je remarquai qu'il avait des culottes neuves, et comme je lui en faisais mon compliment, il répondit :

> De ma douce compagne, ouvrière assez forte,
> Ces culottes sont un bienfait ;
> Oui, mon ami, c'est elle qui les a fait...
> Aussi c'est elle qui les porte.

Notez que Delille a flétri le jeu de mots, et que comme les autres aussi il a succombé. Il avait traité cependant de la belle façon...

> Le calembour, enfant gâté,
> Du mauvais goût et de l'oisiveté.

Et son épigramme est terminée par ce coup de grâce :

> Et se jouant des phrases et des mots,
> D'un mot obscur, fait tout l'esprit des sots.

ÉCOUCHARD-LEBRUN

S'il faut en croire les *Souvenirs* d'A. V. Arnault, les vers de Le Brun n'étaient connus que de certaines sociétés privilégiées. Comme il payait en lecture les invitations, il ne sortait pas sans son manuscrit en poche.

Aussi Delille disait-il : « Le Brun croit qu'il en est des vers comme des olives, et qu'ils sont meilleurs quand ils ont été pochetés. »

C'est lui qui fit en 1782 cette cruelle épigramme sur la comtesse de Beauharnais :

> Chloé, belle et poète, a deux petits travers :
> Elle fait son visage et ne fait pas ses vers.

On l'accusait de faire rimer pour elle des gens de lettres qu'elle traitait d'ailleurs généreusement. Parmi eux se trouvait Dorat, ce qui fit dire à sa mort :

— La comtesse en a perdu l'esprit.



Souriguère de Saint-Marc, auteur de trois tragédies mal reçues, fait jouer en 1806 au Théâtre-Français une *Octavie* sifflée dès le premier vers ; elle lui vaut, pour surcroît, ce coup de grâce de Lebrun :

> A tes tristes écrits
> Tu souris, Souriguère.
> Mais si tu leur souris,
> On ne leur sourit guère.

Lebrun était fluet, ce que Baour-Lormian fit sentir par cette autre épigramme :

Lebrun de gloire se nourrit,
Aussi voyez comme il maigrit.

Baour, qui était gras, prêtait le flanc à une riposte ; elle ne se fit point attendre :

Sottise entretient la santé,
Aussi Baour s'est toujours bien porté.

Ce n'était pas encore assez pour la vengeance de Lebrun. Il redouble par ce quatrain insultant pour la virilité de Baour qui n'avait point d'enfants et qui venait de traduire la *Jérusalem délivrée :*

Ci-gît Baour, l'eunuque du Parnasse,
Baour dont l'impuissante audace,
Trahissant sa femme et le Tasse,
N'a laissé ni gloire ni race.

Baour ne se démonte point pour si peu. Son ennemi venait d'épouser sa cuisinière et de publier une ode où il montrait un vaisseau qui, soulevé par une mer furieuse, semblait vouloir grimper au ciel. Il ne lui en faut pas davantage pour rimer cette riposte :

Qui pourrait s'empêcher de rire
En voyant de Lebrun le vol audacieux
Se précipiter dans les cieux
Et tomber dans la poêle à frire ?

De notre temps, on ne se bat plus au quatrain. On croise l'épée et on se blesse au poignet. C'est moins littéraire et moins amusant pour la galerie.

COUPIGNY

Chef de division au ministère des cultes sous le premier Empire, le poète Coupigny était fort inexact à remplir ses devoirs. Portalis l'avait toléré ; Bigot de Préameneu, son successeur, voulut le ramener à l'observation de ses devoirs. Invité à paraître dès dix heures, Coupigny fit la sourde oreille. Impatienté, le ministre se présente lui-même au cabinet de son chef de division, constate qu'il n'est pas encore arrivé à onze heures et demie, et s'installe dans son propre fauteuil pour lui donner une leçon.

Une heure s'écoule encore. A la fin, arrive le retardataire auquel le ministre crie, dès qu'il paraît sur le seuil :

— Hé bien, Monsieur ! Vous voyez...

— Oui, Monseigneur, je vois bien que vous n'êtes pas à votre place.

Ce joli mot fut payé, deux jours après, d'une mise à la retraite.

Mme DE STAËL

On dit que son opposition à Napoléon ne perdit pas l'occasion de placer cette équivoque, lors de l'institution de la Légion d'honneur :

« Vous voilà des honorés », disait-elle aux amis compris dans la première promotion.

N. LEMERCIER

L'inauguration de l'empire, dit Legouvé, lui porta un coup mortel. C'était son héros qui tombait ! Appelé près de Napoléon, il osa lui dire :

— Vous vous amusez à faire le lit des Bourbons... ; vous n'y coucherez pas.



Legouvé rapporte encore ce qui suit :

Un jour de réception aux Tuileries, où l'Institut avait été mandé, l'Empereur aperçut, dans un angle du salon, Lemercier confondu dans la foule de ses confrères. Il écarte tout le monde d'un geste, va droit au poète. et lui dit ·

— Hé bien ! Lemercier, quand nous ferez-vous une belle tragédie ?

— J'attends, Sire.

En 1812, à la veille de la campagne de Russie, ce mot semblait une prophétie.

ARNAULT

Arnault apostrophe l'élégant conducteur d'un cabriolet qui venait de l'éclabousser. Celui-ci le prend de haut et lui jette sa carte :

— Voici mon adresse, Monsieur.

— Gardez-la donc pour conduire !

LONGCHAMPS

Le poète Longchamps, chambellan de Joachim Murat, roi de Naples, vint finir ses jours à la campagne, près de Louviers. C'est à ce propos qu'il fit le couplet suivant :

Adieu, donc, stérile étiquette,
Adieu, petite vanité,
Graves riens, noble ennui, toilette,
Et grandes fêtes sans gaîté.
Adieu, clef d'or qu'ont au derrière
Mes collègues les chambellans,
Pour vivre enfin à ma manière,
Ma foi, j'ai pris la clef des champs.

CARLE VERNET

— Que dis-tu de ma *Maison à vendre ?* demandait Alexandre Duval à Carle Vernet.

— Je n'y vois qu'une pièce à louer, répond celui-ci avec un beau flegme.



La bourse ou la vie, crie-t-on à Carle Vernet. C'était à minuit, en descendant la rue Richelieu.

— La Bourse?... prenez à gauche ! Quant à l'avis, je vous donne celui de passer votre chemin.

On a mis plus tard ce mot sur le compte d'Odry.



— C'est plus Gros que nature, disait-il encore des grandes peintures exécutées par Gros au Panthéon.



« Nous avons vu longtemps, dit Jal, Carle Vernet tenir ses assises, le soir, au café de Foy, où, de onze heures à minuit, il débitait tout ce qu'il avait arrangé de mots pendant la journée. »

Jal écrivait ceci en 1834, et il disait vrai, car nous avons vu passer dans une vente d'autographes une lettre de Mlle Camille Vernet envoyant à un M. Rouquairol, le 14 février 1832, *de la part de son père* (Carle), un calembour fait à Mme la comtesse de Marcellus qui jouait *La Vestale* dans une charade. Les calembours du père et du fils devaient appartenir à la médiocre variété de l'espèce, car il n'en est resté que peu de chose, malgré leur réputation.

SCRIBE

Il a finement joué sur les mots dans ce quatrain...

A mon parapluie.

Ami commode, ami nouveau,
Qui, contrairement à l'usage,
Te montres dans les jours d'orage,
Et te caches quand il fait beau.

PAUL-LOUIS COURIER

En 1830, lorsque Viennet fit ses visites de candidat à l'Académie française, un biographe prétend que Paul Courier reçut mal sa visite et répondit à la politesse obligée : « Comment vous portez-vous ? » par ce malicieux jeu de mots :

« Je me porte bien, mais je ne vous porte pas. »

Le malheur est que Courier mourut en 1825, sans être de l'Académie. Je crois que Viennet fut plutôt l'auteur que la victime de cette plaisanterie.

JOSEPH DE SÉGUR

Un solliciteur, dit Alissan de Chazet, qui voulait absolument avoir une place dans la maison de Napoléon, et qui ne savait pas qu'il existait deux Ségur, alla porter chez le vicomte Joseph de Ségur une supplique adressée *à Monsieur le vicomte de Ségur, grand maître des cérémonies de France* (place occupée par le comte Louis son frère). J'étais chez lui quand il reçut cette demande. Il en rit ; il y répondit sur-le-champ :

« *Monsieur,*

« *Vous me faites l'honneur de me demander une place ; je vous en envoie deux, mais c'est pour une pièce de moi u'on donne ce soir à l'Opéra-Comique. Je suis, Monsieur, votre serviteur,*

« SÉGUR,

« *Sans cérémonies.* »

Le nom de *Ségur sans cérémonies* lui resta.

Il n'avait pas toujours été heureux au théâtre. En novembre 1790, son *Cabriolet* jaune n'eut pas de succès à l'Opéra-Comique, et des mystificateurs criaient à la sortie, comme les *aboyeurs* de profession : *Qui demande sa voiture ?*

Un compère répondait : *On demande le cabriolet de M. de Ségur.*

— *Tais-toi donc ! tu sais bien qu'il vient de verser.*

ROQUEPLAN

A fait beaucoup de jeux de mots, mais qu'il est très difficile de lui restituer parce qu'il attribuait toujours à d'autres leur paternité. Exemple, celui-ci contre M. de Rambuteau qu'il ne cessait de poursuivre dans ses *Nouvelles à la main* en l'accusant de ne pas savoir le français.

« Voici le quatrain que M. de Jussieu, secrétaire général de la préfecture de la Seine, a composé sur M. de Rambuteau, son patron, à l'occasion de sa candidature à l'Académie des beaux-arts (1840).

Qu'on chasse ce cocher ! c'est un butor à pendre,
S'écriait Rambuteau, trompé dans ses désirs.
Tandis qu'à l'Institut j'ai hâte de me rendre,
Il me mène à la halle aux cuirs.

NODIER

On lui attribua cette petite pièce qui fit du bruit en 1804, lors de la proclamation de l'Empire :

Partisans de la République,
Grands raisonneurs en politique,
Dont je partage la douleur,
Venez assister en famille
Au grand convoi de votre fille,
Morte en couche d'un empereur.
L'indivisible Citoyenne,
Qui ne devait jamais périr,
N'a pu supporter sans mourir
L'opération césarienne.
Mais vous n'y perdrez presque rien,
O vous que cet accident touche,
Car, si la mère est morte en couche,
L'enfant au moins se porte bien.

On a bien oublié qu'en 1815 Wellington fut gouverneur militaire de Paris, avec une garde d'honneur composée de nos soldats. Louis XVIII la lui retira. Wellington protesta et fut alors accusé d'avoir fait tirer un coup de pistolet sur sa voiture pour montrer que son existence était en danger.

Il courut alors une seconde pièce attribuée à Nodier qui prenait au sérieux l'assassin supposé, mais en déclarant que le maladroit avait

.....tiré trop haut,
Il le prenait pour un grand homme.

JACQUES ARAGO

On l'a surnommé l'Homère du calembour. Mais le jeu de mots tel qu'il le comprenait n'est pas de ceux qui nous intéressent. On en jugera par cet échantillon :

« Savez-vous comment on peut se chauffer avec une statuette ?

— Prenez un premier consul en plâtre, cassez-lui un bras et vous aurez un bon appartement chaud (un Bonaparte manchot). »

ÉMILE AUGIER

Un gentillâtre, qui discutait avec lui des droits de la noblesse, finit par lui dire, à bout d'arguments :

— Après tout, Monsieur, de qui descendez-vous ?

— Mon Dieu ! Monsieur, il y a des gens qui descendent de leurs ancêtres et d'autres qui en dégringolent. Voulez-vous me donner à entendre que vous êtes de ceux-ci ? Entre nous deux, je reconnais, il est vrai, une différence : c'est que vous êtes le dernier de votre nom, et que je suis le premier du mien.

ANCELOT

Cultiva le calembour avec une certaine distinction. A preuve quatre vers improvisés après la première représentation de *Léonidas :*

Puisse le chantre heureux des Grecs aux Thermopyles,
Quand, des auteurs le respectable agent,
De la recette encaissera l'argent,
Ne pas trouver de *terme aux piles.*



Un soir, Lamartine avait écrit sur l'album de Mme Casimir Delavigne ces vers de mirliton :

Dans ce cimetière de gloire,
Vous voulez ma cendre. A quoi bon ?
Pendant que j'inscris ma mémoire,
Le temps pulvérise mon nom.

Ancelot les fit suivre par quatre autres valant infiniment mieux. M. Paul Cottin a eu raison de les recueillir dans sa *Revue rétrospective* du 1er novembre 1890 :

Si le temps, pour montrer jusqu'où va son empire,
Pulvérise, en effet, le beau nom que voilà,
Qu'il daigne, sur ces vers que j'ose à peine écrire,
Jeter un peu de cette poudre-là.



Mme Ancelot fit beaucoup pour la fortune de son époux. Aussi lui prêta-t-on le mot suivant, lors de son élection à l'Académie :

— Ma femme fait de moi tout ce qu'elle veut.

Mme DE GIRARDIN

Se plaignant de la décadence des bals de l'Opéra, où la foule se coudoyait brutalement, où la grossièreté remplaçait l'esprit :

« Jamais, écrivait-elle dans son feuilleton, on ne vit tant de chõcs faire jaillir si peu d'étincelles. »

GAVARNI

On lui doit cette adroite défense des lorettes :

— Pourquoi les mépriser ? ...Des petites femmes charmantes..., et qui gagnent à être connues.

ADOLPHE BELOT

Par ce temps de coups d'encensoir, où le grand nom de MAÎTRE est prodigué, Belot se demandait quel superlatif il pourrait bien employer en écrivant à Victor Hugo.

— *Mon cher maître* est bien usé, bien faible, disait-il... Si je l'appelais *kilo-maître !*

M. DE VILLEMESSANT

On lit dans sa *Chronique de Paris* (1850) :

« Lorsqu'un écu, frappé au coin de la République de Février, tombera dans les mains de quelque Raoul Rochette futur, voici ce que ce savant lira à nos arrière-neveux :

FACE. — Détresse. Où dîner sous la République? — A la belle étoile!

REVERS. — Liberté, point. Égalité, point. Fraternité, point.



Pour faire comprendre cette double pointe, il faut ajouter que la pièce était ornée de deux vignettes représentant : 1° le revers d'une pièce de cinq francs de 1849, portant pour légende les mots : *Liberté. Égalité. Fraternité.* séparés chacun par un point ; 2° la face, montrant la tête de la République, avec des tresses au chignon. Au-dessus, une *étoile.* Tout au bas était la signature du graveur *Oudiné.*

L'équivoque était un peu forcée, mais elle amusa beaucoup. Est-ce à ce souvenir qu'il faut attribuer le retour de nos écus au groupe de la première République, — très préférable d'ailleurs ?



Lorsque l'effigie de la République fut remplacée par celle du Président Louis-Napoléon, M. de Villemessant fit cet autre jeu de mots prophétique :

— C'est un empereur sur-numéraire.



Un rédacteur du *Tam-Tam,* Le Guillois, a prétendu que, dans un moment d'humeur contre le critique Jouvin, son gendre, Villemessant lui avait lancé cette réminiscence classique :

Tous les gendres sont bons, hors le gendre ennuyeux.



ALEXANDRE DUMAS

La garde nationale de Saint-Germain l'eut jadis pour commandant. Dans une manœuvre, au lieu de dire à ses soldats : *Par quatre !* il commande :

— *En avant quatre !*

Personne ne bouge. Il s'aperçoit de sa distraction et reprend gaiement :

— Comment, je commande *en avant quatre,* et vous *balancez !*...

Je dois celle-ci à un historien du *Figaro.*



A un bal donné par M. de Villemessant, qui raconte le fait dans ses *Mémoires,* Alexandre Dumas fait un

faux pas et touche terre en valsant. La chute avait pour témoin M. Paul Foucher, beau-frère de Victor Hugo, dont les *Burgraves* venaient de tomber avec éclat, au Théâtre-Français. M. Foucher court à Dumas en criant :

— Vous êtes tombé ?

— Oui... Mais pas comme les *Burgraves !* je me relève, moi!... fait le valseur tourbillonnant de plus belle.



On parlait d'un vaudevilliste devant lui.

— C'est bien étonnant, dit quelqu'un, qu'il ait fait la *Foire aux idées* [1], car il n'est pas fort.

— Rien d'étonnant à cela, dit Dumas, car dans une collaboration chacun a sa tâche. Dans la *Foire aux idées,* Leuven aura eu les idées, et Brunswick le reste.



Dumas se plaisait à entretenir une vraie ménagerie : le coq César, le chat Mysouf, le vautour Jugurtha, sans compter les singes.

— Je déteste les bêtes, disait-il, mais j'adore les animaux.

---

1. La pièce est aujourd'hui bien oubliée, mais, en 1849, ses allusions politiques firent un tapage extraordinaire.

ALEXANDRE DUMAS FILS

Une actrice assistait à la première représentation de *Vert-Vert* (1852) tenant un magnifique bouquet de roses, et affichant un visage plus fleuri qu'elle ne l'eût voulu. M. Dumas fils improvise, *ex abrupto,* le quatrain suivant :

A Flore elle fait un larcin.
C'est un printemps en miniature ;
Elle a les roses dans la main
Et les boutons sur la figure.

EUGÈNE SUE

On cherchait quels pouvaient être les moyens d'existence d'un personnage suspect. Quelqu'un dit :

— Je sais qu'il est dans l'industrie.

— Alors, c'est un chevalier…, murmure Eugène Sue.



Un naïf lui disait :

— Vous devez dépenser au Café Anglais.

— Pas tant que vous croyez !… Il n'y a que le premier repas qui coûte.

SAINTE-BEUVE

Au temps où il était rédacteur du *Globe,* Sainte-Beuve se battit au pistolet avec Dubois, de la Loire-Inférieure, parce qu'il l'avait appelé Dubois, de la Gloire inférieure.

C'est à cette rencontre, fort arrosée par une averse, que notre critique-poète aurait ouvert son parapluie. Protestation de Dubois. Contre-protestation de Sainte-Beuve qui aurait dit :

— Je veux bien être tué, mais je ne veux pas être mouillé.

BALZAC

Ces à-peu-près faisaient le bonheur de Balzac. Un de ses amis me contait qu'il eut une joie d'enfant le jour où il entendit pour la première fois dire : *Le temps est un grand maigre,* pour *le temps est un grand maître.*



Critiqué par Sainte-Beuve, Balzac se vengeait en l'appelant *Sainte Bévue.* Arsène Houssaye appelait Babou *Babouin.* Les envieux, qui trouvaient Arsène Houssaye trop grand seigneur, l'appelaient de leur côté *Arsouille-houssaye.*

De son côté, Roger de Beauvoir détestait le Dr Véron qu'il appelait *le prince de Galles,* parce qu'il le prétendait

condamné par une maladie de peau à porter sa haute cravate. Il poussa une fois la malice au point de libeller ainsi une enveloppe de lettre :

Monsieur VÉRON,
dans sa CRAVATE,
à Paris.

VICTOR HUGO

Dans la maison de Victor Hugo on remarquait la devise : *Ego Hugo.*

Sa fierté révèle bien le caractère du maître, dit Hippolyte Lucas qui l'avait vue à Guernesey, et qui en parle dans ses *Portraits.*



En 1836, lorsque le parti classique porta Dupaty à l'Académie pour faire échec à Victor Hugo, Alexandre Dumas dit que notre grand poète s'en vengea par cette simple réflexion :

« Ce n'est plus par le Pont des Arts, c'est par le Pont-Neuf qu'on arrive à l'Institut. »

Allusion aux quelques couplets dits *ponts-neufs* qui composaient le mince bagage de Dupaty.



Une dame qui prenait la violette pour emblème, se plaignait de vives douleurs à l'orteil. Victor Hugo improvisa ce quatrain :

Mon illusion se dissipe,
Car je vois que vous me trompiez ;
Vous devez être une tulipe,
Ayant des oignons à vos pieds.



Sur la fin de sa vie, Victor Hugo prenait grand plaisir à dîner avec Monselet, dont l'esprit enjoué le charmait. Ce qui valut au convive préféré ce quatrain d'invitation perpétuelle :

Que chez nous désormais chaque jeudi t'amène !
Et je m'adresse à Dieu lui-même, et je lui dis :
Fais-nous la semaine
Des quatre jeudis.



Victor Hugo signait le plus souvent V. H.

A ses initiales V. H., le maître ajoutait parfois H. V. pour exprimer qu'il se considérait comme un homme fini, mot à mot : *achevé*.

C'est encore Monselet qui nous a livré dans ses *Mémoires* le secret de ce redoublement.

H. DE VIELCASTEL

— Vous le trouvez spirituel..., disait dédaigneusement un oracle de salon... Mais rien de plus commun que l'esprit... L'esprit court les rues.

— C'est donc pour cela qu'il est si difficile de l'attraper.

On fait honneur de cette fine riposte à M. de Vielcastel, mais il me semble bien qu'elle est du siècle dernier.

MIRECOURT

On lui reprochait d'avoir quitté son nom (Jacquot) pour prendre celui de sa ville natale. Il s'excusait ainsi :

— Vous savez que Jacquot est un nom de perroquet. Je n'aurais pu le mettre au bas d'un article sans m'exposer aux mauvais plaisants ; ils m'auraient adressé l'interrogation d'usage : *As-tu déjeuné?...* Et, faut-il tout vous dire? je n'aurais pas pu chaque fois répondre : *Oui ! oui !*

JULES NORIAC

Noriac faisait un petit journal appelé *la Silhouette*. Trois fois de suite, il reçoit la visite d'un quémandeur

annonçant l'intention de s'abonner et demandant à cette fin le don gratuit d'un numéro, toujours, dit-il, pour voir si la couleur lui convient.

A la quatrième reprise de ce petit manège, Noriac impatienté s'arme des ciseaux de la rédaction et coupe un morceau de la redingote du visiteur.

— Que faites-vous là ! s'écrie celui-ci furieux.

— Mais, Monsieur, je fais comme vous. Je prends pour savoir si la couleur me convient.

BLANC

La province a aussi des mots heureux, bien qu'ils n'aient pas le retentissement de Paris. Le difficile est de les connaître.

Blanc, le rédacteur en chef du *Courrier de la Moselle,* n'avait pas grande sympathie pour le procureur général de Metz qui était, vers 1852, M. de Gérando.

Il faisait toujours semblant de se tromper en prononçant son nom, et disait : *Monsieur Degenerando.*

A. DE LA FIZELIÈRE

Au Café Parisien de Metz, Blanc servait de point de ralliement à un petit cénacle où se dépensait beaucoup d'esprit. C'est là qu'Albert de la Fizelière commit un impromptu célèbre sur une belle dame qu'il venait d'admirer, à un bal, costumée en Nuit étoilée d'or :

Dans son imposante beauté,
J'ai vu la Nuit aux sombres voiles.
L'éclat si doux de ses étoiles
En tempérait la majesté,
Mais la déesse à face brune,
Tout en sautant comme un follet,
Dans sa modestie importune,
A tous les yeux laisse un regret :
Elle n'a pas montré sa Lune.

Il n'est guère de villes où il n'y ait à pêcher des perles de ce genre. Mais on se les montre en cachette et l'esprit se dissimule par respect humain.

ALPHONSE KARR

On parle de l'intimité de Victor Cousin avec Mme Louise Colet :

« Qu'elle prenne garde aux piqûres ! » s'écrie Alphonse Karr.



La muse irritée s'arme d'un couteau de cuisine pour venger son honneur, elle veut frapper le diffamateur dans la rue, mais son bras faiblit. On ne savait pas bien tuer en ce temps-là. Karr ramasse l'arme et l'expose chez lui avec cette étiquette :

Donné
à M. Alphonse Karr
dans le dos.



On ne ménageait pas non plus ce fin railleur, qui avait un talent spécial pour berner ses trop nombreux créanciers. L'un d'eux se vengea, dit-on, en collant sur sa porte cette carte de visite :

Alphonse Karr-auteur



Nous avons donné son mot sur le suicidé d'Étretat, mais notre citation est en si petit texte qu'il ne sera pas inutile de la remettre ici en lumière.

Un pêcheur avait essayé plusieurs fois de se pendre. On le décrochait toujours à temps, ce qui fit dire à Karr :

— Tout pêcheur qui se repend est sûr d'être sauvé.

ARSÈNE HOUSSAYE

Émile Deschamps ne put arriver à l'Académie. Le nombre des suffrages amis décroissait à chaque élection, ce qui lui fit dire :

— Il va mourir d'une extinction de voix.



D'Arsène Houssaye, le grand docteur en matière féminine, Mme Colombier nous a conservé un autre mot du même genre.

C'était après les débuts d'une charmante cantatrice.

A son grand désespoir, on trouvait que la figure valait mieux que le ramage. Houssaye la console en insinuant d'un ton doux :

« Ma chère enfant, croyez-moi!... Votre voie est ailleurs. »

AURÉLIEN SCHOLL

Si vieillesse pouvait! dit un proverbe qui n'est point raisonnable dans le sens galant de *pouvoir*. Si la vieillesse pouvait, elle s'apercevrait à ses dépens que la force n'est pas tout en amour. Aussi s'égaya-t-on, en 1890, sur les conséquences de la découverte de Brown-Séquard qui redonnait la virilité aux vieillards par le seul effet de la transfusion du sang de douze cobayes ou cochons d'Inde par individu. Le savant n'y entendait pas malice. Les chroniqueurs s'en chargèrent pour lui ; Aurélien Scholl lança ce trait excellent :

— Il suffira désormais de douze cochons d'Inde pour faire un cochon de Paris.



— Votre Président n'est pas un aigle, disait-on à un radical ombrageux.

— Tant mieux ! si nous avions un aigle, il rappellerait l'Empire.



Le mot qui précède fut entendu par Aurélien Scholl à l'époque où il se déclarait impatienté par les faiseurs

de profession de foi rengainant tous à leurs électeurs qu'il faut refaire la France.

— Comme si la France, ajoutait-il, n'avait pas toujours été *refaite !*

HALÉVY

Les plaques d'ordres étrangers sont fort recherchées à Paris dans un certain monde auquel il faut à tout prix des titres et des décorations.

Halévy n'est pas tendre pour ceux qui constellent ainsi leurs habits.

— Qu'est-ce encore que celui-là ? demandait-il un soir en voyant un jeune homme qui paraissait tout fier de sa plaque en brillants.

— C'est une décoration espagnole.

— Mais à quel titre ?

— Une mission ou une commission dont il a été chargé.

— Alors, c'est une plaque de commissionnaire.



Elle est aussi d'Halévy cette fantaisiste étymologie du *paradis* des théâtres, — « ainsi appelé parce qu'on y mange des pommes ».

Il est vrai que la pomme a droit de cité au paradis, ainsi appelé parce qu'il est au ciel... du théâtre.

GOZLAN

— Vous n'aurez pas ma voix, disait un académicien à Gozlan.

— Pourvu que j'aie votre fauteuil !



Philarète Chasles prétend dans ses Mémoires que Léon Gozlan aurait crié d'une tribune de la Chambre après un long discours de M. Thiers : « Te tairas-tu, Bouche du Rhône ? »

Mais, même entre Marseillais, — et ils l'étaient tous deux, — cette facétie a besoin de confirmation.

PRIVAT D'ANGLEMONT

Un jeu de mots le consolait parfois des jouissances gastronomiques refusées à sa bourse.

De la brasserie de la rue des Martyrs, il entend crier : *Aux bottes d'asperges !* C'était la première fois de l'année. Il s'élance et dialogue avec le marchand :

— Combien celle-ci ?

— Quatre francs.

— Quatre francs la botte ! Il y a donc un éperon d'or après ?

De temps en temps, les petits journaux redonnent encore ce mot superbe dans sa saison. Je l'ai revu en 1879 et en d'autres années.



MUSICIENS

UN VIOLON

Le compositeur Philidor n'était pas content de la répétition d'un de ses opéras qui avait lieu le matin. L'heure de midi a beau sonner, il fait recommencer l'ouverture, au grand désespoir des musiciens qui ne goûtaient point sa partition et qui avaient l'estomac creux.

Au moment d'attaquer, Philidor fait à l'orchestre une dernière recommandation :

— Les sourdines ! Messieurs, les sourdines !

— Ils sont bien heureux ! crie un musicien. Comme eux, je voudrais être sourd et dîner.

La *Correspondance* de Grimm place ce petit fait en novembre 1785.

PAËR

Pour le plaisir suprême de s'entendre appeler marquise et comtesse, deux jeunes filles riches avaient pris des maris titrés.

— Qu'en dites-vous ? disait au compositeur Paër leur mère enorgueillie.

— Je dis qu'elles ont donné des oui pour des noms.



Dans le même ordre d'idées, on peut citer cette fille vaniteuse qui avait la sotte habitude de dire, en parlant de son père : *Mon père Monsieur le marquis,* etc. Un jour qu'elle se servait de cette expression, un persifleur lui dit froidement :

« De grâce, Mademoiselle, comment appelez-vous l'autre ? »

ROSSINI

Rossini avait fait sculpter une lyre au-dessus de la porte de sa villa (1861).

— Décidément, votre bois de Boulogne est voué à la lyre, dit un visiteur. N'avez-vous pas déjà pour voisin Lamartine ?

— Une lyre à lui ! vous voulez dire une tirelire.

C'était le moment où Lamartine accusait la France d'ingratitude et priait l'Europe de réparer ses désastres financiers.



Il avait été vainqueur dans un pari dont une dinde truffée était l'enjeu. Le perdant ne s'exécutait point :

— Eh bien, mon cher ! dit Rossini, à quand la dinde ?

L'autre s'excuse :

— Les truffes ne sont pas encore assez bonnes.

— Allons donc ! c'est un bruit que les dindons font courir.

HABENECK

Le 5 octobre 1841, un ténor débutait à l'Opéra dans le rôle d'*Arnold* de *Guillaume Tell*. On disait merveilles de cet artiste découvert par la Direction dans un chantier de tonnellerie. L'audition parait faible et Habeneck rend ainsi son arrêt :

— Venu ici par la bonde, il s'en ira par le fausset.

BERLIOZ

On a relevé sur l'album d'Adelina Patti cet impromptu d'H. Berlioz. Je dois avouer qu'il ne suffit point à sa réputation d'homme d'esprit.

Oportet Pati.

Les latinistes traduisent cet adage par : « Il faut souffrir. »
Les moines : « Apportez le pâté[1]. »
Les amis de la musique : « Il nous faut la Patti. »

---

1. Il est sans doute fait allusion ici à une prononciation étrangère.

VIVIER

Les mystifications de Vivier n'ont pas fait moins de bruit sous le second Empire que son talent de corniste. Aussi disait-il de lui-même :

« Je suis un drôle de cor. »

AUBER

On lui demandait son avis sur les bas-bleus.

« Cela dépend ! Il faut voir ce qu'il y a dedans. »

Bleus ou non, Auber savait en effet les apprécier quand ils étaient tirés sur une jambe bien faite.



GENS DE THÉATRE

JODELET

Au dire du président Bouhier, le fameux Jodelet, allant un jour à Saint-Germain-en-Laye, rencontra en chemin deux jésuites qui, charmés de ses plaisanteries, furent curieux de savoir son nom. « Mais vous-mêmes, Messieurs, répondit-il en feignant de ne pas les connaître, peut-on vous demander qui vous êtes ? »

A quoi les bons pères ayant reparti qu'ils étaient de la Compagnie de Jésus :

— Oui ! leur dit-il, mais est-ce de la compagnie de Jésus naissant, ou de Jésus mourant ?.... Car vous savez qu'il naquit entre deux bêtes et qu'il mourut entre deux larrons.

ARLEQUIN

Le président de Harlay cause, dans une promenade, avec un étranger si spirituel, qu'il demande à qui il a l'honneur de parler :

— Je suis votre parent, Monseigneur, lui dit l'inconnu.

— Mon parent !

— Oui, et voici comment : Feu messire de Harlay, votre aïeul, était premier du nom. De lui naquit messire de Harlay second, votre grand-père. Monsieur votre père était Harlay trois. Vous êtes Harlay quatre. Et moi, dit-il, en se jetant à ses pieds, je suis *Arle-quint*[1] qui vous demande pardon de son effronterie.

Il va sans dire que le Président lui accorda sa protection.



L'Arlequin de la Comédie-Italienne avait fait sur les hommes d'argent ce jeu de mots terrible. Pour le comprendre aujourd'hui, il faut se rappeler que la roue était le supplice des grands criminels :

Le financier est un homme qui, placé d'abord derrière le carrosse, s'y est introduit en évitant adroitement la roue.

Y a-t-il au monde, s'écriait le prince de Ligne, un trait plus piquant que celui-là ?

DOMINIQUE

Les comédiens français voulaient empêcher les comédiens italiens de jouer en français. S'il faut en croire les *Anecdotes littéraires* de l'abbé Raynal, Louis XIV leur aurait donné audience tout exprès.

1. Arlequin se prononçait à l'italienne : *Arléquin*.

Lorsque Baron eut plaidé la cause de ses camarades, le roi fit signe à Dominique de parler à son tour.

Cet acteur, après avoir pris quelques attitudes de caractère, dit au roi :

— Quelle langue Votre Majesté veut-elle que je parle ?

— Parle comme tu voudras, lui dit le roi.

— Je n'en veux pas davantage, dit Dominique, en remerciant le monarque, ma cause est gagnée.

Le roi rit de la surprise qu'on lui avait faite et dit :

— La parole est lâchée, je n'en reviendrai pas.



Un délégué de la Comédie-Française demandait à M. de Villars la suppression des entrées des pages de la maison du roi.

— Bah ! disait Villars, ils sont si jeunes... Ça ne tient pas de place.

— J'en demande pardon à Monseigneur, mais plusieurs pages font un volume.



Chassé, chanteur fort renommé au dernier siècle, se présente un soir aux Italiens. Arrêté au contrôle, il insiste avec colère :

— Quand je vous dis que je suis Chassé, de l'Opéra !

— Eh bien, quoi ! vous serez aussi chassé des Italiens ! fait le contrôleur non moins furieux.

Mlle QUINAULT

— Ma femme se fait peindre en Hébé, puisque c'est la mode. Mais quel costume prendre pour lui faire pendant? Je cherche en vain...

Ainsi parlait le duc de Chaulnes, un érudit cependant, à la spirituelle Quinault, de l'Opéra.

— Rien de plus simple! fait-elle en riant de sa mine préoccupée. Si Mme de Chaulnes est en Hébé, eh bien! faites vous peindre en hébété.



Tout en raillant ses amis, elle savait les défendre. Lors du départ de Richelieu pour Minorque, on discutait les talents militaires du maréchal qui, en fait de sièges, n'avait guère fait que celui de la chambre à coucher de Mme de la Popelinière, où il avait trouvé moyen d'entrer par une plaque de cheminée tournante.

Aussi, l'ambassadeur de Savoie, ennemi du maréchal, disait en raillant :

— On n'entre pas à Mahon comme dans une cheminée.

— Voilà bien un propos de Savoyard! riposte Quinault.

SOPHIE ARNOULD

Nul besoin de répéter ses mots fameux sur la grossesse de Vestris, sur l'opéra du *Faucon,* sur les demoi-

selles Chateau, etc. Nous avons donné ailleurs sa riposte au marquis de Biévre.

Écoutons les confidences de cet excentrique Lauraguais qui s'associa si longtemps à la vie de Sophie Arnould, et qui en fut jaloux comme s'il ne donnait pas lui-même des motifs constants de jalousie. C'était en avril 1765. Amoureux de Mlle Rob..., danseuse de l'Opéra, il a la naïveté de conter à son ancienne maîtresse les contrariétés que lui cause certain chevalier de Malte, assidu près de sa nouvelle passion.

— Un chevalier de Malte ! s'écrie Sophie. Ah ! mon ami, combien vous avez raison de le craindre ! Son métier n'est-il pas de chasser les infidèles [1] ?



Dans les coulisses, Sophie Arnould n'est pas si indulgente. Les camarades n'ont qu'à bien se tenir.

Une d'elles, aussi bête que jolie, se plaignait d'être obsédée par la foule de ses amants.

— Ma chère, dit Sophie Arnould, il serait bien facile de les éloigner, vous n'avez qu'à parler.



— Comme vous avez peu de monde à l'Opéra ! lui disait Beaumarchais dont les *Deux Amis* venaient de tomber à la Comédie-Française.

1. L'*Esprit des Anas* a dénaturé cette charmante repartie ; il fait de Lauraguais le prince de Soubise, et de ce chevalier l'amant même de Sophie Arnould.

— Patience ! répond-elle, vos amis vont nous en envoyer.



Si la maigre Guimard a un rôle, Sophie Arnould annonce qu'il ne sera pas besoin d'aller à Saint-Cloud pour voir jouer les eaux.

Méchanceté assez plate, mais devenue proverbiale. Elle a successivement affligé toutes les maigreurs du monde dramatique.



Un fermier général du nom de Rollin vivait depuis longtemps avec une ex-danseuse de l'Opéra. Sophie ne l'appelait que *l'histoire ancienne de Rollin*.



Elle n'aime point trois sœurs du nom de Rose, Hyacinthe, Marguerite, et confond leurs noms fleuris en une seule insulte :

— Quelle plate-bande !



On siffle un soir (1779) la Durancy dont la voix rauque est un peu *canaille*. Sophie Arnould la plaint.

— Pourquoi tant de rigueur ? Elle a cependant la voix du peuple.



— L'esprit court les rues, disait-on devant elle.

— Vous croyez ?... Pour moi, c'est un bruit que les sots font courir.



Lemierre fait un *Guillaume Tell* qui n'est pas goûté par le public. Ne voyant presque personne à la seconde représentation, Sophie dit :

— Ce n'est pas comme le proverbe (*Point d'argent, point de Suisses*). Ici, beaucoup de Suisses et peu d'argent.



Les jardins anglais commençaient à envahir la France. Ce n'était partout que rochers, cascades et temples grecs ou romains. On faisait contempler à Sophie Arnould une de ces merveilles.

— Que vous semble de cette rivière? criait le châtelain sur le bord de son ruisselet.

— Mais, pas mal, vraiment ! ça ressemble à une rivière comme deux gouttes d'eau.



L'acteur Dubois qui avait débuté aux Français fut accusé, en 1766, d'une bassesse par ses camarades, et obligé de prendre sa retraite. Cette affaire interrompit le cours des représentations du *Siège de Calais*, par les refus que firent les acteurs de reparaître sur la scène avec Dubois. Mlle Clairon se montrait la plus acharnée. Un exempt se présenta chez elle pour la conduire au

Fort-l'Évêque. Elle dit avec fierté qu'elle allait le suivre et que Sa Majesté pouvait tout sur ses biens et sur sa liberté, mais rien sur son honneur.

« On le sait, Mademoiselle, lui répondit l'exempt. Où il n'y a rien, le roi perd ses droits[1]. »

Vers l'année 1820, circulait une autre version d'après laquelle les acteurs de la Comédie française refusant de jouer auraient été mis du même coup en prison. C'est en dînant, au courant de la conversation, que Mlle Clairon aurait dit : « Le roi peut me faire arrêter, emprisonner, mais il ne peut rien sur mon honneur. »

Sophie Arnould, apprenant le propos, aurait fait la plaisanterie : « Où il n'y a rien, le roi perd ses droits. »

Mais, en réalité, le mot est bien de l'exempt, on le retrouve à la date de 1766 dans les *Mémoires secrets.*



Elle avait marié sa fille à André Murville, l'auteur fort oublié d'*Abd-el-Azis et Zuléima.* Il avait cependant

1. Faut-il avoir plus de confiance dans la gaillarde équivoque prêtée à Clairon quand Voltaire, après avoir remanié sa tragédie d'*Irène,* dit à Mme Vestris, venue pour le visiter avec les autres sociétaires :

— Mademoiselle, j'ai travaillé pour vous cette nuit comme un jeune homme de vingt ans.

— Malheureusement, aurait-elle répondu, ce n'a été qu'en ratures.

En réalité c'est à Mme Vestris et non à Mlle Clairon que Voltaire s'adressa.

Je crois à la phrase de Voltaire rapportée d'ailleurs par les *Mémoires secrets* à la date de 1778, mais je ne crois pas à la riposte des *ratures,* que personne n'eût osé risquer. Voltaire était alors à l'apogée, et si vraie fût-elle, l'équivoque n'était pas de bon goût.

une haute idée de lui-même et répétait : « A trente ans, je veux être de l'Académie, ou je me brûle la cervelle. »

Et sa belle-mère lui disait :

— C'est déjà fait, cerveau brûlé [1] !



A la vente de Mlle Laguerre, actrice de l'Opéra, des femmes de condition se plaignaient que tout se vendit à des prix exorbitants. Mlle Arnould dit :

— Ces dames voudraient peut-être avoir les choses au prix coûtant.



Ce doit être à cette vente de la galante Laguerre qu'elle fit aussi la fameuse réflexion : « Dites plutôt un compte des *mille et une nuits* », devant une personne qui, émerveillée de la richesse des objets mis en vente, s'écriait : « On dirait un conte de fées. »

A ce propos, je vais donner un curieux échantillon de l'art d'accommoder les vieilles anecdotes. Voici trois reproductions successives de ce mot. Je les donne avec leurs dates, leurs variantes.

1. On prétend qu'en 1793 elle obéit, comme tout le monde, à l'arrêté qui prescrivait à chaque citoyen d'indiquer sur sa porte son nom, son âge et sa profession. Un sentiment d'amour-propre lui fait indiquer l'âge de 43 ans.

— Allons donc ! on vous donne la cinquantaine, dit un brutal contrôleur.

— Il se peut qu'on me la donne, mais je suis trop fière pour la prendre.

Des témoignages plus certains attribuent à Moncrif cette repartie.

Reproduction n° I.

« Une *demoiselle,* célèbre par le luxe et la somptuosité de son ameublement, a quelquefois à subir les importunités de quelques femmes du monde dont la curiosité triomphe de toutes les convenances. Il y a quelque temps, Mme ***, après avoir examiné tout dans les moindres détails, s'écria :

— Mais c'est un conte de fées !

— Non, Madame, reprit Mlle R..., c'est un compte des mille et une nuits. » (Alph. Karr, *Guêpes,* 1839.)

Reproduction n° II.

Celle-ci vient d'un almanach publié vers 1844. Nous avons perdu le titre, mais nous avons gardé la page comme pièce justificative :

« L'appartement de Mme K... est un des plus splendides et des plus beaux de Paris. On va le voir par curiosité. Un jour que plusieurs dames du haut monde le visitaient, pendant l'absence de la propriétaire, elle rentra tout à coup. Et ces dames de lui faire des compliments sur le bon goût et la richesse de son Éden.

— Oui, s'écria Mme la comtesse de V..., c'est merveilleux, c'est beau, c'est riche, c'est plein de fantaisie, comme un conte de fées.

— Oui, dit Mme K..., c'est le *compte des mille et une nuits*...

Après Mlle D..., du Palais-Royal, Mme K... passe pour la femme la plus spirituelle de nos théâtres. »

Reproduction n° III.

« Un jour, — il y a bien des jours depuis celui-là, — il prit fantaisie à une charmante actrice, bien connue, de vendre son mobilier, c'est-à-dire tout ce qu'elle avait à elle et sur elle qui valût la peine d'être acheté, depuis le peigne qui retenait ses magnifiques cheveux blonds, jusqu'aux pantoufles qui chaussaient ses jolis pieds. L'idée n'était pas maladroite et la chose fit quelque bruit.

La veille du jour fixé pour l'exposition, l'actrice était chez elle, jetant un dernier regard sur ces richesses voyageuses qui étaient venues de loin, restaient peu et partaient vite, lorsqu'on sonna à sa porte; c'était une très grande dame.

La grande dame s'était trompée; sa curiosité l'avait mise d'un jour en avance. Elle voulait se retirer, l'actrice insistait pour qu'elle entrât, et elle entra. Elle parcourut l'appartement, pièce par pièce, coins par coins, morceaux par morceaux; enfin elle l'apprit par cœur. Elle examina tous les meubles, elle entra dans tous les détails, s'extasiant sur l'accord d'un grand goût et d'un grand luxe. En s'en allant, elle dit avec une conviction chaleureuse à l'actrice qui la reconduisait :

— Que tout est beau ! Vraiment, c'est un rêve...

— Des *mille et une nuits,* Madame, continua l'actrice.

Le souvenir arrive à propos, et comme tout ce qui est vrai, le mot n'a pas vieilli. » (*Lettres de Colombine,* 1860.)

En lisant ces trois reproductions, on est frappé de l'invraisemblance d'une remarque placée dans la bouche même de la personne qu'elle devrait blesser. Il est curieux aussi de voir comme le récit s'allonge et change avec le temps.

BEAUPRÉ

Les artistes de l'Opéra ayant paru dans une fête donnée par Napoléon Ier, le ministre de l'intérieur, Chaptal, reçut l'ordre de leur faire des cadeaux. En vrai savant, il ne trouva rien de mieux à envoyer qu'un certain nombre de volumes bien reliés.

Un peu après, nouvelle convocation du personnel de l'Opéra à une solennité impériale. Peu friand de littérature, le danseur Beaupré demande impertinemment au ministre :

— Payera-t-on cette fois en livres... ou en francs?

Mme GAVAUDAN

Après la troisième représentation de *Richard Cœur de Lion,* Huet, acteur royaliste, reçoit au théâtre une boîte fleurdelisée. Il l'ouvre et trouve dix-huit couverts d'argent.

— Touchante allusion ! s'écrie-t-il, Louis XVIII m'envoie dix-huit couverts.

— Ah oui ! que n'est-ce Louis XXXVI ! s'écrie Mme Gavaudan qui était bonapartiste.

Mlle MARS.

Bonapartiste aussi était Mlle Mars. On dit au foyer de la rue Richelieu que les gardes du corps lui en veulent. Elle s'étonne :

« Qu'est-ce que messieurs les gardes ont eu de commun avec Mars ! »



Vers 1828, Montrose entre cavalièrement au Comité du Théâtre-Français. Saisie par l'air du couloir, Mlle Mars se retourne et lui dit :

— Vous auriez pu fermer votre porte.

— Je ne suis point votre valet.

— Oh ! je le sais, riposte Mlle Mars ; depuis longtemps il n'y a plus de valets au Théâtre-Français.

Montrose faisait les valets. Le coup n'était pas juste, mais il était bien adressé.

AUGUSTINE BROHAN

Ses mots furent réputés. Cette demi-douzaine est prise dans le recueil biographique de M. de Mirecourt.

Un soir de fête nationale, elle se trouve pressée par la foule. Un mari furieux se retourne du côté d'Augier, dont elle avait pris le bras.

— Monsieur, crie-t-il vous venez de prendre la taille de ma femme ! (Celle-ci était énorme.)

— Par exemple ! répond Augustine, c'est impossible. Fouillez-le !



Sa camarade Théric frappait à coups redoublés à la porte de sa loge en répétant :

— Ouvrez-moi ! Ouvrez donc ! !

— Ah ça ! me prenez-vous pour une écaillère?

En 1887, ce jeu de mots a reparu au bénéfice de Céline Chaumont.



On parlait beaucoup du mariage de sa sœur avec M. Bataille. Aux demandeurs de nouvelles, Augustine répond :

— Tout est rompu, elle ne peut pas vouloir de Bataille, puisqu'elle demeure rue de la Paix.

Quelques mois après, Mlle Madeleine Brohan épousait M. Mario Uchard.



Peu ferrée sur l'orthographe, une amie demande :

— Dis donc, Augustine... *jockey* prend-il un *q ?*

— Mais, oui. Sans cela, comment le pauvre diable monterait-il à cheval ?



L. L... se trouvait à un de ses jeudis. Minuit sonne ; il prend son chapeau.

— Vous me quittez ? fait la maîtresse du logis.

— J'ai promis d'aller chez Rachel.

— C'est juste... Aujourd'hui vendredi,... vous faites maigre.



Vielcastel prétend qu'elle parut un soir au foyer de la Comédie avec un fort beau bracelet. Un ami trouve agréable d'en plaisanter, et lui dit à l'oreille :

— C'est le prix de votre honneur ?

— Vous l'avez deviné, répond-elle sur le même ton.

Puis, montrant un second bracelet moins riche :

— Et que dites-vous de l'accessit ?

ROSE POMPON

Comme on disait à Rose Pompon qu'une ancienne artiste dramatique, très fardée par habitude, était reçue à Florence dans le monde aristocratique.

— Quoi d'étonnant ! dit-elle piquée, — elle se met du rouge jusqu'aux talons.

LEVASSOR

Le comique Levassor, du Palais-Royal, avait une campagne aux environs de Paris. Prié par le curé de son village d'apporter à une fête de bienfaisance le concours de son talent, il y figure de très bonne grâce et ravit l'assistance. Le curé, qui avait insisté sans succès pour lui faire accepter des honoraires, ne se tenait pas pour battu. Il invite Levassor à déjeuner. On commence par servir des œufs à la coque. En décalottant le sien, l'artiste voit qu'on l'avait rempli de louis. Il s'arrête, et dit à l'amphitryon qui l'observait du coin de l'œil:

— Mille pardons, Monsieur le curé, mais c'est plus fort que moi, je n'aime pas le jaune.

RACHEL

Joachim Duflot présente une mauvaise tragédie au Théâtre-Français. Le comité de lecture la refuse, et Rachel déclame en voyant la prompte retraite de l'auteur :

Duflot qui l'apporta recule épouvanté.



A l'Opéra comme aux Français, on aimait la plaisanterie.

La plus que svelte Emma Livry était alors une étoile

de notre corps de ballet. Elle était, disait-on, fille du sénateur de Chassiron, ce qui avait fait circuler cette facétie :

— Comment un rat si maigre peut-il provenir d'un chat si rond ?

PERPIGNAN

C'était un inspecteur des théâtres qui avait l'esprit original. Comme on rappelait devant lui que Coutan, dans un duel, avait dû la vie à une pièce de cent sous logée dans son gousset sur lequel la balle s'était amortie :

— Voilà de l'argent bien placé, grommela Perpignan.

LAMBERT THIBOUST

On venait de lui verser sa part de droits d'auteur sur les *Mémoires de Mimi Bamboche*. Il va rejoindre son collaborateur au café des Variétés, et dit, en lui remettant l'argent :

— Tiens, ma vieille, voilà la monnaie de notre pièce.
(Extrait du *Figaro*.)

Mme ALBONI

Fatigué des lâches attaques d'un critique vénal, son mari, le comte Pepoli, avait pris, à l'insu de sa femme,

le parti d'acheter sa neutralité moyennant une contribution convenue. La rançon se payait par douzième.

Un jour, le comte était absent. Le messager maladroit présente la quittance à M[me] Alboni en personne. Celle-ci devine d'un coup d'œil et, d'un ton de souverain mépris :

— Dites à votre maître que je ne chante pas hors du théâtre.

C'est aux *Mémoires* de Villemessant que je prends cette fière réponse.



Avant Fiorentino, on a beaucoup parlé en ce genre des sous-entendus embusqués dans les feuilletons dramatiques de Charles Maurice. Voici le plus célèbre :

— La débutante est une artiste qui *promet*... Nous verrons si elle *tiendra*.



Ces critiques eurent des imitateurs moins connus, mais non moins accessibles à l'occasion.

— Avez-vous lu son feuilleton d'aujourd'hui ? disait-on à une actrice. Ses lundis sont de plus en plus aigres pour vous.

— C'est que je ne les sucre pas le dimanche.

Je tiens de Sainte-Beuve cette fine réponse.

PAULINE GRANGÉ

En 1855, elle assistait bénévolement à une représentation du Théâtre-Français. C'était un soir de début pour Mlle M... sur la mystérieuse origine de laquelle on chuchotait alors assez sottement :

— Eh bien, qu'en dites-vous ? dit une voisine.

— Moi, rien !

— Vous êtes difficile, ma chère. Savez-vous qu'elle tient aux Montmorenci.

— Elle, une Montmorenci ! Allons donc ! Ce n'est qu'une courte-queue.

(On sait que, dans le monde des cerises, la Montmorenci est une cerise à queue longue, fort estimée.)

L'ALBUM D'ARNOLD.

Pour avoir une idée de l'entrain avec lequel on cultive l'équivoque dans le monde théâtral, il faut ouvrir l'album d'Arnold, un pédicure qui a soigné toutes nos illustrations dramatiques. C'est un feu roulant.

Faure trouve Arnold aussi fort que Vivier sur le cor.

Capoul écrit : Grâce à vous, cher Arnold, on brave les recors.

On cultive surtout l'à-propos lyrique. J'ai remarqué celui-ci :

Habile et doux autant que brave,
Ainsi que Faure à l'opéra,
Arnold toujours me chantera :
A tes pieds je suis esclave.

Signé: ALEXANDRE.

Victor Massé place avec le même bonheur cette réminiscence de Guillaume Tell :

Arnold !... je vous attendais !!...

Nazet, du *Gaulois,* met le pédicure au-dessus des terribles lutteurs Marseille et Rossignol :

Plus fort que Rossignol et que Marseille encor,
C'est en tenant vos pieds qu'il vous prend cor à cor.

N'oublions pas cet élan passionné qui compte double, venant d'une jolie femme.

A toi mon cor, ô Arnold!!... à toi pour toujours!!!

Signé : LASSENY.

Hélas ! quelques charmantes émules de Mme Lasseny se livrent à l'équivoque sans le savoir. Seulement elles varient ; elles écrivent *corps* pour *cor.* Mais ces faiblesses orthographiques sont permises à des beautés que je ne trahirai pas.



Mme Suzanne Lagier, dédaignant la matière, se lance en pleine psychologie :

Grâce à Arnold, nos pieds sont devenus des âmes, les cors n'existant plus.

Charles de la Rounat n'est pas moins biblique ; il déclare ne plus rien craindre, excepté

De Josaphat la terrible vallée,
Où doivent, nous dit-on, ressusciter nos cors.

Mais la palme doit être décernée à M. Albert Millaud pour cet amusant quatrain :

Monsieur Arnold, chaque semaine,
Vient et viendra longtemps encor.
Pareil au cresson de fontaine,
Arnold, c'est la santé du cor.

On sait qu'à Paris, les petits marchands ne crient jamais *au cresson !* sans ajouter que c'est *la santé du corps*.

Ernest Blum est l'auteur d'une boutade à double tranchant qui mérite place à part :

Je ne souffre plus... Quels transports !
Arnold est un grand pédicure,
Puisqu'en même temps que mes cors,
Il m'extirpe ma signature.

M. Ernest Blum tient une seconde place dans la galerie des photographies ; il a signé la sienne d'une façon très originale :

A M. Arnold, à l'homme qui m'a fait marcher le plus droit dans ma vie. ERNEST BLUM.



En janvier 1891, le *Thermidor,* de Victorien Sardou, déplaît à quelques-uns. Le Gouvernement leur donne raison en interdisant la représentation d'abord autorisée.

Interpellation et débats à la Chambre. On déclare bien haut qu'il n'est pas permis de condamner les excès de la Révolution.

M. Henri Fouquier disant qu'on avait dû jouer *Tartuffe* à la place de *Thermidor,* le comte Lanjuinais crie de son banc :

— Pourquoi pas les *Caprices de Marianne !*



FINANCIERS

ZAMET

Le mot de Zamet sera toujours digne d'ouvrir la marche.

Le notaire qui dressa le contrat de sa première fille le priant de donner l'énumération de ses titres, Zamet dit, pour se moquer de l'abus des qualifications pompeuses en pareille circonstance :

— Mettez : *Zamet, seigneur suzerain de...* dix-sept cent mille écus.

SAMUEL BERNARD

Un grand seigneur, très emprunteur et très connu pour ne jamais rendre, ne le connaissait que de vue. A sa première visite, il entre ainsi en matière :

— Je vais vous étonner, Monsieur ; je m'appelle le marquis de F..., je ne vous connais point et je viens vous emprunter cinq cents louis.

— Je vous étonnerai bien davantage, moi, Monsieur,

répondit Samuel Bernard; je vous connais et je vais vous les prêter [1].



On dit qu'elle est aussi de lui cette réponse à un seigneur mécontent qui disait :

— Apprenez, Monsieur, que je suis homme de qualité.

— Et moi, homme de quantité.

M. DE LA POPELINIÈRE

On s'en moquait parfois à la cour, où on se moque toujours des financiers lorsqu'on n'en a pas besoin.

Comme il se voyait accosté par un seigneur qui, pour commencer l'entretien, feignait de chercher dans ses souvenirs, en disant :

— Il me semble, Monsieur, vous avoir vu quelque part.

La Popelinière se contenta de répondre avec un air bonhomme :

— C'est possible, Monsieur,... j'y vais quelquefois.

1. Cette réponse a été mise ensuite au théâtre dans une pièce de Marin : *Julie* (1762).

OPPENHEIM

A en croire le *Figaro* de 1876, deux financiers en voyage descendirent en même temps dans un hôtel. Ils donnent leurs noms selon la règle.

L'un était M. Cahen (d'Anvers), l'autre, M. Oppenheim (de Cologne).

L'hôtelier avait les tendances aristocratiques de ses pareils. Croyant bien faire, il inscrit sur son registre :

C. d'Anvers

attention délicate qui n'échappe point à l'œil pénétrant de M. Oppenheim : « Pardon ! fait-il, veuillez me donner la plume, j'écrirai moi-même. » Et il trace de sa belle main :

O. de Cologne.



Quand on encaisse des titres, on n'en saurait trop prendre. Ce qui a donné sans doute à nos financiers l'habitude de se faire anoblir à l'étranger, notre république dédaignant, bien à tort, cette source de revenus.

Un financier, donc, s'était fait comte.

— Lui, comte ! s'écrie un confrère moins prodigue... Si vous me disiez qu'il est compte courant, passe encore !



Quelquefois, et quand ils ont de la verve, les anoblis de fraîche date en plaisantent les premiers. Un banquier est fait marquis par un petit gouvernement étranger auquel il a rendu des services d'argent.

— Quel est donc ce marquisat-là ? lui demande sa femme.

— Un marquisat d'emprunt.



ANONYMES

En 1579, Henri III alla courir la foire de Saint-Germain avec ses mignons costumés à l'espagnole, le cou pris dans une fraise haute. Pour s'en moquer, les étudiants se découpèrent des fraises en papier et allèrent en bande ainsi parés, criant à tue-tête :

« A la fraise, on connaît le veau. »



[1600] — Le Père Cotton, confesseur de Henri IV, passait pour avoir beaucoup d'influence. Les réformés s'en plaignaient en disant :

« Le Roi entendrait la vérité s'il n'avait pas du coton dans les oreilles. »



[1603] — Henri IV ouvre aux Jésuites la maison de La Flèche. Leurs ennemis rapprochent ce don de celui

du collège de l'Arc, fait par la ville de Dôle, et font circuler ce distique :

> ARCUM Dola dedit Patribus. Dedit alma SAGITTAM
> Gallia. Quis FUNEM quam meruère dabit ?

(C'est Dôle qui a donné aux Pères l'*Arc*, c'est la France généreuse qui a donné *La Flèche*. Qui donnera la corde qu'ils ont méritée ?)



M. de Bullion avait acquis dans l'église Saint-Eustache de Paris une chapelle qui fut consacrée à saint Antoine.

Comme il passait pour se crever de bonne chère, on ne manqua pas de répéter que ce n'était plus la chapelle du saint, mais celle de son cochon.



Dans une église de Châlons, le prédicateur faisant le panégyrique de saint Étienne, premier martyr, dissertait longuement sur sa place en paradis : — Où mettrons-nous le protomartyr ? s'exclamait-il. A la dextre de Dieu... ou à la senestre ?

— Mettez-le à ma place !... Aussi bien suis-je las d'y être », dit un auditeur en se retirant.

Le jeu de mots lui coûta cher. Sur la plainte du chapitre, il fut arrêté, condamné, emprisonné. Pour le tirer de prison, il fallut le déclarer fou, dit Tallemant des Réaux. C'était un miroitier de la ville.



Avant que le cardinal Richelieu lui donnât un successeur, le lieutenant civil Moreau, qui avait emprunté pour payer sa lieutenance, était si notoirement prévaricateur, qu'on faisait de lui cet éloge à double sens :

« Il s'acquitte bien de sa charge. »



Valot, le premier médecin de Louis XIII, prescrit à l'intendant des finances, Gargan, une trop forte dose de vin émétique.

Gargan meurt et le nom de *docteur Gargan tua* reste à Valot.



Sous la Fronde, il y avait déjà des chercheurs d'anagrammes. Ils avaient fini par découvrir dans le nom du prélat impopulaire cette prophétie redoutable :

JULES MAZARIN
Sera mis au lin.

C'est-à-dire : *sera mis à la corde, sera pendu.* La corde s'appelait alors poétiquement *une cravate de lin.*

Le J valait l'I, ne l'oublions pas pour la correction de l'anagramme.



C'est vers le même temps que les ennemis de Cohon, évêque de Dol, qui s'occupait beaucoup de politique, l'appelaient évêque *de Dol et de fraude.*

On ne parlait aussi que des *débordements de la Rivière,*

pour critiquer les agissements d'un certain abbé de la Rivière, favori de Gaston d'Orléans.



[1649] — M. de Retz, l'âme de la Fronde, avait levé à ses frais un régiment nommé le régiment de Corinthe parce que ce prélat était archevêque titulaire de Corinthe.

Ce régiment ayant été battu par un détachement de l'armée royale, on appela cet échec *la première aux Corinthiens.*



De 1645 à 1651, l'évêché d'Avranches fut donné à un d'Aumont. Ce querelleur ne craignait pas de compromettre son caractère religieux en appelant sur le terrain les gentilshommes avec lesquels il se trouvait en désaccord.

Après un de ces éclats, on trouva, dans la rue, sa signature ainsi modifiée au bas d'une affiche de mandement. De *Roger d'Aumont* on avait fait, en supprimant le *ger* et l'apostrophe :

RO... DAUMONT



[1656] — Comme M. de Longueville faisait à Chapelain une pension assez forte pour qu'il pût se consa-

crer tout entier au poème de la *Pucelle,* l'auteur avare n'en finissait pas.

Ce qui fit dire partout : « Cette Pucelle n'est qu'une fille entretenue. »



On faisait du bruit à la Comédie en présence du prince de Condé. Il se lève et désigne aux gardes un mutin du parterre.

Mais l'impertinent se met à crier :

« On ne me prendra pas, je m'appelle Lérida. »

Condé avait échoué devant cette place en 1647.



Mme Cornuel grondait une mendiante traînant après elle trois petits enfants :

— Ne sauriez-vous vous contenir, n'ayant point de quoi manger ?

— Que voulez-vous ? Quand le pain nous manque, nous nous ruons sur la chair.



[1674] — Dès que l'on sut que Mme de Maintenon succédait définitivement dans les bonnes grâces du roi aux Montespan, aux Fontanges et aux La Vallière, les Parisiens affectèrent de l'appeler *Madame de Maintenant.*

Mme de Sévigné le constate dans sa lettre XXXIII.



[1683] — Tous les contemporains de Colbert ne rendirent pas justice à ce grand ministre. Dès la nouvelle de sa mort, on faisait circuler des petits carrés de papier portant ces mots et ces lettres ainsi disposés :

Venance	fert
G	K
France	Colbert
D	Paris

C'est-à-dire : J'ai souvenance — des souffrances — qu'a souffert — Paris sous Colbert.
(G sous Venance, D sous France, etc.)



[1691] — L'abbé Fleury et l'abbé de Choisy avaient fait chacun une *Histoire ecclésiastique*. Celle du premier fut la plus goûtée.

« Fleury s'est montré choisi dans son œuvre, disait-on, mais Choisy n'a été que fleuri dans la sienne. »



Quand La Feuillade fit ériger la statue du Roi-Soleil sur la place des Victoires, un plaisant se moqua de l'éclairage en plaçant au pied du monument cette inscription gasconne :

Sandis ! La Feuillade, je crois que tu nous bernes,
De placer le soleil entre quatre lanternes.



La carrière dramatique de l'abbé Pellegrin fut malheureuse. Non seulement ses pièces ne l'enrichirent pas, mais plusieurs lui valurent des avanies. La première fois qu'on prononça ce vers de son opéra de *Loth* :

L'amour a vaincu Loth

Un plaisant poursuivit :

« Il devrait bien en donner une à l'auteur. »



A la première représentation de l'*Oreste* de Voltaire, le héros dit, à un certain moment : *Suivez-moi !*

— *Où?* répondit Clytemnestre.

— *Aux lieux...*, commença Oreste. Mais, on ne le laissa pas achever, et toute la salle se mit à rire.

Ce fait est consigné dans le tome V de la *Revue rétrospective* (2e série, page 145).



L'ancien parterre aimait ces grossiers à-propos. Il suffira de rappeler la scène où la Lecouvreur disait à Mithridate, représenté par son camarade Beaubourg, qui était fort laid :

Ah ! Seigneur, vous changez de visage.

« Laissez-le donc faire », criait la salle.



Vers 1680, lorsqu'on représenta la tragédie d'*Argelie*, par l'abbé Abeille, deux princesses parurent d'abord sur le théâtre. La première ouvrit la scène par ce vers :

Vous souvient-il, ma sœur, du feu roi notre père?

Malheureusement, la seconde actrice resta un peu de temps sans répondre. Un plaisant du parterre continua tout haut :

Ma foi, s'il m'en souvient, il ne m'en souvient guère.

Ce qui occasionna de si grands éclats de rire qu'il ne fut pas possible de continuer.



L'élection de La Bruyère à l'Académie française fit faire cet injuste quatrain, inspiré sans doute par la rancune d'un personnage qui s'était reconnu dans les *Caractères* :

Quand La Bruyère se présente,
Pourquoi faut-il crier haro?
Pour faire un nombre de quarante
Ne fallait-il pas un zéro ?



[1700] — Si j'en juge par les recueils du temps de Louis XIV, les paysans français ne manquaient pas d'esprit.

Des manœuvres militaires sont exécutées sous les yeux du roi dans la plaine de Houilles, près Paris.

Au désespoir de voir un bataillon suisse fouler ses pois verts, un campagnard imagine de crier : *Miracle !* jusqu'à ce qu'on l'ait amené en présence de Sa Majesté :

« N'ai-je pas raison, dit-il alors, de crier *miracle ?*..... J'ai semé des pois dans mon champ, et il y est venu des Suisses. »

L'équivoque valut à son auteur une large indemnité.



Malgré la mode du temps, Louis XIV ne porta jamais de manchon à la chasse. Deux paysans l'ayant rencontré, et l'un d'eux paraissant étonné de ce qu'il ne se préservait pas mieux :

« N'en sois pas surpris, dit l'autre, le roi met toujours ses mains dans nos poches. »

La France était alors ruinée par les impôts.



Elle était du même avis, cette veuve qui implora de la clémence royale la faveur de ne pas payer l'impôt du *vingtième*. Il est vrai qu'elle avait un titre sérieux dans la maternité de dix-neuf enfants, et qu'elle le fit valoir d'une façon originale. Le placet était ainsi conçu :

Sire,

J'ai donné dix-neuf sujets à l'État.

Je supplie V. M. de vouloir bien m'exempter du vingtième.



[1720] — Le duc de la Force avait accaparé la chandelle pour la revendre à un taux élevé. A sa sortie de l'Opéra, les jeunes gens le suivent en chantant ce chœur de l'opéra de *Phaéton :*

Allez, allez, répandre la lumière !
Puisse un heureux destin
Vous conduire à la fin
De votre brillante carrière !
Allez, allez, répandre la lumière.



[1720] — Le cocher du cardinal Dubois, grand jureur comme l'on sait, se prend de dispute avec celui de l'archevêque de Reims, M. de Mailly. Chacun vante les prérogatives de son maître.

— Le mien sacre le roi, dit le cocher de l'archevêque.

— Voilà grand'chose ! dit l'autre, le mien sacre Dieu tous les jours.



Je reproduis ici le *Journal* de Barbier qui est un contemporain. D'autres versions substituent M. de Bouillon à M. de Mailly, et parlent de laquais au lieu de cochers. Quoi qu'il en soit, cette histoire en rappelle une autre qui eut les honneurs de la *Bievriana :*

Un Clermont-Tonnerre, traversant les terres de Pontchartrain, rencontra sur un pont étroit M. de Pontchartrain. Le postillon de celui-ci ayant nommé son maître, afin que l'autre s'arrêtât, le cocher de Cler-

mont répondit brusquement : « Je me moque du *pont,* du *char* et du *train,* je mène le *tonnerre.* »

Et il passa quand même.



[1723] — Le contrôleur général des finances Desmarets laisse mettre en circulation des pièces de quatre sous de si mauvais poids qu'on les appelle dans le peuple, des *invalides.*



[1726] — On se plaignait des fermiers généraux au Conseil du roi. Le cardinal-ministre de Fleury les soutenait en déclarant qu'ils étaient les piliers de l'État. Un membre du Conseil fit cette observation :

« Faut-il dire *piliers* ou *pillards ?* »



[1732] — L'exil du conseiller Pucelle excite dans Paris un mécontentement qui se traduit par des couplets. Le *Journal* de Barbier a conservé celui-ci :

Le roi, pour plaire à Fleury,
Et à sa séquelle,
Vient d'exclure de Paris
Le zélé Pucelle.
Le peuple va murmurer
Et les filles vont crier :
Rendez-nous Pucelle,
O gué !
Rendez-nous Pucelle.

Par une nuit de juin 1732, on affiche ce placard à plusieurs portes du palais de Justice de Paris :

Palais à vendre.
Les fondements et l'intérieur sont bons,
mais le portail ne vaut rien et le parquet
est pourri.

On était alors fort mécontent du premier président Portail et des magistrats du parquet.



[Décembre 1748] — La femme du fermier général La Popelinière est prise en flagrant délit d'infidélité.

« Il est heureux d'être fermier général des octrois, déclare-t-on aussitôt, sans quoi on le ferait payer à l'entrée comme bête à cornes. »

La Popelinière demeurait à Passy. C'était encore la campagne.



[Décembre 1752] — L'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, interdit un vicaire de Saint-Jean-en-Grève qui avait administré les sacrements malgré le refus du porte-dieu de la paroisse. On le chansonna en faisant allusion à la légende populaire du géant saint Christophe portant le Sauveur :

Le Christophe de taille et gigantesque et forte
Porte Dieu toujours avec lui.
Mais le Christophe d'aujourd'hui
Ne peut pas le porter et défend qu'on le porte.

Christophe de Beaumont fut taillé de la pierre sur la fin de sa vie.

Le fameux frère Cosme fut chargé de l'opération qui eut un plein succès. Les Parisiens firent alors courir le bruit que le prélat refusait de payer son chirurgien, sous prétexte que « le clergé était exempt de la taille ».



[Juin 1756] — Le *Journal* de Barbier dit à cette date : « On parle dans Paris du cordon bleu pour M. Poisson de Marigny, frère de Mme de Pompadour, et on dit qu'on va mettre ce *poisson au bleu.* »

Ce mot fut attribué plus tard au comte de Maurepas qui l'aurait prononcé devant le roi. Chose absolument invraisemblable.



[1760] — On ferait un volume des jeux de mots débités par les ennemis de Mme de Pompadour, favorite de Louis XV. Au moment où elle essayait de réhabiliter le prince de Soubise, vaincu à Rosbach par le grand Frédéric, ces vers lui furent adressés :

. . . .
Vous ne pouvez laver à force de crédit
La tache qu'à son front imprime la disgrâce,
Et quoi que votre faveur fasse,
En tout temps on dira ce qu'à présent l'on dit :
« Que si Pompadour le blanchit,
« Le roi de Prusse le repasse [1]. »

1. *Repasser* est mis ici dans le sens populaire de *battre, écraser.*

Dans ses *Remarques sur Virgile,* l'abbé Faydit dit que les Cossé-Brissac avaient fait placer sur la porte de leur château d'Anjou ce vers de Virgile :

Genus alto à sanguine Cossæ.
(Race issue de l'illustre sang des Cossa.)

Mais la mode était alors aux inscriptions latines, et les Cossé auraient pu voir dans cette citation classique un agréable jeu de mots. Toutefois, Tallemant des Réaux les raillait déjà dans ce passage des *Historiettes :* « Mme de la Meilleraye, femme du maréchal, se va mettre dans la tête que MM. de Cossé viennent de l'empereur Coccius Nerva, qui n'eut point d'enfants. »



Toutes ces réminiscences pâlissent devant les reproches du seigneur de Lévis, se prétendant issu de la tribu de Lévi, au seigneur de Pons, qui ne remontait qu'à Ponce-Pilate. Le premier montrant au second un Christ en croix disait, faisant allusion au Christ issu de la tribu de Lévi, et mis en croix par l'ordre de Ponce-Pilate :

« Voyez, Monsieur, dans quelle situation un de vos parents a mis le mien. »



Le 23 juillet 1760, Mme de Pompadour, en carrosse à six chevaux, traverse la première le nouveau pont d'Orléans dont on avait fort critiqué la construction.

On fait à ce sujet les vers suivants :

> Censeurs, Hupeau [1] est bien vengé ;
> Reconnaissez votre ignorance !
> Son pont, mardi, a supporté
> Le plus lourd fardeau de la France.



Son frère ayant été fait par le roi marquis de Vandières, on l'appellait par dérision *le marquis d'Avant-hier.* Ce qui parait l'avoir fait ensuite troquer ce nom contre celui de Marigny.



Enfin, Le Normand d'Étioles ayant épousé, après la mort de Mme de Pompadour (1765), une actrice de l'Opéra nommée Rem, qui avait été un peu à tout le monde, on fit circuler ce vaudeville :

> Pour réparer *miseriam*
> Que Pompadour laisse à la France
> Son mari, plein de conscience,
> Vient d'épouser *Rem publicam.*



Le favoritisme de Mme de Prie, maîtresse du duc de Bourbon, avait déjà déchaîné contre elle les fabricants de calembours. Un jour où la perruque de M. de Prie

1. Hupeau était l'architecte. On a fait une seconde épigramme du même genre. Nous donnons la plus courte.

brùlait par accident devant le Roi, on avait fait dire à Louis XV : « Qu'est-ce?... On sent la corne brûlée. »

Richelieu ajoute dans ses *Mémoires* que, voyant la procession solennelle faite à Sainte-Geneviève pour la cessation des pluies, Mme de Prie aurait dit : « Les Parisiens ignorent-ils que c'est moi qui fais la pluie et le beau temps? »



En 1764, Soubise perd à la fois son armée à Rosbach et sa protectrice, Mme de Pompadour, à Versailles. Il ne lui reste plus qu'une Mme de l'Hôpital, sa maîtresse. On fait courir ce quatrain :

Il est mal ce pauvre Soubise :
Sa tente à Rosbach il perdit,
A Versailles il perd sa marquise,
A l'Hôpital il est réduit.

Mais c'est encore Louis XV qui a fait le mot le plus cruel et le plus déplacé, si les *Mémoires* de Bachaumont n'ont pas fait erreur en le lui attribuant (22 juillet 1764).

Le prince de Soubise passait pour un des maris les plus trompés de Paris. Équivoquant sur l'expression proverbiale : *Cocu, battu et content,* le roi aurait dit, en apprenant la défaite :

« Ce pauvre Soubise! Il ne lui manque plus que d'être content. »



[1760] — On se moque du premier commis Cromot qui s'est fait fabriquer une belle généalogie en tête de laquelle figurait un chevalier romain du nom de *Cromus.*

« Il en descend au datif », disent les railleurs en déclinant : *Cromus, Cromi, Cromo.*



[1765] — A la suite d'un pari, les cabriolets de MM. de Fénelon et de Fontenille luttent de vitesse sur la route de Versailles.

Le cheval du premier crève à Sèvres, et celui du second ne rentre à l'écurie que pour ne plus en sortir. De plus, M. de Fénelon fait une chute qui lui vaut pour tout témoignage de commisération ce calembour :

« Il ne pouvait manquer de gagner la course en allant ventre à terre. »



[1770] — Les expédients financiers du ministre-abbé Terrai font crier les porteurs de titres de rentes qui voient retrancher arbitrairement la moitié de leurs revenus.

Un soir d'ouverture, l'opéra est plein. Un spectateur étouffant au parterre se met à crier :

« Où donc est Terrai ?.... Qu'il vienne nous réduire de moitié ! »



A l'un des bals masqués de Versailles, un très petit masque agaça vivement le duc de Choiseul, dont la curiosité fut piquée. On lui promet de se nommer dans un coin. Alors le masque dit qu'il était l'abbé Terrai. Le duc se récria sur l'impossibilité qu'un aussi frêle individu pût être le grand abbé Terrai...

« Est-ce que vous ne connaissez pas mon secret; je sais réduire à moitié... »

Et le petit masque de s'échapper en riant.



L'abbé Terrai, disait-on, est sans *foi,* il nous ôte *l'espérance* et nous réduit à la *charité.*

On ne l'appelle plus que « *le* CHER *abbé* ».



Des plaisants effacent pendant la nuit le nom de la rue *Vide-Gousset* et y substituent : *rue Terrai.*

Ceux qui soutenaient le ministre contre-équivoquent en disant que le roi va payer toutes ses dettes, parce qu'il a trouvé un trésor en Terrai (enterré).



L'abbé Terrai en plaisantait le premier.

Un chanteur de l'Opéra, pensionnaire du roi, alla le solliciter un jour pour son paiement.

« Il faut attendre, répondit l'abbé Terrai, il est juste de payer ceux qui pleurent avant ceux qui chantent. »

[1771] — Lors des querelles du parlement avec le roi, l'irritation fut si vive qu'on trouva un matin le placard suivant collé sur le piédestal de sa statue, place Louis XV (aujourd'hui place de la Concorde).

Arrêt de la Cour des Monnaies.
Ordonnons qu'un louis mal frappé soit refrappé.

Allusion au coup de couteau de Damiens (1757).

D'autres prétendent que ce placard fut trouvé dès le lendemain du régicide, au pied de la statue.



Certain jour, on aperçut, encore à la même place, deux vers :

Il est ici comme à Versailles
Sans cœur, sans âme et sans entrailles.



[Août 1772] — Le piédestal était entouré de figures allégoriques, ce qui fit placer encore ces deux vers :

Grotesque monument ! Infâme piédestal !!
Les vertus sont à pied ; le vice est à cheval !!!



[Octobre 1772] — A l'inauguration du pont de Neuilly, aucun vivat n'accueille le roi. L'ambassadeur de Naples, qui s'en étonne, entend murmurer à ses oreilles :

« Lorsque le prince est sourd, son peuple est muet. »

[1771] — Louis XV ayant établi un nouveau parle-

ment composé, disait-on, de personnages faciles à gagner, on leur décerna cet horoscope: « Louis Quinze a détruit l'ancien parlement, quinze louis auront bon marché du nouveau. »

Et cependant le coup d'État de Maupeou avait eu ce bon résultat de détruire la vénalité des offices.

On souffrait également de l'élévation des frais de justice qu'on appelait *épices,* et on trouva un quatrain superbe pour le faire sentir, lors du grand incendie qui détruisit, au siècle dernier, une partie du Palais.

Certes, ce fut un triste jeu
Quand à Paris dame Justice,
Pour avoir mangé trop d'épice,
Se mit le palais tout en feu.



La résistance des parlements au roi avait produit nombre de mots nouveaux. Pour blesser le chancelier Maupeou qui soutenait le Roi, on imagine d'appeler *galons à la chancelière* des galons factices de nouvelle invention qui imitent l'or vrai et sont à très bon marché; on se plaît à répéter qu'ils sont dits *à la chancelière* parce qu'ils sont faux et ne rougissent pas. C'était en effet une propriété de cette nouvelle découverte.

On fait certains galons de nouvelle matière,
Fort peu chers, mais forts bons pour habits de galas.
On les nomme à la Chancelière.
Pourquoi ? — C'est qu'ils sont faux et ne rougissent pas.



[1771] — Maupeou se montrait au fort de son impopularité dans un carrosse à six chevaux.

Un latiniste de l'opposition lui détacha ce distique :

Sex trahitur Maupæus equis ; jam murmura vulgi
Nulla forent, quatuor si taheretur equis.

Traduction libre : Maupeou est traîné par six chevaux, le peuple ne serait pas fâché qu'il fût traîné par quatre (c'est-à-dire *écartelé*).



Lors de son renvoi en 1774, on chanta le couplet suivant sur l'air : *de l'Amitié*. C'était le coup de grâce :

Sur la route de Chatou
Le peuple s'achemine,
Pour voir la triste mine
Du chancelier Maupeou,
Sur la *roue*... sur la *roue*...
Sur la *rou*... te de Chatou,



En province on poussa les démonstrations jusqu'à illuminer pour la rentrée des Parlements. Toutefois, à Paris, on défendit les feux d'artifices, ce qui fit circuler ces vers nouveaux :

Le roi, du Chancelier, vient de faire justice,
Mais du peuple la joie ayant trop éclaté,
Ce prince aime si fort l'austère vérité,
Que même à son plaisir il défend l'artifice.



[Février 1775] — Deux princesses de Savoie avaient épousé les comtes d'Artois et de Provence, lorsque Louis XV donna l'une de ses filles, qui était fort replète, à un prince de la même maison. Aussitôt court cette épigramme :

Au bon Savoyard qui réclame
Le prix de son double présent,
En retour nous donnons Madame.
Ma foi ! c'est payer grassement.



[1774] — Le renvoi du duc d'Aiguillon rappelle qu'on fit circuler à l'occasion de la nomination de M. Ogier pour aller tenir les États extraordinaires de Saint-Brieuc, une Centurie de *Nostradamus* que voici :

Dans une Armorique Cité
Doit être allégresse publique,
Quand Aiguillon sera piqué
Par le dard du Valet de pique.

On sait que le valet de pique se nomme *Hogier*.



[1774] — A la mort de Louis XV, les Dubarri frère et sœur tombèrent dans le plus grand discrédit. On disait que les tonneliers allaient avoir de l'occupation parce que tous les *barils* fuyaient.



[1774] — Les ministres de Louis XV, le duc de la Vrillière, Bourgeois de Boynes, l'abbé Terrai et le

duc d'Aiguillon, ayant été disgraciés à l'avènement de Louis XVI, on fit courir sur eux cette épigramme :

Ami, connaissez-vous l'enseigne ridicule
Qu'un peintre de Saint-Luc fait pour des parfumeurs ?
Il met dans un flacon, en forme de pilule,
Boynes, Maupeou, Terrai, sous leurs propres couleurs ;
Il y joint d'Aiguillon, et puis il l'intitule :
Vinaigre des quatre voleurs.

La peste de Marseille avait mis alors à la mode le vinaigre aromatique dit des *Quatre voleurs.*



[22 juin 1774] — L'avènement de Louis XVI avait fait concevoir les meilleures espérances. Un matin, on voit, en gros caractères, l'inscription *Resurrexit* sur le piédestal de la statue d'Henri IV, au Pont-Neuf.

Le lendemain, un autre faiseur d'inscriptions accroche au même endroit ce distique.

Resurrexit? j'approuve fort ce mot.
Mais, pour y croire, il faut la poule au pot.

Un troisième fait succéder au distique ce quatrain à l'adresse des dissipateurs du bien de l'État :

Enfin, la poule au pot sera donc bientôt mise !
On doit du moins le présumer,
Car, depuis deux cents ans qu'on nous l'avait promise,
On n'a cessé de la plumer.



A la mort de Louis XV, on publia ce quatrain :

Louis, quelque méchant qu'il fût,
Par son trépas se justifie,
Puisque, aussi bien que le Messie,
Il est mort pour notre salut.

Lorsque son épitaphe officielle fut gravée, on la parodia en deux vers :

Ci-gît Louis, ce pauvre roi.
On dit qu'il fut bon... Mais, à quoi ?

En ce temps déjà, on spéculait sur l'actualité. Un bijoutier a l'idée de mettre en vente des tabatières couvertes de peau de chagrin, ornées du portrait du nouveau roi Louis XVI et de Marie-Antoinette.

Il donne à cette fantaisie le nom de *Consolation dans le chagrin*.



Les gens de lettres sont aussi railleurs que les politiques. Depuis 1764, le poète Dorat mangeait son patrimoine en éditant magnifiquement ses poésies. La publication ayant été terminée en 1780, on fit courir cette épigramme :

Lorsque j'admire ces estampes,
Ces vignettes, ces culs-de-lampes,
Je crois voir en toi, pauvre auteur,
(Pardonne à mon humeur trop franche !)
Un malheureux navigateur
Qui se sauve de planche en planche.



N'oublions pas Le Franc de Pompignan qui vit lancer contre lui un seul vers, — mais un vers terrible, écrit sur le titre d'une somptueuse édition in-quarto de ses *Poésies sacrées, Psaumes et Cantiques* :

Sacrés sont-ils, car personne n'y touche !



Quatrain sur le *Siège de Calais,* pièce qui avait fait la réputation de M. de Belloy :

Belloy nous donne un siège, il en mérite un autre :
Graves académiciens,
Faites-lui partager le vôtre,
Où tant de bonnes gens sont assis pour des riens.



Quatrain sur M. de Chastellux, auteur de la *Félicité publique* (1772), nouvellement reçu à l'Académie :

A Chastellux la place académique !
Qu'a-t-il donc fait ? — Un livre bien conçu.
— Vous l'appelez ? — *Félicité publique.*
— Le public fut heureux, car il n'en a rien su.



Le noël faisait concurrence au quatrain.

En voici un sur le Voltaire de Pigalle, qu'on trouvait révoltant en 1773 et qu'on appelait le *squelette de M. de Voltaire* :

Voici l'auteur de l'*Ingénu*
Monsieur Pigal nous l'offre nu.

Monsieur Fréron le drapera.
Alléluia, etc.

Fréron était le Veuillot du philosophe.



[1774] — La croix de Saint-Louis est donnée au fermier général Bouret. On s'en indigne :

D'un ordre militaire on décore un traitant.
A quel titre obtient-il ce ruban éclatant ?
Quels sont donc les exploits de sa valeur insigne ?
De la croix, par quel sang versé,
Aujourd'hui s'est-il rendu digne ?
Eh ! comptez-vous pour rien celui qu'il a sucé ?



[1778] — Voltaire avait fait graver sur le portail de l'église de Ferney : *Voltaire a élevé ce temple à Dieu,* mais il n'en était pas moins fort mal avec ses ministres quand il rentra dans le giron de l'Église en se confessant à l'abbé Gauthier, chapelain des Incurables, qui venait d'accomplir également son saint ministère près de l'Attaignant. Comme ils ont tous deux beaucoup à se faire pardonner, on fait courir une épigramme sur leur conversion. En voici les trois derniers vers :

L'honneur de deux cures semblables
A bon droit était réservé
Au chapelain des Incurables.



[Mars 1773] — Le sieur Cheval de Saint-Hubert ayant, par suite de la mort du sieur Bignon, prévôt des marchands, été désigné pour faire l'intérim, on dit : « C'est un cheval qui remplace un âne. »

Le mot était dur pour le défunt, membre des deux académies, mais responsable, par sa négligence, des désastres de la rue Royale aux fêtes du mariage de Louis XVI, où beaucoup de personnes avaient péri.



[1774] — Marin, rédacteur de la *Gazette de France* et censeur royal, étant entré à la foire Saint-Germain dans une boutique voisine d'une ménagerie, un malin donna un écu à l'aboyeur pour crier :

C'est ici que l'on voit le monstre marin, cet animal sans pareil, né à la Ciotat.

Marin fait arrêter l'homme ; mais, par l'ingénuité de ses réponses, il fut aisé de juger qu'il était dupe.



« Plaisanterie à part, c'est un bon comique, » disait-on du jeu trop froid de Dazincourt au Théâtre-Français.



Au temps où les talents naissants de Raucourt faisaient fureur (1773), un spectateur, qui avait fait queue trois

fois sans trouver de place, exprima ainsi ses regrets de ne pouvoir l'applaudir :

> Je sais qu'on peut, en triplant l'honoraire,
> Humaniser les traitants du parterre,
> Mais payer triple enfin m'a retenu.
> Eussiez-vous cru, jeune et faite pour plaire,
> Qu'on regrettât d'employer un écu
> Pour vous claquer?

C'était encore le bon temps où on allait au parterre pour vingt sous. Mais on agiotait déjà sur le prix des places.



[1778] — Les partisans de la musique de Gluck sont aux prises avec ceux de Piccini. On ne néglige aucun moyen de combat. Les premiers vont jusqu'à écrire au bas d'une affiche annonçant un opéra de Piccini : *L'auteur du poème loge rue des Mauvaises-Paroles* (il y en avait une à Paris) *et l'auteur de la musique, rue des Petits-Champs.*

Les Piccinistes prennent leur revanche en faisant placarder cet avis : *M. le chevalier Gluck informe le public qu'il loge en ce moment rue du Grand-Hurleur.*



Après la mort de Lekain (1778), grande dispute entre les sociétaires de la Comédie. C'est à qui prendra ses rôles. Vrai Salomon, M. de Duras tranche le diffé-

rend en faisant trois parts, distribuées entre Molé, Monvel et La Rive, qui ne valait guère le défunt. On ne perd pas l'occasion de faire courir la plaisanterie suivante :

Ah ! quel affreux malheur m'arrive !
A dit Melpomène à Caron,
Lekain a passé l'Achéron,
Mais il n'a point laissé ses talents sur La Rive [1].



On peut citer ces autres épigrammes comme des petits modèles du genre :

Sur l'*Embarras des richesses,* opéra de Gourdet de Santerre (1782) :

Embarras de couplets,
Embarras dans les rôles,
Embarras de ballets,
Embarras de paroles :
Enfin, de toute sorte,
On ne voit qu'embarras :
Mais allez à la porte,
Vous n'en trouverez pas.



1. Pour être complet nous donnons cette variante :

Qui me consolera du malheur qui m'arrive ?
Disait Melpomene à Caron...
Lorsque tu fis passer à Lekain l'Achéron,
Que ne déposait-il ses talents sur *la rive ?*

Jugement d'un habitant de la Garonne sur l'opéra comique le Dormeur éveillé, *de Marmontel* (1784):

On n'est plus vrai ni plus habile,
Selon moi, que ce jeune auteur.
Il nous annonçait un dormeur,
Eh! sandis! il en a fait mille.



Vers adressés, en 1788, *aux acteurs de la Comédie-Italienne, lorsqu'ils mirent des banquettes au parterre.*

Bravo! Messieurs; dans cette affaire
Vous agissez très prudemment:
Recevez donc le compliment
Que tout amateur doit vous faire.
Loin de juger légèrement
Maint opéra, comme naguère,
Désormais, Messieurs du parterre
Pourront *asseoir* leur jugement.



Le poète Roy avait reçu des coups de canne de Moncrif pour quelques vers satiriques. Comme on lui demandait à l'Opéra s'il ne donnerait pas bientôt un ouvrage nouveau: « Vraiment oui, dit-il, je travaille à un ballet. »

Une voix s'écria derrière lui: « Un *balai!* prenez garde au manche. »



Un perruquier, qui se croyait du talent, s'entend siffler sur le petit théâtre de Vendôme, pendant une représentation d'*Adelaïde Duguesclin.* Il s'approche de la rampe, salue et confesse ainsi sa méprise : « Hier, Messieurs, je vous accommodais; aujourd'hui, je vous incommode; demain, je vous raccommoderai. »

Son rôle fut achevé au milieu des applaudissements.



— M. Molé est enroué ; il vous prie de l'excuser s'il ne peut interpréter le rôle du *Séducteur.*

— Eh ! précisément, crie-t-on du parterre au régisseur, c'est en roué qu'il doit jouer.

C'était la veille de la première représentation, dit M. de Pontécoulant dans ses *Souvenirs.* Le piquant de la chose est que le *Séducteur* était de M. de Bièvre. Il fut joué au Théâtre français en 1783.



[1777-83] — Dans son *Tableau de Paris,* Mercier raconte ceci, à la date de 1783 :

« De belles dames, qui convoitaient le quine à la loterie, allèrent trouver un fou aux Petites-Maisons, dans l'espérance qu'il nommerait les numéros gagnants. Celui-ci, d'un ton grave, leur en fait choisir quatre, les fait tracer sur le papier, les avale et dit :

« Attendez, Mesdames, vous les verrez sortir. »

La prophétie est crue, mais trouvez-en une qui fasse mieux justice de pareilles sottises ! Après Mercier, Dulaure la répéta d'une façon plus précise avec la date de 1777, et le nom de la duchesse d'Anville, sans dire toutefois qu'il avait trouvé le récit dans les *Mémoires* dits de Bachaumont. Voici son texte :

[1777] — La duchesse d'Anville, passionnée pour la loterie, rêva qu'un fou était seul propre à deviner les numéros qui devaient sortir au prochain tirage. Elle demande à Bicêtre un fou avec qui elle puisse causer sans danger. Le fou arrive ; elle lui expose l'objet de sa démarche.

Celui-ci prend une plume, écrit les numéros, les présente à la duchesse : *Apprenez-les par cœur,* lui dit-il.

Puis, il divise le papier en trois parties, roule chacune d'elles, les avale et ajoute : *Madame, allez les prendre; le tirage se fait demain; je vous réponds que ces numéros sortiront.*



[1779] — Grimm assure qu'alors les débats survenus entre les artistes et la direction de l'Opéra occupaient beaucoup plus le monde parisien que la perte des Indes.

On n'avait parlé de ce désastre que pour commettre un malheureux jeu de mots en disant que, si on donnait jamais le bâton de maréchal à M. d'Estaing, il ne serait pas *en bois de Sainte-Lucie,* — nom de l'île où il avait fait une expédition malheureuse.

Plus tard, en 1782, après la déroute de la flotte de M. de Grasse, la ville de Paris offre au roi un vaisseau de ligne, auquel les nouvellistes donnent d'avance cette devise :

Vaincre ou mourir ! Point de grâce !



Pour en revenir à 1779, on forme cette année-là une armée destinée à tenter une descente en Angleterre. On en reste aux préparatifs, et le ministre Maurepas a le triste courage d'en rire le premier en disant : « La descente ne se fera que dans la culotte de M. de Vaux[1]. »



La Harpe revoyait les ouvrages de Mme de Genlis qui élevait un prince d'Orléans et passait pour bonne harpiste. On en fit une épigramme où la dame parle ainsi :

> Je sais assez passablement
> L'orthographe et l'arithmétique ;
> Je déchiffre un peu la musique,
> Et *la harpe* est mon instrument.

C'était l'équivoque favorite de ses ennemis. Frédéric le Grand, auquel d'Alembert le proposait pour un voyage à Potsdam, avait répondu : « Je n'aime pas cet

1. Dumouriez dit, dans ses *Mémoires :* « Ce respectable général est affligé d'une infirmité herniaire. »

instrument. » Et plus tard, quand le critique Geoffroy l'attaqua, on disait qu'il « pinçait la Harpe ».



[1779] — Assisté de M. de Genlis, le duc de Chartres s'amuse à critiquer les femmes venues au bal de l'Opéra. Comme il en regardait une sous le nez en disant :

— Voici une beauté passée...

— Comme votre bonne renommée, Monseigneur! continue la dame en daubant sur la popularité évanouie du prince. (*Mémoires de Bachaumont.*)



[1781] — L'épître ci-jointe fera juger de l'importance du jeu de mots dans les correspondances du temps.

Lettre de Mlle Justine à M. de Case.

Je t'attends demain de bonne heure; le mien est de te voir mon chouchou.

Je te fais des mines, mais ce ne sont pas celles du Pérou, car je suis sans le sou.

« Nous n'avons pas cru, dit Grimm, ce petit échantillon de l'esprit, de la gentillesse et des agréments de nos Laïs modernes indigne d'être conservé. »



Pendant que nous en sommes aux Laïs, ne perdons point cette piquante épigramme du même temps :

Avec *Laïs* veut-on savoir
Le prix que coûte une entrevue ?
Il faut bien payer pour l'avoir,
Et plus encor pour l'avoir eue.



[1784] — Sur le peu de succès de l'expérience aérostatique faite à Lyon par Montgolfier et Pilâtre de Rozier, qui montaient le ballon le *Globe :*

Vous venez de Lyon. Parlez-nous sans mystère.
Le *Globe?* — Je l'ai vu. — Le fait est-il certain ?
— Oui, Messieurs. — Dites-nous, a-t-il été bon train ?
— Comment ! il allait ventre à terre.

Comme le Père Pech avait pris part à l'une des ascensions précédentes, les ennemis du clergé régulier saluent en lui *le seul religieux détaché des biens de la terre.*



Un écolier, voulant entrer en sixième dans un collège de jésuites, fût trouver le préfet pour être examiné.

Tout en se promenant avec le petit bonhomme, le bon père, qui le déclarait peu capable, demanda :

— Dites en latin : Je suis un âne.

— *Sequor asinum,* répond l'enfant.



En ce genre on pourrait citer une repartie de date plus récente (1859).

Un élève prêtait une oreille trop distraite à une leçon de son professeur de philosophie sur Descartes.

— Vous ne suivez pas, Monsieur. A quoi pensez-vous donc ?

— Pardon, Monsieur, vous dites que je pense... Donc, je suis.



[1785] — L'esprit public se soulève contre le système financier de Calonne comme il s'est soulevé contre celui de Terrai. Le ministre ébranle le crédit de la caisse d'escompte en lui prenant soixante-dix millions. Les Parisiennes inventent des petits chapeaux *sans fonds*, qu'on appelle *chapeaux à la caisse d'escompte*.



On affirme que M. de Calonne, pris de peur certain soir, a sonné en criant : « Fermez les portes ! Il y a un voleur ici ! »

Et ses gens de lui dire, après maintes recherches : « Monsieur peut être assuré qu'il n'y a que lui dans la chambre. »



Par une belle nuit de l'an 1785, voici le ciel de son lit qui se détache et lui tombe sur le corps. Le ministre

manqua d'étouffer, et on le saigna deux fois. Il en résulta des calembours en nombre infini. On dit :

Que le ciel était juste.
Que c'était un coup du ciel.
Que c'était un ciel vengeur.
Que c'était un lit de justice, etc., etc.



Lorsque les nouvelles boutiques du Palais-Royal furent à louer, il parut une caricature représentant le duc d'Orléans en chiffonnier, la hotte au dos et le crochet en main, avec ces vers :

. . . .
Moi, prince, suis réduit, ô disgrâce contraire !
A chercher dans les coins partout des loqu'à terre.



[Avril 1786] — Le bruit se répand qu'on augmente de 20 mille écus la finance des charges de notaires (en style de palais, *conseillers du roi garde-notes*) pour aider à la construction d'une nouvelle salle d'opéra. De cette nouvelle, qui ne se confirma point, il ne reste que le jeu de mots suivant :

Vingt mille écus, c'est la cote
Que chaque notaire paiera.
Et, ce payant pour l'Opéra,
Sera confirmé garde-*note*.



[Août 1786] — L'architecte Soufflot achève le Panthéon. Mais on en critique l'ordonnance intérieure. Le portail seul rallie les suffrages des faiseurs d'épigrammes :

Cette église est faite de sorte
Que, pour y loger le bon Dieu,
Dans le plus bel endroit du lieu,
Il faudrait le mettre à la porte.



[1786] — Un nouveau mur d'enceinte ne s'établit pas sans opposition autour de Paris.

Les habitants s'apercevant que le fisc les emprisonnait, firent, selon l'usage, éclater leur mécontentement par des vers. Voici le plus fameux :

Le mur murant Paris rend Paris murmurant.



[1787] — La maréchale de Noailles et la marquise de Sillery font des démarches pour s'opposer à l'enregistrement de l'édit qui accorde l'état civil aux protestants en France. Un plaisant attaque les deux douairières :

Noailles, Sillery, deux mères de l'Église,
Soulèvent tout le parlement.
Soit qu'on les voie ou qu'on les lise,
On est sûr d'être protestant.



[1786] — On sait comment se termina le triste procès du Collier. Un arrêt condamna la comtesse de La Motte-Valois à être marquée par un fer chaud. Ce fer, qui avait la forme d'une fleur de lis, flétrissait en elle une descendante des anciens rois de France.

On le fit sentir par ces six vers :

A la moderne Valois,
Qui contestera ses droits?
La cour des pairs elle-même,
Quoiqu'en termes peu polis,
Lui fait, par arrêt suprême,
Endosser les fleurs de lis.

On disait aussi du cardinal de Rohan, si gravement compromis dans la même affaire : « Il n'est pas franc du collier. »



« On ne parle que de la fleur de lis imprimée par le bourreau sur l'épaule de Mme de la Motte, — écrit Mme de Sabran au chevalier de Boufflers. — On dit qu'on l'a marquée du côté droit par respect pour le nom de Valois, à qui elle appartenait du côté gauche.

On a fait ces vers en honneur de l'exécution :

Est-il quelqu'un qui puisse encor douter
Que des Valois la Motte soit la fille,
Puisqu'un arrêt lui fait porter
Les armes de sa famille?

Lorsque Mme de La Motte fut marquée à l'épaule, les marchands haussèrent le prix de son portrait gravé

qui se vendait comme celui des autres personnages figurant dans ce fameux procès.

Chamfort rapporte qu'ils donnaient en riant pour raison de cette hausse que la gravure était *avant la lettre* — en faisant allusion à l'impression du fer chaud.



[Mars 1787] — L'Assemblée des notables prélude au mouvement qui amènera la convocation des États généraux... Mais on rit de tout en France.

« On n'en finit pas, rapporte Grimm, avec les quolibets auxquels donne lieu l'Assemblée des notables. Il suffira d'en citer quelques-uns pour faire juger que le goût des calembours, des pointes, des jeux de mots, n'est point ralenti ; qu'il augmente même en proportion de la gravité des objets.

« Comme le prévôt des marchands et le premier échevin de la ville de Paris ont reçu leur lettre d'invitation, et que ce dernier se nomme *Gobelet,* on dit que *c'est bien peu d'un gobelet pour tant de cruches.*

« Comme tous les maires électifs des villes sont convoqués, et que dans l'ordre de la noblesse, il n'y a que six ducs et pairs, on dit que *c'est bien peu de pères pour tant de mères* (maires).

« On dit que l'on fera une friture des maires qui arriveront trop tard et qui ne seront bons qu'à cela, parce que ce seront des maires lents (merlans). »



Mais les maires, ou du moins les mairesses, savaient à l'occasion faire taire les mauvais plaisants. Les *Mémoires* de Bachaumont le prouvent par cette anecdote :

« La femme d'un maire qu'on ne nomme pas, ayant profité de l'occasion du voyage de son époux à Paris pour l'accompagner, a apporté sa robe de noces. Mais cette robe, fort riche et fort gothique, a l'air d'une tapisserie et contraste avec les robes de nos petites-maîtresses. Elle se montre à Versailles dans la galerie. Tous les jeunes seigneurs de rire... Le prince de Léon, fils du duc de Chabot, plus fou que les autres, suit cette femme et se met à genoux. Elle s'en aperçoit, et demande ce qu'il désire.

— Madame, j'admire votre robe ; je suis passionné pour les antiques.

— Monsieur, puisque vous avez ce goût-là, je puis, quand vous voudrez, vous en montrer un qui a vingt ans de plus... C'est mon derrière. »



[Décembre 1788] — Trois statues nouvelles décorent la nouvelle façade du palais de justice... Vite, un quatrain méchant !

Pour orner le palais, un artiste fameux
A travaillé. Quelle est sa meilleure statue ?
La Prudence est fort bien, la Force est encor mieux,
Mais la Justice est mal rendue.



[1788] — Pour la réception de Florian, le duc de Penthièvre offre aux académiciens un tel dîner qu'on

ne l'appelle plus que le restaurateur de l'Académie française.

En 1789, on reçoit M. de Nicolaï, premier président de la Chambre des comptes. Une épigramme, transcrite par Grimm, prouve qu'on se moqua de cette élection en équivoquant sur l'ordre hiérarchique de la Chambre des comptes. C'est M. de Nicolaï qui est censé parler :

Au cercle académique, en dépit des méchants,
Avec éclat je suis sûr de paraître.
A mes ordres toujours j'ai douze présidents ;
Pour m'enseigner, au moins quarante maîtres ;
Pour m'imprimer, soixante correcteurs ;
Pour m'applaudir, quatre-vingts auditeurs.



[1789] — L'Assemblée constituante du 4 août décrète l'abolition de tous les privilèges et de toutes les distinctions, parmi lesquelles se trouvaient compris le cordon bleu du Saint-Esprit et le cordon rouge de Saint-Louis. On fait circuler dans la même séance ces six vers :

Nous réformons tous les cordons,
Mais cependant nous prévenons
Que le cordon gris est des nôtres.
Car un jour ce charmant licou
Saura fort bien orner le cou
D'un grand nombre d'entre nous autres.

Le cordon gris, c'était la corde, et le cri funèbre *à la lanterne!* confirma ce pronostic.

[Août 1790] — Voici un quatrain dirigé contre la même Assemblée. La pensée en est fine et bien rendue.

Dans cette Assemblée où l'on fauche
Et le bon sens et le bon droit,
Le côté droit est toujours gauche,
Et le gauche n'est jamais droit.

Grimm le donne avec une variante :

Dans l'auguste Assemblée, il est sûr que tout cloche.
La raison, chacun l'aperçoit,
Le côté droit est toujours gauche,
Et le gauche n'est jamais droit.

Le ministre Necker publie son fameux *Compte rendu.* Comme il est couvert de papier bleu, ses ennemis, Condorcet en tête, affectent de dire qu'on rit partout du *conte bleu.*



[1788] — On touche à l'Assemblée des États généraux. Les municipalités et corporations du royaume pétitionnent pour augmenter le nombre de leurs représentants.

La pétition des habitants de Paris fut rédigée par le docteur Guillotin ; on avait envoyé un exemplaire à tous les notaires de Paris, avec une lettre qui les invitait à recevoir la signature de tous les bourgeois. Le Parlement, dit Grimm, ayant désapprouvé la forme de cette réclamation, a mandé les syndics des notaires et le docteur Guillotin, pour rendre compte à la Cour de leur conduite.

— Le Parlement est bien mal, disaient ce jour-là nos faiseurs de calembours, puisqu'il vient de faire appeler le notaire et le médecin.

M. Guillotin devait être en effet le médecin de la dernière heure ; son instrument opéra d'une façon terrible.



Necker procède à ses réformes de finances. Les faiseurs de sixains en rient de plus belle.

> Un quidam bon époux mais meilleur citoyen,
> Rêvant patriotisme et songeant au moyen
> Que Necker a trouvé de sauver la patrie,
> Lui dit : Voyez ma femme, elle est jeune et jolie ;
> Elle inspire à la fois l'amour et l'amitié,
> Je vous devais mon quart, je vous donne ma moitié.

Lorsque le bruit courut que Foulon allait remplacer Necker : « Si l'on choisissait un tel homme, dit-on, ce serait *fou,* mais ce ne serait pas *long*. » Le pauvre Foulon devait en effet bientôt perdre la vie, car il fut assassiné dans l'année.



Un perruquier de Versailles, voisin du lieu des séances de l'Assemblée constituante, avait, dit-on, cette facétie pour enseigne : « *Je rase le clergé, je peigne la noblesse et j'accommode le tiers-état*. »

Il va sans dire que *peigner* est pris ici dans le sens populaire de *battre*.

Presque tous les calembours de la Révolution sortent du bureau des *Actes des Apôtres,* petite revue monarchique. Ses rédacteurs n'ont dû le succès qu'à leurs jeux de mots. En voici quelques-uns :

N° 4. On a prétendu que M. Duport avait fait placer sur la porte de sa maison un marbre fastueux avec cette inscription : hôtel *du Port,* et que dans la nuit on y avait substitué cette inscription : hôtel *du Port frais.* Ceux qui connaissent la constitution physique de M. Duport, sont à portée de juger que cette enseigne ne lui convient nullement.

N° 6. M. *Bandit* (député de Guéret) demandera la suppression des maréchaussées.

M. *Chassebœuf* (député d'Angers), la suppression de la caisse de Poissy. La motion sera appuyée par MM. *Bouvier* et *Boucher.*

M. *Chevreuil* (député de Paris) a remercié l'Assemblée du décret sur la chasse. M. *Merle* (député de Mâcon) a *finement* profité de l'occasion pour intéresser en faveur de ses commettants. M. *Brocheton* (député de Soissons) ne s'est pas laissé prendre à l'hameçon et s'est tiré d'affaire en nageant entre deux eaux.

La société a vu avec douleur que MM. *Leclerc* (député de Paris) et *Bazoche* (député de Bar-le-Duc) se proposent de protester contre toute innovation dans l'ordre judiciaire et de demander que la culture des *épices* (frais de justice) soit encouragée à l'Isle de France. Mais elle espère que MM. *Melon* (député de Tulle), *Rousselet* (député de Provins) et *Damas* (député de Saint-Pierre-le-Moutier) réclameront la préférence pour les fruits indigènes.

M. *Lanusse* (député de Tartas) a présenté une pétition des apothicaires du duché d'Albret, qui demandent que leur corporation soit conservée ; M. *Dutrou* (député du Poitou) en présentera une semblable pour les apothicaires de Montmorillon.

Lorsqu'on prêta le serment civique, ce fut une nouvelle explosion de facéties. L'une commençait ainsi :

« Vous l'avez sans doute prêté, Monsieur, ainsi que nous, ce serment civique que les aristocrates appellent *serrement de cœur, etc.*, et qui n'est qu'un *serrement de mains.* »



Autre facétie sur l'institution du serment :

SERMENT CIVIQUE A DOUBLE FACE

Trouvé chez un fripier dans la poche d'un habit qu'il avait acheté à la vente d'un impartial.

A la nouvelle loi	*je veux être fidèle,*
Je renonce dans l'âme . .	*au régime ancien ;*
Comme article de foi . .	*je crois la loi nouvelle,*
Je crois celle qu'on blâme	*opposée à tout bien :*
Dieu nous donne la paix .	*messieurs les démocrates,*
Noblesse désolée	*au diable allez-vous-en,*
Qu'il confonde à jamais .	*tous les aristocrates !*
Messieurs de l'Assemblée .	*ont seul tout le bon sens !*

Citons encore cette opposition facétieuse de l'abbé Maury à Mirabeau. Son auteur se trompait, car Mirabeau passait au côté droit alors, en secret et moyennant finances, mais l'équivoque latine n'en est pas moins drôle :

Du côté droit, mon cher, voyez le triste sort :
On l'outrage, on le hue, on vote pour sa mort.

De la gauche, au contraire, examinez la chance :
Bravo de toutes parts, surtout grosse finance.
Imitez Mirabeau, passez dans ce parti. —
Moi ! suivre Mirabeau ! ah ! *potiùs Maury !*

(*Actes des Apôtres.*)



Vers sur la nomination au syndicat de Paris d'un nommé Lhuillier, cordonnier.

Grand syndic de Paris, homme vraiment de *poids*.
On sait que maint pied plat blâme un si noble choix ;
Crie à propos *de botte* et répand mille injures.
Qui pourtant mieux que toi sait prendre *des mesures ?*
Sait mieux, sans perdre *haleine* abattre les *tirans ?*
Mieux observer la *forme* et les *points importants ?*
Mais tu connais l'envie et sur *quel pied* nous sommes,
O père de nos *cors,* prends pitié de tels hommes.
Tu peux à volonté tous les *estropier ;*
Sois grand jusques *au bout,* fais-leur encor *quartier.*
Comme un second Orphée enchaînant les *oreilles,*
De la difficulté sachant *trancher les nœuds,*
Par des armes de *soie* opérant des merveilles.
Fais-les marcher *plus juste,* au gré de tous nos vœux.



Tandis que l'on brisait et que l'on jetait par les fenêtres les meubles de l'hôtel de Castries, l'Assemblée constituante s'occupait de la formation d'un tribunal de cassation.

La comparaison fut saisie sur-le-champ ; on annonce

que le tribunal de *cassation* tient sa première séance à l'hôtel de Castries.



Lorsque la Convention mobilisa les deux tiers de la dette nationale, ces tiers furent soldés en bons qui perdirent jusqu'à 98 pour 100. On disaït à ce sujet :

Rien n'est aussi mauvais qu'un *bon* républicain.



[1790] — Lors de la constitution des pouvoirs exécutifs du Roi, les *Actes des Apôtres* publièrent des vers vraiment prophétiques :

Entre savants quelquefois on dispute
D'où vient ce nom (*pouvoir exécutif*)
Que donne au Roi le corps législatif.
Eh ! le voici : trop faible pour la lutte,
C'est un pouvoir, hélas ! qui s'exécute.

Voici encore un quatrain fait à propos de la promotion, comme divisionnaire, du duc d'Orléans qui passait pour exciter les révolutionnaires contre le Roi :

Pour consoler dans sa disgrâce
Mons d'Orléans, on va, dit-on,
Le proclamer *chef de division ;*
Il n'aura pas changé de place.



Lors de l'établissement des nouveaux poids et mesures, nouvelle critique :

« Cela ne prendra pas... Allez donc parler aux femmes de *stère !* »



[7 juillet 1792] — Une motion pathétique prononcée à l'Assemblée par l'évêque constitutionnel de Lyon, Lamourette, semble confondre un moment tous les partis dont les représentants s'embrassent *coram populo*. La réconciliation ne dura pas vingt-quatre heures et son acte principal fut baptisé *baiser d'amourette*.



[1791] — Il n'est question que du serment des prêtres constitutionnels. On raconte qu'un curé normand, finissant son prône, est prié par ses paroissiens de remonter en chaire. On le somme de jurer fidélité à la Constitution :

— Mes amis, je ne jure jamais.

— Jurez, jurez, il le faut.

— Vous le voulez. Hé bien ! sacrebleu ! allez tous au diable !

« On a ri », disent les journaux du temps.



Les fabricants d'anagrammes nagent aussi en pleine politique.

Un ami de la liberté retrouve dans *aristocrate* toutes les lettres du mot *Iscariote*.

Quelque temps après, *les Actes des Apôtres* prennent revanche en disant :

J'ai trouvé bien mieux que cela,
On en conviendra, je m'en flatte ;
Car, sans ôter un iota,
Démocrate *me décrota*.



[1793] — Au beau temps des perquisitions, on répand le bruit qu'un farceur a dénoncé au comité de sûreté le couvent de la place Maubert comme recélant *vingt-cinq armes* et *cinq canons*. On s'y serait transporté pour trouver... vingt-cinq Carmes et cinq ânons.



Autres plaisanteries du même temps. Sans elles, nous n'aurions jamais cru qu'on eût le mot pour rire vers 1793.

Un canardier crie dans la rue : *Demandez le grand complot découvert !* — « Diable ! s'écrie un orfèvre tout tremblant... Un complot des couverts !... Que va devenir mon argenterie ? »

Cette bêtise eut un succès tel que la poésie s'en mêla. Voici la pièce ; elle prouvera que les poètes n'ont peur de rien.

L'orfèvre et le complot découvert.

Les colporteurs n'ont aucune pitié
De l'honnête homme qui sommeille ;

Avant l'aurore ils sont sur pié,
Pour aboyer les décrets de la veille.
Un matin, sur les quais, entendant plus de bruit
Qu'ils n'avaient coutume d'en faire,
Un orfèvre, étonné de l'extraordinaire,
Pour aller s'informer, s'élance de son lit ;
Il court, il vole, il revient, il s'écrie :
« Bondieu ! bondieu ! quel funeste revers !
J'entends crier partout : Grand complot *des couverts !*
Adieu ma belle *argenterie.* »



Un président de club s'embarrasse dans son discours : « Citoyen président, fait un malin, reprenez donc votre haleine. »

Le président était cordonnier de son état.



On dit que le député Legendre abuse des propos grossiers, et qu'autrefois il était mieux *embouché.*

Il avait été boucher avant d'arriver dans la carrière politique.



Un citoyen se présente et demande un passeport, en déclarant se nommer Nis.

— *Nis* tout court ? demande-t-on.

— Il le faut bien, puisqu'on a supprimé les *Saints* et les *De.* Je m'appelais Saint-Denis avant l'ère de la liberté.

Un autre donne au tribunal le nom de De Saint-Cyr.

— Il n'y a plus de De, fait le président.

— Eh bien ! Saint-Cyr.

— Il n'y a plus de Saint.

— Cyr, alors.

— Il n'y a plus de *Sire*.



Tous ces jeux de mots sont-ils historiques ? Je ne les crois vrais que par l'intention de protester contre les absurdités de la Terreur. Mme de Genlis, dans ses *Mémoires,* rapporte encore celui-ci :

— Votre nom, demande le maire à un officier ?

— Decaen.

— D'où venez-vous ?

— De Caen.

— Quel est votre corps ?

— Je suis aide de camp.

— Et où allez-vous ?

— Au camp.

— Vous vous moquez de moi. Je vous arrête.

Le héros de l'histoire fut plus tard général.



On faisait encore des épigrammes, et même des épigrammes latines. Un ecclésiastique s'étant marié, on lui adressa celle-ci qui a réellement son mérite :

Uxorem ducis, qui trina cornua gerebas ;
Pondus erit levius, cornua bina geres.

(Tu prends femme. Le chapeau à trois cornes que tu portais en deviendra moins pesant ; tu n'en porteras plus que deux.)



[1793] — Le Théâtre français reprend le *Jean sans Terre* de Ducis. S'imaginant qu'on voulait faire pièce à l'ancien brasseur devenu leur général, les sans-culottes du faubourg Saint-Antoine se portent en masse au théâtre. On les prie d'entrer gratis afin de mieux les apaiser, et tout va bien jusqu'au moment où Jean sans Terre dit :

Tu crois m'intimider en découvrant ma bière.

Aussitôt ils se lèvent furieux et font baisser la toile en criant : A bas les muscadins !



Envoyé en Vendée, Santerre s'y montra incapable. Les loustics, qui ne perdaient pas de vue sa brasserie, lui composèrent d'avance cette épitaphe :

Ci-gît Santerre,
Qui de Mars ne connut que la bière.



Mme Tallien eut une grande influence sur la révolution du 9 thermidor qui sauva bien des personnes en mettant fin au régime de la Terreur. Aussi était-elle

appelée *Notre-Dame de Bon-Secours*. On lui donna plus tard un pendant en appelant *Notre-Dame des Victoires* la femme du général Bonaparte.

Toutes deux, élégantes et jolies, donnaient alors le ton au monde parisien.



Le 9 thermidor, le conventionnel Bourdon de l'Oise avait marché à la tête du parti qui renversa Robespierre. On dit aussitôt que le bourdon de la Convention a fait taire le tocsin de la Commune de Paris.



[1795] — La disette est si grande que le peuple de Paris se voit réduit à une petite portion de pain par jour; d'où cet autre jeu de mots : « La Convention réduit les Français *à l'admiration* (à la demi-ration), mais c'est la *fin* (faim) de la révolution. »



[1796] — Les ennemis du Directoire le criblent de calembours ; ils affirment...

Que le Luxembourg doit avoir pour enseigne *magasin de cire à frotter*,

Et qu'il n'a gardé de son beau jardin qu'une *plate-bande*.

Si on manque de munitions, on trouvera toujours *cinq cartouches* au gouvernement,

Et si elle n'a plus saint Louis, la France a toujours saint Fiacre (cinq *fiacres*); on donnait ce nom aux cochers.

Quant au Corps législatif, c'est une réunion de cinq cents *bûches* qu'on ne livre *qu'à la corde* pour un louis (Louis XVIII).



Les *Souvenirs* d'Arnault contiennent à ce propos un passage intéressant :

« L'opinion publique trouvait mille moyens indirects de manifester la haine et le mépris qu'on portait au Directoire... Les épigrammes avaient d'autant plus de portée qu'il était plus dangereux d'en faire...

« Faisant allusion à Pitt qui régnait au delà du détroit, et à Barras qui régnait en deçà, l'Europe, disait-on, ne respirera que lorsque l'Angleterre sera *dépitée* et la France *débarrassée.* »



[1797] — Rapinat, beau-frère du directeur Rewbell, fut envoyé comme commissaire de la République française en Suisse. Son nom y est resté tristement fameux.

A preuve, ce quatrain du pasteur Bridel :

Le bon Suisse que l'on ruine,
Voudrait bien que l'on décidât
Si Rapinat vient de *rapine,*
Ou *rapine* de Rapinat.

Il est probable que l'honorabilité de Rapinat souf-

frit des actes de ses subordonnés, car il reste de lui une lettre du 6 prairial an VI, recommandant au résident français du Valais de surveiller les friponneries et les abus d'autorité des agents chargés du prélèvement des contributions forcées.



[1798] — Bien avant le 18 brumaire, qui supprima le Directoire, on voyait partout une caricature représentant les Directeurs, avec une lancette, une laitue et un rat pour toute légende, ce qui signifiait :

« *L'an sept les tuera.* »



« Quelle idée, disait-on aussi, d'avoir choisi le peuplier (*peuple lié*) comme symbole républicain ? »



[1799] — Au moment où la fortune publique est au plus bas, la voiture du ministre des finances, Ramel, verse dans la cour de la direction des Postes. Les commis, auxquels il était dû un fort arriéré, s'écrient :

« Quel bonheur ! Nous allons émarger. Le ministre des finances vient verser chez nous. »



[1800] — Voici ce qu'on appelait alors. . .

ALPHABET DU JOUR.

Les lis F. A. C. . . . . *Effacés.*

Les Jacobins D. C. D	*Décédés.*
Les Rentiers A. Q.	*A cul.*
Le Directoire A. I.	*Haï.*
Les Émigrés A. P.	*Happés.*
Les Cinq-Cents K. C	*Cassés.*
Les Ennemis H. E.	*Hachés.*
Les Bons O. C.	*Haussés.*
Les Biens B. C.	*Baissés.*
Les Banquiers D. K. V.	*Décavés.*
Le premier Consul M. E.	*Aimé.*
Les Lois de la Conscription L. U. D.	*Éludées.*
Le Fanatisme A. B. C	*Abaissé.*
Les Privilèges O. T.	*Otés.*
Les conspirations C. C.	*Cessées.*
L'Esprit public K. O. T.	*Caboté.*
Nos Soldats R. O.	*Héros.*
Les Ouvriers O. Q. P.	*Occupés.*
Les Indigents E. D.	*Aidés.*
Le Pouvoir C. D.	*Cédé.*
Les Têtes R. I. C.	*Hérissées.*
Le Peuple E. B. T.	*Hébété.*
L'Espoir R. S. T.	*Est resté.*



[1801] — A cette date paraît l'anagramme célèbre :

Révolution française.
Un Corse la finira.

Dans le même genre, un peu auparavant, on avait eu la pièce suivante :

Je me disais l'autre jour, *à parte:*
Quand de nos maux verrons-nous donc le terme ?
— Lors un esprit me répond, *à parte :*
« Bientôt !... Bientôt !... Un héros juste et ferme,
Ayant conçu ses projets *à parte,*
Viendra chasser hors de votre cité
Tous les brigands, les loups qu'elle renferme,
Et vous rendra votre tranquillité. »
— Ah ! vive Dieu ! c'est un *bon à parte!*

Elle n'est que la paraphrase rimée d'un petit papier qu'on fit circuler après le 18 brumaire et sur lequel on lisait : *La révolution est un drame terrible avec un bon* à parte *du dénouement*.



[1801] — C'est la date d'une repartie célèbre que l'*Esprit des Anas* de 1801 a donnée, je crois, le premier.

Un jeune officier courtisait une belle dont la mère provoque une explication. — Entendons-nous, Monsieur. Sur quel pied venez-vous voir ma fille ?

— Sur le pied du lit, Madame.



Voici deux traits pris dans le même recueil, reparus, comme le premier, sous bien d'autres pavillons.

En tête à tête avec une beauté très humaine, un galant risquait les dernières libertés :

— Monsieur, lui dit-elle, vous me prenez sans doute pour une autre.

— Non, Madame, je vous prends pour moi.



Un homme en quête d'aventures rencontre une promeneuse sous les marronniers des Tuileries. Pour mieux exprimer les sacrifices auxquels est disposée sa flamme, il met un louis de 40 francs sur son œil. La divinité se contente de faire cette réflexion :

— L'Amour n'est pas borgne, Monsieur, il est aveugle.

L'*Esprit des Anas* assure que l'homme au louis, fasciné, promit de ne plus mettre de prix à la possession de cette femme spirituelle.



Au temps de la splendeur napoléonienne, le préfet De la Chaise se rendit fameux par un discours qui débutait ainsi : « Dieu créa Napoléon, puis il se reposa. »

Ce qui lui valut ce quatrain persifleur :

Dieu n'en resta pas là :
Il fit encore la chaise ;
Puis il se reposa
Beaucoup plus à son aise.



Au retour de la campagne d'Austerlitz, la commune de Saint-Cloud fêta le retour de Napoléon en élevant un arc de triomphe au bas de l'avenue qui conduit au palais. On y lisait l'inscription :

A son souverain chéri
La plus heureuse des communes.

A l'heure annoncée, Barré, maire de Saint-Cloud, escorté de ses adjoints, attendait de pied ferme avec la harangue obligée. Le jour s'écoule et la nuit vient. Vers une heure du matin, lassés, vieux et valétudinaires, les officiers municipaux se retirent dans une maison voisine, en laissant une vedette chargée de les appeler, et une échelle posée en travers de l'arc afin que personne n'y pût passer. La vedette s'endort à son tour, l'Empereur arrive, passe à côté de l'obstacle en riant aux éclats.

On en fit au palais une caricature représentant l'échelle, les édiles assoupis et le monument avec cette inscription nouvelle :

A son souverain chéri
La plus dormeuse des communes.

La caricature portait pour titre *L'arc Barré* par allusion au nom du maire et à son expédient.



Tapage à la première représentation du drame de *Christophe Colomb* sur le théâtre de l'Impératrice (ancien Odéon). On fait évacuer la salle par des soldats sabre au poing. Un des expulsés s'écrie :

« L'auteur n'a rien de mieux qu'un sabre pour couper le sifflet. »



Après la retraite de Russie, on commence à être las de l'Empereur, et on fait bisser au théâtre ce couplet de l'opéra comique *Le Tableau parlant,* qui est aussitôt interdit par la police :

Vous étiez ce que vous n'êtes plus,
Vous n'étiez pas ce que vous êtes,
Car vous aviez pour faire des conquêtes,
Vous aviez lors ce que vous n'avez plus.



[1814] — Au retour de Louis XVIII, les partisans de la Restauration disent : « Il était impossible que Napoléon pût se maintenir sur le trône ; il avait trop d'ennemis partout. »

Allusion à la lettre initiale N qui ornait les monuments construits sous l'Empire.

Nous avons vu répéter cette équivoque en 1870 pour la même raison.



[1815] — On répandit contre M. Benjamin Constant une chanson qui lui reprocha de s'être rallié aux Cent-Jours. En voici un couplet :

Au dix-neuf mars publiquement,
V'là ce que c'est qu' d'être Constant;
Sur Bonaparte avec outrance
    Je criai vengeance;
    Mais bientôt la France
Me vit l'Benjamin du tyran,
V'là ce que c'est d'être Constant.



L'opposition se servait alors des armes qu'avaient employées les monarchistes sous la Révolution.

En voici un exemple :

La liberté D. C. D.	*Décédée.*
Les doctrinaires A. I.	*Haïs.*
Les pairs E. B. T.	*Hébétés.*
Deux cents députés H. T.	*Achetés.*
La gloire A. B. C.	*Abaissée.*
La dette O. C..	*Haussée.*
La liberté de la presse O. T.	*Otée.*
Le crédit B. C.	*Baissé.*
La charte L. U. D.	*Éludée.*



Mme Dev... jouait à l'écarté, ayant derrière elle J. E. Richard, conventionnel ayant voté la mort du Roi, alors préfet de la Haute-Garonne :

— Madame, lui dit-il, accusez le roi !
— Monsieur, je le nomme, mais je ne l'accuse pas.



Lorsque Michaud et Campenon se disputèrent le fauteuil de Ducis à l'Académie, on leur lança deux épigrammes d'une richesse de rimes exceptionnelle pour le temps :

Au fauteuil de Ducis on a porté Michaud.
Ma foi ! pour l'y placer, il faut un ami chaud.
Au fauteuil de Ducis aspire Campenon,
Son talent suffit-il pour qu'il s'y campe ? — Non !



[1823] — Louis XVIII publie le récit de sa fuite du Luxembourg sous le titre de *Voyage à Coblentz*. Il était gourmet, chacun le sait, et le côté gastronomique n'était pas négligé dans sa relation. Le parti de l'opposition mit aussitôt cette tendance à profit pour se moquer du chef de la Restauration :

Du *Voyage à Coblentz* quel est le noble auteur ?
A ce style de cuisine,
A ce gigot de la voisine,
Aux pigeons à la crapaudine,
Chacun a dit : C'est le *restaurateur*
D'un pays dégradé que le ventre domine.

Avec l'intervention en Espagne, les quolibets, les jeux de mots vont leur train : « 1° Le duc d'Angoulême est « parti, escorté de *sapeurs;* 2° il ferait très bien, en

« voyage, de boire du Laffitte, de lire son Manuel, d'y « ajouter Foi et d'être Constant. »

Il y en a mille autres, dit le général Lamarque, on en rit, et on les oublie.



Dès la fin de novembre 1832, on commence à parler de choléra. Comme on conseillait l'usage préventif du camphre, Odry disait dans une bouffonnerie des Variétés, *Monsieur Cagnard:*

« Si le choléra vient, qu'en ferons-nous (camphrons-nous)? »



[1832] — On lit dans les *Nouvelles à la main* de 1844, recueil périodique très vif, très spirituel, dont Malitourne et Roqueplan furent les principaux rédacteurs:

« On nous a cité cette exclamation d'un jeune esprit de 1832 dans un moment de gêne :

— Il n'y a qu'un père éternel, et il faut que ce soit le mien.

« Cette folâtrerie valut à son auteur une grande réputation. On le reçut bel esprit dans tous les ateliers [1]. »

---

1. Mais elle n'avait même pas le triste mérite de la nouveauté, car on trouve presque ce mot dans un livre publié en 1808.

Un jeune libertin, à qui sa mère reprochait les torts de sa conduite, lui répondit : « J'avais bien ouï dire qu'il y avait un père éternel, mais j'ignorais

Je trouve dans ce même recueil des *Nouvelles à la main* (1841) une repartie plus neuve :

« Dans un presque noble salon du faubourg du Roule, deux vanités féminines se disputaient sur une question de famille.

— Madame, disait la marquise, ma maison vaut bien la vôtre. Nous descendons toutes deux de B...

— Il est vrai, répondit l'autre en élevant la voix. Je descends de B... par les femmes, et vous, marquise, en descendez par les filles. »



On a toujours affecté de mépriser ceux qui n'affichent point d'opinion extrême. Sous Louis-Philippe, les soutiens du Gouvernement étaient flétris du nom de *juste-milieu*.

En 1832, le maréchal comte de Lobau dissipa une émeute place Vendôme en faisant jouer les pompes sur la foule. On appelle aussitôt le ministre Casimir Périer *Casimir Pompier*, et on se met à chanter :

C'est la seringue
Qui vous distingue,
Partisans du juste milieu.

---

absolument qu'il y eût aussi des mères éternelles. » La mère s'évanouit, et peu après mourut de chagrin.

J'avais des doutes sur ce récit un peu vague, quand j'ai retrouvé son pendant dans les *Mémoires* du baron Haussmann publiés en 1890. Sous la monarchie de Juillet, il affirme avoir entendu Laumond, sous-préfet de Blaye, souhaiter ainsi la succession de sa mère : « J'avais bien entendu parler du père éternel, mais de la mère éternelle, jamais. »

Appelée *place Louis XV* sous l'ancien régime, *place de la Révolution* sous la République, la place de la Concorde reçut des plaisants le nom de place au *Gros-Caillou,* lorsqu'on y érigea non sans peine l'obélisque hiéroglyphique de Luxor.



[1835] — Les journaux légitimistes ont toujours eu des préférences pour le jeu de mots. Ce sont eux qui ont dit de la maison d'Orléans, connue par le nombre de ses enfants, et violemment combattue pendant tout son règne :

Beaucoup de rejetons, mais peu de racines.

La *Mode* rivalisa sous ce rapport avec son aîné les *Actes des Apôtres* de 1790. On en jugera par ce petit extrait de trois livraisons de 1835. Rien de pitoyable comme ces équivoques ; mais quand on fait de l'opposition, tout passe.

M. Sébastiani s'est aperçu, en passant la *Manche,* qu'il ne pouvait plus remuer le *bras.* (Il avait été paralysé en allant à son ambassade de Londres.)

Le *Moniteur* vient de nous apprendre que Louis-Philippe était beau-frère de l'empereur d'Autriche. Nous savions depuis longtemps qu'ils n'étaient pas cousins.

M. Dupin, en voyant une liste de candidats au ministère, a dit : « Franchement, ils sont bons à mettre au cabinet. »

Sans *Mortier* (le maréchal) le gâchis ministériel n'eût pas été complet.

Quand le ministère *Mortier* se présentera aux Chambres, gare la bombe !

L'amiral Duperré refuse le ministère de la marine : l'habile marin se connaît en écueils.

Je *suis* un drôle, je *suis* un faquin, disait hier un plaisant qui entrait à l'Académie, derrière M. Thiers.

M. Thiers disait l'autre jour : — Vous allez voir comme je vais me faire remarquer à la séance d'aujourd'hui. — Est-ce que vous l'avez déjà été ? lui répondit-on.

Quand M. Thiers a fait dans son discours l'éloge de Louis-Philippe, on n'a entendu dans la salle que les applaudissements de *Villemain*.

M. Viennet entrait à l'Académie avec M. Tissot, quelqu'un s'écria : Voilà Viennet ! — *et Tissot !* ajouta un autre.

M. Viennet était criblé de plaisanteries parce qu'il soutenait le Gouvernement. En 1840, lorsqu'il fut nommé pair, on mit en circulation cette bouffonnerie que je copie pour donner une idée du genre.

On félicitait Viennet de sa nomination de pair.

— Ma foi ! je ne m'y attendais guère. Je descendais de la voiture d'Arpajon pour rentrer chez moi. Mon concierge m'apprend la nouvelle. On ne trouvera point cette promotion trop aristocratique ; elle ne compte que trois gentilshommes : un Larochefoucauld, un Lusignan et moi.

— Comment cela ?

— Ignorez-vous que je descends des rois d'Aragon ?

— Pardon ! mais vous disiez tout à l'heure que vous descendiez d'Arpajon [1].

1. On peut citer en ce genre la réponse faite au fils d'un compositeur affligé de prétentions nobiliaires. Comme il disait : « Savez-vous qu'un de mes ancêtres accompagna l'empereur Barberousse à la Croisade ?

— A la Croisade !... Vous voulez dire au piano ! fit un sceptique.

Tous ces jeux de mots ne sont pas des plus fins, comme on a pu le voir. Le dernier pourra clore la série.

« On dit que le gouvernement parlementaire fait l'œuvre perpétuellement à recommencer de Pénélope. Il lui faut le retour du Lys (d'Ulysse). »



C'était un grand joueur, le duc d'Otrante, fils de Fouché.

Aussi l'appelait-on le duc d'*au trente* et quarante.



Le Dr Véron se présenta vers l'année 1838 à la députation dans le Finistère. Il conte dans ses *Nouveaux Mémoires* comment il fit pour prendre pied dans le département. Les électeurs ne s'y contentaient pas de peu; j'en atteste ce récit fait au docteur par un de ses compagnons d'aventure électorale :

« Je vais faire ma visite à un paysan. Pour commencer l'entretien, j'ouvre ma tabatière :

— *Voulez-vous une prise ?*

— *Pour une prise de tabac, non !... mais un bureau, je veux bien.* »



Dans le même genre, on peut citer cette repartie de demoiselle entendue par Aurélien Scholl chez un glacier, à la sortie du jardin Mabille :

— Comment la voulez-vous ? A la vanille ?
— Non.
— Au café ?
— Pas davantage.
— Au marasquin ?
— J'aimerais mieux une glace... à l'armoire.



A l'entrée du faubourg Montmartre, par un beau jour de l'an 1861 [1], une fille fait signe à un cocher d'arrêter, et engouffre ses jupes dans le véhicule en criant d'un petit ton impératif : — Cocher ! au Bois ! !

— Au bois ! hurle un gamin (furieux d'avoir ouvert et refermé la portière sans rétribution). Au bois !... Dis donc *au bois de lit,* punaise !



Les filles de Paris sont aussi drôles que les gamins. Ce qui suit a encore été entendu par Aurélien Scholl.

Une jeune personne d'allures tapageuses demande à visiter un appartement à louer rue de Morny.

Le concierge. — Madame, je dois vous prévenir que le propriétaire ne veut pas de femme seule.

La dame. — Si ce n'est que cela, il sera content, j'ai toujours du monde.



---

1. Publié pour la première fois par la *Revue anecdotique* de 1861 sur la communication de Champfleury qui avait été témoin du fait.

On avait adjoint à Louis Napoléon un vice-président en la personne de Boulay (de la Meurthe). Après la discussion de son traitement, qui fut de 48,000 fr., on ne l'appelait plus à la Chambre que le *boulet de 48*.



[1850] — Lors du procès Doineau, l'attitude du général Cousin-Montauban déplut à certaines gens qui l'appelaient ainsi, à l'impératif:

Cousin, monte-au-banc... des accusés!



Après le Coup d'État de 1851, on abusa de la transportation pour assurer son triomphe. De là ce quatrain ironique :

Que de transports dans les provinces!
Que de transports dans les cités!
Jamais avènement de prince
Ne vit autant de transportés.

Il a été attribué à Ancelot.



[1852-1870] — Sous le second Empire, les joueurs de mots de l'opposition ont fait un feu roulant. Pour ce gouvernement, comme pour ceux qui l'ont précédé, nous reproduisons ici les équivoques qui ont eu le plus de célébrité.

Lors de la confiscation des biens de la maison d'Or-

léans, on fit dire à Dupin : « C'est le premier vol de l'aigle. »

Mais c'était un mot renouvelé; il datait du premier Empire, et Dupin était rallié au deuxième.



Au moment où M. Walewski remplaça M. de Morny comme président du Corps législatif, on a rappelé la citation classique :

> Chassez le naturel, il revient au galop

à propos d'illégitimités de naissances trop connues pour que j'y revienne.



En 1853, lorsque le second Empire constitua une cour, Vielcastel qui détestait Fould allait disant partout qu'il était nommé *duc de Villejuif.*

Enfin, équivoquant sur la fin d'un vers du chant officiel :

> Partant pour la Syrie
> Le jeune et beau Dunois...

On faisait dire à l'Empereur: « Je suis fatigué de cette rengaine. »

Et une princesse de la famille répondait:

« Que veux-tu! tu as toujours l'air Dunois. »



Plusieurs de ces calembours ennemis étaient renouvelés du premier Empire. Tel celui de *Le Char l'attend* qu'on proposait comme un modèle d'inscription à placer sur l'arc du Carrousel. Pages 322 et 332, j'en ai donné deux autres.

Plus tard, lors d'une liaison qui fit beaucoup de bruit, on dit encore :

« L'empereur est bien malade, car il a toujours près de lui l'abbé Langer [1]. »



[1851] — Le premier prélat invité par le Président au palais de l'Élysée reçut ce quatrain :

> Nous allons devenir païens,
> Car, dans cette Cour méprisée,
> On voit des évêques chrétiens
> Au Paradis préférer l'Élysée.



[1853] — Le mariage de l'Empereur fut cause de jeux de mots très nombreux. Voici le seul qui puisse être donné ici ; il faisait allusion au goût de Mlle de Montijo pour l'équitation.

« C'est la première écuyère de France, puisqu'elle a franchi la barrière du Trône. »

1. La Bellanger.

On répandit plus tard cette adresse à S. E. Mgr de Bonnechose qui, dans un discours, avait comparé l'impératrice à Blanche de Castille :

Notre impératrice est gentille.
Pourquoi, Monsieur le Cardinal,
L'appeler Blanche de Castille ?
C'est fort !... et presque original.
Moi, je dis, d'une voix plus franche
Et sans l'affubler d'un surnom :
Elle est de Castille, elle est blanche.
Mais Blanche de Castille !... oh non !!



Vers 1857, une pièce de M. Dumas fils : *la Question d'argent,* n'est pas du goût de M. Mirès qui adresse à l'auteur certaines critiques.

On déclare que cela devait arriver parce que l'œuvre nouvelle

.....*castigat ridendo Mires.*



Le même auteur ayant mis au théâtre, dans son *M. Alphonse,* un type d'homme entretenu, les facétieux lui dédient cette définition mathématique, argotique et chevaline :

« M. Alphonse est un entier dont la moitié fait le quart. »



[1858] — Alexandre Dumas donne à Marseille la *première* de sa pièce *les Gardes forestiers.*

On veut perpétuer par une médaille le souvenir de cette galanterie. Mais un petit journal du cru publie à son tour un médaillon représentant l'auteur avec ces mots : « Dumas est la face ; les gardes forestiers sont le revers. »

Cette même année et dans la même ville arriva la troupe des Bouffes-Parisiens qui ne réussit pas. Les Marseillais lui donnent le nom de *Pouffs Parisiens.*



Lorsque Napoléon III créa un ministre sans portefeuille chargé de défendre ses actes à la Chambre et au Sénat, on dit en riant qu'il passerait au parti légitimiste parce qu'il lui faudrait défendre « le trône et l'hôtel ».

Si le ministre sans portefeuille n'avait point de ministère, on lui avait donné un hôtel en compensation.



[1858] — Le Corps législatif n'avait point alors de parti d'opposition. A l'ouverture d'une session, le canon se fait entendre selon le cérémonial. On fait demander par un passant à un autre passant :

— Qu'y a-t-il ?

— Comment, vous ne reconnaissez pas cet air-là ! C'est l'ouverture de la *Muette.*

On nomme à l'Intérieur le général Espinasse, ancien aide de camp de Le Flô, qui avait pris une part active au coup d'État. D'où cette réminiscence :

Le Flot qui l'apporta recule épouvanté.

Le Flô avait été un des proscrits de 1852.



Autre jeu de mots commis à la même occasion :

« On dit qu'on va mettre un général à la justice, un général à l'instruction publique et un général à la direction de l'Opéra. — Tout sera *général,* jusqu'au mécontentement. »



La nomination de Dupin comme procureur général de la Cour de cassation (1857) mit en verve un poète amateur d'équivoques. Voici les quatre premiers et les quatre derniers vers de sa pièce :

Tout pouvoir, tour à tour, peut dire : Il est des nôtres.
Aux proscrits, *Dupin dur* — *Dupin mollet* aux autres.
Pour prendre son siège, il n'est point indécis.
A soixante et quinze ans, c'est lui : *Dupin rassis*...

. . . .

Oui l'empereur, sans aucun doute,
S'est bien trompé l'autre matin,
Croyant prendre *l'ami Dupin,*
Il n'a pris qu'une vieille croûte.



[1855] — Le prince Napoléon n'aimait pas les guerres inutiles. En écrivant à l'Empereur, pour l'empêcher de revenir sur Paris, cette dépêche fameuse : *N'oubliez pas comme a pesé sur toute la vie du prince Napoléon son départ de l'armée de Crimée,* l'impératrice montrait que ce départ avait été mal jugé. Il fit faire beaucoup de jeux de mots. Comme le prince avait quitté le siége de Sébastopol pour raison de santé, on disait :

« Il a moins souffert de la colique que de la tranchée. »



Lors de la campagne d'Italie, les quolibets reprirent de plus belle par anticipation. On mit le surnom familier du prince entre celui de deux maréchaux :

Randon-Plonplon-Vaillant.



Pour en revenir aux longueurs meurtrières du siége de Sébastopol, rappelons encore qu'au début, les officiers pressés, qui accusaient le brave général Certain-Canrobert de trop temporiser en voulant ménager la vie du soldat, ne l'appelaient plus que *Incertain-Canrobert*.



[1859] — A la bataille de Solférino, l'entrain de nos troupes passa pour faire plus que la capacité de nos

tacticiens. De là ce mot trop justifié par la suite. Il fut attribué à l'intendant Paris :

« Nos batailles, c'est comme la confiance. Ça se gagne, mais ça ne se commande pas. »



Tout Paris parlait alors des somptuosités de l'hôtel de Païva. On admirait surtout un escalier en onyx du prix de cent mille francs. D'où cette réminiscence fameuse répandue par le *Figaro :*

Ainsi que la vertu, le vice a ses degrés.

C'est le bon temps des galantes équivoques ; elles fourmillent dans les petits journaux. Retenons celle-ci encore :

Une voiture à stores baissés rentre à Paris au petit trot. A l'octroi l'employé entr'ouvre la portière :

— Avez-vous une déclaration à faire ?

— Merci... c'est fait.



Un des plus amusants jeux de mots de ce temps fut répandu à l'occasion d'un arrêté du préfet de police Boitelle contre les caboulots. Dans le quartier latin, on nommait ainsi de petits comptoirs de distillateurs servis par des femmes qui fraternisaient trop avec les jeunes consommateurs. M. Boitelle voulut y mettre bon ordre en interdisant aux desservantes d'aller boire avec leurs clients. L'injonction fit tapage, comme bien l'on

pense, et un mystificateur en profita pour se présenter à tous les caboulots mis en surveillance. Entrebâillant la porte et allongeant le cou, il lançait chaque fois un retentissant :

— *Madame Boit-elle?*

et se sauvait au milieu du rire général.



[1859] — On fait cette épigramme sur le pont du Rhin, construit près de Strasbourg à frais communs, par la France et l'Allemagne :

Le pont fixe du Rhin sera bien fait, je crois,
Car on a confié chaque œuvre aux plus habiles.
    L'Allemagne fournit le bois.
    La France se charge des *piles*.

La Prusse nous forçait alors à former une armée de l'Est, car elle mobilisait sa landwehr pour empêcher les Italiens d'entrer dans la Vénétie que sept ans plus tard elle devait faire tomber en leur pouvoir. Quant aux piles de ce quatrain présomptueux, nous les avons reçues après les avoir fournies. Rappelons-le bien haut, et surtout souvenons-nous-en toujours.



Lamoricière met son épée au service du pape. On ajoute aussitôt un *g* à son nom.

« *Lamoricierge,* comme vous l'appelez », — écrit Mérimée à son compère Panizzi le 1er avril 1860.

Trois ans après, un 3 janvier, Mérimée écrivait au même :

« Rothschild a donné une chasse et un déjeuner magnifiques dans son château de Ferrières. On lui attribue, au départ de l'Empereur, ces paroles prononcées avec l'accent et le français germaniques que vous lui connaissez :

— Sire, mes enfants et moi, nous n'oublierons jamais cette journée. Le mémoire nous en sera cher. »

S'il est vrai, le jeu de mots est d'autant plus charmant qu'il était involontaire.



[1860] — M. Dusillet était alors maire de Dôle qui avait perdu sous son administration et par je ne sais quelle négligence de forme, tous ses droits sur la belle forêt de Chaux. Dépossédée par l'État, privée d'une quarantaine de mille livres de rentes, la cité ne put pardonner à son premier magistrat, et lorsque celui-ci lui légua par testament une superbe cheminée de marbre, on répandit ce rancuneux calembour :

« A quoi bon léguer sa cheminée, puisqu'il a laissé prendre notre bois. »



[1861] — On courtisait Mirès dans sa splendeur, on ne le ménage point dans sa mauvaise fortune.

M. de Pontalba l'ayant attaqué avec virulence, on fait chanter à sa victime, sur un air connu :

J'ai du Pontalba dans ma tabatière...

Mirès venait de faire percer rue Richelieu le passage portant son nom (*hodie* des Princes).

On dit aussitôt qu'il est un banquier de passage.



On rappelle enfin sa négociation de l'emprunt turc (1860) pour répéter avec un feint mystère : « Vous ne savez pas? Mirès s'est évadé!... Cela était si facile..... Quand on possède comme lui l'art d'enfoncer la Porte! »



[Juin 1861] — Le procès Mirès met en relief la déposition de M. de Thierry, courrier de cabinet.

« A-t-on régularisé votre compte? lui demande le président.

— On m'a fait appeler. Un monsieur m'a dit : On va balancer votre compte. — J'ai été assez balancé comme cela, lui ai-je répondu : en fait de balances, je n'attends que celles de la Justice. »



[Février 1862] — Le calembour s'insinue dans les parages académiques avec les ennemis de l'élection d'Autran. On fait dire à l'un des votants :

« Ma foi ! Autran celui-là qu'un autre. »

Les succès du *Figaro* valent à son directeur beaucoup d'attaques. Prenons celle-ci comme spécimen :

— Pourquoi M. Cartier s'est-il anobli en prenant le nom de Villemessant?

— Parce qu'il n'avait pas assez de quartiers.

(Ce nom lui appartenait bien, par sa mère.)



[1865] — Parmi les récits de suicides qui ont paru dans les journaux de cette année, on a remarqué celui d'un nommé Leroy, demeurant rue Popincourt, qui se noya dans le canal Saint-Martin, près du bassin de La Villette, après avoir déposé ses habits sur la berge ; il avait fixé par une épingle à l'une de ses manches ce quatrain, grossièrement copié au crayon :

> Grand saint Martin, par ton canal,
> Au ciel j'obtiendrai une place,
> Puisque, pour m'y rendre, je passe
> Par ton canal.



[1864] — L'acceptation du trône du Mexique par Maximilien et les sacrifices infructueux qu'elle entraîna, firent éclore une épigramme prophétique :

> Le Mexique est un vampire
> Dont l'appétit est coûteux ;
> On lui donne un Empire,
> Il en dévorera deux.

Un chroniqueur de l'*International* prétend avoir été le témoin de la scène suivante, aux Tuileries, pendant l'hiver de 1866 :

« Mme ***, adorablement jolie, mais très connue pour les audaces de son langage, est au milieu du grand salon. Toilette splendide : quelques centimètres de corsage seulement. En revanche, une traîne qui n'en finit pas. Un monsieur marche sur la traîne.

— Fichu animal ! fait la dame en se retournant.

— Ah ! Madame, le *fichu* serait mieux sur vos épaules.



[1878] — La campagne de la Russie en Orient eut ses jeux de mots. Le *Petit Moniteur* du 14 avril en donne cet exemple. La combinaison n'est pas neuve ; on fabriquait déjà des échos divinatoires de ce genre dans les siècles précédents, mais ce dernier échantillon n'en est pas moins curieux.

Voici l'extrait du journal :

Nous empruntons au *Ruski Mir* la plaisanterie suivante que ce journal publie en français, et qui symbolise plus ou moins exactement l'état actuel de la question d'Orient.

Dans le palais de Dolma-Bagtché existe un écho fatidique que les sultans vont consulter dans les moments d'extrême péril. C'est ce que vient de faire Abd-ul-Hamid.

L'Angleterre ! s'écrie-t-il. — *Erre !* répond l'écho [1].

---

1. Après avoir poussé la Turquie a la guerre, l'Angleterre ne faisait mine de la soutenir qu'après l'avoir laissé écraser sans appui.

Les Autrichiens ! — *Chiens !*[1]
La Prusse ! — *Russe !*[2]
Mes principautés ! — *Otées !*[3]
Mes cuirassés ! — *Assez !*[4]
Mes pachas ! — *Achats !*[5]
Et Suleyman ! — *Ment !*[6]
Mais j'ai Moukhtar ! — *Tard !*[7]
Qu'ai-je pour payer ces milliards ! — *Liards !*[8]
Tout est perdu alors ; mais il me reste l'Asie ! — *Vas-y !*



[Novembre 1880] — Les ennemis de Gambetta l'accusent de tout diriger sans vouloir de responsabilité, et de s'en laver les mains aux jours de crise. Ils l'appellent le *Ponce-pilote* de la République.



[1881] — Sur tous les murs, une grande affiche rouge annonce en gros caractères une feuille anar-

1. L'Autriche indécise semblait donner et retirer en même temps ses sympathies.
2. La Prusse passait pour acquise à la Russie.
3. Otées par le traité de San-Stéfano.
4. Les navires cuirassés avaient coûté cher et n'avaient pas donné ce qu'on en espérait.
5. On avait dit que plusieurs pachas étaient vendus à la Russie.
6. Avait eu des débats fort vifs avec les autres généraux turcs.
7. Moukhtar ne se trouvait jamais en ligne à propos au début de la campagne d'Asie.
8. La Turquie était ruinée.

chique de Blanqui. On lit en tête le nom du directeur, puis le titre du journal :

AUGUSTE BLANQUI

NI DIEU NI MAITRE !

Un opposant charbonne au-dessous :

Ni vieux ni maigre !

La maigreur de Blanqui était proverbiale.



Ces satires par à peu près improvisées sur affiches sont communes à Paris, et quelquefois très méchantes.

Ainsi, vers le même temps, un M. Coutant annonçait à grands frais des consultations gratuites. Un mystificateur inscrivit partout *les yeux de la tête,* à la suite du nom, ce qui faisait :

Consultations gratuites
COUTANT (*les yeux de la tête*).



[1883] — La mode des corsets longs réveille la verve d'un vieil amateur de huitains :

Pourquoi sous le joug incommode
D'un corset aux contours gênants
Asservir, pour suivre la mode,
Les charmes de vos 24 ans ?

A ces rigueurs que chacun blâme,
Faut-il que vous les condamniez?
Soyez indulgente, Madame,
Élargissez les prisonniers.



[1888] — M. Barodet demande les honneurs d'une sépulture au Panthéon pour les grandes notoriétés républicaines. Les obsèques de Victor Hugo prennent les proportions d'une fête nationale aux yeux de la foule avide de spectacles.

Par allusion à cette diversion puissante, le *Figaro* sceptique dit que l'adoption de la proposition Barodet est un nouvel *Art d'accommoder les restes*[1].



[Avril 1890] — Le temps n'est pas favorable à M. le président Carnot pour son voyage officiel dans le Midi. Mais l'accueil enthousiaste des Marseillais le dédommage de la pluie qui tombe à torrents.

Son attitude toujours correcte fait dire par *le Gaulois* que c'est un homme bien trempé.



Autre facétie du même journal, toujours à cause de la pluie.

1. Un grand succès avait été obtenu sous ce titre par un livre de cuisine resté populaire.

— Il n'a pas de chance avec le temps, M. Carnot.

— Comment, pas de chance !... Mais puisqu'il a plu dès son arrivée.



[1891]. — Deux financiers échangent leurs impressions sur le succès de l'emprunt.

— Dix-huit fois couvert ! s'écrie le premier.

— Si je l'étais seulement une fois ! murmure derrière lui un gueux tout dépenaillé.

. . . .

On s'étonnera peut-être de voir finir par un mot de 1891 cette page intitulée *L'Esprit d'autrefois*.

Mais n'oublions pas que le *modernisme* est à l'ordre du jour ; il perdrait son nom en revendiquant le nom de la veille.



Table sociale

DES JOUEURS DE MOTS



Table chronologique

DES JOUEURS DE MOTS



Table alphabétique

DES NOMS DES JOUEURS DE MOTS

Nancy. — Imp. Berger-Levrault et Cie.

Pour paraître prochainement

L'Esprit de tout le monde

RIPOSTEURS